Le Monde

Télévision Radio Multimedia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15864 – 7 F – DIMANCHE 28 – LUNDI 29 JANVIER 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le scandale des narcodollars menace le président colombien

Les Etats-Unis prêts à rompre avec Bogota

LE PRÉSIDENT colombien Ernesto Samper, âgé de 46 ans, risque, après dix-huit mois à la tête de l'Etat, d'être contraint de démissionner devant l'ampleur du scandale du financement de sa campagne électorale. Vendredi 26 janvier, de nouvelles informations sont venues renforcer les accusations de son ancien directeur de campagne, Fernando Botero. Ce dernier, fils du célèbre peintre et sculpteur colombien, a affirmé que le président a toujours été au courant du financement de sa campagne par le cartel de Cali et qu'il a lui-même organisé des contacts avec la puissante mafia colombienne de la drogue.

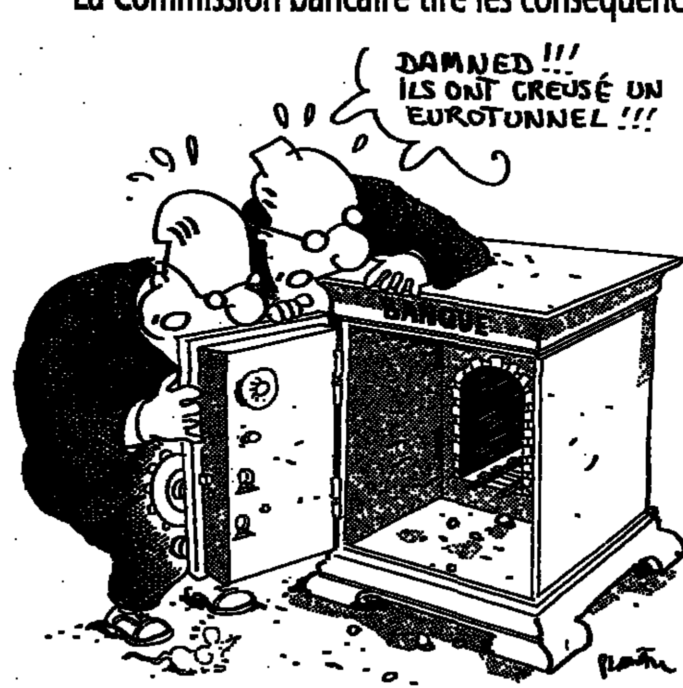
Tandis que M. Samper a annulé, vendredi, le voyage qu'il devait effectuer ces prochains jours en Europe, les appels en faveur de sa démission se multiplient, venant aussi bien de la classe politique que des milieux d'affaires inquiets de la dégradation des relations bilatérales avec les Etats-Unis. Washington pourrait en effet remettre en cause ses liens bilatéraux avec Bogota et suspendre, à partir du 1er mars, un certain nombre d'avantages commerciaux accordés à la Colombie. Le Parti conservateur, qui partage le pouvoir depuis 1958 avec le Parti libéral du président, a annoncé sa décision de rompre toute relation avec le gouvernement. Quant à la fédération du patronat colombien, elle lui a conseillé de se *« retirer au moins provisoirement »*.

M. Samper a rejeté cette suggestion et proposé l'organisation d'un référendum sur son maintien au pouvoir. L'ancien président Alfonso Lopez Michelsen a estimé qu'un tel plébiscite ne pourrait que diviser le pays. Le président colombien a finalement convoqué, mardi 30 janvier, le Congrès en session extraordinaire, afin de tenter de résoudre la crise politique.

Lire page 2

Eurotunnel a coûté plus de 5 milliards aux banques françaises en 1995

La Commission bancaire tire les conséquences d'une quasi-faillite



LA COMMISSION bancaire, organisme chargé de contrôler les banques, vient de signifier aux établissements qui ont financé Eurotunnel l'obligation de passer des provisions à hauteur de 30 % de leurs engagements. Cette décision devrait coûter plus de 5 milliards de francs aux principales banques françaises en 1995. Le Crédit lyonnais, la BNP et Indosuez sont les premières touchées. Revenant à dévaluer la dette du tunnel sous la Manche, cette décision désavantage les banquiers au moment où les négociations entre l'entreprise et ses créanciers sur le partage de ce désastre financier entrent dans une phase décisive. La Commission, qui dépend de la Banque de France, tente ainsi d'améliorer son image, mise à mal par l'affaire du Crédit lyonnais alors même que la Cour des comptes enquête sur son fonctionnement.

Lire page 12

M. Séguin et M. Balladur rivaux d'Alain Juppé pour Matignon

LE DISCOURS prononcé par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, le 26 janvier à Aix-la-Chapelle, sur la politique européenne de la France a nourri les spéculations sur la fragilité du premier ministre. Beaucoup, dans la majorité, considèrent que M. Séguin peut représenter un recours dans l'hypothèse où M. Chirac déciderait de changer de premier ministre. Le président de l'Assemblée s'emploie à ne pas les décevoir. M. Chirac soutient la thèse de M. Séguin selon laquelle il faut remettre l'homme au cœur de l'Europe. Pour contrecarrer cette offensive, Edouard Balladur commencera, jeudi 1er février, une série de déplacements en province.

Lire page 5 et notre éditorial page 11

Douze ans de prison pour deux vigiles

La cour d'assises des Yvelines a condamné deux vigiles à douze années de réclusion criminelle. Ils étaient impliqués dans le meurtre, en 1991, d'un lycéen devant un hypermarché de Sartrouville. p. 8

Des cheminots quittent la CFDT

Sept cents cheminots de la gare de Lyon et du Val-de-Marne ont décidé de quitter la CFDT pour rejoindre SUD. Ils accusent Nicole Notat de les avoir « trahis » pendant la crise sociale. p. 24

Internet sous surveillance

Plusieurs affaires relancent le débat sur le contrôle des réseaux Internet. En Allemagne, la justice veut empêcher la propagande néo-nazie. En France, la publication, sur le réseau, du livre du docteur Gubler sur la santé de François Mitterrand, provoque une polémique. p. 17

Placements

Le cours de l'or est en forte hausse depuis trois semaines. Mais le métal jaune n'est plus une valeur-refuge. Comme chaque week-end, trois pages Placements. p. 14 à 16

Gilles de Robien au « Grand Jury RTL – *Le Monde* »

Le député de la Somme et maire d'Amiens est l'invité du « Grand Jury RTL - *Le Monde* », dimanche 28 janvier à 18 h 30. L'émission est également diffusée, en direct, sur la chaîne câblée RTL 9.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 950 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 0128 - 7,00 F

Comment faire du maigre avec du gras

WASHINGTON
de notre correspondant

Dans un pays où un habitant sur trois souffre d'excédent de poids, on comprend que la décision prise par la Food and Drug Administration (FDA) d'autoriser la vente de la « graisse sans gras » ait été annoncée en ouverture des journaux télévisés. Après une attente de vingt ans, l'Olestra a reçu le feu vert pour sa commercialisation. Dans l'immédiat, son utilisation est strictement limitée aux chips, biscuits salés, tortillas et autres snacks. Mais les nombreux Américains qui, à l'instar de Bill Clinton, avouent un fort penchant pour la *« junk food »*, cette nourriture sans grande valeur nutritive mais riche en graisses, peuvent désormais croire que leur rêve – manger sans grossir – va devenir réalité.

C'est dans les années 60 que Procter & Gamble, le géant américain des produits d'hygiène et d'entretien, a commencé ses recherches pour mettre au point un succédané de la graisse. A l'époque, il s'agissait de trouver une substance nutritionnelle pour les bébés prématurés. Fruit de ces expériences et d'études étalées sur près d'un quart de siècle, pour un coût évalué à 200 millions de dollars (environ un milliard de francs), l'Olestra est présenté comme la pierre philosophale de la diététique. Prenons un paquet de chips qui contient 10 grammes de graisses et 150 calories, et remplaçons les graisses par l'Olestra. Résultat : graisses 0, calories 70 ! En Amérique, où il faut bien chercher dans les rayons des supermarchés pour trouver un produit exempt de l'inévitable rabais sur le *« fat »* (gras), le blanc-seing accordé par la FDA représente un énorme marché potentiel, sans doute des millions de dollars de bénéfices pour Procter & Gamble. Reste cependant quelques *« à-côtés »*, que le Centre pour l'intérêt public de la science (CSPI) n'hésite pas à qualifier de *« fatals »*. Le fabricant en convient : l'Olestra provoque chez certains individus des *« crampes d'estomac, diarrhées et autres problèmes gastro-intestinaux »*.

Selon de nombreux scientifiques, la « graisse sans gras » a la particularité d'entraîner hors de l'organisme les vitamines A, D, E et K, ainsi que les caroténoïdes, des pigments qui jouent un rôle, mal mesuré, dans la protection de l'organisme. Bref, l'Olestra pourrait augmenter indirectement les risques de cancer du poumon et de la prostate, de maladies cardiaques, ainsi que de cécité. Plusieurs centaines de médecins ont signé une pétition pour demander à la FDA de renoncer à sa décision. En vain. Dans deux ans et demi environ, les effets de la « graisse sans gras » seront de nouveau évalués. Le porte-parole de la firme se veut rassurant : l'Olestra *« va devenir un succédané d'une partie de la graisse de notre régime alimentaire, mais il ne remplacera pas le bon sens »*. L'espoir n'est pas gras.

Laurent Zecchini

L'image des présidents

QUI EST Jacques Pilhan ? Quels sont les secrets de ce conseiller très discret qui, de François Mitterrand à Jacques Chirac, fabrique l'image de nos présidents, mettant en scène leurs apparitions médiatiques, notamment télévisuelles ? Guide de tous les écrans, notre nouveau rendez-vous du week-end s'ouvre, cette semaine, sur une enquête d'Annick Cojean dans les coulisses de la « méthode Pilhan ».

Dans ce cahier hebdomadaire consacré à la télévision, à la radio et au multimédia, nos lecteurs découvriront, après quatre pages d'enquêtes, de reportages et de portraits, une présentation rénovée des programmes télévisés, plus variée et plus exhaustive, accompagnée de notes critiques, de renvois aux articles à paraître dans nos éditions quotidiennes et de notre sélection des temps forts de la journée (colonne grisée en bord extérieur à droite). Après une nouvelle rubrique – l'enquête sur une image sortant de l'ordinaire –, suivent les films de la semaine, commentés par Jacques Siclier, ainsi que les documentaires, agrémentés de tableaux des rediffusions et multidiffusions.

Une page vidéo précède les six pages consacrées au multimédia : cette semaine, une enquête sur Internet, *« nouvelle Académie française »*, des articles sur la radiomessagerie et l'apprentisage du *« cyber »*, un voyage sur l'échiquier planétaire et, enfin, des informations pratiques sur le réseau et des notes critiques sur les derniers CD-ROM.

Dernière séquence de ce cahier, la radio, avec, cette semaine, le festival Présences de Radio-France et les vingt ans de chroniques politiques d'Alain Duhamel, suivis des programmes. Et, pour finir, le courrier des lecteurs et la chronique de Daniel Schneidermann.

Lire notre cahier Télévision, Radio, Multimedia

La « Sécu » et le nouveau partage des pouvoirs

ALAIN JUPPÉ se doutait-il, en annonçant sa réforme de la Sécurité sociale, qu'il ouvrait une boîte de Pandore d'où s'échapperaient toutes les frustrations accumulées durant douze ans de politique de désinflation compétitive, mais aussi tous les symptômes des blocages dont souffre la société française ? A peine son projet connu, les fonctionnaires et les salariés des entreprises publiques se sont regroupés sous le totem des droits acquis pour refuser l'adaptation de leurs régimes de retraite. Le corps médical a pris le relais pour dénoncer, au nom des sacro-saints principes de la médecine libérale « à la française », le risque de « rationnement des soins », révélant au grand jour les limites de leur engagement dans le processus de maîtrise des dépenses de santé. Le puissant mouvement familial a fermé le ban en refusant toute modulation des allocations selon les revenus des ménages, invoquant une distinction quasi théologique entre politique sociale et politique familiale.

Aucun de ces conflits avec le gouvernement n'est aujourd'hui réglé, comme le prouvent la veillée d'armes de la CGT, les exigences sans cesse renouvelées de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la pression constante des associations familiales. A la faveur de la réforme de la Constitution, le débat s'est déplacé sur le terrain du partage des pouvoirs, au sein de la « Sécu », entre des partenaires sociaux qui s'interrogent sur leurs prérogatives futures, un Etat qui veut gagner en puissance et un Parlement qui a obtenu un pouvoir de décision longtemps revendiqué et jamais obtenu.

Car, du projet de Joseph Fontanet en 1968 à celui de Michel d'Ornano en 1987, les tentatives pour introduire le Parlement dans un système qui pèse actuellement 1 800 milliards de francs étaient restées vaines. En instituant un vote annuel sur un rapport gouvernemental relatif aux perspectives financières des régimes sociaux, la loi du 25 juillet 1994 n'avait pas fondamentalement changé la donne. Le projet de réforme constitutionnelle adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, le 25 janvier, marque donc un tournant.

Jean-Michel Bezat

Lire la suite page 11

Le couturier de la passion


CHRISTIAN LACROIX

A LA HAUTE couture attachée aux conventions, Christian Lacroix apporte, depuis plus de dix ans, un style ancré dans l'époque. Cet Arlésien venu à Paris en 1973 est entré chez Hermès en 1978, passé chez Patou en 1981 avant de créer sa propre maison en 1983. Il fait souffler sur la haute couture un vent nouveau, sa passion du Sud, celle des gitanes et des toros, des madones et des brocarts.

Lire page 20

COLOMBIE **Mis en cause, lundi 22 janvier, par son ancien directeur de campagne, Fernando Botero, le président colombien a convoqué le Congrès en session extraordinaire, à partir du mardi 30 janvier, pour tenter de résoudre la crise politique qui secoue le pays. Accusé d'avoir été au courant du financement de sa campagne électorale, en 1994, par le cartel de la drogue de Cali, Ernesto Samper pourrait être contraint de quitter le pouvoir. Il a annulé, vendredi 26 janvier, le voyage qu'il devait effectuer en Europe dans les prochains jours. ● LES MILIEUX D'AFFAIRES et la classe politique, inquiets d'une aggravation de la situation, demandent à M. Samper de se retirer. ● LES ÉTATS-UNIS qui, officiellement, se refusent à spéculer sur *« une enquête judiciaire qui suit son cours »*, pourraient toutefois remettre en cause leurs relations bilatérales avec la Colombie.**

Le scandale des narcodollars pourrait contraindre M. Samper à la démission

La classe politique et les milieux d'affaires se sont désolidarisés du président colombien, mis en cause pour le financement de sa campagne par le cartel de la drogue de Cali. Sa proposition d'organiser un référendum pour sortir de la crise a été mal accueillie

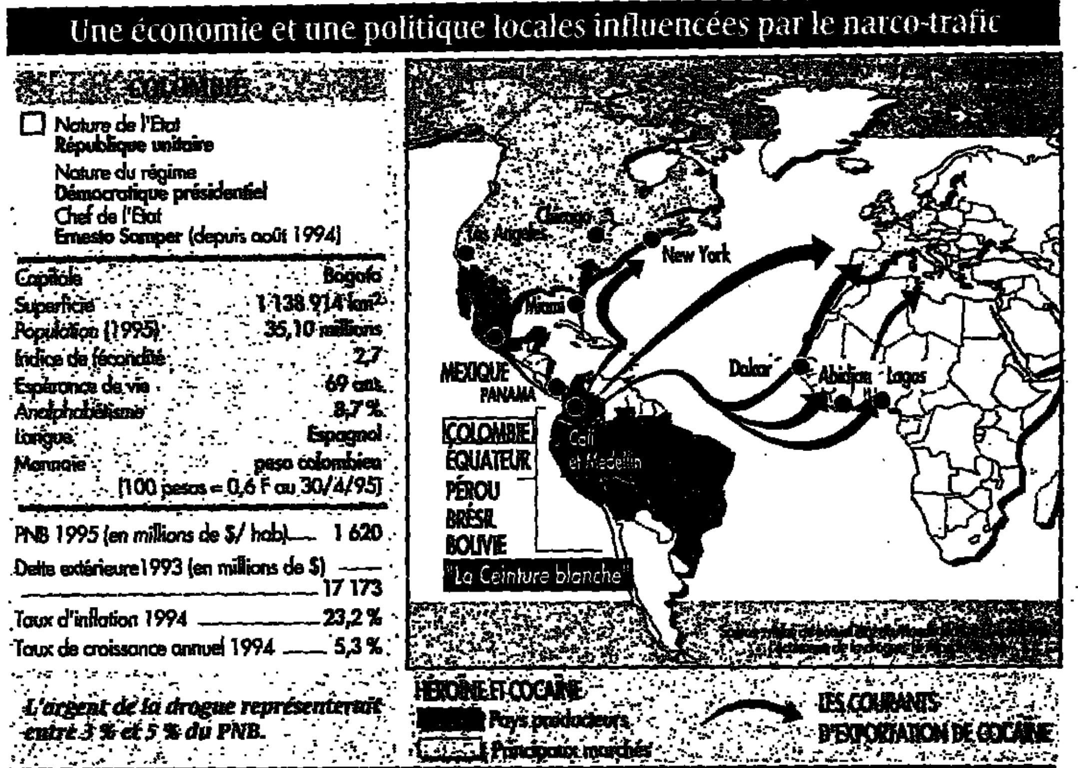
BOGOTA
de notre correspondante

« Le président doit se calmer (...). A cette allure, nous n'aurons pas besoin d'un plébiscite pour arriver à la guerre civile. » L'appel qu'a fait publiquement l'écrivain Gabriel Garcia Marquez, vendredi 26 janvier, au président colombien Ernesto Samper montre l'ampleur de la crise traversée par le gouvernement après les dernières révélations de l'ex-ministre de la défense, Fernando Botero, sur le financement de la campagne présidentielle libérale par l'argent de la drogue. Chaque jour le scandale grandit et chaque jour le chef de l'Etat se retrouve plus seul.

En une semaine, trois ministres, un général et plusieurs ambassadeurs et fonctionnaires ont démissionné. Le Parti conservateur a appelé à se désolidariser du gouvernement, tandis que le Parti libéral est complètement divisé. Les dirigeants économiques les plus importants ont demandé par écrit au président de se retirer *« temporairement »*. Les journaux, quelle que soit leur couleur politique, publient des éditoriaux réclamant la démission du président. Et tous les jours, quelques milliers d'étudiants viennent scander *« Samper démission ! »* sur la place Bolivar de Bogota, devant le Congrès et à deux pas du palais présidentiel.

L'intervention du Prix Nobel de littérature, réputé proche du président et du pouvoir, est le signe qu'une voix de plus, et non des moindres, vient de lâcher le chef de l'Etat. L'armée, qui, jusqu'à présent, paraissait – *du moins publiquement* – la seule institution soutenant sans détour le président, commence, elle aussi, à faire entendre des voix discordantes. Le premier général à démissionner, le général Cifuentes, a affirmé que *« le président ne méritait pas son appui »*.

La crise couve depuis presque deux ans. Elle atteint maintenant des proportions qui font craindre le pire dans un pays où la violence politique n'est pas que légendaire. Et rares sont les analystes qui comprennent aujourd'hui la volonté quasi obsessionnelle du président Samper de se maintenir au pouvoir. Celui-ci, âgé de quarante-cinq ans, a dû, à peine élu en juin 1994, affronter les soupçons : sa campagne aurait été financée à hauteur de 30 millions de francs par le cartel de Cali, une des plus importantes organisations mondiales de trafic de drogue.



UNE CONSULTATION POPULAIRE

Deux ans plus tard, son trésorier, Santiago Medina, son directeur de campagne et ex-ministre de la défense, Fernando Botero, et un de ses conseillers, Juan Manuel Abella, sont en détention provisoire, accusés d'enrichissement illicite à l'occasion de la campagne présidentielle. Le journaliste politique Alberto Giraldo, connu pour être proche du cartel de Cali, le sénateur libéral Eduardo Mestre, qui a joué un rôle important dans la campagne de M. Samper, et le sénateur Alberto Santofimio sont aussi détenus. Tous sont poursuivis par la justice dans le cadre du *« procès 8 000 »* qui défraie inlassablement la chronique. Au début de l'enquête, les collaborateurs d'Ernesto Samper impliqués dans le scandale ont cherché à protéger le président. Mais ils ont commencé à parler, souvent en échange de promesses de remise de peine.

Le premier fut Santiago Medina. Cet antiquaire fortuné, d'un tempérament passionné, s'est, *dit-il*, senti trahi et abandonné par le président. Pour avoir collaboré avec la justice, en mettant notamment en cause l'ex-ministre de la défense Fernando Botero, il bénéficie aujourd'hui de la détention à domicile. Vendredi soir, il a, par de nouvelles révélations, mis en cause une fois encore le président ainsi que les ministres des relations extérieures, Rodriguo Pardo, et de l'intérieur, Horacio Serpa. *« Une personne envoyée par le cartel de Cali a rencontré* [à Quito] *le président, le 4 septembre de 7 h 35 à 8 heures du matin »*, a-t-il déclaré sur CNN, sans toutefois préciser l'objet de cette rencontre.

Fernando Botero, à son tour, après six mois de détention, a finalement décidé, lundi 22 janvier, de parler. Sa déclaration – *« Oui, le président savait »* –, retransmise par la télévision, a fait l'effet d'une bombe. Jusque-là, le président, malgré les coups, avait toujours semblé serein. Mais ce soir-là, à 23 h 30, il est apparu à la télévision en déclarant que les assertions de son ancien bras droit étaient *« infâmes »* et que celui-ci était un menteur. Toujours à la télévision, il a réaffirmé le lendemain son innocence, en annonçant qu'il organiserait une consultation populaire *qui permettrait de définir* s'il se maintiendrait au pouvoir ou non. Sa décision a plutôt été mal reçue par la classe politique et les milieux économiques, qui craignent *des débordements violents*. De nombreuses personnalités publiques ont reçu des menaces. L'avocat du président, qui avait déjà échappé à un attentat, a dû s'enfuir du pays avec sa famille.

Pour mettre en place cette consultation populaire qui pourrait avoir lieu dans deux mois, le président a besoin de l'aval de tous ses ministres et du Sénat. Un ministre au moins, Juan Carlos Esguerra, en charge de la défense, a estimé que le référendum ne représentait pas la meilleure solution à la crise. Le président a, par ailleurs, demandé la réouverture de l'enquête parlementaire *qui l'avait absous en décembre 1995*. Mais la Cour suprême étant la seule habilitée à le juger, qu'il démissionne ou non, une enquête ne pourra être rouverte que si la Chambre des représentants et le Sénat l'ordonnent.

Pour l'instant, bénéficiant de la présomption d'innocence et comme s'il avait la certitude qu'il n'y a aucune preuve contre lui, le président Samper montre la volonté inébranlable de rester au pouvoir. Une des solutions institutionnelles les plus souvent évoquées par les milieux politiques avait été que le président laisse sa place, au moins le temps de l'enquête, au vice-président Humberto de la Calle, qui n'est pas, semble-t-il, impliqué dans le scandale. Refusant cette éventualité, Ernesto Samper a affirmé que M. de la Calle faisait partie *« de la même formule présidentielle »* et qu'ils avaient contracté *« un mariage indissoluble »*. Humberto de la Calle, actuellement ambassadeur à Madrid, a aussitôt annoncé que s'il y avait référendum, il refusait d'y être associé.

SORTIE DE CRISE INCERTAINE

Dans ces *conditions*, les issues de la crise sont de plus en plus incertaines. Les relations de la Colombie avec les Etats-Unis, partenaire incontournable du pays, se détériorent au fil du scandale. Certains analystes politiques estiment que, s'il y a des sanctions américaines, le président pourrait emprunter le chemin populiste pour se maintenir au pouvoir en profitant d'un regain de nationalisme anti-américain. L'intervention de l'armée a aussi été souvent évoquée ces derniers mois, même si les militaires, traditionnellement légitimistes et qui n'ont jamais été au pouvoir en Colombie, sont réputés pour être peu partisans de se mesurer à une opinion civile qui ne leur est pas favorable.

A. Pr.

COMMENTAIRE

VINGT ANNÉES D'UN GRAND MENSONGE

Faut-il effacer vingt années de « narcodémocratie », et comment ? C'est un peu la question que se posent aujourd'hui les Colombiens, à l'heure de soutenir ou de faire tomber un président qui n'aura eu le mauvais goût que d'être élu au mauvais moment. Car, si la majorité des Colombiens sont aujourd'hui convaincus que l'argent de la drogue a bien financé la campagne présidentielle, la plupart reconnaissent aussi que ce n'est pas la première campagne politique qui aura bénéficié de l'« argent sale ».

Depuis les années 70, et l'explosion de la consommation de marijuana, la société colombienne tout entière a vécu avec cette insupportable contradiction : un trafic illégal peut générer d'immenses bienfaits. Grâce à la cocaïne, le pays s'est modernisé extrêmement vite et, comme avec une révolution, les revenus ont été redistribués. Certains pauvres sont devenus riches, et les riches encore plus riches. La drogue et ses bénéfices se sont ainsi introduits partout, à tous les niveaux de la société et de l'Etat.

Avec l'abondance est aussi venue la réprobation du monde entier. Les Etats-Unis, principaux consommateurs de la drogue colombienne, ont conditionné toutes leurs relations bilatérales à la lutte contre le trafic de stupéfiants. Ils ont imposé au précédent président, Cesar Gaviria, d'en finir avec le cartel de Medellin et avec Pablo Escobar. Ce qui a été fait, au prix d'une alliance quasi ouverte avec le cartel de Cali, l'organisation qui avait permis au Parti libéral d'être élu durant toutes ces années. Les Américains ont ensuite exigé du président Samper qu'il se débarrasse de ce cartel.

Pendant ce temps, la société s'est installée dans le mensonge. Elle a applaudi des mafieux, en a élu certains et emprisonné d'autres, comme gages de sa bonne volonté. Des hommes politiques sont morts d'avoir dénoncé cette *« double morale »*. Et la Colombie s'est bien souvent sentie au ban des nations. Le président Samper a, en son temps, bien avant son élection, prôné la légalisation de la drogue. Est-il innocent ? Est-il coupable ? Telle n'est plus vraiment la question. Sa chute annoncée est douloureuse pour tous les Colombiens. Tout simplement parce qu'elle met en cause vingt années d'un grand mensonge collectif.

Anne Proenza

Les responsables économiques demandent au chef de l'Etat de se retirer

BOGOTA
de notre correspondante

Les milieux économiques colombiens sont inquiets et ont fait savoir au président, par le biais des quinze plus importantes fédérations patronales du pays, qu'il devait se retirer *« temporairement »* du pouvoir. Car une des répercussions les plus directes de la crise politique est la détérioration des relations entre la Colombie et les Etats-Unis (environ 40 % des exportations colombiennes et plus de 50 % des investissements étrangers en Colombie).

Depuis l'élection de M. Samper, les relations bitalérales sont loin d'être au beau fixe. Des menaces de sanctions économiques commerciales, voire d'embargo – notamment contre les fleurs et les bananes –, ont souvent été évoquées au cours des deux dernières années. Mais elles n'ont jamais été aussi proches d'être réalisées. Depuis 1986, les Etats-Unis délivrent chaque 1er mars à vingt-neuf pays reconnus comme producteurs de drogue ou comme participant activement au trafic un certificat qui est fonction de leurs résultats en matière de lutte *contre le trafic de drogue. Ce certificat donne* droit à une aide financière et conditionne la position des Etats-Unis dans l'autorisation de prêts internationaux (Banque mondiale, Fonds monétaire international). Certaines préférences commerciales ou fiscales attribuées à ces pays peuvent aussi être liées à ce certificat.

L'année dernière, et ce pour la première fois depuis 1986, la Colombie n'avait obtenu qu'un certificat dit « conditionnel » du seul *« intérêt de sécurité nationale »* que le pays représente pour les Etats-Unis. Cette année, le scandale sur le financement de la campagne présidentielle pourrait entraîner, malgré les arrestations des principaux chefs du cartel de Cali en 1995, le retrait pur et simple du certificat américain, comme ce fut le cas en 1994 pour l'Afghanistan, la Birmanie, l'Iran, le Nigeria et la Syrie.

Le gouvernement de M. Samper affirme aujourd'hui que les conséquences de ce retrait seraient faibles, car l'aide américaine pour la lutte *antidrogue représente à peine 32 millions de* dollars. Mais de l'avis de nombreux observateurs économiques la non-délivrance du certificat pourrait entraîner un vote du Congrès américain retirant la préférence commerciale aux produits colombiens.

Par ailleurs, des menaces de sanctions commerciales laissent planer, depuis deux ans, de nombreuses incertitudes pour les exportateurs colombiens, qui ne peuvent, dans ces conditions, planifier les productions. A long terme, ces incertitudes pourraient affaiblir gravement l'économie colombienne, qui est, avec sa croissance régulière de 5 % par an, réputée être l'une des plus solides du continent latino-américain.

A. Pr.

L'infiltration des trafiquants se poursuit en Amérique latine

La production de cocaïne continue à se développer en Amérique du Sud, laquelle conserve le monopole de cette drogue, indique l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD). Cette production s'est sensiblement accrue ces derniers temps, notamment en Colombie, un pays qui vise à devenir autosuffisant en matière première, et au Pérou, estime cet organisme, évaluant entre 1 000 et 1 500 tonnes la production annuelle sud-américaine, un chiffre supérieur aux calculs effectués par les Etats-Unis (800 tonnes). *« L'infiltration des trafiquants dans la vie économique, politique et les institutions policières et militaires, se poursuit dans de nombreux pays »*, indique encore cet organisme, confirmant les commentaires du *Financial Times* du 27 janvier consacrés à la corruption de la classe politique en Amérique latine.

Les Etats-Unis pourraient suspendre leur aide à Bogota

WASHINGTON
de notre correspondant

Le scandale qui éclabousse le président Ernesto Samper ne surprend pas l'administration américaine, qui a manifesté ces derniers mois son inquiétude devant l'influence grandissante exercée par les *« barons »* de la drogue sur le gouvernement colombien.

Washington se garde dans l'immédiat de toute intervention pouvant être considérée comme une ingérence dans les affaires intérieures de ce pays, et qui risquerait de remettre en cause la coopération bilatérale dans la lutte contre les trafiquants. Le gouvernement américain attend le résultat du *« processus légal »* en Colombie avant de prendre une décision ou de s'exprimer publiquement, a souligné le département d'Etat. Il ne fait cependant aucun doute, comme l'a confirmé l'ambassadeur de Colombie à Washington, Carlos Lleras (parti samedi 27 janvier pour Bogota), que les relations bilatérales sont *« sérieusement affectées »* par les accusations portées contre le président Samper.

S'il se confirme que celui-ci était averti du versement, par le cartel de Cali, d'une somme de 6 millions de dollars (30 millions de francs) pour financer sa campagne électorale de 1994, les Etats-Unis pourraient refuser d'accorder le « certificat » annuel attestant que la Colombie lutte sérieusement contre le trafic de drogue *(lire ci-dessus)*. Bogota pourrait également se voir privé d'un certain nombre de mécanismes de préférence commerciale, dont le bénéfice se chiffre en millions de dollars.

SOUPÇONS

Le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le républicain Jesse Helms, a demandé, mercredi 24 janvier, au président Clinton de suspendre toute aide économique à la Colombie, pays qu'il qualifie de *« narco-démocratie »*. Les Etats-Unis disposent d'informations précises concernant les liens entre le cartel de Cali et les responsables du gouvernement colombien, grâce au témoignage de Guillermo Pallomari, un ancien conseiller financier du cartel qui bénéficie du programme dit de « protection des témoins » de la justice américaine.

M. Pallomari a notamment révélé les liens étroits entre les « barons » de la drogue et plusieurs responsables de l'armée colombienne, au premier rang desquels le général Hernando Camilo Zuniga, chef d'état-major, ainsi que son adjoint, le général Jesus Vergara. Dans son édition de jeudi, le *Washington Post* indiquait que l'administration américaine avait décidé de révoquer les visas américains accordés à ces deux hommes, ainsi qu'à quatre autres officiers supérieurs colombiens. Après avoir confirmé le fait, la Maison Blanche a finalement démenti qu'une telle mesure ait été prise. Washington n'en éprouve pas moins des soupçons envers le général Zuniga, à tel point que le directeur de la CIA, John Deutch, a refusé de rencontrer le chef d'état-major colombien lors d'un récent voyage à Bogota.

Longtemps satisfaits des résultats de la coopération bilatérale, qui a notamment permis l'arrestation de six des sept chefs du cartel de Cali, les Américains constatent que le président Samper a nommé à des postes de responsabilité des personnalités soupçonnées de liens avec le cartel. Alors que d'autres pays, comme le Mexique, la Bolivie et le Pérou, poursuivent leurs efforts, la Colombie, estime-t-on à Washington, a nettement ralenti sa lutte contre les trafiquants.

Laurent Zecchini

Le retour des « terroristes » de l'OLP suscite l'émoi en Israël

La droite se mobilise contre la proposition de M. Pérès

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'offre présentée par le premier ministre, Shimon Pérès, le 20 janvier, de laisser rentrer en terre de Palestine tous les membres du Conseil national palestinien (CNP), le « Parlement » en exil de l'OLP, y compris des hommes perçus en Israël comme des *« terroristes sans foi ni loi »*, soulève un grand émoi dans la population de l'Etat juif et force chacun à revisiter un peu l'histoire souvent sanglante de la région.

Depuis une semaine, la plupart des médias, quotidiens, radios et chaînes de télévision rappellent, avec force images, récits et entretiens avec des témoins, les principales actions des intéressés. Détournements d'avions opérés, dans les années 70, par les hommes du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), prises d'otages par ceux du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP). Georges Habache, le vieux chef malade du FPLP, ayant *a priori* refusé de rentrer à moins qu'un *« début de règlement de la question des réfugiés »* ne soit mis en œuvre, c'est surtout Nayef Hawatmeh, le chef du FDLP, qui a eu les honneurs de la presse locale.

Entretiens en direct sur la radio militaire, à la télévision et aussi dans les journaux, M. Hawatmeh, qui a fait part de son désir de s'établir dans les territoires autonomes, n'a eu de cesse d'expliquer à ses interlocuteurs que l'attaque d'une école israélienne, en 1974, à Maalot, avait mal tourné *« à cause de l'ordre donné par Moshé Dayan de prendre d'assaut »* l'établissement où plusieurs dizaines d'écoliers étaient retenus en otage. Vingt-quatre Israéliens, dont vingt-deux enfants, avaient été tués au cours de l'opération.

« Hawatmeh, c'est Eichmann. Il devrait être pendu ! », s'est exclamé, sous les applaudissements de la droite à la Knesset, David Ména, député du Likoud. *« Ce gouvernement est immoral ! »*, a renchéri Hanan Porat, élu du Parti national religieux. *« Regrettez-vous l'action de Maalot ? »*, demandait, vendredi, le journal *Yedioth Aharonot* à l'intéressé. *« L'occupation est entièrement responsable de cela (...). Israël déniait nos droits à l'existence en tant que nation (...)*, a répliqué M. Hawatmeh. *La lutte armée était nécessaire pour répondre à la violence de l'occupation (...). Des enfants tués, nous en avons eu beaucoup : à Sabra et Chatila, au sud du Liban et ailleurs. Mais la propagande sioniste ne parle évidemment jamais de tout cela. »*

AUTODÉTERMINATION

M. Hawatmeh, âgé de soixante-deux ans, chef d'un parti qui représente à peine 1 % ou 2 % des Palestiniens « de l'intérieur », se dit prêt à *« continuer démocratiquement la lutte »* pour le retrait d'Israël de tous les territoires occupés depuis 1967, y compris de Jérusalem-Est. Opposé aux accords signés avec l'Etat juif par Yasser Arafat, le chef du FDLP, qui appartient avec le FPLP et d'autres factions laïques et islamistes au « front du refus » basé en Syrie, n'entend pas voter l'abolition de la Charte nationale palestinienne, dont les articles appellent à la destruction de l'Etat juif, *« tant qu'Israël n'aura pas admis notre droit à l'autodétermination »*.

Cette position, qui s'explique par le fait qu'Israël n'a pas encore formellement reconnu le fait national palestinien – mais seulement l'OLP lors de la signature des accords d'Oslo, en septembre 1993 – paraît aujourd'hui majoritairement partagée par les Palestiniens, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur des territoires. La Charte de l'OLP doit en principe être abrogée avant le 20 avril, *« faute de quoi*, a averti M. Pérès, *les négociations avec les Palestiniens s'arrêteront »*.

Patrice Claude

La police sud-africaine manque de moyens pour contrer la criminalité

L'insécurité est devenue l'obsession d'un pays où un meurtre est commis toutes les demi-heures

Afin de faire face à la montée de la criminalité, le chef de la police sud-africaine vient de lancer un appel afin de disposer de davantage de moyens en hommes et en matériel. Mais les besoins sont tels dans d'autres domaines, notamment ceux de l'éducation et de la santé, que le gouvernement a du mal à concrétiser la priorité qu'il veut accorder à la lutte contre l'insécurité.

JOHANNESBURG
correspondance

« Si on ne donne pas à la police les moyens nécessaires pour combattre la criminalité, l'Afrique du Sud risque de devenir un pays de gangsters » : à quelques semaines du vote du nouveau budget de l'Etat au Parlement, George Fivaz, le chef de la police (SAPS), vient de lancer un appel au gouvernement. Les moyens accordés à ses services ne lui permettent pas de faire face à l'augmentation de la criminalité que connaît le pays depuis plusieurs années.

Sentiment partagé par le superintendant Myburgh, responsable adjoint du commissariat de Small Street, au cœur de Johannesburg, en plein quartier des affaires. *« J'espère qu'on va penser à nous dans le prochain budget. On manque de tout, de voitures, de radios, de gilets pare-balles »*, déplore l'officier. Son commissariat est chargé de la sécurité des quelque 1 600 000 personnes qui circulent, chaque jour, dans le centre-ville, réputé dangereux.

A raison d'un meurtre commis toutes les demi-heures et d'une voiture volée toutes les cinq minutes sur l'ensemble du pays, l'insécurité est devenue une obsession pour les Sud-Africains. Le gouvernement ne cesse de répéter qu'il s'agit d'une de ses priorités. Mais, face aux immenses besoins, notamment en matière de logement et d'éducation, il tarde à concrétiser son discours par des engagements financiers.

« Si la criminalité est vraiment une priorité, cela doit se traduire dans le budget national », s'est récemment insurgé Jesse Duarte, le ministre de la sécurité du Gauteng, la région de Johannesburg la plus touchée par l'insécurité. En 1994, 12 millions de francs ont été attribués à la police, soit une augmentation de 3,4 % par rapport au budget de l'année précédente. *« Mais une baisse réelle de 2,8 %, si l'on tient compte de l'intégration dans la police nationale des forces de l'ordre des anciens bantoustans »*, précise Andrew Lesch, membre du service financier de la SAPS.

Avec cette enveloppe, la police arrive difficilement à subvenir à ses besoins matériels. Elle doit se contenter, par exemple, de remplacer les véhicules usagés et ne peut pas acheter de voitures supplémentaires. Dans la province du Kwazulu-Natal, plusieurs commissariats ne disposent pas de véhicules tout terrain et les policiers ne peuvent, quand il pleut, accéder à certains villages.

MÉCÉNAT POPULAIRE

« On fait de notre mieux avec les ressources dont on dispose. Mais on est sans cesse en train d'essayer de faire des économies », déclare M. Lesch. Le superintendant Myburgh estime, de son côté, qu'il lui faudrait une quarantaine de radios et deux cents gilets pare-balles supplémentaires pour équiper l'ensemble des quatre cents policiers du commissariat de Small Street. L'unité chargée de patrouiller dans le quartier dispose seulement de neuf voitures dont cinq sont au garage...

Faute d'un budget suffisant, la police se tourne de plus en plus vers les entreprises ou les habitants pour résoudre ses problèmes matériels. C'est ainsi que les nouvelles motos dont dispose le commissariat de Small Street ont été données par une compagnie d'assurances installée dans le quartier. De même, les travaux de rénovation du bâtiment vont être financés par la communauté d'affaires du centre-ville. *« Nous n'avons pas l'argent nécessaire. Il faut bien que l'on se débrouille »*, reconnaît, gêné, le superintendant Myburgh.

M. Lesch est plus enthousiaste. Il voit dans ce phénomène un signe de la collaboration entre le public et la police, prônée dans la nouvelle législation, pour rompre avec l'image négative des forces de l'ordre héritée de l'apartheid. *« C'est fantastique de voir la population et la police travailler main dans la main »*, affirme M. Lesch, qui cite en exemple le commissariat de Gallo Manor. Dans ce quartier blanc du nord de Johannesburg, les habitants ont financé la construction du commissariat et des logements pour les policiers, ainsi que l'achat des véhicules et ils fournissent un repas par jour aux fonctionnaires de service.

Mais ce système a ses limites. Beaucoup d'habitants, notamment ceux des quartiers noirs, n'ont pas les moyens de contribuer aux besoins matériels de la police. Or ce sont dans les cités noires que ces besoins sont les plus criants et que la criminalité est la plus forte. Appelée, au temps de l'apartheid, à protéger avant tout la minorité blanche – 5,5 millions d'individus –, la police a concentré, dans les quartiers où vit cette minorité, 80 % de ses ressources, qu'elle doit maintenant augmenter et redistribuer pour veiller à la sécurité des quarante millions de Sud-Africains.

Tâche d'autant plus difficile que la police ne peut recruter davantage d'agents. Les effectifs ont même tendance à diminuer. En 1995, 6 200 policiers ont quitté les forces de l'ordre ou sont morts, seulement 5 500 ont été embauchés. Le commissariat de Small Street ne dispose que de cent cinquante fonctionnaires en mesure de patrouiller dans le centre-ville. *« Pas assez »*, déplore le sergent Beetge.

Ce jeune homme de vingt-cinq ans, entré sept ans plus tôt dans la police, se plaint aussi de son salaire. Il ne perçoit que l'équivalent de 2 000 francs par mois. *« Dans une société privée de sécurité, je pourrais gagner plus du double »*, affirme le sergent, qui vit grâce au salaire de sa femme, courtier dans une compagnie d'assurances. Il ne souhaite pas pour autant quitter la police mais beaucoup de ses collègues démissionnent, découragés par les problèmes matériels et les bas salaires.

En 1995, 2 600 fonctionnaires ont quitté volontairement la police. Tous les matins, au commissariat de Small Street, un prêtre vient démarrer la journée par un mot d'espoir, sous l'œil du superintendant Myburgh : *« Cela fait partie de la motivation, mes hommes en ont besoin. »*

Frédéric Chambon

La réforme du financement de l'ONU présentée par l'Union européenne a peu de chances d'être adoptée

« LA MAISON commence à brûler. [Si rien ne se passe], *l'ONU fera faillite. Cela arrivera. Je ne vois pas d'autre alternative. »* Le sombre avertissement a été lancé par l'ambassadeur d'Italie à l'ONU, Francesco Paolo Fulci, jeudi 25 janvier, au siège de l'ONU à New York, après la remise par ce dernier, au nom de l'Union européenne (UE), d'un projet de réforme des finances de l'Organisation des Nations unies.

Le fait est que les caisses sont vides. Même si l'ONU a toujours côtoyé la faillite et jonglé avec la comptabilité pour assurer ses fins de mois, aujourd'hui, il y a péril en la demeure. A la fin de décembre, les Etats membres devaient au total 2,3 milliards de dollars (11,5 milliards de francs) à l'ONU, soit l'équivalent ou presque du dernier budget ordinaire de l'Organisation (2,6 milliards de dollars pour les années 1994 et 1995). Principal débiteur – et principal contributeur –, les Etats-Unis sont responsables, à eux seuls, de près de la moitié du « *trou* ». Jamais la crise n'a été aussi profonde.

Mis au point par la France et la Grande-Bretagne, avalisé par l'UE, le projet de réforme préconise une nouvelle clé de répartition des contributions financière versées par les Etats. En bénéficieraient surtout les Etats-Unis, qui paieraient moins – pour les opérations de maintien de la paix uniquement –, tout comme la Russie et les autres Républiques de l'ex-URSS, tandis que d'autres Etats, devenus des poids lourds de l'économie, verseraient davantage. Parmi eux : l'Allemagne, le Japon, la Chine, ainsi que les *« nouveaux riches »* du continent asiatique...

La contribution de la France (6,32 % pour le budget ordinaire) ainsi que celle de la plupart des pays européens resteraient inchangées. Selon le projet de l'UE, près de cent vingt pays – sur les cent soixante-dix-huit membres de l'ONU – verront leur quote-part baisser. Mais, en contrepartie, ils devront régler leurs arriérés. S'ils ne le font pas, des sanctions sont prévues. Ainsi, un pays défaillant se verrait privé de son droit de vote à l'Assemblée générale, ses entreprises seraient rayées de la liste des fournisseurs de l'Organisation, et il y aurait un gel de l'embauche de ses nationaux.

> Les Etats-Unis ont su faire du système des cotisations une arme qu'ils utilisent pour faire pression sur l'Organisation

Cette réforme sera-t-elle la bonne ? Elle a pour elle d'être parrainée par un groupe de pays gros contributeurs. Deux – la France et la Grande-Bretagne – siègent comme membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. L'idée de réactualiser les *« cotisations »* va aussi dans la bonne direction. La quote-part des Etats-Unis était de 40 % en 1945, à la création de l'ONU. Ramenée ensuite à 25 %, elle reste excessive, se plaint le Congrès américain, contrôlé par les républicains, et conviennent la plupart des spécialistes.

Il y a quelques années, la France avait proposé de la réduire à 15 % mais sans succès. Au printemps 1995, le sujet est revenu sur le devant de la scène lorsque, au sommet du G 7, à Halifax, les dirigeants des sept pays les plus riches de la planète ont *« instamment »* réclamé *« une réforme du système de calcul des contributions »* pour avoir une ONU *« plus capable et plus efficace »*.

Pour autant, les chances de voir le système de financement de l'ONU remis à plat en s'inspirant du projet européen apparaissent bien minces. D'une part, les sanctions prévues contre les mauvais payeurs seront en pratique difficiles à appliquer. La suspension du droit de vote, par exemple, existe déjà. Elle doit être appliquée aux pays qui ont trois ans de retard de cotisations. Mais en dehors de l'Afrique du Sud – encore s'agissait-il de lutter contre l'apartheid –, elle n'a jamais été mise en œuvre.

Obstacle plus redoutable, une réforme de l'ONU suppose d'être entérinée par la totalité des Etats membres, notamment par les Etats-Unis, la première puissance mondiale. Or, *« de ce régime de versements trop lents ou trop partiels, trop tardifs et trop irréguliers des quotes-parts, qui paralyse et parfois ridiculise l'ONU*, note Alain Gourdon, un spécialiste du système de l'ONU, *les Etats-Unis ont aussi su faire une arme redoutable, un moyen de puissance qui, au moment qu'ils choisissent et selon les buts qu'ils poursuivent, leur permet d'exercer les pressions qu'ils jugent nécessaires à leur influence et à leur emprise sur l'ensemble de l'administration des Nations unies »*.

Dans ces conditions, il y a fort à parier que l'Assemblée générale extraordinaire réclamée par le secrétaire général de l'ONU sur la situation financière des Nations unies ne sera pas convoquée de sitôt. L'ONU continuera d'osciller entre faillite annoncée et faillite interdite.

Jean-Pierre Tuquoi

La tension monte à nouveau entre Londres et Dublin à propos de l'Irlande du Nord

En proposant des élections en Ulster, M. Major repousse « de facto » le plan Mitchell

L'annonce par John Major qu'il allait demander au Parlement britannique de décider aussi tôt que possible de la tenue d'élections en Ulster a soulevé une vague de critiques chez les nationalistes d'Irlande du Nord comme à Dublin. M. Major, qui ne retient ainsi qu'une seule des propositions du compromis élaboré par l'Américain George Mitchell, est accusé par Dublin d'être l'otage des unionistes aux Communes.

LONDRES
de notre correspondant

Le long et sanglant conflit irlandais est-il vraiment soluble ? Les gouvernements de Londres et de Dublin sont-ils condamnés à des relations conflictuelles ? Telles sont les questions que l'on est amené à se poser alors que, une fois de plus, les clignotants sont au rouge entre Irlandais et Britanniques. Et ce au lendemain même de la publication du rapport Mitchell qui devait fournir un compromis acceptable pour toutes les parties afin que commencent, dès la fin du mois de février, les pourparlers entre les différents clans d'Irlande du Nord (*Le Monde* du 26 janvier).

L'ex-sénateur américain Mitchell et ses deux adjoints venaient juste de présenter leurs propositions de compromis que le premier ministre britannique en rejetait la substance. L'annonce par John Major, mercredi 24 janvier devant les Communes, qu'il se ralliait à la proposition des unionistes (probritanniques) d'élire un forum qui participerait au processus de négociations a, en effet, soulevé un tollé tant à Dublin que parmi les nationalistes, y compris modérés. D'autant que M. Major n'avait prévenu qu'à la dernière minute son homologue irlandais, John Bruton.

Déjà fin novembre 1995, à la veille de la visite irlandaise du président Clinton, les relations entre M. Bruton et M. Major avaient été au bord de la rupture, avant qu'un compromis de dernière minute permette aux deux parties de recevoir dignement leur hôte. Ce compromis prévoyait de confier à M. Mitchell – un démocrate proche de Bill Clinton – une mission de médiation pour tenter de concilier l'inconciliable : le refus de l'IRA de désarmer avant une solution au conflit et celui de Londres de négocier avant un désarmement *« substantiel »*. Sa suggestion d'entamer simultanément désarmement et pourparlers, assortie d'engagements très fermes de l'IRA envers le processus de paix, se voit donc enterrée de fait par M. Major, qui n'aura conservé des propositions de M. Mitchell que celle, noyée au sein de beaucoup d'autres, d'organiser des élections.

Accusant M. Major de ne pas l'avoir consulté et d'agir de mauvaise foi, M. Bruton s'est senti humilié par ce qu'il considère comme l'arrogance anglaise. Il a rappelé que les deux premiers ministres *« s'étaient mis d'accord »* sur un processus de négociations pour la fin février et qu'il comptait sur M. Major pour tenir parole. Son ministre des affaires étrangères, Dick Spring, a enfoncé le clou, affirmant qu'une assemblée élue *« ne représente pas une solution à l'impasse actuelle »*. *« Il existe un réel danger*, a-t-il expliqué, *que le message qui vient d'être envoyé* [par M. Major] *pourrait être que, chaque fois qu'un obstacle est franchi, un autre apparaît. La position du gouvernement irlandais est que n'importe quelle proposition favorisant une communauté par rapport à une autre est inacceptable »*.

JOUER LA MONTRE

La position de Dublin est donc à l'unisson des autres nationalistes irlandais. Le modéré John Hume a même accusé M. Major d'être l'otage des députés unionistes aux Communes, dont il a besoin pour conserver sa faible majorité. Le Sinn Fein (la branche politique de l'IRA) n'est donc plus isolé dans son refus de la nouvelle mouture britannique. Au contraire, le plan Mitchell aurait contraint les ex-terroristes irlandais à prendre enfin des engagements précis ou à se mettre hors jeu. Pour ajouter aux difficultés de M. Major – dont le plan n'a reçu l'aval que de l'un des deux partis unionistes –, les Etats-Unis ont également mal accueilli cette volte-face.

Sentant la difficulté et pris entre deux feux, Londres s'efforce désormais de rassurer Dublin et les nationalistes. M. Major a écrit à John Bruton et recevra bientôt John Hume. Des émissaires tenteront également de convaincre Washington que les Britanniques soutiennent toujours le processus de paix. Mais il semble néanmoins probable que M. Major, dont la majorité dépend des votes unionistes, sera tenté de jouer la montre, jusqu'aux prochaines élections, prévues avant juin 1997. Le conflit multiséculaire n'est donc pas près de trouver une issue. M. Mitchell l'avait lui-même reconnu en présentant son projet : il avait remarqué que ses interlocuteurs nord-irlandais avaient fait allusion à des faits qui s'étaient produits il y a des décennies, voire des siècles, comme s'il s'agissait d'événements récents.

Patrice de Beer

Une élégante « First Lady » devant la justice américaine

WASHINGTON
de notre correspondant

Elle est arrivée, vendredi 26 janvier, en début d'après-midi, au tribunal fédéral de Washington, souriante, élégante dans un grand manteau noir, et elle en est ressortie quatre heures et demie plus tard, toujours aussi souriante, apparemment peu marquée par l'épreuve, pour affirmer qu'elle n'a fait que répéter aux membres du grand jury ce qu'elle a toujours dit. Maîtresse femme que Hillary Rodham Clinton ! A l'extérieur de l'immeuble abritant la chambre de mise en accusation qui l'a entendue – en tant que simple témoin –, dans le cadre de l'affaire Whitewater, la foule attendait, avec pancartes et banderoles qui montraient à quel point l'Amérique est divisée sur le point de savoir si « *Hillary* » dit ou non la vérité. *« Assez de mensonges ! »*, *« Dites la vérité ! »*, *« Coupable ! »*, proclamait le premier échantillon de la *vox populi*. *« Nous croyons en vous, Hillary »*, *« Nous vous aimons »*, répondait le second. La première dame des Etats-Unis est-elle *« économe avec la vérité »*, comme disent les Anglo-Saxons, lorsqu'elle affirme qu'elle *« ne sait pas »* comment ces fameuses 160 pages de relevés d'honoraires ont mystérieusement réapparu en août 1995, dans une pièce située dans les appartements privés de la Maison Blanche ?

Kenneth Starr, le « procureur indépendant » (mais républicain) chargé de l'affaire Whitewater, qui réclamait avec insistance ces papiers depuis deux ans, n'a pas apprécié ce tour de passe-passe. On dit que c'est pour manifester sa mauvaise humeur qu'il a décidé de faire à Mme Clinton le discutable honneur d'être la première *« First Lady »* à comparaître devant une juridiction fédérale. Jusque-là, il s'était contenté d'entendre le couple présidentiel, à trois reprises, dans le cadre plus discret de la Maison Blanche. Les conseillers de M. Clinton, qui savent à quel point le simple terme de grand jury évoque irrésistiblement, pour les Américains, l'affaire du Watergate, ont manifesté leur inquiétude : à moins de dix mois du scrutin présidentiel, c'est là une publicité intempestive.

PRATIQUES DOUTEUSES ?

Le chef de l'exécutif est resté avec son épouse jusqu'au moment où celle-ci est partie pour son rendez-vous avec M. Starr. M. Clinton voulait *« la rassurer, lui dire qu'il l'aime, que tout irait bien et que la chambre de mise en accusation se rendra compte qu'elle dit la vérité »*, a précisé le porte-parole de la Maison Blanche. A propos des feuilles de salaire, et du reste. Ces relevés, ce sont en effet ceux d'Hillary Clinton, lorsque, en 1985 et 1986, elle travaillait pour le cabinet d'avocats Rose Law Firm. A ce titre, elle s'est occupée de la Madison Guaranty Savings, une caisse d'épargne de l'Arkansas dont la faillite frauduleuse est liée à l'achat du lotissement Whitewater.

Les documents montrent que Hillary Clinton a travaillé *en tout soixante* heures (en *quinze* mois) sur cette affaire. Est-ce là une collaboration *« négligeable »*, comme elle l'a toujours dit ? Est-ce suffisant, au contraire, pour distiller l'impression – ce à quoi s'efforcent les républicains – que l'intéressée pourrait avoir été mêlée aux pratiques douteuses de la Madison ? La principale préoccupation des membres du grand jury et de M. Starr était de vérifier que le témoin n'en sait pas plus. Mme Clinton, comme elle l'a précisé à sa sortie du tribunal, a essayé de les aider de son mieux : *« Comme tout le monde, j'aimerais savoir pourquoi ces documents sont réapparus après toutes ces années. Cela aurait été clairement dans mon intérêt d'essayer de mettre fin à tout cela, s'ils avaient été retrouvés avant. »* Kenneth Starr a-t-il été convaincu ? Dans la négative, ira-t-il jusqu'à poursuivre l'épouse du président des Etats-Unis pour *« délit d'obstruction à la justice »* ? L'image de marque de la *« First Lady »*, déjà mauvaise, serait alors dangereusement ternie. Et, par ricochet, celle du candidat Bill Clinton.

Laurent Zecchini

Le président Gligorov est déterminé à sortir la République de Macédoine de son isolement

OHRID (Macédoine)
de notre envoyée spéciale

A peine quatre mois après l'attentat qui a failli lui coûter la vie, Kiro Gligorov, le pas alerte, l'esprit vif, en dépit de ses soixante-dix-neuf ans, apparaît en pleine forme. Le 3 octobre 1995, le président de la petite République de Macédoine était grièvement blessé dans un attentat à la voiture piégée, au cœur de Skopje, la capitale. Touché par trois éclats au cerveau, il sombrait dans le coma. Fragile et isolée, la Macédoine redoutait alors le pire. Le 19 octobre, après avoir subi une lobotomie et perdu l'usage de son œil droit, le président sortait de l'hôpital.

Aujourd'hui, le père de l'indépendance de ce petit pays exposé aux convoitises de ses voisins assume sans difficulté l'intégralité de ses fonctions. Si l'enquête n'a pas encore permis *« et ne permettra peut-être jamais »* de retrouver les auteurs de l'attentat, Kiro Gligorov ne doute pas un instant de leur motivation. Cet homme de dialogue et de compromis, qui a toujours joué la carte de l'apaisement et pratiqué une politique équilibrée à l'égard de ses voisins parfois hostiles, gêne les extrémistes de tous bords.

Depuis cinq ans, il a fait échouer un à un les plans des artisans de la déstabilisation de cette République. *« Certains, notamment parmi nos voisins*, nous dit-il, *pensaient que la Macédoine ne pourrait pas préserver son indépendance, ni son intégrité territoriale, sans armée, qu'elle serait confrontée aux velléités indépendantistes de la communauté albanaise* [un quart de la population], *qu'elle connaîtrait une guerre civile et qu'elle ne survivrait pas économiquement à un double embargo. Nous avons survécu et, hormis la Slovénie, la Macédoine est le pays qui se porte le mieux de toute l'ex-Yougoslavie. »*

Les efforts de M. Gligorov pour sortir le pays de l'isolement ont été récompensés.

L'accord de normalisation des relations entre la Grèce et la Macédoine, signé sous l'égide de l'ONU le 13 septembre 1995 à New York, a abouti à la levée de l'embargo unilatéralement imposé pendant vingt mois par Athènes. Sa fructueuse visite à Slobodan Milosevic, la veille de l'attentat, devrait déboucher, début février, sur une reconnaissance de la Macédoine par Belgrade. La Macédoine est entrée au Conseil de l'Europe, à l'OSCE, et a adhéré au « partenariat pour la paix » de l'OTAN.

Pour M. Gligorov, les Balkans doivent s'aligner sur les critères européens pour restaurer la paix et la stabilité dans la région.

CONTRE LE PARTAGE DE L'EUROPE

« Intégrés dans l'Europe, les Balkans arriveront à préserver la paix. L'Union européenne doit cesser de les considérer comme une zone de perpétuels conflits qu'il faut tenir à l'écart, et les accueillir un jour en son sein. » C'est d'autant plus important, dit-il, que *« la division dans les Balkans entre pays orthodoxes et populations musulmanes signifie un partage de l'Europe »*.

Le président macédonien se réjouit de ce que *« la communauté internationale ait trouvé la force de prendre des mesures efficaces pour mettre fin à la guerre en Bosnie »*. Mais il s'inquiète, car *« les Etats-Unis, qui ont le plus important contingent de soldats en Bosnie, ne resteront qu'une année. (...) Une guerre aussi sanglante, la plus meurtrière depuis la deuxième guerre mondiale, est une lourde hypothèque sur la paix, et je crains qu'il ne faille plus de temps. Aussi peut-on espérer que la décision du retrait sera réexaminée en fonction de la situation »*.

Florence Hartmann

Accord sur la libération des prisonniers en Bosnie

Les deux entités de Bosnie-Herzégovine, la Fédération croato-musulmane et la République serbe, se sont mises d'accord, vendredi 26 janvier, sur l'échange de leurs prisonniers respectifs. Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les libérations devaient intervenir samedi, et concerner plus de 600 personnes. Cette décision fait suite à la rencontre, à Pale (la « capitale » des Serbes de Bosnie), entre le président de la Fédération croato-musulmane, Kresimir Zubak, et le chef du « Parlement » de la République serbe, Momcilo Krajisnik. L'accord de Dayton prévoyait la libération de tous les prisonniers de guerre au 19 janvier, mais seuls 220 d'entre eux avaient été remis en liberté à cette date.

La Bosnie-Herzégovine, la Fédération croato-musulmane et la République serbe ont d'autre part signé un accord, vendredi à Vienne, sur des *« mesures de confiance et de sécurité »*. Négocié depuis le 4 janvier, sous les auspices de l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), conformément au plan de paix de Dayton, cet accord va permettre aux anciens belligérants de connaître et de pouvoir inspecter sur place les forces armées et les stocks d'armes lourdes de leurs anciens adversaires. Une nouvelle série de pourparlers devrait définir un accord de désarmement. – *(AFP.)*

Incidents frontaliers entre l'Inde et le Pakistan

NEW DELHI. D'*« intenses échanges de tirs »* entre les armées pakistanaise et indienne ont eu lieu, dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 janvier, le long de la « ligne de contrôle » séparant le Cachemire, ont annoncé des responsables militaires indiens. Les accrochages, qui ont éclaté dans onze secteurs différents, surviennent après que le Pakistan a accusé l'Inde d'avoir tiré deux roquettes de longue portée, vendredi, contre la mosquée de Kahuta, située dans la partie pakistanaise du Cachemire (l'Azad Kashmir), faisant 18 morts et 20 blessés. L'Inde avait aussitôt démenti une telle accusation, l'estimant *« sans fondement »*. Le contentieux sur le Cachemire est à l'origine de deux des trois guerres qui ont déjà opposé l'Inde et le Pakistan. – *(AFP.)*

Gouvernement de continuité en Côte-d'Ivoire

YAMOUSSOUKRO. Attendu depuis la double victoire du président Henri Konan Bédié et du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique, aux élections présidentielle et législatives d'octobre et de décembre 1995, le remaniement ministériel annoncé, vendredi 26 janvier, est de portée limitée. Il marque une volonté de continuité. La totalité des 25 membres de la précédente équipe du premier ministre, Daniel Kablan Duncan, reste aux affaires. Seul le ministre de la défense, Léon Konan Koffi, change d'attribution. Remplacé par le préfet de Yamoussoukro, il est désormais chargé des affaires religieuses et du dialogue avec l'opposition. Six nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement. D'autre part, le développement de plusieurs régions sera suivi par un haut-commissaire, qui assistera au conseil des ministres ; ce sera notamment le cas pour le nord et l'ouest du pays, où l'on a voté en faveur de l'opposition lors des élections législatives.

AFRIQUE

■ **CAMEROUN : le parti du président Paul Biya,** le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), a remporté 55 % des communes du pays aux premières élections municipales pluralistes de dimanche, selon les premiers résultats officiels publiés vendredi 26 janvier. Seul des 38 partis en lice à avoir présenté des candidats dans toutes les circonscriptions, le RDPC a remporté la totalité des sièges des conseillers municipaux dans 187 des 336 communes du pays. – *(AFP.)*

■ **COMORES : le président Mohamed Saïd Djohar est rentré aux** Comores, vendredi 26 janvier. Il était en exil à la Réunion depuis la tentative de coup d'état du mercenaire français Bob Denard, en septembre 1995. Son retour a été rendu possible par la signature, mardi, d'un accord avec le gouvernement d'union nationale mis en place après l'intervention de l'armée française qui a fait échouer le putsch (*Le Monde* du 25 janvier). Il a accepté de reconnaître ce gouvernement et de ne plus exercer ses prérogatives jusqu'aux élections prévues le 6 mars. – *(AFP.)*

■ **SWAZILAND : au cinquième jour de la grève générale** qui paralyse ce petit royaume d'Afrique australe, les syndicats ont énuméré, vendredi 26 janvier, les conditions à l'arrêt de leur mouvement. Réclamant une démocratisation du pays, ils exigent la levée de l'état d'urgence, imposé il y a vingt-deux ans par le père de l'actuel monarque. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PHILIPPINES : la marine a reconnu,** vendredi 26 janvier, que les circonstances de l'incident naval qui a eu lieu, lundi 22 janvier, au large de Subic Bay, n'étaient pas encore complètement élucidées. Le commandant Eduardo Santos, chef d'état-major de la marine, a déclaré que les bateaux portaient des *« drapeaux rouges délavés »*, mais qu'il n'était pas en mesure de confirmer qu'il s'agissait de bâtiments chinois. Toutefois, il a précisé que, lors d'incidents semblables dans le passé, les bateaux abordés s'étaient révélés être des bâtiments chinois avec *« un équipage armé mais en civil »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **TURQUIE : quinze policiers turcs ont été suspendus de leurs fonc**tions dans le cadre d'une enquête ouverte après la mort d'un journaliste gardé à vue dans un commissariat d'Istanbul. Metin Goktepe, âgé de vingt-sept ans, journaliste du quotidien *Evrensel* (extrême gauche) avait été arrêté, le 8 janvier, alors qu'il participait aux obsèques de deux détenus tués lors de la répression d'une mutinerie. – *(AFP.)*

■ **Le Parti de la Mère patrie (ANAP) a rejeté,** jeudi 25 janvier, la proposition de Tansu Ciller de créer un poste de premier ministre tournant pour favoriser la formation d'un gouvernement de coalition. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a** donné son accord pour venir, en mars, à Moscou, après une première rencontre avec son homologue russe, Evgueni Primakov, les 10 et 11 février, à Helsinki, a annoncé, vendredi 26 janvier, le ministère russe des affaires étrangères. – *(AFP.)*

■ **ARMÉNIE : Erevan a obtenu,** vendredi 26 janvier, le statut d'*« invité spécial »* au Conseil de l'Europe, qui compte déjà parmi ses membres de plein droit cinq pays issus de l'ex-URSS : Moldavie, Ukraine, Lettonie, Estonie et Lituanie. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **IRAK : le ministre du pétrole, Amir Mouhamad Rachid,** a déclaré, vendredi 26 janvier, que l'Irak avait la capacité d'exporter 2 millions de barils de brut/jour (100 millions de tonnes/an), a rapporté l'agence irakienne de presse Ina. Le ministre, qui s'exprimait lors d'un séminaire diffusé par la télévision irakienne, a précisé que cette production pouvait être portée rapidement à 3,5 millions de barils/jour. – *(Reuter.)*

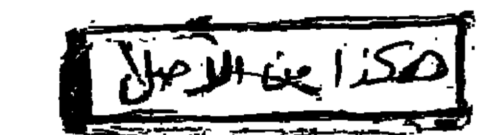
■ **MAROC : la croissance de l'économie devrait être de l'ordre de 8,4 % en 1996,** après une année 1995 marquée par la récession à cause de la sécheresse, selon le centre marocain de conjoncture (CMC). *« Avec les pluies de ces derniers temps, nous pouvons nous attendre à un taux de croissance important cette année, de l'ordre de 8,4 %, au lieu d'une récession de 4,7 % en 1995 »*, a déclaré, vendredi 26 janvier, Nabil Berrada, du CMC. Le gouvernement, quant à lui, prévoit une croissance de 9 % en 1996. – *(Reuter.)*

■ **POLOGNE : l'Union européenne a débloqué 1,015 milliard d'écus** destinés à rendre l'économie polonaise plus compétitive, en vertu d'un accord signé, vendredi 26 janvier, à Varsovie. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le FMI n'examinera probablement pas à la mi-février,** *« en raisons de problèmes techniques »*, comme il l'avait initialement prévu, le nouvel accord dit de *« facilité élargie »* qui porte sur quelque 9 milliards de dollars (45 milliards de francs), a indiqué, vendredi 26 janvier, une source du FMI sous couvert d'anonymat. Selon le *Washington Post* de vendredi, le FMI, poussé par Washington, pourrait retarder l'octroi de ce crédit à la Russie, à moins que celle-ci ne réaffirme clairement sa volonté de poursuivre les réformes. – *(AFP.)*

■ **COMMERCE INTERNATIONAL : les Etats-Unis ont entamé la procédure auprès de l'Organisation mondiale du commerce** (OMC) pour faire lever l'interdiction de l'Union européenne (UE) d'importer de la viande aux hormones, a annoncé, vendredi 26 janvier, un porte-parole de la Commission. *« Nous n'avons aucune marge de négociation »*, a-t-il déclaré, faisant valoir que le dernier conseil des ministres européens de l'agriculture, aussi bien que le Parlement européen, avaient refusé de lever l'interdiction. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل



FRANCE

MAJORITÉ Le discours de Philippe Séguin à Aix-la-Chapelle, dans lequel il se présentait comme porteur de la seule politique capable de « sauver la monnaie unique » (*Le Monde* du 27 janvier), s'inscrit dans une stratégie complexe. Son entourage ne cache pas qu'il cherche à rendre acceptable pour les Européens de la majorité l'hypothèse de son accession à la tête du gouvernement. ● LE PREMIER MINISTRE estime pour sa part que la politique qu'il conduit est la seule qui soit adaptée à la conjoncture économique et aux engagements européens de la France, malgré des chiffres du chômage, attendus pour le 31 janvier, qui devraient se révéler très mauvais. ● EDOUARD BALLADUR entend montrer, lui aussi, qu'il est un premier ministre possible dans l'hypothèse où Jacques Chirac en viendrait à se défaire de M. Juppé. *(Lire notre éditorial p. 11.)*

Philippe Séguin conforte son statut de rival d'Alain Juppé

Le président de l'Assemblée nationale n'est pas sûr d'avoir intérêt, à long terme, à occuper le poste de premier ministre, mais il s'emploie à se rendre à la fois indispensable à Jacques Chirac et acceptable pour les défenseurs de l'Europe au sein de la majorité

ANTI-MAASTRICHTIEN ne veut pas dire anti-européen. Tout à la fois las ou goguenard, selon l'heure, de devoir encore porter comme une croix son choix de 1992 pour le « non » au traité de Maastricht, Philippe Séguin ne comprend pas qu'on ne comprenne pas. Il n'y a aucune contradiction à vouloir appliquer une règle commune avec laquelle on n'est pas d'accord. « *Le système fiscal n'est pas juste*, explique-t-il, *et, pourtant, on ne cesse de l'appliquer.* »

Heureux, ô combien !, d'avoir assisté, la veille, au sein de la majorité, à une soudaine empoignade sur les contraintes de la politique européenne, le président de l'Assemblée nationale s'en est donc allé, vendredi 26 janvier, à Aix-la-Chapelle, se faire le bon apôtre d'une relance politique de l'Europe (*Le Monde* du 27 janvier). Auparavant, après avoir été atterri sur l'aéroport voisin de... Maastricht, M. Séguin avait visité le tombeau de Charlemagne.

S'il se défend de l'interprétation selon laquelle il opérerait, à pas comptés, un recentrage européen destiné à le rendre moins sulfureux dans le rôle du prétendant à Matignon, M. Séguin convient que son discours d'Aix-la-Chapelle avait bien deux cibles. Il voulait inviter ses interlocuteurs allemands à une « *clarification* », les inciter à rechercher une autre voie que le fédéralisme, leur rappeler que la vertu finale de l'Europe doit être de démultiplier dans le monde des valeurs telles que la solidarité et la démocratie. A l'adresse des Français, et notamment du premier d'entre eux, Jacques Chirac, il souhaitait réaffirmer qu'il demeure fréquentable et reste disponible.

M. Séguin est de ceux qui regrettent que la campagne présidentielle sur la « *fracture sociale* » n'ait pas débouché sur une autre politique. Ce n'est pas qu'une affaire de destin personnel à court terme. Selon l'un de ses proches, ses penchants alternent entre un gros appétit à vouloir en découdre, au plus vite, avec son « *rival générationnel* », Alain Juppé, témoigner qu'on peut mieux faire que l'actuel premier ministre, et la certitude que « *l'homme d'Etat* » qu'il est déjà peut s'épargner, pour l'avenir, un passage obligé par *l'Hôtel Matignon, où, surtout dans* la période présente, on ne peut prendre que de mauvais coups.

La prudence de M. Chirac

Jacques Chirac qui achevait, vendredi 26 janvier, un voyage de trois jours dans les Deux-Sèvres *(lire page 6)*, n'a pas souhaité commenter le discours prononcé le même jour par Philippe Séguin lors d'un colloque à Aix-la-Chapelle, en Allemagne. Indiquant qu'il n'avait pas encore eu le temps de prendre connaissance de cette intervention, le président de la République a toutefois souligné que *« s'il* [M. Séguin] *a dit qu'il fallait relégitimer l'Europe, il a tout à fait raison ». « L'Europe,* a continué M. Chirac, *est perçue comme trop technocratique par un grand nombre d'Européens. Le bilan général de* [ses] *organisations dirigeantes n'est pas positif. »* Le chef de l'Etat estime que *« l'Europe ne prend pas assez en compte l'homme, ses problèmes, ses besoins ». « Il faut remettre l'homme au cœur de nos préoccupations,* a-t-il dit. *Il faut redonner à l'Europe une certaine légitimité dans le cœur des Européens. »*



PLUSIEURS VITESSES

La stratégie dans laquelle s'inscrit le discours d'Aix-la-Chapelle est donc à plusieurs vitesses, comme l'Europe que M. Séguin appelle de ses voeux. Depuis la campagne de M. Chirac, qu'il vivait un peu comme la sienne, et depuis le choix de M. Juppé pour conduire le gouvernement, le président de l'Assemblée nationale avait choisi de se taire. Certes, au « perchoir », il n'est pas resté inerte : un vibrant plaidoyer, en juillet, en faveur de la force de frappe française ; une réforme constitutionnelle, toujours en juillet, pour renforcer les pouvoirs du Parlement et élargir le champ du référendum ; un soutien appuyé, en octobre, au président de la République, le jour de l'intronisation de M. Juppé à la présidence du RPR ; un coup de patte au gouvernement pendant la discussion budgétaire ; un geste à l'égard des cheminots d'Epinal pendant les grèves de décembre.

Tout cela marquait une présence calculée, des impatiences retenues, mais surtout le souci de ne pas paraître amer et revanchard, face aux difficultés du premier ministre. Après tant de discrétion, le discours d'Aix-la-Chapelle paraît d'autant plus retentissant. « *Le silence ne pouvait pas durer éternellement, on ne peut plus laisser les choses continuer à se dégrader* », ajoute, aujourd'hui, un conseiller du président de l'Assemblée, avant de préciser : « *Le choix de l'Europe s'imposait, non seulement parce qu'il s'agit d'un enjeu vital pour la France, mais aussi parce qu'il permet de ne pas porter d'attaque frontale contre le gouvernement.* »

« LE SÉGUINISME N'EXISTE PAS »

S'agit-il, pour autant, du lancement d'une offensive de grande envergure, visant à l'imposer, dès maintenant, comme le successeur autodésigné de M. Juppé ? L'attitude de M. Séguin est plus complexe. Comme on le souligne dans son entourage, le discours d'Aix-la-Chapelle comporte, en filigrane, un message que l'on peut résumer ainsi : « *Je suis une alternative aux difficultés actuelles que j'avais d'ailleurs prévues et annoncées* », mais, ajoute-t-on, « *il veut ménager toutes options* », y compris celle de « *laisser Alain Juppé aller jusqu'au bout de la démonstration* ».

Cette façon de se démarquer sans se désolidariser du président de la République, de montrer qu'il est prêt, sans paraître pressé, a conduit le président de l'Assemblée à multiplier les contacts, par exemple, avec les « caciques » de l'UDF comme François Léotard ou François Bayrou, qu'il effarouchait il y a peu, mais aussi au-delà des cercles politiques.

Solitaire dans sa démarche, M. Séguin n'a jamais construit, autour de lui, une « écurie ». Le petit groupe de parlementaires – une trentaine – constitué depuis deux ans et baptisé Condition humaine, piloté par François Fillon, ministre des postes et des télécommunications, et par Jean de Boishue, ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, se réunit régulièrement, mais ne ressemble en rien à une machine de guerre.

Cependant, observe avec insistance un conseiller, « *il se prépare, il mûrit intérieurement, il voit des gens très divers pour nourrir une réflexion qu'il construit seul* ». Un député précise : « *Le séguinisme n'existe pas, mais les gens ont le sentiment que Séguin est porteur d'un rapport à la politique qui est exigeant.* »

Un autre ajoute : « *Il est un des rares capables de donner un sens à l'action, mais cela en fait, inévitablement, au-delà du premier ministre, le vrai rival du président de la République.* »

D'où bien des proches de M. Séguin concluent que M. Chirac le tiendra à distance le plus longtemps possible.

Gérard Courtois et Jean-Louis Saux

Matignon est décidé à « tenir bon » sur sa stratégie économique

TENIR BON ! Malgré la controverse économique autour de Maastricht qui divise, de nouveau, la majorité ; malgré les vents contraires de la conjoncture, qui minent les rentrées fiscales de l'Etat et menacent de faire repartir le chômage à la hausse, tenir bon et attendre le retour de la confiance ! Pour n'être pas d'Alain Juppé, ces formules résument sans doute pourtant assez bien la nouvelle stratégie économique qu'il a arrêtée.

Tenir bon : le précepte vaut, d'abord, pour la monnaie unique européenne. Dans l'esprit du premier ministre, il est clair, en effet, qu'en engageant le débat sur les critères de convergence économique, et notamment sur celui qui fait obligation de réduire les déficits publics sous la barre des 3 % du produit intérieur brut, Valéry Giscard d'Estaing a ouvert une piste de réflexion que la France ne peut se permettre d'explorer. Que la France et l'Allemagne prennent une initiative commune pour relancer la construction européenne, voilà qui est concevable et, même, nécessaire, mais que la France, seule, alors que les marchés financiers la suspectent toujours de vouloir prendre des accommodements avec la rigueur, s'interroge sur la lecture qu'il faut faire des critères de convergence et recommande plus de souplesse dans leur prise en compte, voilà qui n'est pas concevable.

Le gouvernement n'entend donc pas mettre en cause, si peu que ce soit, le plan prévu de réduction des déficits. Alors qu'il cherche le meilleur moyen de soutenir une économie en panne, le nouveau plan d'économies budgétaires auquel Bercy travaille, pour un montant qui devrait avoisiner 25 milliards de francs, ne sera certes pas annoncé dans l'immédiat, histoire de ne pas adresser au même moment des messages économiques contradictoires, mais ce délai ne devrait guère durer au-delà du mois de février.

Alors, pour tenir compte de ce brutal tassement de la croissance, que peut faire le premier ministre s'il n'a pas la moindre marge de manoeuvre budgétaire ?

« POLITICO-PSYCHOLOGIQUE »

La clef, pour reprendre une formule qu'affectionnent visiblement les experts de Matignon, réside dans un savant cocktail « *politico-psychologique* ». Autrement dit, la baisse des taux d'intérêt va progressivement commencer à faire sentir ses effets ; en outre, le pouvoir d'achat des ménages, au moins en 1995, a continué de progresser fortement, même si maintenant, sous les coup des hausses d'impôt, il risque de baisser. Dans ce contexte, le gouvernement entend continuer, par petites touches successives, à rassurer les ménages, de sorte qu'ils recommencent à consommer.

Dans les prochains jours, de nouvelles dispositions devraient ainsi être annoncées pour soutenir l'activité. Le logement locatif en sera le premier bénéficiaire. Le gouvernement attend beaucoup, aussi, des négociations serrées que le ministère des finances conduit actuellement avec les banques (*Le Monde* du 27 janvier). Certes, officiellement, nul n'évoque plus, en haut lieu, qu'on puisse accéder à leur demande et mettre en oeuvre une réforme du livret A. C'est pourtant bel et bien l'enjeu de ces tractations qui se mènent en coulisse, le gouvernement espérant, en contrepartie, que les banques fassent un geste significatif en abaissant leur taux de base et en soutenant le crédit à la consommation.

Dans ce même esprit, une autre idée chemine. Soufflée à Jacques Chirac par un grand patron, elle consisterait à autoriser les contribuables à déduire de leur revenu imposable une partie des intérêts qu'ils doivent payer en cas de crédit à la consommation. Très critiquée par les banquiers, la mesure bute, cependant, sur de nombreuses difficultés. Serait-elle ainsi de nature à relancer la consommation dite populaire ? C'est douteux, puisque près d'un ménage sur deux qui recourt à ce type de crédit n'est pas imposable. La mesure, observe-t-on à Bercy, avec un brin de scepticisme, offrirait des facilités à quelques cadres « *pour acheter un Espace* ».

Quoi qu'il en soit, cette politique économique des petits pas suffira-t-elle à relancer l'économie ? Le gouvernement veut y croire et cherche à annoncer, les unes après les autres, quelques petites mais bonnes nouvelles. Il est pourtant conscient qu'une très mauvaise nouvelle risque de ruiner une partie de ses efforts : l'annonce, le 31 janvier, des chiffres du chômage des mois de novembre et décembre, qui seront à coup sûr mauvais, pour ne pas dire exécrables. Reste donc, encore et toujours, le même précepte : tenir bon...

Laurent Mauduit

Edouard Balladur effectue une tournée en province

LE DIALOGUE avec le Français paraît, de nouveau, très prisé. Au début de l'année, le président de la République avait invité les membres du gouvernement à se rendre « *sur le terrain* », avant d'aller lui-même, dans les Deux-Sèvres, donner l'exemple de ce qu'il faut faire : écouter et voir. Edouard Balladur, discrètement, a décidé de lui emboîter le pas.

Le 1er février, l'ancien premier ministre est attendu dans la Loire-Atlantique, où il devrait rencontrer des élèves d'un lycée professionnel, des chefs d'entreprise, puis les élus et militants de la fédération RPR. Au cours du même mois, M. Balladur pourrait se rendre à Valenciennes, la ville de Jean-Louis Borloo, député (République et Liberté) du Nord, et à Amiens, dont le maire est Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

La nouvelle a été accueillie avec joie chez les fidèles de l'ancien candidat à l'élection présidentielle. Ainsi, dit-on, M. Balladur ne sera-t-il pas un nouveau « sage de Saint-Chamond », par référence à Antoine Pinay, qui, après avoir restauré la confiance en la monnaie, se retira, au début des années 60, pour ne plus délivrer que des brevets de sagesse. « *M. Balladur était politiquement mort au printemps, convalescent au début de l'automne. Désormais, il a retrouvé sa petite foulée* », précise l'un de ces fidèles.

PETITS DÉJEUNERS

Le cercle rapproché des balladuriens n'a guère apprécié le suspense entretenu autour du « grand discours » que devait prononcer Philippe Séguin, le 26 janvier, sur l'Europe. L'opération était jugée quelque peu « surdimensionnée ». On ne goûte pas, à vrai dire, l'empressement de quelques-uns des responsables de l'UDF à vouloir monter dans le wagon de M. Séguin. Car il est un autre train à destination de Matignon...

S'il devait advenir, un jour, que l'actuel premier ministre doive passer la main, pourquoi M. Balladur serait-il a priori exclu de cette succession ? L'argumentaire est prêt. Les balladuriens ont des contre-propositions à formuler, sur l'assurance-vie, la réforme de la protection sociale, la fiscalité, la croissance – et pourquoi pas ?, demain, sur l'éducation. Ils veulent pouvoir débattre, en toute liberté, pour le plus grand bien de la majorité, et cela sans agressivité vis-à-vis d'Alain Juppé.

N'ont-ils pas été « *exemplaires* », c'est-à-dire loyaux, en deux occasions au moins, sur l'appartement parisien de M. Juppé, puis lors des grèves de novembre-décembre 1995 ? N'est-ce pas Jean-Louis Debré qui, avant de devenir ministre de l'intérieur, avait souhaité, dès 1993, un « ticket » Chirac-Balladur ? Bien que n'étant pas mandaté pour cela, Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, n'a-t-il pas souhaité, plus récemment, des retrouvailles publiques entre les deux « *amis de trente ans* » ?

A défaut d'une lettre interne, qui « *coûterait trop cher* », l'état-major de la rue Pierre-Charron, dans le 8e arrondissement de Paris, a recours, autant que faire se peut, à l'usage de la télécopie pour entretenir le courant de sympathie. A toutes fins utiles, on y tient le décompte précis des parlementaires du RPR qui fréquentent les petits déjeuners bimensuels organisés par l'ancien premier ministre : cinquante-neuf la fois dernière, nombre jugé plutôt satisfaisant par rapport à celui des députés (quatre-vingt-quatre) qui avaient soutenu publiquement la candidature de M. Balladur.

Surtout, on observe avec satisfaction qu'au fil des semaines les députés présents se manifestent de plus en plus volontiers après l'intervention liminaire de M. Balladur. Ils sont aussi de plus en plus pressés. Certains se rappellent que la nomination d'un nouveau premier ministre, Laurent Fabius, en remplacement de Pierre Mauroy, un an et demi avant l'échéance fatidique, n'avait pas suffi à enrayer le cours des choses lors des élections législatives de 1986.

J.-L. S.

La gauche anti-Maastricht garde ses distances avec M. Séguin

LE PLAIDOYER de Philippe Séguin en faveur d'une initiative politique franco-allemande pour « *justifier* » le passage à la monnaie unique, vendredi 26 janvier, à Aix-la-Chapelle, a été diversement accueilli par les forces de gauche, qui avaient appelé à voter « non » au traité de Maastricht en 1992.

Le Parti communiste, le Mouvement des citoyens (MDC), la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), condamnent unanimement le « *sauvetage* » de la monnaie unique. Porte-parole des Verts, Dominique Voynet dénonce un discours qui, « *loin d'être une construction européenne, a pour fonction de rassurer les Allemands, les marchés et une partie du RPR pro-Maastrichien, tout en se posant en alternative à Juppé.* »

Favorable à une « *initiative politique, seule capable aujourd'hui de désembourber la question européenne* », Jean-Pierre Chevènement ne peut qu'acquiescer à une partie du discours du président de l'Assemblée nationale. « *L'idée qui consiste à substituer à un économisme étouffant une vision politique de notre avenir commun est une idée juste* », nous a déclaré le député de Belfort.

DOUBLE ORIENTATION

M. Chevènement « *approuve aussi Philippe Séguin lorsque qu'il affirme qu'il faut rapprocher la France et l'Allemagne* ». En revanche, la monnaie unique demeure à ses yeux « *un concept erroné* ». « *Déflationniste par essence*, dit-il, *elle ne laisse plus exister entre les deux pays d'autres mécanismes d'ajustement comme les salaires ou le chômage.* » L'ancien ministre plaide pour une « *monnaie commune* ».

Porte-parole de la LCR, Alain Krivine souligne la double orientation du discours d'Aix-la-Chapelle. Tout en portant « *un regard réaliste sur l'état d'une Europe que l'on a prétendu ériger sur des critères monétaires et financiers* », le président de l'Assemblée nationale, selon l'organisation trotskiste, « *marie la carpe et le lapin en affirmant, simultanément, vouloir sauver la monnaie unique, dont les fondements procèdent de la logique libérale aujourd'hui prédominante* ».

Robert Hue, qui vient de lancer une pétition pour un référendum sur le passage à la monnaie unique, juge que cette dernière « *est désastreuse pour la construction européenne que souhaitent les communistes* », car « *elle aggrave les distorsions et transforme la fracture entre certains peuples en véritable gouffre* ». Toujours réticent à construire une Europe politique, le secrétaire national du PCF juge qu'« *il faut réfléchir à cette construction et à de nouvelles institutions* », mais, ajoute-t-il, « *il ne faut pas commencer par ça* ».

Les Verts, qui plaident pour une renégociation de Maastricht et une construction passant « *d'abord par l'harmonisation fiscale et l'Europe sociale et politique* », soulignent l'« *incohérence qu'il y a à défendre l'Europe en refusant de mettre en cause le calendrier* ». Ici non plus, le réalisme invoqué par M. Séguin ne « passe » pas.

Ariane Chemin

L'Ile-de-France va augmenter de 15,6 % les impôts régionaux

LE CONSEIL RÉGIONAL d'Ile-de-France a adopté, jeudi 25 janvier, par cent sept voix (RPR, UDF, Ecologistes d'Ile-de-France et non-inscrits) contre quatre-vingt-seize (FN, PS, PCF, Verts) et trois abstentions venues des écologistes la partie recettes de son budget 1996. avec une hausse de 15,6 % des impôts régionaux et un relèvement du prix des cartes grises, qui va passer à 188 F par CV au lieu de 172 F en 1995.

L'UDF, qui avait fait adopter par la commission des finances une limitation à 14,63 % de la hausse de la fiscalité directe, a retiré cet amendement au cours du débat. L'adoption, à la majorité absolue, de la première partie du budget lève quasiment l'incertitude qui pesait sur l'issue du débat (*Le Monde* du 26 janvier).

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : les cotes de popularité de Jacques Chirac et d'Alain Juppé,** qui enregistrent respectivement 38 % (plus 16) et 35 % (plus 14) d'opinions favorables, sont en forte hausse, selon le baromètre Ipsos-*Le Point*, publié le 27 janvier et réalisé les 19 et 20 janvier auprès d'un échantillon de 956 personnes. Cette évolution est cependant à prendre avec précaution. Ipsos a, en effet, modifié la question posée aux personnes interrogées, leur demandant si elles portent un « *jugement favorable* » ou « *défavorable* » et non plus si elles sont « *déçues* » ou « *satisfaites* ».

■ **MUNICIPALES : la Commission nationale des comptes de campagne** a rejeté le compte de campagne de Claude Malhuret, maire (UDF-PR) de Vichy, parce que ce dernier avait choisi comme mandataire financier l'un des candidats de sa liste, a-t-on appris vendredi 26 janvier. Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a deux mois pour statuer sur la validité de l'élection.

■ **SÉNAT : après le décès accidentel, le 24 janvier, de Jean-Paul Chambriard,** sénateur (Rép. et Ind.) de Haute-Loire, Régis Ploton, son suppléant, le remplacera au Palais du Luxembourg. M. Ploton, âgé de cinquante-neuf ans, est conseiller général (divers droite) du canton de Saint-Didier-en-Velay depuis 1975 et vice-président du conseil général de Haute-Loire depuis quatre ans.

■ **DÉCHÉANCE : Jean-Luc Gouyon, proclamé député de l'Orne,** le 14 décembre, après le décès d'Hubert Bassot, dont il était le suppléant, avait été condamné par le tribunal d'Argentan, le 8 novembre, à cinq ans de privation de ses droits civiques pour exhibitionnisme et usurpation d'identité. M. Gouyon pourrait donc tomber sous le coup des articles du code électoral qui prévoient la déchéance d'un membre du Parlement s'il est condamné à une peine entraînant son inéligibilité (*Le Monde* du 11 janvier). Le parquet général d'Argentan a saisi, le 24 janvier, le Conseil constitutionnel, habilité à prononcer cette déchéance.

■ **LAÏCITÉ : le Pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France,** estime, dans un entretien publié par *Le Figaro* daté 27-28 janvier, que « *le cadre laïque de la République est écorné* » par l'hommage religieux rendu à François Mitterrand. « *Dans la mesure où cet hommage a lieu le même jour et à la même heure que les obsèques religieuses à Jarnac, je perçois mal la légitimité d'une messe solennelle à Notre-Dame* », a-t-il précisé.

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES : Michel Crépeau, maire (Radical) de La Rochelle, et Jean-Louis Frot, maire (divers droite) de Rochefort,** ont décidé un renforcement de la politique de coopération entre leurs deux villes de Charente-Maritime. Ils ont signé le 23 janvier une « charte d'objectifs » qui intéresse les secteurs de l'environnement, de la santé, des transports et de la culture. « *Notre initiative est politique*, indiquent les deux maires. *L'ambition est de peser au sein de la région Poitou-Charentes, sur la façade atlantique entre Nantes et Bordeaux.* »

■ **PATRONAT : Martine Clément, vice-présidente du CNPF chargée des moyennes et petites entreprises,** se montre irritée par les propos tenus par Jacques Chirac dans les Deux-Sèvres sur les contreparties aux baisses des charges sociales accordées aux entreprises. « *Les entreprises n'ont pas de leçons à recevoir* », déclare-t-elle dans *Le Figaro* daté 27-28 janvier, en soulignant que les baisses de charges ont « *parfois servi à maintenir des emplois* ».

Jacques Chirac envisage d'autres voyages pour entretenir le « contact avec les Français »

Le chef de l'Etat prévoit des chiffres négatifs pour l'emploi

Le voyage du président de la République dans les Deux-Sèvres s'est achevé, vendredi 26 janvier, par des rencontres avec les agriculteurs, les syndicats, les associations et le monde mutualiste. Jacques Chirac, qui s'attend à de mauvais chiffres de l'emploi, a indiqué qu'il entend faire d'autres déplacements de ce genre, car il veut maintenir le « *contact avec les Français, à leur service et au service de la France* ».

NIORT
de notre envoyée spéciale

Rien n'a changé, pas même les pommes. Sauf qu'aujourd'hui c'est un huissier qui introduit très officiellement, dans le salon de la préfecture, les deux maraîchers invités à remettre leur cagette de fruits à Jacques Chirac. Rien n'a changé, et surtout pas lui. Rien n'a changé : pourquoi diable sa méthode changerait-elle ? « *J'ai voulu définir un projet pour le défendre pendant la campagne. Cela supposait une certaine connaissance des choses. Je l'ai acquise, je crois, en interrogeant et en écoutant les Français* », a-t-il expliqué, vendredi 26 janvier, à Niort, au terme de son voyage de trois jours dans les Deux-Sèvres.

« *Maintenant, je suis en charge de leurs affaires. Est-ce que cela veut dire que je dois couper tout contact avec eux, que j'ai la science infuse, en quelque sorte la vérité révélée, et que je n'ai plus qu'à commander ? Ce n'est pas cela la fonction de président de la République* », a ajouté M. Chirac. Des voyages comme celui-ci, il y en aura d'autres, a-t-il promis, et sur le même modèle. « *Je ne veux pas*, a-t-il dit, *me laisser enfermer dans les murs, physiques ou psychologiques, de l'Elysée ou de Paris.* »

« *Ce sont des hommes et des femmes qu'il s'agit de gouverner, dont il s'agit aujourd'hui de redresser la situation. Ce ne sont pas des bureaux ou des technocrates parisiens* », a continué le président de la République, en précisant : « *Ce n'est pas une critique à leur égard, on en a aussi besoin, mais on ne peut pas juger uniquement en fonction de leurs propres réactions.* » « *Il est aussi important pour moi – et même encore plus, dans la mesure où j'ai une responsabilité plus grande – d'avoir ce contact avec les Français, à leur service et au service de la France* », a observé M. Chirac.

De ces trois jours d'« immersion » départementale, il se dit ravi et n'exprime, pour la fois prochaine, qu'un souhait d'aménagement de son emploi du temps. « *Une heure pour les agriculteurs, ce n'est pas assez* », a-t-il constaté. Ouvrant, vendredi, la série d'entretiens du chef de l'Etat, les représentants du monde agricole ont débordé du temps qui leur était accordé, bousculant ainsi le bel ordonnancement prévu pour la matinée. Les premières victimes en ont été les représentants des syndicats, contraints de patienter dans les couloirs de la préfecture, puis les représentants du monde mutualiste.

HEUREUX

Le « monde associatif », convié à déjeuner à la préfecture, a dû également attendre un peu. En début d'après-midi, pour les représentants du monde artisanal, le retard n'avait toujours pas été comblé, mais le président était heureux. Au cours de ses entretiens, notamment, avec les responsables syndicalistes, il n'a entendu « *qu'une personne, disons une personne... et demie, dénoncer franchement la réforme* » de la Sécurité sociale, qui avait mobilisé quelques centaines de manifestants, le matin, devant la préfecture.

Dressant le bilan de ce voyage, le président de la République a retenu l'efficacité de la « *synergie des initiatives contre le chômage* » et quelques lacunes dans les dispositifs de lutte pour l'emploi, sur lesquelles il va s'empresser d'attirer l'attention du gouvernement. S'il ne partage pas « *le pessimisme de certains experts* », le chef de l'Etat est convenu que « *la baisse de la croissance, plus forte qu'on l'avait imaginée, ne pourra pas ne pas se traduire en termes d'emploi* ».

Les membres du gouvernement se sont entendu reprocher paternellement, encore une fois, leur manque de conscience professionnelle. « *Il y a parfois une insuffisante volonté des ministres, une fois la décision prise, de vérifier qu'elle est réellement appliquée sur le terrain* », estime M. Chirac. Le chef de l'Etat, qui n'a cessé de vanter, pendant trois jours, les mérites de l'apprentissage, entend montrer personnellement l'exemple, sans paraître s'aviser que, dans cette filière-là, comme dans les autres, il vient un temps où il faut entrer pleinement dans la vie active.

Pascale Robert-Diard

MM. Bayrou et Léotard s'apprêtent à riposter à l'offensive de M. Madelin

PASSÉ l'effet de surprise, les responsables de l'UDF ont rapidement pris la mesure de la candidature d'Alain Madelin à la présidence de la confédération. Comme l'a résumé Pierre Méhaignerie (FD), ancien président du CDS, ils ont apprécié combien « *le débat va être sacrément complexe* ». Valéry Giscard d'Estaing, dont les proches se sont réjouis de l'initiative de l'ancien ministre de l'économie, a pris garde d'intervenir si tôt dans le débat, et a réservé sa décision jusqu'à la mi-mars, juste avant la réunion du conseil national qui, le 31 mars, désignera le prochain président de la confédération.

Les proches de M. Madelin, en revanche, s'activent. Alain Griotteray, député (PR) du Val-de-Marne, et Laurent Dominati, député (PPDF) de Paris, font circuler parmi les députés UDF une pétition de soutien à sa candidature. Hervé Novelli, coordinateur des députés du Parti républicain, fidèle de l'ancien ministre de l'économie, a souhaité que François Léotard ne soit pas lui-même candidat à la présidence de l'UDF pour éviter une « *bataille fratricide* », qui serait « *fatale au PR* », entre le président de cette formation et l'un de ses vice-présidents. Cette perspective n'a pas inquiété Ladislas Poniatowski, porte-parole du PR, qui a souhaité que M. Léotard se porte candidat à la présidence de l'UDF.

Au Parti républicain comme à Force démocrate, on convient que la partie qui s'engage sera difficile. Compte tenu de la composition du conseil national, M. Madelin devrait pouvoir compter, si les giscardiens lui apportent leur soutien, sur un matelas de voix de l'ordre de 30 %. Le reste se gagnera de haute lutte. Compte tenu de la capacité d'entraînement de M. Madelin sur les membres du PR et d'un patriotisme de chapelle, alimenté par le sentiment d'être régulièrement floués au sein de l'UDF, la décision du vice-président du PR donne plus de vraisemblance encore à une candidature de M. Léotard si, comme l'assure ce dernier, son accord avec François Bayrou pour présenter un candidat est maintenu. A l'inverse, si le candidat des quatre composantes antigiscardiennes venait d'un autre horizon, nombre de délégués PR pourrait préférer assurer l'élection de M. Madelin, qui reste l'un des leurs.

CONTRE LE RPR

Le président du PR indique n'avoir pas encore formellement arrêté sa décision mais, dès jeudi 25 janvier, après une nouvelle entrevue avec François Bayrou, il a repris sa tournée des cadres du PR, entreprise depuis quelques mois. Après le Centre, la Bourgogne, la Champagne-Ardennes, le Languedoc-Roussillon et la Normandie, il s'est rendu en Lorraine où, en compagnie de Gérard Longuet, président du conseil régional, il a commencé à roder un argumentaire de campagne.

Devant les responsables républicains, que le discours de M. Madelin, ces derniers mois, a souvent su séduire, il a fait valoir que la décision du vice-président du PR est « *personnelle, très personnelle* », et il a confirmé son intention de soutenir, avec M. Bayrou, un autre candidat. Choisir M. Madelin, argumente-t-il, reviendrait à remettre les clefs de l'UDF au RPR et à Jacques Chirac, et mettrait les élus de la confédération sous leur coupe pour les élections de 1998. Ce serait, ensuite, renoncer au contrôle du PR sur la confédération. Ce serait, enfin, exposer [illegible] *poursuite vers le populisme* ».

M. Bayrou, de son côté, est resté silencieux. Il devait réaffirmer, samedi 27 janvier, devant le conseil politique de Force démocrate, sa volonté de maintenir l'accord passé avec M. Léotard, Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs, et André Rossinot, président du Parti radical. La difficulté consistera, pour lui, à convaincre ses troupes qu'une éventuelle compétition entre les deux responsables du PR n'aboutira pas à réduire Force démocrate au rang de force d'appoint.

Cécile Chambraud

RÉGIONS

Eole, un vent mauvais pour le sous-sol parisien

LA CONSTRUCTION d'Eole, la future ligne E du RER, entre la rue Papillon et la rue de Trévise, dans le 9e arrondissement de Paris créera une « *zone délicate de 180 mètres* » et des « *précautions supplémentaires doivent être prises* » : telles sont les conclusions, remises mardi 23 janvier, du rapport de l'expert nommé par le ministre des transports, à la suite des dégâts causés par le chantier dans ce quartier de la capitale.

Vendredi 22 décembre 1995, le réveil des habitants des immeubles des 4 et 6, rue Papillon, est mouvementé : leurs immeubles menacent de s'effondrer. Pompiers et techniciens de la préfecture de police désignent rapidement un coupable. Ce serait le tunnelier d'Eole, précisément en train de percer ses gigantesques trous juste en dessous. Les travaux sont interrompus et des injections de béton réalisées pour consolider le sous-sol des immeubles sinistrés.

« *Les désordres constatés ont très vraisemblablement pour origine la dissolution de masses de gypse rencontrées dans les marnes et caillasses parcourues par le tunnelier* », explique aujourd'hui le rapport d'expert. « *Ces accidents sont totalement imprévisibles. Mais il est vrai que le risque zéro n'existe pas* », assurent les ingénieurs de la SNCF, qui supervisent le chantier et se voient reprocher par les riverains de ne pas avoir entendu leurs avertissements. Ils admettent que de tels travaux peuvent provoquer des petites dégradations, fissures, déboîtement de placards ou de fenêtres, pour lesquelles des expertises sont prévues avant, pendant et après les travaux.

« MILLE-FEUILLE »

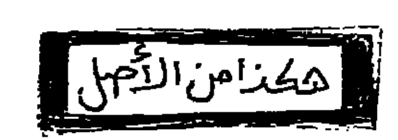
Entamé au début de 1992, le tunnel d'Eole, qui sera mis en service en 1998, perce le sous-sol entre les gares de l'Est et Saint-Lazare : une tranchée longue de 1 700 mètres et profonde de 25. « *A certains endroits, le tunnelier a le nez dans le calcaire et les pieds dans le sable* », dit joliment Alain Balan, directeur des travaux d'Eole pour illustrer la variété géologique du sous-sol de la capitale. Afin de réaliser les deux « tubes » dans lesquels seront aménagées les voies ferrées, ingénieurs et géologues ont dû prévoir la traversée des terrains de remblais (ceux des anciennes carrières de gypse) peu solides, des marnes et caillasses avec des argiles et des sables avant d'atteindre, sous la nappe phréatique, les calcaires grossiers, de composition rocheuse plus compacte.

Pour avancer dans ce « mille-feuille », les responsables de la SNCF ont choisi la technique du tunnelier, utilisée notamment pour le tunnel sous la Manche. Cette gigantesque machine de 7,40 mètres de diamètre et de 8 mètres de long, baptisée Martine, avance, en moyenne, de 7 à 8 mètres par jour. Un des points le plus difficile a été en dessous du boulevard de Magenta et de la rue d'Hauteville : seulement 2 mètres de terre le séparaient de la ligne B du RER.

Il est vrai que le sous-sol de Paris est traversé de multiples galeries. Les plus anciennes et les moins profondes ont servi à installer les égouts, situés à moins de 5 mètres sous nos pieds. Les collecteurs d'égouts, comme celui du boulevard Magenta, se trouvent, eux, à 20 mètres de profondeur. Lorsque, à la fin du siècle dernier, les Parisiens ont voulu s'équiper d'un métro, les ingénieurs ont choisi la solution la plus simple : ils ont creusé des tranchées sous les rues, à des profondeurs variant entre 5 et 10 mètres, à l'exception des passages sous la Seine, où il a fallu descendre plus bas.

Dans les années 60, pour faire les lignes RER, on est descendu à 15 ou 20 mètres, profondeur à laquelle parviennent aussi beaucoup de parkings. Pour Eole, il faut creuser jusqu'à 30 mètres. Afin de permettre l'accession au chantier des 1 500 personnes qui y travaillent, des engins de travaux publics et d'assurer l'évacuation des déblais, quatre gigantesques puits ont été construits, dont celui de la rue Papillon.

Françoise Chirot





L'arme nucléaire est une arme contre l'humanité qui peut d'un seul coup
détruire une ville entière, et provoquer la mort de centaines de milliers de gens.
Nous, médecins et chercheurs, qui avons hérité de
l'expérience de la bombe atomique de Nagasaki, il y a 50 ans,
nourrissons une forte suspicion à l'égard de l'arme de destruction massive appelée arme nucléaire.

Une seule bombe lancée le 9 août 1945 a détruit instantanément Nagasaki.
Presque tous ses habitants qui se trouvaient dans un rayon d'un kilomètre du
centre de l'explosion sont morts sur le coup, et tous les immeubles ont été soufflés sans laisser de traces.
Les rescapés qui ont pu échapper à l'explosion elle-même ont passé leur vie à souffrir de
graves séquelles de l'explosion, dues aux importantes radiations résiduelles.
Notre université, qui se trouvait à 600 m du centre de l'explosion, a également été détruite,
et presque tous les enseignants, étudiants, employés et malades sont morts.
Les quelques médecins rescapés, accablés par les soins à donner à leurs collègues et aux habitants de la ville,
ont laissé des relevés des symptômes et des soins donnés aux irradiés.
Y figurent beaucoup de symptômes spécifiques aux radiations, introuvables dans les désastres dus aux armes ordinaires.
Les études pour l'élucidation des séquelles des irradiés se poursuivent encore aujourd'hui.
Nous, médecins, chercheurs et étudiants qui avons hérité de l'expérience malheureuse de l'arme nucléaire,
éprouvons une forte défiance à l'égard de l'arme de destruction massive appelée nucléaire,
et demandons à ce qu'il n'y ait plus jamais d'essais nucléaires en vue du développement de nouvelles armes de ce type.

Professeurs et Etudiants de la Faculté de Médecine de l'Université de Nagasaki
(e-mail) atomu @net. nagasaki-u.ac.jp (URL) http://www.cc.nagasaki-u.ac.jp/
Nagasaki, août 1945. Photo / Yosuke Yamahata

SOCIÉTÉ

SARTROUVILLE Reconnu coupable d'avoir tué Djamel Chettouh, un lycéen de dix-neuf ans, devant un centre commercial de Sartrouville (Yvelines) en 1991, Kamel Zouabi, un vigile de trente-deux ans, a été condamné, samedi 27 janvier, à douze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Yvelines. La même peine a été infligée pour complicité à M'hamed Mostafa, vigile lui aussi, alors que Fathi Zouhir a été acquitté. ● LE JURY a suivi les réquisitions de l'avocat général, hormis pour Fathi Zouhir. Ce verdict a été accueilli avec satisfaction par le public, et a soulevé le mécontentement des avocats de la défense. ● CONSCIENTE que ce drame est la conséquence de dérives « sécuritaires », la grande distribution veut améliorer son image dans les quartiers difficiles. Quant au projet de loi encadrant plus strictement l'activité des sociétés de gardiennage, sa discussion n'est pas en vue.

Deux vigiles condamnés à douze ans de prison après la mort d'un lycéen

Au terme d'un procès qui aura surtout été celui des pratiques de certaines grandes surfaces et sociétés de gardiennage, la cour d'assises des Yvelines a suivi les réquisitions de l'avocat général, hormis pour le troisième accusé, qui a été acquitté

LA COUR d'assises des Yvelines, présidée par Marie-Thérèse Lesueur de Givry, a infligé samedi 27 janvier une peine de douze ans de réclusion criminelle à Kamel Zouabi, un Tunisien de trente-deux ans reconnu coupable de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Pour *« complicité »* de ce crime, M'hamed Mostafa, un Algérien de quarante et un ans, a été condamné à la même peine. En revanche Fahti Zouhir, trente et un ans, de nationalité française, également accusé de complicité, a été acquitté.


PROCÈS

Les deux condamnés comparaissaient devant la cour d'assises depuis le 22 janvier pour avoir, alors qu'ils étaient vigiles de l'Euromarché de Sartrouville (Yvelines), interpellé un lycéen, Djamel Chettouh, dix-neuf ans, devant la cafétéria du centre commercial. Au cours de la bousculade, la victime avait été tuée d'un coup de fusil à pompe alors que, selon certains témoins, Mostafa et un troisième vigile tenaient le jeune homme. Zouabi a toujours affirmé que le coup était parti accidentellement mais, selon l'arrêt de renvoi, *« il aurait volontairement fait feu (...) sans avoir conscience que* [Djamel Chettouh] *allait être atteint »*. Chef d'équipe, Mostafa aurait ordonné l'interpellation du jeune homme avant de le retenir par le bras.

L'instruction menée pendant quatre ans par deux magistrats successifs n'a pas permis d'éclaircir les circonstances exactes du drame et, malgré un arrêt de la chambre d'accusation exigeant que soit recherchée l'éventuelle responsabilité pénale des dirigeants de la société Euromarché et de la société de vigiles Assistance-Sécurité, le magistrat instructeur n'a jamais interrogé le directeur de l'hypermarché, et seuls les trois vigiles avaient été renvoyés devant la cour d'assises. Zouabi avait été remis en liberté après dix-huit mois de détention provisoire et Mostafa après huit mois d'emprisonnement.

UNE TENSION CROISSANTE

Les débats ont permis de constater l'abondance des contradictions dans les déclarations des témoins et fait apparaître que la société de vigiles aurait effectué des pressions sur les accusés et sur certains témoins pour que leurs déclarations ne mettent pas en cause la responsabilité de l'entreprise.

La cour n'étant pas juridiquement saisie de ces faits, le directeur de la société Assistance-Sécurité et plusieurs vigiles ont seulement subi un interrogatoire parfois rugueux. De la même manière Philippe Blain, ancien directeur de l'Euromarché de Sartrouville, a admis une certaine responsabilité dans le drame.

Pendant une semaine, l'audience a été intégralement suivie par une centaine de jeunes de la cité des Indes et, malgré la courtoisie de la présidente, les débats se sont déroulés dans un climat de tension croissante. Me Charles Lederman, conseil de la famille Chettouh, a dénoncé l'implantation d'un centre commercial dans une cité populaire en lançant : *« C'est l'île au trésor ! On y trouve tout mais on ne peut rien acheter. »* Et l'avocat de s'insurger contre *« les milices privées »* avant de laisser la parole à l'avocat général, Franck Terrier.

Ce fut un beau réquisitoire. De ceux qui frisent la perfection. Le magistrat a choisi une méthode simple : faire l'impasse sur le contexte de l'affaire. *« On peut faire le procès des vigiles, le procès des armes, le procès des hypermarchés, le procès des cités (...). Mais si ces aspects sont authentiques, je ne voudrais pas que la défense essaie de diluer les responsabilités pénales dans d'autres responsabilités morales »*, a-t-il souligné. Il ne restait plus au magistrat qu'à demander mécaniquement, calmement, douze ans de réclusion criminelle contre Kamel Zouabi, auteur du coup de feu qui a tué le jeune Djamel Chettouh, la même peine contre M'Hamed Mostefa, *« l'homme qui a donné l'ordre d'interpeller Djamel »* et huit ans d'emprisonnement contre Fathi Zouhir *« qui a pris part aux violences »*.

« J'admire votre calme, monsieur l'avocat général, lui a répondu Me Françoise Cotta, défenseur de Zouabi. *Ainsi il ne faudrait parler que de Zouabi et s'arrêter là ? Nous sommes tous complices d'une dérive qui fait que l'on peut tuer. Ça ne s'appelle pas diluer ! Ce procès fut celui du mensonge, de la lâcheté et de l'illégalité organisée. Il n'y a jamais de bonnes raisons de s'armer dans l'illégalité. Il n'y a aucune raison pour que les pouvoirs publics démissionnent et que l'on demande aux vigiles de s'armer. » « Zouabi est le bras armé qui a tué*, a poursuivi Me Cotta, *mais condamnons-le pour ce qu'il est. Ne nous donnons pas bonne conscience en croyant que Zouabi, victime expiatoire, a été bien condamné. »*

Me Lev Forster, défenseur de Mostefa, a lui aussi parlé de *« coupables expiatoires »* en souhaitant que les prévenus *« ne soient pas condamnés pour la responsabilité des autres »*. *« Cette situation délibérée de tension*, a-t-il poursuivi en évoquant le contexte local, *ce n'est pas ceux qui sont dans le box qui l'ont créée ! »* Un silence, un demi-tour. L'avocat se retourne vers la cour pour murmurer : *« Ceux-ci étaient des vigiles. Vous savez comment on appelle ces vigiles-là ? On les traite de harkis et, monsieur l'avocat général, on les lâche, comme on a lâché les harkis. »*

Aucun de ces arguments n'a porté. Après trois heures de délibération, la cour a suivi les réquisitions de l'avocat général tout en acquittant Zouhir. Pour sa part, Me Forster a annoncé son intention de se pourvoir en cassation.

Maurice Peyrot

Satisfaction du public, mécontentement de la défense

Samedi 26 janvier en fin de soirée, le verdict de la cour d'assises des Yvelines a été accueilli par une salve d'applaudissements venue du public, composé des jeunes de la cité des Indes de Sartrouville. *« Douze ans ! douze ans ! »*, ont scandé certains. La foule a quitté la salle sans incident, visiblement satisfaite.

Devant les bancs vides, face au groupe de policiers embarrassés, il ne restait que deux familles se criant leur douleur. Fallait-il vraiment ajouter au malheur en laissant si longtemps deux familles s'affronter en comparant leur chagrin respectif ? Avocat de Kamel Zouabi, Mme Françoise Cotta ne cachait pas son mécontentement : *« C'est une décision d'opportunité politique. Ce n'est pas une décision de justice. Elle est à l'image de la pression qui s'est exercée pendant l'audience sur la cour d'assises. »* A 1 h 30 du matin, les cars de CRS, devenus inutiles, ont quitté le palais de justice.

Un projet de loi sur les sociétés de surveillance

UN PROJET de loi préparé au ministère de l'intérieur réglementant *« les activités privées de surveillance, de gardiennage, de transport de fonds »*, et enregistré le 21 juin 1995 à la présidence du Sénat, tarde à être discuté. Le gouvernement d'Alain Juppé n'a pas demandé son inscription à l'ordre du jour de la Haute Assemblée.

Le texte entend *« renforcer les conditions d'exercice de la profession, en encadrant plus strictement les missions de ces entreprises et (...) en exerçant sur elles un contrôle plus étroit »*. Tout au long des années 70 et jusqu'en 1983, les entreprises de sécurité privée se sont développées en l'absence de toute réglementation spécifique. La loi du 12 juillet 1983 avait soumis ce secteur à un régime d'autorisation préfectorale incluant un contrôle des aptitudes morales et des capacités professionnelles des agents. Ce n'est qu'en 1986 qu'avaient été publiés les textes d'application régissant l'utilisation des armes et le port des uniformes dans ces entreprises. En janvier 1989, plus de 1 640 entreprises avaient obtenu les autorisations préfectorales et employaient quelque 57 000 salariés (à comparer aux 210 000 policiers et gendarmes).

Le projet de loi de M. Debré prévoit de durcir la loi de 1983. Il propose d'étendre les conditions d'agrément à la condition que le dirigeant de la société *« n'ait pas été l'auteur »* d'agissements *« contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs »*, ou d'*« atteinte à la sécurité des personnes ou des biens »*, alors que la loi actuelle exige que l'intéressé ait fait l'objet d'une sanction disciplinaire ou d'une condamnation, ce qui exclut le cas où la condamnation n'a pas été inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire. Le projet prévoit aussi d'exiger, des dirigeants, *« la justification d'une qualification ou d'une aptitude professionnelle »* et, des salariés, des *« conditions d'aptitude et d'honorabilité »* et une qualification professionnelle.

E. In.

Les hypermarchés tentent de se racheter une conduite

DIALOGUE avec les habitants, soutien aux associations locales, embauche de jeunes des quartiers voisins : cinq ans après la mort de Djamel Chettouh, tué par un vigile de l'Euromarché de Sartrouville, la grande distribution entend redorer un blason terni et apparaître comme partie intégrante de la vie de la cité. A écouter les patrons de grandes surfaces installées dans les quartiers difficiles, une page aurait été tournée : l'insertion des magasins dans la ville constituerait désormais une priorité et les sociétés de vigiles seraient choisies avec une vigilance particulière. Le drame de Sartrouville aurait suscité un choc salutaire et son renouvellement serait impensable aujourd'hui.

A l'époque, la légèreté d'Euromarché, installé en bordure de la cité des Indes, à Sartrouville, était apparue éclatante. A la multiplication des larcins, la direction du magasin avait répondu en recourant aux services d'une société de vigiles musclés qui rouaient de coups les voleurs pris en flagrant délit. Une stratégie qui avait provoqué l'escalade de la violence. Jusqu'au drame du 26 mars 1991. Cinq ans ont passé. Euromarché a été racheté par Carrefour, mais la direction du magasin ne cache pas l'énergie qu'il a fallu dépenser pour gommer l'image de l'époque. Pendant des mois, de nombreux jeunes du quartier ont refusé d'y mettre les pieds ; durant deux ans, aucun d'eux n'a accepté d'y travailler.

Le temps, les discussions, mais aussi le soutien financier du magasin à certaines activités ont permis de panser les plaies. Des adolescents ont été conduits à des rencontres sportives et – chose rare – une association locale d'insertion est, depuis lors, directement subventionnée. Aujourd'hui, la direction de Carrefour classe Sartrouville parmi la trentaine de ses sites « sensibles », sans plus. La surveillance du bâtiment a été confiée à une société composée de jeunes des cités voisines. *« Telle est notre politique partout en France*, indique-t-on au siège de Carrefour. *Nous essayons également d'avoir nos propres gardiens. »* Une évolution lente, cependant. Aujourd'hui encore, 75 % des vigiles de Carrefour travaillent dans le cadre de contrats de sous-traitance.

Le souci de s'intégrer dans le quartier ne s'arrête pas à la répression des vols et des incidents. La paix sociale se maintient au prix de multiples précautions. *« Il s'agit de ne pas arriver avec nos gros sabots, en terrain conquis, mais de se rappeler que la ville où nous nous installons a une histoire*, explique Marc Pierson, trente et un ans, directeur adjoint du Continent de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis). *Il faut éviter d'apparaître comme des "capitalistes", prouver aux gens qu'on ne veut pas imposer nos méthodes mais, au contraire, qu'on participe à la vie locale. »*

UN ÉQUILIBRE FRAGILE

Ce magasin a donc entrepris de séduire à la fois les jeunes des cités environnantes et sa clientèle d'âge plus mûr. Pour les premiers, l'hypermarché organise un challenge cycliste qui porte son nom et distribue force maillots, survêtements publicitaires, ballons et coupes aux clubs des cités. Ses salariés et ses agents de sécurité ont fondé une équipe de foot qui a déjà affronté une sélection des jeunes du quartier et des policiers locaux. Pour les « aînés », c'est le créneau de l'humanitaire qui a été retenu : lancers de ballons au profit du Secours populaire, stands de la Banque alimentaire appelant les clients à prélever quelques victuailles de leur chariot au profit des déshérités.

Certaines enseignes ont franchi une nouvelle étape en subventionnant directement des associations de quartier. Comme au Carrefour de Sartrouville, le magasin Auchan implanté dans la cité du Mont-Gaillard, au Havre, apporte, selon la direction du groupe, 20 % du budget de l'association Trait d'union spécialisée dans l'organisation d'activités sportives, l'aide aux devoirs et l'information sur la drogue. L'« intégration » des hypermarchés passe aussi par une gestion fine de leur rôle d'employeur.

Ainsi, la prochaine ouverture d'un gigantesque Continent employant potentiellement 422 salariés sous les fenêtres des HLM des quartiers nord de Marseille a suscité des milliers de candidatures de chômeurs systématiquement reçus par l'ANPE. Après les multiples frustrations engendrées par les promesses politiques inconsidérées à propos de l'emploi sur le chantier du centre commercial, les futurs gestionnaires du magasin Continent négocient l'atterrissage de ce temple de la consommation en pleine zone de pauvreté. La fondation Agir contre l'exclusion de Martine Aubry a été chargée de former les cadres à la *« problématique des quartiers »* et au *« mode de fonctionnement des différentes populations »*. Elle s'est vu confier aussi l'organisation d'un *« parcours de remise à niveau »* pour 90 chômeurs sélectionnés par ses soins, qui a déjà abouti à 58 promesses d'embauche. Les efforts en direction des cités voisines se sont limités, pour l'instant, à un *« partenariat »* avec leurs centres sociaux auxquels sont fournis vélos et autres matériels sportifs.

Partout cependant, à Marseille comme à Sartrouville, l'équilibre reste fragile. Le 20 février dernier, un jeune homme se noyait dans la Seine en tentant d'échapper aux vigiles du Carrefour de Montesson (Yvelines) qui l'avaient surpris en train de voler une paire de chaussures. Cinq jours plus tard, une manifestation, partie de Montesson, finissait au Carrefour de Sartrouville. Les portes vitrées du magasins étaient détruites et un vigile était blessé par balles.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Les revenus de nombreux candidats au prêt à taux zéro sont insuffisants

TROIS MOIS après son lancement, il est encore trop tôt pour évaluer avec précision le succès du nouveau prêt à taux zéro destiné à relancer l'accession à la propriété. En revanche, on commence à mieux cerner le profil de sa clientèle. L'Association départementale d'information sur le logement (ADIL) d'Ile-de-France, qui a reçu, au cours du quatrième trimestre de 1995, deux mille personnes souhaitant bénéficier du nouveau prêt, vient de réaliser une synthèse.

L'accédant type est plutôt célibataire à Paris, chargé de famille dans les autres départements de la région et, dans tous les cas, il dispose de revenus compris entre 13 000 et 15 000 francs en moyenne. Fait nouveau, dans tous les départements hormis à Paris, une demande importante émane de ménages locataires du parc social. Enfin, l'apport personnel moyen dont disposent les candidats au prêt est faible, compris entre 150 000 francs et 200 000 francs. *« La vocation sociale de la réforme est largement remplie »*, affirmait récemment le ministre du logement, Pierre-André Périssol, en notant que *« les trois quarts des offres émises »* concernaient des ménages dont le revenu mensuel était inférieur à 3,5 SMIC. L'enquête de l'ADIL semble lui donner raison.

Toutefois, la faiblesse des revenus des candidats au nouveau prêt inquiète les responsables de l'ADIL, qui notent qu'elle devrait inciter les organismes de crédit à *« un contrôle sévère des montages financiers établis à l'égard de ces accédants de manière à sécuriser leur solvabilité »*. Or le dispositif de sécurisation initialement prévu est encore à l'étude. Seul le Crédit immobilier de France (CIF) propose, pour le moment, un dispositif de sécurisation à ces clients en difficulté, basé sur le rachat du logement avec maintien dans les lieux (*Le Monde* daté 15-16 octobre 1995).

En Ile-de-France, le prêt à taux zéro attire en premier lieu des célibataires et de jeunes ménages primo-accédants avec un apport personnel parfois conséquent mais des revenus limités. Dans tous les départements, l'investissement moyen projeté est de 700 000 à 800 000 francs. A Paris, plus des deux tiers des candidats sont des célibataires (53 %) ou des couples sans enfants, locataires du secteur privé à 83 %.

La décision prise par le maire de Paris, Jean Tiberi, de doubler le prêt à taux zéro dans la capitale entraîne, selon l'ADIL, un pouvoir d'achat supplémentaire de 50 000 à 140 000 francs. Malgré ces efforts, la clientèle populaire et familiale parisienne est toujours tenue à l'écart. Les contraintes minimales de surface fixées pour l'obtention d'un PAS (prêt à l'accession sociale) sont incompatibles avec les prix du marché parisien, trop élevés pour la clientèle familiale éligible au nouveau prêt. A Paris, la zone de marché est réduite, pour les ménages avec un enfant, aux dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements. Et elle est nulle pour les familles de deux enfants et plus, forcées de s'orienter vers des logements d'au moins trois pièces. Les prix maximum envisageables pour ces familles, compte tenu de leurs possibilités de remboursement (entre 850 000 et 1 250 000 francs) ne correspondent pas à l'offre parisienne.

UNE DÉCEPTION RÉELLE

Le marché semble également assez peu porteur dans le département des Hauts-de-Seine, où les prix sont également élevés. Dans ce département, note l'ADIL, *« beaucoup de simulations ont débouché sur une déception réelle »*. L'horizon est un peu plus ouvert en Seine-Saint-Denis : la clientèle y est en majorité familiale, et près du tiers des projets viables concernent l'ancien. Le profil de l'accédant est à peu près identique dans le Val-de-Marne, où le revenu moyen des ménages tentés par l'accession est très bas (14 300 francs). Ces caractéristiques, qui laissent présager un nombre important d'opérations à hauts risques, sont encore amplifiées en troisième couronne, dans le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne ou l'Essonne, alors que la situation est nettement plus favorable dans les Yvelines. Les locataires du parc social représentent 55 % des consultants dans l'Essonne, mais la faiblesse de l'apport personnel ne rend guère ces candidats crédibles.

L'Association nationale d'information sur le logement (ANIL) devrait diffuser d'ici une quinzaine de jours le nombre d'offres de prêt émises depuis trois mois par les établissements de crédit. Le ministère du logement, de son côté, poursuit les négociations avec les organismes collecteurs du 1 % patronal, qui devraient prendre partiellement en charge le volet *« sécurisation »* du nouveau prêt. L'enquête de l'ADIL montre, en tout cas, qu'il y a urgence à concrétiser ce volet de la réforme de l'accession à la propriété.

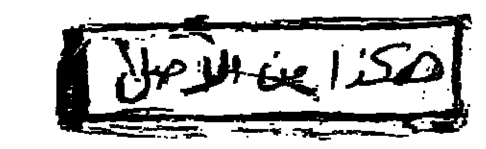
Christine Garin

Assouplissement sur l'immobilier ancien

Les candidats à l'acquisition d'un logement ancien n'auront plus besoin d'effectuer d'énormes travaux pour bénéficier du prêt à taux zéro proposé depuis octobre.

Un arrêté, publié au *Journal officiel* du 26 janvier, abaisse de 35 % à 20 % le pourcentage minimal du coût total de l'opération (comportant l'acquisition ainsi que la réalisation d'aménagements) qui doit être consacré à des *« travaux d'amélioration »*, pour obtenir ce prêt avantageux. Cependant, cet assouplissement a été décidé à titre provisoire : il sera limité aux offres de prêt émises entre le 1er janvier et le 31 décembre 1996. Les professionnels de l'immobilier attendent de cette mesure une relance du marché dans le secteur du logement ancien, qui se trouve particulièrement touché par la crise actuelle.



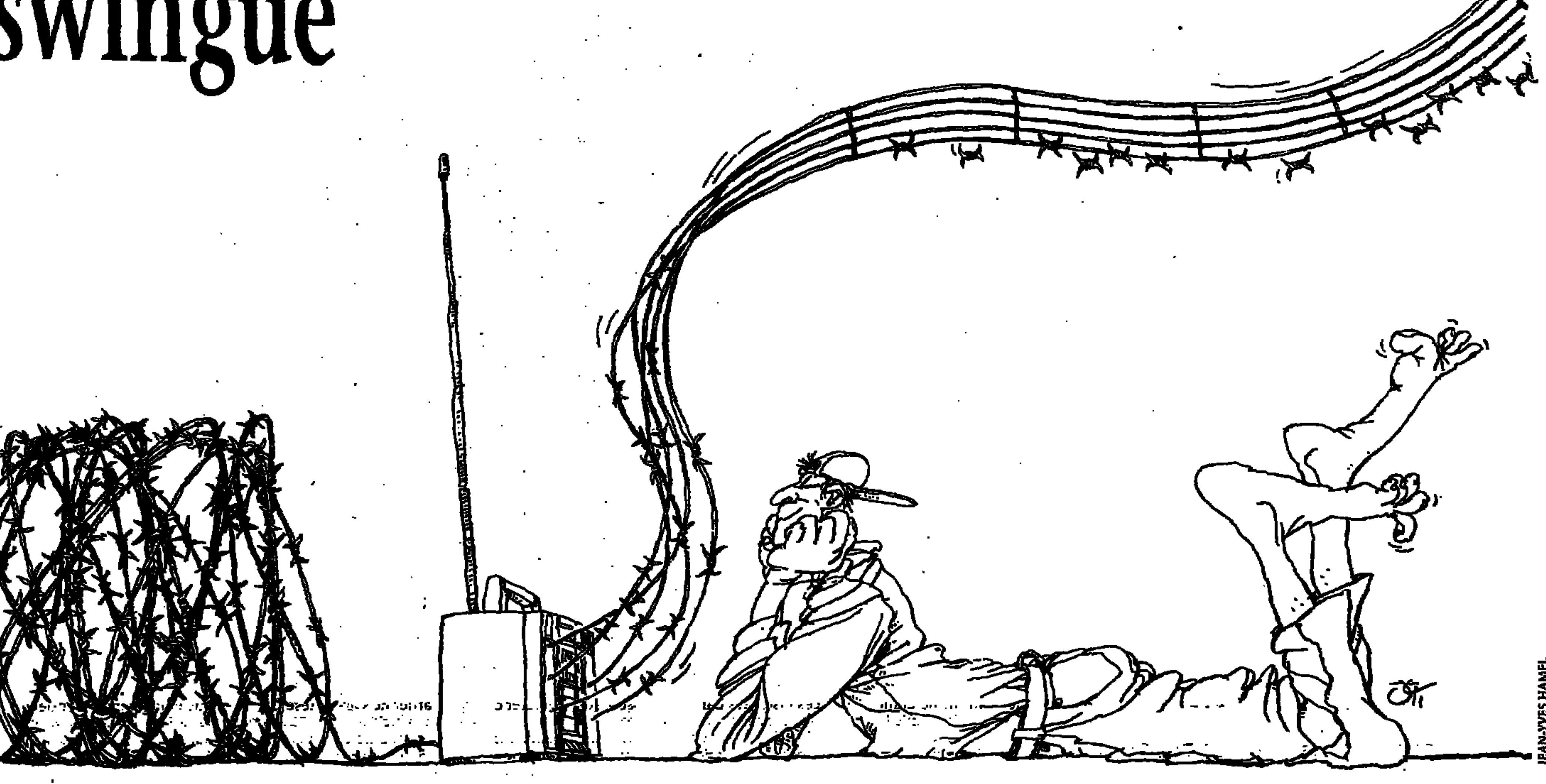


HORIZONS

ENQUÊTE

En Israël, une radio militaire swingue

Sur les ondes israéliennes, la station préférée des jeunes « branchés » s'appelle Galei Tsahal et appartient à... l'armée. Souvent accusée d'être « mal élevée », « iconoclaste », « gauchiste », le ton y est libre, le rock abondant,



JEAN-YVES HAMEL

PAS de micro au garde-à-vous, pas de discours cloutés. Une équipe d'iconoclastes dynamiques et mal élevés swingue, tous les jours sur les ondes sponsorisées par la première armée du Proche-Orient.

« Allô ? Ici Roni à Tel-Aviv. J'voudrais dire que c'est dégueulasse d'avoir signé la paix avec un terroriste comme ce salaud d'Arafat...

– Ah bon ? T'as mieux comme interlocuteur, toi ?

– Ben... Non, mais avant, on lui parlait pas et c'était...

– T'as raison. Au fond, on f'rait p't-être mieux d'faire la paix avec les Suisses, non ? Qu'est-ce que t'en penses ?... Allez, salut !

– ...

– Salut ! Ici Avraham... d'Ashdod. Franchement, moi j'me sens pas bien avec ces accords...

– C'est quoi tes symptômes ? Tu te sentais mieux avant ? T'as essayé un bon bain ? »

Hiver 1995. Une journée comme les autres sur la fréquence favorite des jeunes Israéliens. L'émission s'appelle « Micro ouvert ». Si l'ambiance n'y est pas toujours aussi désinvolte – cela dépend de l'hôte du jour –, il y a une constante : la liberté de ton. Ici, pas de langue de bois, ou alors le minimum, les jours de catastrophe nationale. Au royaume des chicaneurs, la radio des « branchés » ne laisse personne indifférent. *« Mal élevée, iconoclaste, gauchiste, dynamique, décoiffante, géniale »* : du vieux sioniste distingué au jeune rocker en jeans élimés, du faux cow-boy américain au môme en uniforme, chacun a sa relation particulière, passionnelle avec la station. *« Ici Galei Tsahal, la radio des armées, tu es en direct, vas-y, cause ! »*

La radio des... quoi ? Quand d'aventure, il tombe sur Galei Tsahal, l'étranger de passage ou le touriste de la diaspora parlant hébreu est pétrifié d'étonnement. N'est-on pas fondé, quand on parle de *« radio militaire »*, de surcroît sponsorisée par la première armée du Proche-Orient, à attendre autre chose ? Des micros un peu plus au garde-à-vous, une rhétorique mieux cirée, des marches guerrières à intervalles réguliers peut-être ? Au moins un général à lunettes *fumées qui sifflerait la fin de* la récréation au moindre débordement ? En fait, sur Galei Tsahal, le ton est moins uniforme, moins ennuyeux, moins pâteux que sur les multiples ondes de Kol Israël, la radio nationale « civile », dont les statuts ont été copiés mot pour mot sur ceux de la défunte ORTF.

Sur Galatz, le nom familier de la station, la musique, rock, pop, blues, jazz, country, etc. y est meilleure qu'ailleurs. Les programmateurs sont plus « branchés », plus inspirés et les animateurs souvent plus drôles. Résultat : entre 23 et 25 points de moyenne d'audience avec, certains jours, des pointes à 40. Kol Israël, avec un budget dix fois plus élevé, fait rarement mieux. La recette de ce miracle ? *« Nous ne faisons pas une radio militaire*, explique son patron, le « commandant » Moshé Shlonsky, *nous nous adressons aux soldats, dans leur langue. »* Et, dans un pays où les filles font deux ans de service, les garçons trois – sans parler du mois de réserve annuelle obligatoire jusqu'au 53[e] anniversaire –, les soldats, c'est tout le monde ou presque.

DÉBATS de société, interviews, nouvelles fraîches chaque demi-heure, retransmissions sportives, politique, rubrique spectacle, critiques cinéma et puis musique, musique et encore musique. Au moins la moitié du temps d'antenne. Bowie, Guns N' Roses, Jackson, Madonna, REM, INXS, Sade, et les rockers locaux, Aviv Geffen, Machina, etc. Elle est loin cette année 1964 où le gouvernement avait interdit un concert des Beatles par crainte de « polluer » la belle jeunesse sioniste. *« Le personnage de Robin Williams que vous avez vu malmener la hiérarchie militaire et politique pour faire marrer la troupe dans « Good morning Vietnam ! »*, se flatte Moshé Shlonsky, *a été inventé ici, dans « Good morning Israël ! »*

Exemples de dérapages célèbres dont on se délecte encore dans les couloirs déglingués de la station à Jaffa : le jour où un certain Avri Gilad, après avoir lu à l'antenne un sujet très sérieux sur les transplantations du cerveau, avait indiqué, rigolard, qu'il connaissait *« au moins 120 types en Israël »* qui auraient bien besoin d'une transplantation de matière grise. Hélas, les 120 élus de la Knesset, tous partis confondus, se sont reconnus. Et ils ont hurlé. Une autre fois, c'est un disc-jockey qui, annonçant un morceau des Pink Floyd intitulé *« I Could Cut you into Little Pieces »* – en français, *« Je pourrais te découper en petits morceaux »* – eut l'idée *de le dédier, mort de rire, à la mémoire* de feu le rabbin raciste Meïr Kahane.

Gauchiste Galatz ? N'exagérons rien. Depuis les accords israélo-palestiniens d'Oslo, en septembre 1993, la radio, qui avait envoyé ce jour-là un car émetteur côté palestinien de Jérusalem pour enregistrer les réactions de joie, n'est pas peu fière de retransmettre régulièrement des entretiens avec *« d'anciens terroristes arabes »*. Alors, pro-palestinienne la *petite Galatz ?* Elle en fut – faussement, précisons-le... – accusée en pleine guerre du Liban, il y a treize ans. Une enquête fut ordonnée ; elle tourna court. Il n'y a pourtant pas un *seul* Arabe dans le personnel de Galatz – il y en a d'ailleurs très peu dans l'armée, puisque la conscription n'existe pas pour les 900 000 citoyens *« Palestiniens-Israéliens »*. Sur ses ondes, on ne parle qu'hébreu.

« Notre soi-disant gauchisme n'est qu'un mythe, se défend le "commandant" Shlonsky. *Nous ne sommes ni à gauche ni à droite, nous sommes d'abord et avant tout des laïcs. »* De fait, dans le dédale négligé des mini-bureaux et des mini-studios mal peints de l'immeuble Galatz, on croise beaucoup d'uniformes, de longues chevelures féminines et masculines, quelques *catogans noués sur le cou et deux* ou trois barbes en bataille. Mais de kippa, point. A Galatz, l'environnement est du genre ruche débraillée. Le matériel de *« la première radio des 18-40 ans »* est antédiluvien, sa salle d'ordinateurs et ses seize vieux clous, complètement inutilisables. A Galatz, on peut voir des filles en uniforme balayer le linoléum usagé d'un studio, avant de s'installer derrière un micro pour interroger un général ou un ministre en direct au téléphone. On a aussi noté, incidemment, le baiser furtif échangé par deux jeunes soldats dans un couloir et l'on a réfléchi aux *« ravages de la mixité »* régulièrement dénoncés par les *« hommes-en-noir »* (les ultrareligieux).

Il n'y a presque rien de religieux chez Galei Tsahal. La place de la Torah, sur les ondes militaires, c'est dix minutes par semaine, le temps pour un rabbin-aumônier de lire quelques pages saintes avant le shabbat. Mais que fait la police militaire ? se demande alors le touriste. *« Rien*, ricane le "commandant" Shlonsky, lequel, malgré son titre officiel, n'est *« même pas officier de réserve »*, mais un joyeux quadragénaire civil sous contrat, journaliste de carrière et adepte enthousiaste de l'ensemble jeans délavés pour les heures de bureau. *« On me dit parfois que nous allons trop loin. Je réponds que pour être crédible auprès de nos auditeurs, notre liberté doit aller plus loin que celle des autres. Jusqu'ici, je dois dire que mes prédécesseurs et moi avons toujours été compris. »*

> « On me dit parfois que nous allons trop loin. Je réponds que pour être crédible auprès de nos auditeurs, notre liberté doit aller plus loin que celle des autres »

« La censure, assure Shlonsky, *est exactement la même chez nous qu'ailleurs, c'est-à-dire qu'elle ne s'applique qu'aux questions de défense. »* En clair, pas question de révéler à l'antenne des mouvements de troupes ou des opérations en cours. Pas question non plus d'annoncer la mort de soldats au Liban sud ou ailleurs avant que les familles concernées n'aient été averties par le commandement militaire et la censure levée. Il se passe souvent plusieurs heures entre un incident de ce type et son annonce officielle. *« Mais les auditeurs habitués*, souligne Doubi Lentz, l'un des disc-jockeys vedettes de la station, *savent tout de suite s'il s'est passé quelque chose de grave. Car, comme tous les médias locaux et souvent même avant eux, nous savons s'il y a eu un attentat ou une opération meurtrière pour nos gars. Dès lors, dès avant l'annonce officielle, nous allons, pendant un certain temps qui dépend de l'étendue des dégâts, déprogrammer certains disques trop joyeux et passer des choses plus lentes, plus douces, moins tonitruantes. »* Des marches militaires, des chants funèbres ? *« Jamais !* sourit Doubi, *nous avons Khaled, Cheb Mami* [les stars du raï algérien], *nous passons parfois les disques de Sabreen* [le groupe vedette palestinien], *mais nous n'avons ni oraison funèbre ni clairons guerriers en magasin. »*

Qu'a-t-elle donc encore de militaire, la *« radio des armées d'Israël »* ? Réponse : le budget – environ 30 millions de francs par an – entièrement financé par la défense (il n'y a pas de publicité sur Galei Tsahal) et une partie du personnel, une centaine d'employés sur les 250 de la station, sont des conscrits, garçons et filles triés sur le volet et dont beaucoup se destinent au journalisme et à l'audiovisuel. *« C'est là le secret de notre succès*, explique Shlonsky. *La moyenne d'âge de nos animateurs et journalistes tourne autour de vingt-cinq ans. Ils s'expriment comme leur public. Ils ont les mêmes goûts et une partie de notre personnel, service militaire oblige, est renouvelé chaque année. »* Trois mille demandes par an, six cents candidats retenus pour passer l'examen d'entrée, cent cinquante sélectionnés, quarante interrogés par la commission de surveillance, vingt-cinq maximum embauchés. La sélection, sur Galatz, ne se fait pas sur la bonne tête ; il faut qu'il y ait quelque chose dedans.

« Tout le monde est d'accord là-dessus en Israël, jure Itzhak Rohé, professeur de journalisme, média et communication à l'université de Jérusalem. *Galatz est la meilleure école de journalisme audiovisuel dans ce pays. »* La preuve, la plupart *des vedettes de la télévision locale*, à commencer par le patron de la deuxième chaîne privée, y ont commencé leur carrière. Et nombre de professionnels confirmés y retournent régulièrement, parfois gracieusement, parfois pour une période militaire, présenter une émission ou assurer une animation.

BIEN sûr, Galatz ne plaît pas à *tout le monde dans l'armée*. Il y a vingt ans que les hiérarques de Tsahal essaient de se débarrasser de la petite station. *« Tout ce qui ne tire pas sera éliminé de nos dépenses »*, proclamait en 1990 le chef d'état-major des armées, présentement ministre des affaires étrangères, le général Ehoud Barak. *« Plus de* news *sans contrôle préalable »*, avait décidé dix ans plus tôt l'un de ses prédécesseurs. Peine perdue. Le tollé, dans l'opinion publique, avertie de ces noirs desseins, a été tonitruant et les généraux ont vite renoncé. Il y a beau temps que *Galatz a échappé* à ses maîtres pour vivre sa vie avec le peuple israélien.

Explication nostalgique de cet attachement populaire. Après le démantèlement, l'an dernier, de la Histadrout, la grande fédération syndicale travailliste créée en 1913, avec le *délitement progressif de* l'Agence juive, cet organisme semi-étatique qui, dès avant la création de l'Etat en 1947, s'occupait – et s'occupe encore – de faire venir le maximum de Juifs en Israël, après l'introduction des cartes de crédit personnelles et du travail rémunéré dans les *kibboutzim* encore en exercice (moins de 2 % de la population nationale juive y vit encore), *« Galei Tsahal*, estime le professeur Rohé, *apparaît comme le dernier bastion du sionisme laïc et ashkénaze »*. Fondée en 1951 par Ben Gourion comme un instrument d'intégration pour les nouveaux immigrants juifs, Galatz serait en fait le dernier *kibboutz authentique de l'Etat sioniste*, le seul endroit d'Israël, note Moshé Shlonsky, *« où souffle encore l'esprit Palmach »* cher aux pionniers des débuts.

Patrice Claude

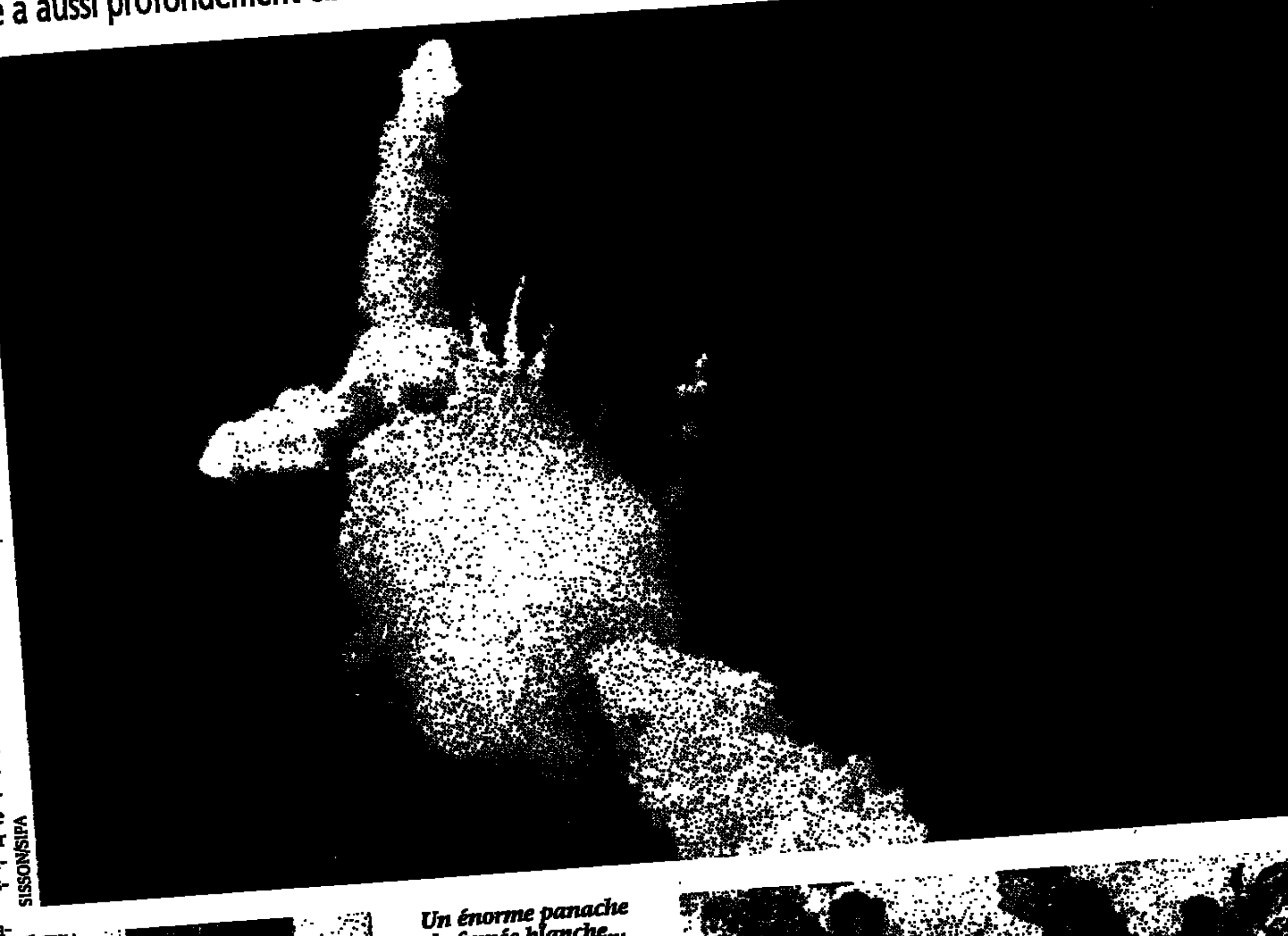
La NASA paie encore l'explosion de Challenger

La catastrophe, qui fit sept morts le 28 janvier 1986, n'a pas seulement mis fin à la suprématie américaine dans l'espace. Elle a aussi profondément ébranlé le mythe de la conquête d'une « nouvelle frontière » de l'humanité

EN dépit du froid intense qui régnait sur la Floride ce mardi 28 janvier 1986, les curieux s'étaient déplacés nombreux en direction du centre spatial John-Kennedy, afin d'être bien placés pour assister au lancement. C'est que ce tir n'était pas tout à fait comme les autres. Pour la première fois, un Américain moyen accompagnait les six membres d'équipage de la navette. Sélectionnée parmi onze mille autres enseignants, Christa McAuliffe, trente-sept ans, professeur d'histoire de Concord (New Hampshire), devait donner, en direct de la cabine de Challenger, deux cours, retransmis aux élèves des écoles, sur les conditions de vie en orbite et les avantages de la conquête spatiale. Une « première » spectaculaire qui laissait entrevoir aux fanatiques de l'espace le jour pas trop lointain où les séjours en orbite rejoindraient les plages des Seychelles sur la liste des lieux de vacances de rêve...

Le décollage était prévu à 9 h 38 (heure locale), mais les responsables de la NASA préférèrent attendre deux heures pour permettre à la neige qui s'était accumulée sur le pas de tir de fondre. À 11 h 38 enfin, le bel oiseau s'élevait, majestueux, dans le ciel d'hiver.

Le dialogue entre le sol et la navette montre bien la soudaineté du drame. « Challenger, *puissance maximum* », ordonne le centre de contrôle de Houston. « *Bien reçu, les gaz à fond* », répond le copilote Michael Smith avant de lancer un énigmatique « *Oh ! Oh !* ». Ce seront ses derniers mots. Les écrans dévoilent un énorme panache de fumée blanche légèrement orangée. Devant des millions de téléspectateurs stupéfaits – dont les élèves des écoles qui devaient suivre les cours de Christa McAuliffe –, la navette Challenger vient d'exploser, soixante-treize secondes après son décollage.



SISSON/SIPA



SYGMA

Un énorme panache de fumée blanche... La navette explose 73 secondes après son décollage.

Les sept passagers de Challenger : moins héros de l'épopée lunaire que victimes d'un système qui tourne à vide.



KNOTT/SIPA

Une foule sous le choc, des millions de téléspectateurs stupéfaits : le drame bouleversa, en direct, toute l'Amérique.

« Cet accident a servi de révélateur à une crise qui couvait depuis un certain temps »

Une commission d'enquête dirigée par l'ancien secrétaire d'Etat William Rogers et Neil Armstrong, le premier homme à avoir mis le pied sur la Lune, fera la lumière, sans concession, sur les circonstances exactes de l'accident. L'un des joints du propulseur à poudre droit a lâché. Dès les premières secondes du vol, une flamme a jailli. Comme un chalumeau, elle a découpé l'une des attaches du propulseur, qui a basculé et percuté l'énorme réservoir central, provoquant l'explosion des quelque 700 tonnes d'hydrogène et d'oxygène liquides qu'il contenait.

La NASA paie encore aujourd'hui les conséquences de ce drame qui ébranla toute l'Amérique, détruisant d'un coup le mythe de la toute-puissance américaine dans l'espace. Très vite, la belle assurance des responsables de l'agence spatiale américaine, pour qui cet accident était « *imprévisible* », est mise à mal par la presse. Dix jours après la catastrophe, le *New York Times* publie un document dans lequel, dès juillet 1985, un analyste de la NASA alerte ses supérieurs à propos de la « *carbonisation des joints* » observée sur les propulseurs récupérés après les tirs et souligne que cela « *pose un problème majeur, qui affecte à la fois la sécurité des vols et le coût du programme* ». On apprendra même que des flammèches ont été aperçues au niveau de ces joints lors de précédents lancements.

Un peu plus tard, des ingénieurs de la société Thiokol, constructeur des propulseurs, révèlent qu'ils ont « *formellement déconseillé de lancer* » peu avant le tir du 28 janvier, en raison du froid qui risquait, selon eux, de fragiliser les joints déjà douteux. L'un d'eux précise même qu'il a « *bataillé* » au téléphone pendant plus de quatre heures avec des responsables de la NASA pour tenter de les convaincre de différer la mise à feu, mais que les dirigeants de sa firme n'ont pas soutenu ses efforts.

« *En fait, cet accident a servi de révélateur à une crise qui couvait depuis un certain temps* », estime un expert européen. Pour comprendre, il faut se replacer dans les conditions de l'époque. En apparence, depuis que, le 25 mai 1961 devant le Congrès, le président Kennedy a fixé la Lune comme « *nouvelle frontière* » au pays, rien n'est venu enrayer la course au succès de l'agence spatiale américaine. Il aura fallu huit ans aux hommes de la NASA pour tenir le pari. Certes, trois astronautes ont péri carbonisés dans l'incendie au sol d'une capsule Apollo, le 27 janvier 1967. Mais leur mort a été perçue comme le sacrifice de trois héros de l'épopée lunaire. Les sept passagers de Challenger, eux, passent plutôt pour les malheureuses victimes d'un système qui tourne à vide.

Le public n'en est peut-être pas encore vraiment conscient, mais les hommes politiques et les ingénieurs du spatial, eux, en sont convaincus : l'âge d'or est bien fini. Le traumatisme du Vietnam et les préoccupations écologiques ont sonné le glas des grandes épopées technologiques. D'ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1985, la NASA emploie 27 200 salariés et fait travailler quelque 100 000 personnes, alors qu'en 1965-66, au plus fort du programme Apollo, ces effectifs atteignaient respectivement 34 000 et près de 400 000. Le financement du programme « navette » a été obtenu de justesse, au prix de sérieuses contorsions politiques et techniques.

Dans l'esprit de leurs promoteurs, ces « avions spatiaux » ont été conçus pour desservir une grande station spatiale. Mais, le 12 avril 1981, quand Columbia – première de la flotte – effectue son vol inaugural, ils savent déjà que ce projet grandiose est à ranger au rayon des rêves. Afin de justifier la poursuite de cette course en avant, les responsables de la NASA cherchent alors à démontrer la supériorité de ces engins superbes mais délicats et coûteux comme lanceurs de satellites commerciaux. Contre toute vraisemblance : « *Autant livrer du charbon avec une Ferrari* », disaient à l'époque les défenseurs des fusées classiques de type Ariane. Ils parviennent néanmoins à rallier le gouvernement à leur thèse et affichent une devise de préposé des postes – « *we deliver* » (nous livrons). Dans ces conditions, la régularité des tirs passe évidemment avant toute autre considération. Neuf vols ont lieu en 1985, quinze étaient prévus en 1986. La pression monte... jusqu'à l'explosion.

Les têtes vont tomber. James Beggs, l'administrateur de l'agence, démissionne. Il est remplacé par James Fletcher, qui avait déjà dirigé la NASA entre 1971 et 1977, juste après le programme Apollo, à l'époque encore faste où le laboratoire Skylab tournait autour de la Terre et où les sondes automatiques Pioneer, Mariner et Viking visitaient Jupiter, Vénus et Mars. Les astronautes, absents jusque-là des rouages administratifs de la NASA, vont peu à peu investir les postes à responsabilités, comme s'il s'agissait d'expier la faute des « bureaucrates ». Cette première phase culmine avec la nomination de l'ancien astronaute Richard Truly à la tête de l'agence.

Dans un second temps, les anciens « héros », comme Truly, jugés sans doute encore trop rêveurs, sont écartés ou démissionnent pour être remplacés par des managers épris d'efficacité, venus de l'industrie. Daniel Goldin, actuel patron de la NASA, se donne pour devise: « *Faster, cheaper, better* » (Plus vite, moins cher, mieux) et entreprend, à la demande du gouvernement, une restructuration qui prévoit la suppression de 5 000 emplois et une réduction du budget de l'agence de plus de 35 % entre 1995 et 2000.

Parallèlement, le président Reagan décide, dès août 1986, de confier au secteur privé le soin de lancer les satellites commerciaux (à l'aide des vieilles fusées classiques Delta, Atlas et Titan). Les navettes de la NASA – qui ne revoleront pas avant septembre 1988 – se voient cantonnées aux programmes scientifiques et de développement technologique ou au lancement des énormes satellites militaires. Traumatisés par le drame et ses répercussions, les techniciens de l'agence multiplient les précautions, retardent les vols au moindre doute. Ces contre-temps à répétition, qui ne leur évitent pas pour autant les échecs ou les incidents dus à la malchance ou à l'erreur humaine, leur donnent peu à peu une réputation – largement imméritée – de *losers*. On se souvient du tollé provoqué par la « myopie » du télescope Hubble, découverte alors que l'engin se trouvait déjà en orbite...

L'explosion de Challenger a, sans doute, contribué à l'effondrement du mythe bien au-delà du territoire américain. Aux Etats-Unis comme ailleurs, la « nouvelle frontière » est désormais la lutte contre le chômage et l'exclusion ou la relance de l'économie. Les programmes européen et – évidemment – russe n'échappent pas, eux non plus, au couperet des politiques.

Le déclin des vols humains, nerf de la grande aventure spatiale, aurait même dû, en toute logique, être encore plus rapide, la rivalité des deux blocs, moteur de la course à la Lune, ayant disparu avec la fin de la guerre froide. Mais, paradoxalement, c'est l'effondrement de l'URSS qui lui a donné un relatif second souffle. La grande station spatiale dont rêvaient les pionniers de la NASA a été sauvée au nom de la coopération américano-russe. Elle sera probablement construite. En nettement plus petit, pour beaucoup moins cher, avec l'aide des Européens, des Japonais et des Canadiens et à partir de nombreux éléments de la vieille station russe Mir ! Ce grand projet international justifie à nouveau l'existence de la flotte des navettes. Même si les experts sont de plus en plus nombreux à mettre en doute l'intérêt d'envoyer à grand frais des hommes tourner en orbite basse...

Jean-Paul Dufour

Morts pour l'espace

Francis Scorbee, Michael Smith, Judith Restnik, Ronal McNair, Ellison Onizuka, Gregory Jarvis et Christa McAuliffe, les sept passagers de Challenger, n'étaient pas les premières victimes de la course à l'espace. Avant eux, trois astronautes américains et quatre cosmonautes soviétiques avaient trouvé la mort dans des accidents au sol ou en vol.

– Le 27 janvier 1967, Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee sont carbonisés dans leur capsule Apollo lors d'un essai à terre.

– Le 24 avril 1967, une capsule Soyouz dans laquelle se trouve Vladimir Komarov s'écrase au sol après une rentrée en catastrophe dans l'atmosphère.

– Le 30 juin 1970, une brutale dépressurisation du vaisseau Soyouz-11 coûte la vie à Gheorghui Dobrovolski, Victor Patsaïev et Vladislas Volkov qui rentraient après vingt-quatre jours passés à bord de la station Saliout.

Par ailleurs, 113 personnes sont mortes lors de trois énormes explosions survenues lors du remplissage du réservoir des fusées soviétiques : à Baïkonour, le 24 octobre 1960 (54 morts, dont le maréchal Nedeline, responsable des lancements) et à Plesetsk, le 26 juin 1973 (9 morts), et le 18 mars 1980 (50 morts).

La « chance » d'Ariane

SI LES VOLS humains, ralentis par le drame de Challenger, sont de plus en plus contestés, l'espace commercial, lui, est en pleine expansion. Les satellites (inhabités) sont utilisés couramment en météorologie, pour l'étude du climat, l'élaboration de cartes et, surtout, en télécommunications. Cela fait le bonheur d'Ariane qui, depuis la fin des années 80, s'est adjugé plus de la moitié du marché mondial des lancements de satellites civils. La prééminence de la fusée européenne est le résultat de l'obstination de quelques responsables de l'espace français. Dans les années 70, ils surent convaincre leurs collègues européens de ne pas sous-traiter la mise sur orbite des engins européens à la NASA et d'opter pour le lanceur « consommable » – inhabité et ne servant qu'une fois – nettement plus rustique, mais beaucoup moins cher que les navettes.

Curieusement, les États-Unis ne semblent pas vraiment pressés de concurrencer les Européens sur ce terrain. Le futur lanceur lourd européen Ariane-5 effectuera, si tout va bien, son vol inaugural dans quelques mois. Face à ce nouveau venu, les industriels américains, chargés des lancements commerciaux depuis l'accident de Challenger, se contentent, pour l'instant, de perfectionner leurs vieilles (mais efficaces) fusées Atlas et Delta. Ou de s'allier avec les Russes et les Ukrainiens dont les Proton et Zenit ont également fait leurs preuves, mais sont un peu dépassées.

Cette relative apathie américaine n'étonne guère les experts européens. « *Le vrai marché des télécommunications spatiales se situe dans la fabrication des satellites et des installations au sol, très largement dominé par les Etats-Unis*, explique l'un d'eux. *Celui des lancements n'en représente que quelques pour cents. Or, la mise au point d'un lanceur comme Ariane-5 exige un investissement énorme et comporte beaucoup d'aléas.* » Si son exploitation est assurée par une société de droit privé, Ariane est développée sur fonds gouvernementaux. Ce fut aussi le cas des fusées américaines et, bien sûr, de la flotte de navettes. Les industriels américains ne lanceront probablement pas toutes leurs forces dans une nouvelle bataille de ce genre sans de solides subventions. Ils le pourraient : le budget de Lockheed-Martin est, à lui seul, supérieur à celui de l'espace européen. Mais, pour eux, l'efficacité financière passe avant le prestige.

Pour l'instant, donc, Ariane profite du pragmatisme des industriels d'outre-Atlantique autant que des erreurs de la NASA. Mais les choses pourraient vite changer le jour où le gouvernement américain décidera que les navettes et les vieux lanceurs ne suffisent plus pour ses lancements stratégiques. En attendant, les lanceurs que les Américains et les Russes préparent « à l'économie » risquent, quand même, de grignoter sérieusement le marché d'Arianespace...

J.-P. D.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La « Sécu » et le nouveau partage des pouvoirs

Suite de la première page

Chaque année, *« les lois de financement de la Sécurité sociale déterminent les conditions générales de son équilibre financier et, compte tenu de leurs prévisions de recettes, fixent ses objectifs de dépenses »*, précise le texte. Il ne s'agit pas d'une « loi de finances sociale », et le gouvernement s'est vigoureusement défendu d'avoir introduit une logique budgétaire « à l'anglaise », impliquant des crédits limitatifs et des lois rectificatives en cours d'année.

M. Juppé a plutôt fait de cette introduction du Parlement dans le jeu social *« l'acte fondateur qui donnera, cinquante ans après* [sa création], *une nouvelle légitimité à la protection sociale »*. L'avait-elle perdue pendant les cinquante ans de fausse gestion paritaire (patronat-syndicats) et de tutelle molle de l'Etat, notamment dans l'assurance-maladie ? Paradoxalement, sa réforme soulève moins la question de la place de la représentation nationale que celle, capitale, du rôle de l'Etat dans la définition de la politique sociale en générale, sanitaire en particulier.

Sur quoi, en effet, députés et sénateurs devront-ils se prononcer ? Voter les dépenses prévisionnelles de l'assurance-maladie sans se prononcer au préalable sur les objectifs de la politique de santé n'aurait aucun sens. Sur ce point, le PS a raison de mettre le gouvernement en garde contre les risques d'une approche purement financière. M. Juppé s'est engagé à ce que que le Parlement ne débatte pas seulement de l'intendance, mais aussi des *« orientations générales »* et des *« objectifs des politiques de protection sociale »*.

UNE « CONFÉRENCE ANNUELLE »

Députés et sénateurs le feront sur la base des propositions formulées par une *« conférence annuelle de la santé »* réunissant tous les acteurs du système, mais, *in fine*, cela suppose que l'Etat définisse des objectifs clairs, se fixe des priorités (sida, cancer, maladies cardio-vasculaires, toxicomanie) et s'en donne les moyens. Dans son premier rapport, publié en décembre 1994, le Haut Comité de la santé publique ne cachait pas les difficultés de l'entreprise : *« Notre société, individualiste et dominée par de puissants intérêts corporatifs et conservateurs, est-elle capable de donner sa place à cette "culture" ? »*, s'interrogeait cet aréopage de médecins, de hauts fonctionnaires et d'experts.

La réforme constitutionnelle pose, en deuxième lieu, la question de la place – fauteuil ou strapontin ? – restant aux partenaires sociaux dans la gestion de l'assurance-maladie. Il est piquant de voir Force ouvrière et une partie de la gauche agiter aujourd'hui l'étendard de la *« démocratie sociale »* et dénoncer l'*« étatisation »* de la Sécurité sociale en germe dans le plan Juppé. En effet, après avoir rétabli les élections des représentants des salariés dans les caisses en 1983, les gouvernements successifs s'en sont tenus là : ils ont « oublié » de renforcer le pouvoir des administrateurs, comme ils s'y étaient engagés, puis ils ont renoncé, sous la pression des syndicats, à organiser de nouvelles élections en 1989.

Si l'Etat a sa part de responsabilité dans la déliquescence de la démocratie sociale, le patronat et les syndicats n'ont rien fait pour donner quelque consistance à cette généreuse idée sortie du creuset de la Libération. Les ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale leur avaient pourtant assigné la tâche de *« maintenir l'équilibre financier »* de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et de proposer des solutions pour assurer celui des branches vieillesse et famille. Las ! Ils ont regardé filer les dépenses, laissant à l'Etat le soin de gérer l'impopularité de plans de redressement à répétition et de la réforme du système de retraite des salariés.

LA PUSILLANIMITÉ DE L'ÉTAT

En annonçant sa volonté de *« faire entrer la responsabilité dans le quotidien de la Sécurité sociale »*, M. Juppé s'est bien gardé, toutefois, de discréditer les syndicats, sachant combien la pusillanimité de l'Etat et le désintérêt des élites politiques pour le système social ont pesé lourd dans la dérive du système de santé. L'Etat a-t-il été cohérent quand, dans les années 70, il s'est lancé dans une politique hospitalière ambitieuse, confinant l'assurance-maladie dans le second rôle de payeur aveugle ? Est-il plus crédible quand, vingt ans plus tard, il se révèle incapable de trouver un équilibre entre trois impératifs : la fermeture d'hôpitaux, la sauvegarde de l'emploi et l'aménagement du territoire ?

Les partenaires sociaux doivent trouver une nouvelle place et, pour les syndicats, se pose le problème de leurs ressources, dans la mesure où la gestion des caisses leur procure des facilités dont ils risquent d'être désormais privés. Leur situation est d'autant plus difficile, aujourd'hui, que l'élargissement progressif des ressources des organismes sociaux à tous les revenus leur fait perdre la légitimité qu'ils tiraient de la gestion du « salaire différé » (les cotisations).

La redéfinition du rôle des syndicats et de celui du patronat devra s'accompagner d'une réflexion sur les prérogatives des institutions elles-mêmes. Comment expliquer que la CNAM, qui possède une réelle capacité d'expertise grâce à un service médical fort de dix mille personnes, soit écartée des grandes décisions sur l'hôpital ou sur le médicament (les deux tiers de ses dépenses) ?

La réforme constitutionnelle pose, en dernier lieu, la question de la lisibilité du système social. *« La caractéristique la plus frappante du comportement de l'Etat et des autres partenaires de la politique de santé est l'incapacité, si ce n'est le refus, d'organiser un débat public sur le coût de l'immobilisme et les enjeux de la réforme »*, constate Gilles Johanet, ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (*Santé, dépenser sans compter*, éditions Santé de France). Le Parlement apportera-t-il cette transparence ? C'est probable. Réduira-t-il pour autant l'influence des groupes de pression ? C'est moins sûr. Personne n'a oublié les batailles que le lobby des médecins au Palais-Bourbon, emmené par Bernard Pons, Elisabeth Hubert et Bernard Debré, avait menées en 1992 et en 1994 pour faire échouer les projets de maîtrise des dépenses de santé.

Jean-Michel Bezat

RECTIFICATIF

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Certains noms ont été mal orthographiés dans l'article consacré à la société allemande RWE (*Le Monde* du 23 janvier). Il fallait lire Dietmar Kuhnt (et non Khunt), Hochtief (et non Hochties), Rheinbraun (et non RheinDraun), Lahmeyer (et non Lahmyer), Bundniss (et non Bumdiess).

Le Monde

ÉDITORIAL

Les paradoxes de Philippe Séguin

PHILIPPE SÉGUIN est un bon républicain : il avait déjà dit qu'il fallait appliquer le traité de Maastricht – contre lequel il a voté en 1992 – puisque ce texte a été adopté par le peuple français ; il l'a répété le vendredi 26 janvier, à Aix-la-Chapelle. Philippe Séguin est un bon Européen : il veut sauver la monnaie unique de *« la stupidité historique »* de ceux qui ont rédigé le traité. Philippe Séguin est un bon gaulliste : il veut fonder la relance de l'Europe sur un *« accord politique initial »* entre Paris et Bonn.

Les auditeurs allemands qui assistaient au colloque Charlemagne ont dû être heureusement surpris d'entendre ainsi la profession de foi européenne du président de l'Assemblée nationale, qui passait pour le prototype de l'eurosceptique. Sans doute étaient-ils suffisamment au fait des subtilités de la politique française pour ne pas oublier le contexte parisien de ce beau discours. Mais M. Séguin en défenseur des objectifs de Maastricht face aux erreurs politiques des « maastrichtiens » patentés, voilà un paradoxe qui mérite l'attention.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul. Car, tout en cherchant à séduire les Allemands, comme tout homme politique français désireux d'occuper de hautes fonctions gouvernementales, M. Séguin propose pour bases d'entente des réflexions récusées outre-Rhin, voire tout simplement sacrilèges. Il critique l'irruption trop rapide d'un libre-échange *« parfois fort mal maîtrisé »* quand les Allemands en ont fait leur credo. Il loue l'intervention des pouvoirs publics dans la vie économique quand ils veulent la réduire au minimum. Il s'en prend à la politique déflationniste aggravée par les contraintes de Maastricht alors que le ministre des finances de Bonn veut les durcir. Il cite Keynes, que la pensée économique dominante juge dépassé.

Et le réquisitoire implicite continue. M. Séguin met tranquillement en cause l'indépendance des banques centrales et se permet même une petite coquetterie : il félicite le chancelier Kohl d'avoir résisté aux pressions de la Bundesbank en 1990 et imposé *« un taux de change politique »*, quand il s'est agi d'étendre le deutschemark à l'Allemagne de l'Est ! La banque centrale européenne doit avoir des interlocuteurs politiques, mais ceux-ci ne sauraient être ni la Commission de Bruxelles, ni le Parlement européen, choyés pourtant par les Allemands.

En plaidant pour un accord entre les gouvernements, et d'abord entre Paris et Bonn, sur la gestion quotidienne des économies, le pilotage de la croissance, les mesures de défense des industries en difficulté, les choix de politique industrielle, etc., le président de l'Assemblée nationale propose une stratégie que les hommes politiques et les milieux d'affaires allemands rejettent, dans le vocabulaire sinon dans les faits ; pour eux, toutes ces expressions ont un relent de « dirigisme à la française », dont ils nous pensaient guéris alors que nous n'étions que convalescents.

Les conceptions de M. Séguin ne dessinent peut-être pas une « autre politique », mais certainement une Europe autre... que celle de Maastricht.

AU COURRIER DU « MONDE »

Dans le courrier qui a continué de parvenir au *Monde* après la mort de François Mitterrand, deux thèmes de réflexion se sont nettement dégagés. Le premier concerne la cérémonie religieuse organisée à la cathédrale de Paris ; il s'est trouvé relancé dans nos colonnes par le commentaire de Danièle Sallenave, publié dans *Le Monde* du 19 janvier. Le second a trait aux révélations faites sur la maladie de l'ancien président par le docteur Gubler. On trouvera ci-dessous des exemples significatifs de ces correspondances, ainsi que d'autres réactions, commentaires et précisions.



IL A REMPLI SES FONCTIONS

Qu'est-ce que cela peut bien nous faire à nous, simples citoyens, que le cancer de François Mitterrand ait commencé en 1981 ? Quoi qu'on ait pensé et qu'on pense du rôle politique qu'il a joué, tout le monde, vrais ou faux « amis », adversaires, s'accorde sur un point : il a rempli sa fonction jusqu'au bout de son mandat en toute lucidité – qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore –, pendant quatorze ans, jusqu'à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Cela, seul, nous importe.

La médecine est-elle si sûre d'elle-même qu'elle puisse déclarer inéligible (pourquoi pas inapte à tout emploi ?) toute personne qui n'ait pas, selon les critères du moment, un bilan de santé impeccable ? Un bilan de santé n'est pas une garantie de survie. (...) Reste, dit-on, *« le mensonge »*. Nous serions bien heureux s'il n'y avait pas de plus important *« secret d'Etat »* et bien naïfs si nous croyions que ce fût et que ce soit le seul...

Si le poids de ce *« mensonge »* a tant fait souffrir le docteur Gubler, comme il le prétend la main sur le coeur, pourquoi le révéler maintenant, quand c'est devenu inutile pour le public ? (...) Cela ne vaudrait que le mépris et le silence. Le navrant est que l'imposture ait « marché » : place tenue à la télévision, dans la presse, interviews attentives de Gubler – cela devient la mode d'interviewer même des coupables déjà condamnés par la justice. (...)

Marie Souviron,
Cournonsec, Hérault

CERTIFICAT DE COMPLAISANCE

On reproche avec véhémence au docteur Gubler d'avoir fait une demi-révélation sur la maladie de son patient à une époque où (et je m'en réjouis !) la tuberculose ou la syphilis ont cessé d'être infamantes. Mais on ne le jugera pas pour dix ans de mensonges, de faux certificats claironnés auprès de cinquante millions de Français. Le conseil de l'ordre est chatouilleux sur la discrétion, mais tolère le certificat de complaisance. Le mensonge est une peccadille apaisante, mais malheur à la vérité par qui le scandale arrive.

René Collas,
Paris

LA VOLONTÉ DE VIVRE

Tous les médecins ont suivi des malades qui s'accrochent à la vie lorsqu'ils ont un objectif fixé dans le temps : une commémoration, un baptême, une bar-mitsva, un mariage, un anniversaire, la sortie d'un livre, etc. Leurs forces les abandonnent très peu après l'événement.

La meilleure référence historique de cette volonté de vivre est la mort de John Adams et Thomas Jefferson. Tous deux signataires de la déclaration d'indépendance américaine, respectivement deuxième et troisième président des Etats-Unis d'Amérique, ils s'éteignirent en juillet 1826, le jour même du cinquantenaire de l'acte fondateur. La nuit précédente, à Monticello, en Virginie, Jefferson, alors âgé de quatre-vingt-trois ans, s'assura qu'on était bien le 4 juillet, puis rendit l'âme à 12 h 50. Loin de là, à Quincy, dans le Massachusetts, Adams mourut à 17 h 30, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Ignorant le décès de celui qui fut son ami et parfois son adversaire, ses derniers mots furent : *« Thomas Jefferson me survit. »*

Ceci illustre le fait qu'en l'absence des prouesses médicales qui peuvent maintenir en survie un Franco ou un Boumediene, l'horizon d'une échéance peut aider à retarder le dernier soupir.

Pr Alain Laugier,
Paris

UN TABOU LEVÉ

Tout président qu'il était, Mitterrand n'était qu'un malade comme les autres, et il me paraît inconvenant et, en tout cas, tout à fait inapproprié de parler de *« mensonges »* dans ce contexte. Quant aux fameux bulletins de santé, dont *Le Monde* a tant parlé, ils n'ont, de mon point de vue de médecin, aucun sens, sinon celui de rassurer une société angoissée avide de normalisation et s'efforçant à tout prix de nier tant la souffrance que la mort. (...) Le seul intérêt des déclarations du docteur Claude Gubler est d'avoir montré au grand public que l'on peut exercer des fonctions au plus haut niveau pendant de longues années en étant porteur d'un cancer métastasé. En ce sens, le docteur Gubler aura, malgré lui, délivré un message d'espoir à de nombreux malades cancéreux et à leurs familles. Et ce n'est peut-être pas le moindre des legs de François Mitterrand, un homme que personnellement je n'aimais pas pour de multiples raisons, d'avoir contribué définitivement à lever les derniers tabous liés à cette affection.

Docteur Corinne Tutin,
Paris

IL Y AVAIT UNE AUTRE CÉRÉMONIE À CRÉER

Je voudrais remercier Danièle Sallenave pour son article dans *Le Monde* du 19 janvier « L'autre enterrement » : l'hommage national à François Mitterrand n'aurait pas dû se transformer en une manifestation du culte catholique de l'eucharistie. Il y avait autre chose à créer pour rassembler autour de sa dépouille mortelle ceux qui lui devaient un hommage public et ceux qui lui voulaient un hommage personnel. Car la majorité des uns et des autres ne faisaient pas référence à la foi catholique et à son expression liturgique dans la messe.

Peut-être était-il pratique d'utiliser le lieu : Notre-Dame de Paris, mais pourquoi ne pas y organiser une célébration où l'archevêque aurait accueilli les participants et aurait offert la liberté que s'expriment dans ce lieu d'autres enracinements culturels et spirituels que la foi et l'institution catholiques ? (...)

Cette collusion d'un événement civil avec une expression religieuse, j'en retrouve des formes moindres dans des activités quotidiennes de mon action professionnelle (ou pastorale), puisque j'anime une équipe de chrétiens qui assurent des célébrations de funérailles. La plupart du temps, nous assurons une célébration chrétienne parce que les gens qui nous sollicitent font référence à la foi chrétienne ; mais il nous arrive d'assurer une célébration religieuse parce que celle-ci peut « faire lien » entre les vivants et le défunt et peut exprimer une espérance à l'égard d'un Dieu qui n'est pas reconnu comme « le Père de Jésus-Christ ». Il nous arrive parfois de respecter la demande des familles d'une célébration sans marque religieuse ni chrétienne (...) qui permet d'entourer de respect et d'attention la dépouille de celui qui est mort, de laisser la place pour que chacun exprime ses croyances et ses doutes.

En n'aidant pas les responsables de la société civile à élaborer une célébration qui aurait pu mieux prendre en compte la diversité des participants, l'Eglise catholique a cédé, sans doute, à l'envie de récupérer pour elle quelqu'un qui avait pourtant manifesté de solides réserves quant à son appartenance actuelle à cette communauté et à celle d'imposer sa propre croyance. Elle aurait pu manifester davantage de respect à l'égard de ceux qui ne partagent pas sa foi.

Christian Biot,
aumônier catholique
des prisons de Lyon

SACREMENTS PROFANÉS

Chère Danièle Sallenave (...), je soutiens que la laïcité est incompatible avec une « cérémonie nationale » du fait que le catholicisme (même déchristianisé) fait partie de l'histoire et de la culture françaises alors que l'islam n'y a pas part. Votre concept de laïcité oppose les cléricaux aux Lumières. Mais l'exemple de François Mitterrand montre bien que les laïcards sont devenus des notables. La cérémonie à Notre-Dame me répugne du fait que ces notables ont réussi à mettre l'Eglise à leur service. Vos cléricaux ne sont que les lampistes que les notables laïcs utilisent pour décorer leur cérémonie. (...) L'enterrement de François Mitterrand a effectivement été l'enterrement de votre laïcité, mais non pas du fait que Mgr Lustiger a profané les sacrements (en célébrant une messe pour un mécréant notoire), mais du fait que le modèle français dit républicain, issu de Louis XIV et de la Révolution, est à l'agonie dans le monde post-soviétique (c'est-à-dire post-jacobin). (...)

Francis Woehrling,
Overjse, Bruxelles

DU PANTHÉON À NOTRE-DAME

(...) Ce qui nous a choqués, c'est que la messe de Notre-Dame était la seule cérémonie d'adieux et de reconnaissance offerte par la République à l'un de ses meilleurs serviteurs. Car si Notre-Dame n'est en rien un lieu républicain, elle est encore moins un lieu de rassemblement des Français dans leur diversité. C'est, par définition, un lieu d'Eglise, de prières et de recueillement religieux. Or le président français ne tire à aucun moment son pouvoir de l'Eglise. (...) Ne pas permettre à la communauté nationale tout entière de rendre hommage à celui qui fut investi de ce pouvoir n'est pas digne de la République. Or le garant de la Constitution est le président en exercice. Il est choquant que notre texte fondateur n'ait pas été respecté en cette occasion exceptionnelle, qui a d'ailleurs vu communier le président actuel dans l'exercice des ses fonctions. (...) Les rituels, quelque dérisoires qu'ils puissent paraître, ont des vertus pédagogiques. Et il me soucie que la République se montre très rigoureuse sur ses principes, en particulier, sa laïcité. Trop de confusionnisme dans les symboles constitue un danger grave à une époque où les repères se brouillent. (...) Ne serait-il pas temps, cent vingt et un ans après l'instauration de la République par le vote de l'amendement Wallon, le 20 janvier 1875, que des symboles soient prévus afin que notre République ne s'affaiblisse pas en empruntant, faute de mieux, les rituels d'autres institutions ?

Trois souvenirs me reviennent en mémoire qui pourraient ouvrir des pistes de réflexion. André Malraux eut droit à une cérémonie dans la cour Carrée du Louvre, Pierre Mendès France dans celle de l'Assemblée nationale. Quant au cercueil de Willy Brandt, c'est au Reichstag, à Berlin, qu'il reçut les hommages des vivants.

Ce n'est pas la moindre des contradictions de François Mitterrand, cet homme si complexe, que d'avoir reçu en 1996 cet hommage à Notre-Dame après avoir été porté en triomphe, quinze ans plus tôt, au Panthéon...

Lyne Cohen-Solal,
Paris

ESTIMABLE MUTISME

Pendant vingt ans, Anne Pingeot et Mazarine ont vécu aux côtés de François Mitterrand. Si Anne Pingeot et Mazarine étaient dans l'ombre, selon la formule consacrée, elles n'étaient pas reléguées. Cette situation signifie que les chauffeurs, les gardes du corps, les collaborateurs du député, comme plus tard du président de la République, le personnel, les amis, les familles respectives, certains chefs d'Etat, des députés, de gauche comme de l'opposition, des ministres, y compris ceux de la cohabitation, des journalistes hostiles ou non, des camarades d'école, des commerçants, au bas mot, des dizaines de personnes, par hasard ou par nécessité, ont eu connaissance, plus ou moins tôt, plus ou moins tard, de l'existence de Mazarine et de sa mère, et de leurs liens particuliers avec François Mitterrand.

Pourquoi, pendant vingt ans, les Français n'en ont-ils rien su ? Parce que, pendant vingt ans, ces personnes se sont tues. Aussi, souhaiterais-je que l'expression de ma reconnaissance leur parvienne.

Mesdames et messieurs les journalistes, maintenant que la France sait, par la seule volonté exprimée des intéressés eux-mêmes, je vous demande de bien vouloir rejoindre toutes ces personnes qui auraient pu parler et qui ne l'ont pas fait, dans leur estimable mutisme.

Françoise Jupeau-Réquillard,
Paris

BANQUES La Commission bancaire, l'organisme chargé du contrôle des banques qui dépend de la Banque de France, vient de signifier aux établissements qui ont financé Eurotunnel l'obligation de réaliser des provisions dans leurs comptes de 1995 à hauteur de 30 % de leurs engagements. Une injonction qui devrait coûter plus de 5 milliards de francs aux principales banques françaises. La décision de la Commission bancaire les met également dans une position délicate dans les négociations entamées avec Eurotunnel. ● PAR CETTE DÉCISION, la Commission bancaire tente de redorer son blason après les critiques dont elle n'a cessé de faire l'objet depuis l'affaire du Crédit lyonnais. ● LES BANQUES les plus impliquées dans le financement du tunnel sous la Manche sont également les plus fragiles à l'image notamment du Crédit lyonnais et d'Indosuez.

La Commission bancaire exige une provision de 30 % des créances sur Eurotunnel

Ce sont quelque 5 milliards de francs qui pèseront sur les résultats des banques françaises déjà affaiblies par une rentabilité très médiocre. La Commission tente de restaurer son image, affectée par l'affaire du Crédit lyonnais

LES BANQUIERS FRANÇAIS, qui détiennent près de 19 milliards de francs de créances sur Eurotunnel, vont devoir provisionner, dès 1995, 30 % des créances qu'ils détiennent sur cette entreprise en quasi-faillite. Ce sont au total plus de 5,5 milliards de francs que la BNP, le Crédit lyonnais et dans une moindre mesure Indosuez, le CIC ou le Crédit national – pour ne citer que les banques les plus touchées – vont devoir passer dans leurs comptes 1995. Toutes avaient déjà commencé à provisionner sur ce dossier, la société étant dans l'incapacité de faire face à ses échéances mais elles pensaient étaler cet effort sur au moins deux ans.

En septembre 1995, Eurotunnel avait annoncé la suspension pour une période de dix-huit mois du paiement de sa dette qui atteint 65 milliards de francs. Depuis, les banquiers chefs de file (BNP, NatWest, Crédit lyonnais et Midland), assistés de la BEI (Banque européenne d'investissement) tentent d'arracher à Eurotunnel un plan qui leur permettent de limiter la casse. De son côté, Patrick Ponsolle, président d'Eurotunnel, se bat pour que ses 720 000 actionnaires ne soient pas définitivement spoliés. En tout état de cause, il fera le point sur ces négociations au plus tard début février. Principal point d'achoppement : Eurotunnel veut que les banques abandonnent définitivement une partie de leurs intérêts, voire de leur principal, tandis que ces dernières veulent un plan de rééchelonnement qui leur aurait permis de provisionner le moins possible.

REVANCHE

En signifiant aux banques qu'elles doivent, dès l'exercice 1995, provisionner à hauteur de 30 %, Jean-Louis Butsch, secrétaire de la Commission bancaire, qui dépend de la Banque de France, donne un sérieux coup de pouce au patron d'Eurotunnel. Car la nouvelle a opportunément traversé la Manche jusqu'à Londres où se déroulent les négociations. Du coup, le curseur s'est déplacé. Au lieu de discuter sur la base du nominal (100), les négociateurs d'Eurotunnel, prenant en compte la décision de l'autorité de tutelle des banques françaises, ont refait leurs calculs et raisonnent désormais sur la base de 70. *« On va finir par perdre 50 % de nos créances »*, se lamente un banquier. Il attribue l'oukaze de la Commission bancaire, *« unique dans les annales »*, à une revanche de son secrétaire général, qui a mal supporté les critiques dont il a été l'objet, notamment sur le dossier Crédit lyonnais.

A l'époque, la Commission bancaire n'avait pas imposé à la banque publique les provisionnements massifs qu'exigeaient ses risques. Elle se rattrape doublement aujourd'hui – sur le montant des provisions et sur le calendrier – et tente de retrouver une crédibilité d'autant plus écornée qu'un nouvel établissement, le Crédit foncier de France, est en train de sombrer. Le moment est d'autant mieux choisi pour la Commission que, coïncidence, la Cour des comptes a investi ses locaux pour préparer un rapport sur sa capacité à contrôler les établissements financiers. Il n'empêche, si la Commission bancaire retrouve sur ce dossier une orthodoxie qui, selon ses détracteurs, lui faisait défaut, imposer quelque 5,5 milliards de francs de provisions sur un seul exercice vient au plus mauvais moment pour les banques françaises. Celles-ci se livrent depuis quelques années à une concurrence acharnée qui s'est traduite par une réduction dramatique de leurs marges.

En 1994, pour la première fois depuis que les statistiques existent, leur produit net bancaire (PNB) a commencé à baisser. La demande de crédits est toujours faible, les activités de marchés sont en recul. Elles n'ont pas su faire face à une déréglementation trop rapide. De plus, elles sont mal préparées à la révolution technologique et souffrent d'une grande rigidité dans la gestion de leurs personnels. Enfin, sur le plan de la réglementation, elles vont devoir, dès 1997, augmenter leurs réserves en capital pour couvrir leurs risques sur les marchés.

Dernière difficulté et non des moindres, les plus touchées par les difficultés d'Eurotunnel sont également celles qui sont le plus mal en point. En contrepartie de son plan de sauvetage, le Crédit lyonnais doit réduire de façon dramatique son périmètre d'activités sur injonction de la Commission de Bruxelles. La BNP présente un faible niveau de rentabilité et ne parvient pas à trouver le souffle qui lui permettrait de rebondir. Quant à Indosuez, son bénéfice net a reculé de 95 % au premier semestre. Un recentrage nécessaire sur certains métiers, qui entraînera une réduction du personnel, devait même être présenté aux cadres, samedi 27 janvier.

Babette Stern

La Banque européenne d'investissement se désolidarise

LA BEI, l'institution européenne dont l'une des missions est de *« faciliter le financement des programmes d'investissement »* (article 198 E du traité sur l'Union), a pris soin de ne pas se mettre en première ligne dans le financement du tunnel sous la Manche. Attachée à préserver son statut d'emprunteur de tout premier ordre sur les marchés financiers, elle n'accorde d'habitude ses prêts (plus de 120 milliards de francs par an) qu'en échange de la garantie d'un Etat. Pour Eurotunnel, la BEI s'est engagée conformément à sa mission. Mais comme ni la France ni la Grande-Bretagne n'étaient disposées à se porter volontaire, elle a demandé au syndicat bancaire de garantir la plus grande partie de ses engagements (10 milliards sur les 13 milliards de francs prêtés par la BEI) avec des lettres de crédit.

Au vu de la dégradation des perspectives du tunnel, la BEI a mis à l'abri une partie des 3 milliards restants exposés. La veille de l'annonce par Eurotunnel, le 14 septembre 1995, d'un moratoire de dix-huit mois sur le paiement des intérêts et des amortissements de la dette, la banque européenne a converti 800 millions de francs en crédits dits « seniors », qui ne sont pas concernés par la suspension des paiements d'intérêts. La BEI (et le Crédit national qui bénéficie des mêmes dispositions) a ensuite écrit fin septembre aux banques du syndicat pour leur rappeler qu'elle pouvait réclamer à tout moment une reprise des 10 milliards garantis.

Personne ne peut reprocher à la BEI sa volonté de se couvrir dans une affaire qui se révèle tous les jours un peu plus désastreuse. Mais en se désolidarisant des autres créanciers elle court le risque d'accélérer la débâcle. Un paradoxe au moment où beaucoup de gouvernements demandent à cette institution européenne d'être le moteur du financement des grands travaux de l'Union.

C. J.

Les autorités de la City enquêtent sur le marché du cuivre

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Winchester Commodities Group (WCG), un courtier très actif dans les non ferreux, en particulier le cuivre, est la cible d'une enquête de la Securities and Futures Authority, l'instance de régulation des marchés britanniques. Celle-ci s'interroge sur le rôle joué par WCG dans la vaste escroquerie de 174 millions de dollars (environ 870 millions de francs) dont a été victime en 1993 la corporation chilienne du cuivre Codelco, premier producteur au monde de métal rouge, à la suite de transactions réalisées par Juan Pablo Davila, son ancien responsable des marchés à terme.

Surnommé le *« Nick Leeson chilien »*, celui-ci, aujourd'hui inculpé dans son pays, dément avoir reçu des pots-de-vin de courtiers new-yorkais et londoniens. Winchester Commodities Group compte parmi les vingt-trois intermédiaires avec lesquels Juan Pablo Davila avait été en contact pour ses opérations hasardeuses sur le London Metal Exchange (LME), la Bourse des métaux.

Les avocats de la compagnie chilienne, qui ont déjà engagé une première action contre la Sogenim, filiale de courtage du groupe minier belge Union minière, ont chargé un cabinet juridique londonien d'enquêter sur WCG.

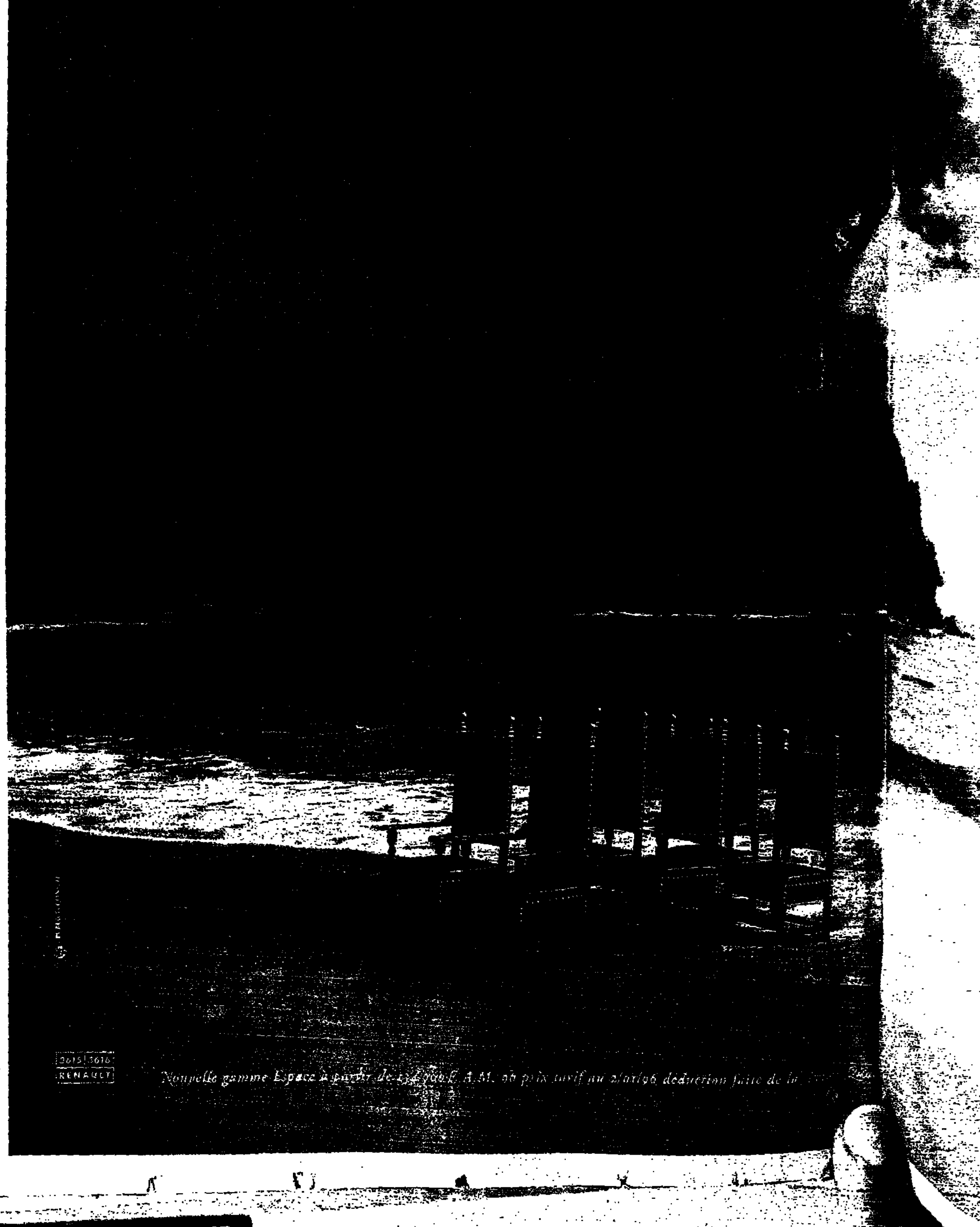
Récemment, la presse anglaise a mis en évidence les liens entre WCG et le Crédit lyonnais Rouse, filiale londonienne de la première banque française, spécialisée dans les produits financiers à terme et le négoce des matières premières. Le Crédit lyonnais Rouse s'occupe d'opérations financières de WCG mais il nous a précisé qu'il n'a jamais été impliqué dans les deux transactions entre Codelco, client de longue date de la banque française, et Winchester Company Group.

« UN AVENTURIER »

Dans la City, certains s'étonnent des rapports étroits entre une firme aussi renommée que le Crédit lyonnais Rouse (300 employés, 9 millions de livres de bénéfice en 1994) et WCG, fondée par Charles Vincent, spécialiste du marché du cuivre, self-made-man qui a défrayé la chronique en 1995 en s'octroyant une rémunération record de... 15 millions de livres (plus de 115 millions de francs).

Son groupe est une entreprise non cotée en Bourse, totalement opaque. Selon le *Guardian*, pour former ses courtiers, Charles Vincent les envoie au casino de Monte-Carlo avec 25 000 livres en poche et l'interdiction de rentrer au siège avant d'avoir gagné 500 000 livres à la roulette. *« Vincent est un aventurier de notre temps. Il représente la nouvelle génération de super-courtiers qui agissent à l'abri des regards par le truchement d'une structure légère mais complexe sur le plan juridique, installée en dehors de Londres, en pleine campagne. Parfaitement adapté à l'ère du négoce informatique, cet outil rapporte gros »*, souligne un professionnel du LME.

Marc Roche



Jean-Charles Naouri cherche l'homme providentiel qui sauvera Moulinex

Jules Coulon, le président du directoire du numéro un français du petit électroménager, est sur la sellette. Le redressement qu'il a entrepris depuis deux ans prend plus de temps que prévu et les actionnaires s'impatientent

Le sauvetage de Moulinex, au bord de la faillite en 1994, n'est pas encore acquis. La société était dans un état de délabrement industriel et commercial pire qu'attendu. La force du franc continue de pénaliser le numéro un français du petit électroménager qui fabrique l'essentiel de sa production en Normandie, tandis que la hausse des matières premières affecte ses marges, traditionnellement faibles. Jules Coulon, qui a mis plus d'un an à constituer son équipe de direction, n'a pas choisi la méthode brutale, qui aurait consisté à restructurer drastiquement les usines normandes. Reste à savoir si cette solution était possible en France. Aujourd'hui, les actionnaires financiers de Moulinex, qui n'avaient pas choisi Jules Coulon, envisagent de faire appel à un nouvel homme fort : faute de candidat, aucune décision définitive n'a été prise.

LES JOURS de Jules Coulon à la présidence du directoire de Moulinex semblent comptés. Jean-Charles Naouri, président de la société d'investissement Euris, qui contrôle la société de petit électroménager depuis l'été 1994, a chargé des chasseurs de tête de dénicher une perle rare pour diriger Moulinex. Plusieurs industriels de haut niveau ont été contactés. Jean-Charles Naouri a confirmé, vendredi 26 janvier, à Jules Coulon l'existence de ce recrutement, lancé à titre exploratoire. Mais il lui a été indiqué qu'aucune décision définitive n'était prise.

Jules Coulon, qui n'a pas donné sa démission, compte visiblement continuer son travail de redressement de l'entreprise, comme si de rien n'était. Il sera en tout état de cause difficile de se séparer de lui rapidement : un président de directoire ne peut être révoqué que sur vote de l'assemblée générale des actionnaires. Surtout, Jean-Charles Naouri n'a pas trouvé l'industriel de stature exceptionnelle qui accepte de s'empêtrer chez Moulinex.

Le président d'Euris a des raisons d'être impatient : fondée en 1932 par Jean Mantelet, Moulinex tarde à se redresser et sera à peine à l'équilibre lors de l'exercice clos le 31 mars 1996. L'investissement de M. Naouri, qui avait acheté ses actions à 90 francs lors d'une augmentation de capital de 1 milliard de francs l'été 1994, ne paie pas : si l'action est remontée à 86 francs vendredi 26 janvier, elle était tombée à 65 francs le 21 décembre 1995.

En fait, Euris a sous-évalué en 1994 l'état de délabrement de Moulinex, qui était en faillite virtuelle. Sans héritiers, Jean Mantelet a cédé en 1988 sa société à ses salariés et à ses cadres dirigeants. Par leurs disputes incessantes et leur incompétence, ces derniers ont entraîné la société au bord du gouffre. Au 31 mars 1994, les pertes atteignent 564 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 8,1 milliards.

A l'époque, beaucoup pensent que quelques mesures simples suffiront à redresser Moulinex. Les usines dictent leur loi au marketing et non l'inverse. La production est mal organisée, la société ayant pris pour habitude de construire une nouvelle usine à chaque fois qu'elle lance un nouveau produit. Elle se retrouve avec vingt-trois usines, dont treize en Normandie, là où un concurrent étranger n'a que sept sites pour un chiffre d'affaires semblable. Le nombre de référence pour chaque produit est deux fois trop important et le centre de recherche ne sort plus de nouveaux produits.

REDRESSEMENT EN DOUCEUR

L'entreprise, qui ne voit pas venir la récession, laisse ses usines tourner à plein régime jusqu'à l'été 1992 : la valeur des stocks atteint le niveau colossal de 24 % du chiffre d'affaires fin 1992. Enfin, Moulinex, qui a acheté en 1990 le spécialiste allemand des cafetières, Krups, souffre d'un surendettement chronique. L'augmentation de capital de 1994 et les mesures de redressement entreprises par Jules Coulon sont censées renverser la vapeur.

Deux plus tard, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Jules Coulon n'était pas l'homme de Naouri : nommé officiellement président du directoire le 31 mars 1994, il a été recruté par l'équipe précédente et les banquiers de Moulinex. Il arrive seul, sans équipe. Hervé Goudchaux et Michel Ybert, respectivement directeur des ressources humaines et directeur financier ne sont entrés dans la société qu'en janvier et en avril 1995. Le directeur marketing, Thierry Robin, n'a été nommé qu'en septembre. Enfin, le directeur industriel, Henri Charnallet, a été maintenu à son poste. L'objectif était de ne pas traumatiser les usines de Basse-Normandie, où Moulinex est le premier employeur avec huit mille salariés. La situation sociale y est très tendue et des grèves ont affecté la société au début de l'été. Jules Coulon a une politique ferme, mais prudente, vendant ou regroupant plusieurs sites de production, en veillant à ne pas créer de traumatismes irréparables.

Parmi les mauvaises surprises, Jules Coulon constate que les marques du groupe sont en perte de vitesse et qu'il faut faire de gros efforts de publicité et lancer de nouveaux produits. Il doit aussi réorganiser ses forces de ventes, lourdes et inefficaces. La hausse des matières intervenue fin 1994 a laminé les marges, traditionnellement faibles de Moulinex. Car le groupe n'a pas de vache à lait, contrairement à son concurrents Seb avec ses poêles Tefal, ou Braun et Philips avec leurs rasoirs.

Enfin, le groupe n'en finit pas de souffrir de la surévaluation du franc (100 millions de francs par an, selon M. Coulon). Pour se mettre à l'abri des variations monétaires, Moulinex doit produire dans les pays où il vend. Elle a ainsi décidé de doubler la capacité de son usine mexicaine pour approvisionner le marché américain. L'entreprise entend aussi se renforcer en Espagne. Mais pour cela, il faudra un jour régler le problème inextricable des usines de Normandie. Qui osera le faire brutalement ?

Arnaud Leparmentier

■ **AFFAIRE MAXWELL : une semaine après avoir essuyé l'humiliation de l'acquittement de Ian et Kevin Maxwell, le service anti-fraudes britannique (SFO) a décidé, vendredi 26 janvier, de poursuivre à nouveau le fils cadet de l'ancien patron de presse Robert Maxwell. Cette nouvelle procédure réunira Kevin Maxwell, trente-six ans, avec l'ancien conseiller financier et l'ancien trésorier de Robert Maxwell, soupçonnés d'avoir obtenu frauduleusement des prêts bancaires d'un total d'environ 100 millions de livres (765 millions de francs) en engageant en garantie des actions que le groupe Maxwell ne possédait pas.**

■ **FOKKER : le gouvernement néerlandais a décidé, vendredi 26 janvier, de mettre à la disposition du constructeur aéronautique Fokker un crédit- relais de 250 millions de florins (750 millions de francs). En outre, le ministère de la défense néerlandais va accélérer un achat de quatre avions Fokker. Ces aides permettront aux trois sous-ensembles du constructeur aéronautique, mis mardi soir en cessation de paiement (les ateliers Fokker Aircraft, le siège Fokker Administration et les bureaux d'étude Fokker Aviation), de poursuivre leur activité pendant cinq à six semaines.**

■ **THOMSON-CSF : le groupe français d'électronique a annoncé, vendredi 26 janvier, qu'il va acquérir 49 % de la société Inisel Espacio, filiale du groupe espagnol Indra spécialisée dans les systèmes de communication par satellites et les segments sols spatiaux.**

M. Bouvet doit quitter la présidence des Charbonnages de France

A LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT, Jacques Bouvet a annoncé, vendredi 26 janvier, sa démission de la présidence des Charbonnages de France (CDF). Depuis les violentes manifestations des mineurs de Lorraine, faisant une soixantaine de blessés, au début du mois de décembre 1995, ses jours à la tête de l'entreprise publique étaient comptés. Il sera remplacé par Philippe de Ladoucette, quarante-sept ans, président des Houillères de bassin du Centre-Midi depuis 1994, proche d'Alain Madelin dont il a été conseiller.

La volonté affichée du gouvernement d'établir de meilleures relations sociales dans les entreprises publiques fait une deuxième victime après la SNCF. Vendredi, les nouveaux présidents d'EDF et de GDF ont d'ailleurs annoncé une revalorisation de l'organisation sociale dans leurs entreprises. A l'annonce de la démission de M. Bouvet, la CFDT des Houillères de Lorraine a affirmé *« ne pas regretter le départ »* de M. Bouvet qui, selon elle, se *« fichait des mineurs »*.

ABSENCE DE DIALOGUE SOCIAL

En juillet 1992, Jacques Bouvet remplaçait Bernard Pache à la présidence de CDF avec pour tâche, comme ses prédécesseurs, de gérer sans drame la fermeture programmée des houillères. Un premier signal d'alarme était tiré en février 1994 à la suite d'une marche des mineurs à Paris. Un médiateur, nommé par les pouvoirs publics, Jean Thiéblemont, ancien préfet du Tarn, constatait l'absence de dialogue social à CDF. Suivant ses recommandations et à la demande du ministère de l'industrie, la direction des Charbonnages et les organisations syndicales parvenaient, en octobre 1994, à s'entendre sur un contrat d'entreprise. Ce *« pacte charbonnier national »* prévoit la garantie d'emploi des 16 000 mineurs jusqu'à l'arrêt de l'extraction du charbon en 2 005 et au-delà pour ceux qui n'auront pas encore l'âge de la retraite.

CDF continue à perdre de l'argent : près de 2,6 milliards de francs pour 8,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et 23 milliards d'endettement. Mais l'entreprise s'oriente vers d'autres métiers : CDF est le deuxième producteur d'électricité du pays avec 26 % de la production d'électricité d'origine thermique hors nucléaire. Le groupe a parallèlement développé *« une stratégie de niches »* comme à la Réunion où il produit de l'énergie à partir de la bagasse, un résidu fibreux de la canne à sucre. *« Notre mutation peut se résumer en deux chiffres. Si 85 % du personnel sont des mineurs, 65 % du chiffre d'affaires s'effectuent hors du charbon national »*, n'a cessé de rappeler M. Bouvet.

A la fin 1995, dans le sillage des cheminots, de la RATP et d'EDF, les mineurs de Lorraine se mettaient en grève. Leurs revendications portaient sur la revalorisation de leur traitement, le réaménagement de leur carrière et le maintien de leur régime de protection sociale. N'ayant pas été entendus par la direction, des heurts violents ont opposé manifestants et force de l'ordre les 7 et 8 décembre, faisant une soixantaine de blessés dont cinq graves. Le gouvernement sommait alors la direction d'ouvrir des discussions et de faire un geste. Ce faux pas a sans aucun doute été fatal au président du groupe.

Dominique Gallois

Un précédent à la SNCF

M. Bergougnoux avait dû quitter son poste de président de la SNCF quelques jours à peine après la fin des trois semaines et demie de conflit. *« Le dialogue social à l'intérieur de la SNCF ne fonctionne pas bien. Il n'y a pas eu le travail d'élaboration, de discussion, de compréhension nécessaire »*, avait affirmé le premier ministre au cours d'une entretien télévisé le 10 décembre.

Dans l'entourage de Jean Bergougnoux, on affirme au contraire que le président avait reçu l'ordre du ministre des transports, Bernard Pons, de *« ne pas amorcer la concertation sur le contrat de plan plus de trois semaines avant la date prévue initialement pour la signature, le 13 décembre »*. A la suite de l'intervention d'Alain Juppé, le président de la SNCF lui aurait alors écrit pour lui demander les conclusions qu'il devait tirer de sa position. Devant le silence gouvernemental, Jean Bergougnoux choisissait finalement de démissionner le 15 décembre.

■ **GDF : dans le cadre des réorganisations chez EDF-GDF** (*Le Monde* du 26 janvier), Bernard Leblanc a été nommé le 26 janvier directeur général adjoint de Gaz de France (GDF), chargé de la politique sociale pour le compte de GDF, et continue temporairement à assurer les fonctions de directeur de la recherche. *« Cette nomination traduit la volonté du nouveau président de porter une attention particulière au dialogue social »*, affirme un communiqué de l'entreprise.

HAUSSE Depuis trois semaines, l'or est en forte hausse. L'once de métal jaune a franchi le seuil des 400 dollars et a même atteint vendredi 26 janvier 408 dollars, ce qui ne lui était plus arrivé depuis deux ans et demi. Dans la foulée, les cours des mines d'or ont connu des progressions spectaculaires. De quoi relancer le débat sur le placement or. ● **LA PRUDENCE** est pourtant de mise pour les spécialistes, qui soulignent que la hausse des cours est avant tout la conséquence de mouvements spéculatifs. Non seulement le métal jaune ne procure aucun revenu, mais il a perdu son rôle de valeur-refuge contre l'inflation. ● **PAR TRADITION**, les Français restent pourtant de grands détenteurs d'or-métal (plus de 200 milliards de francs). Mais les transactions sont faibles, du fait notamment d'une taxation des ventes qui va passer de 7,5 % à 8 % le 1er février.

Investir dans l'or reste une fausse bonne idée

Les cours du métal jaune se sont envolés depuis le début de l'année. Il s'agit avant tout d'un mouvement spéculatif qui ne redonne pas vraiment un intérêt à ce métal précieux qui n'est plus une valeur-refuge

DEPUIS le début de l'année, et à la surprise générale, l'or refait soudain parler de lui. L'once de métal jaune est passée nettement au-dessus du seuil psychologique des 400 dollars, ce qui ne lui était plus arrivé depuis l'été 1993. En deux mois, l'or a gagné près de 6 %. Une progression d'autant plus appréciable que, dans le même temps, le dollar, la monnaie dans laquelle s'échange le métal, a gagné du terrain face à l'ensemble des devises, plus de 5,5 % face au franc. Et les gains s'additionnent.

La performance des mines d'or cotées en Bourse est encore plus impressionnante. Des groupes nord-américains comme Newmont Mining, Echo Bay Mines et Homestake Mining ont vu leurs cours en dollars s'apprécier de 18 % à 20 % depuis le 1er janvier. Dans le même temps, à Paris et en francs, des mines sud-africaines comme East Rand, Western Deep et Vaal Reefs ont gagné entre 40 % et 60 % ! Il s'agit à l'évidence de titres particulièrement spéculatifs, surtout les mines sud-africaines, qui avaient accumulé les contre-performances au cours des dernières années. A en croire les analystes, la prudence s'impose.

Cette brusque flambée du métal jaune et des mines est un phénomène classique. Tous les trois ou quatre ans, une envolée des cours vient relancer le débat sur l'éventuel retour de ce placement tombé en désuétude du fait de ses faibles performances, mais qui excite toujours l'imagination. « *La relique barbare* », pour reprendre l'expression célèbre de John Maynard Keynes a connu son heure de gloire à la fin des années 70, quand elle avait servi de refuge contre l'inflation. Entre 1976 et 1980, l'once était passée de 103 à 850 dollars, mais, depuis, plus rien, si ce n'est quelques déconvenues.



Sur longue période, l'or-métal apparaît même comme le plus mauvais des placements. Selon les calculs de l'Insee sur la « *rentabilité réelle des actifs* » de 1950 à 1992, pendant vingt-quatre années, la détention de napoléons a procuré une rentabilité négative. Seules deux envolées successives au début et à la fin des années 70 ont permis au prix de la pièce d'or d'être multiplié par 6. Pour l'Insee, « *c'est parce qu'il ne procure aucun revenu que l'on peut réinvestir que l'or affiche des performances aussi mauvaises* ».

Non seulement l'or n'est pas un investissement, mais ce n'est plus cette valeur-refuge anonyme qui lui a valu une place de choix dans les bas de laine de générations de Français. La guerre du Golfe ou la tentative de putsch à Moscou n'ont pas eu le moindre impact au cours des dernières années sur les cours du métal jaune. Alors à quoi attribuer la hausse récente, aussi soudaine qu'inattendue ? « *A des prises de positions spéculatives de fonds d'investissement américains* », répond Jean-Claude Martini, directeur général de la Compagnie parisienne de réescompte. « *C'est sans doute une coïncidence, mais la hausse a démarré peu après l'annonce d'une baisse attendue de la consommation aux Etats-Unis en 1996 et la publication par la Banque mondiale d'un rapport prévoyant une baisse du prix des matières premières jusqu'à l'an 2000* », ajoute-t-il.

BAISSE DE PRODUCTION

Si les fonds américains sont limités par la loi dans leurs achats d'or physique, rien ne les empêche de prendre des positions importantes en actions de mines d'or. « *Au-delà des interventions des fonds américains, un certain nombre de fondamentaux économiques expliquent aussi cette hausse* », affirme Véronique Rosier, qui gère la sicav Oraction du Crédit agricole. « *D'un côté, il y a une croissance dans le monde de la demande de métal jaune pour l'industrie et la bijouterie et une baisse de la production, surtout en Afrique du Sud, et, de l'autre, la remontée du dollar face aux monnaies fortes comme le mark et le yen, qui incite certains investisseurs à jouer l'or* », ajoute-t-elle.

Jean-Bernard Guyon, directeur général de la sicav Acti-mines d'or de la Banque Bruxelles Lambert, considère que la hausse a été déclenchée par la publication aux premiers jours de janvier d'une étude du Gold Fields Mineral Service. Elle révèle que la demande physique pour l'or à travers le monde a atteint en 1995 son plus haut niveau historique, avec 3 550 tonnes, dépassant de 692 tonnes l'offre minière. Mais les ventes d'investisseurs occidentaux et de banques centrales ont permis de compenser. Aux yeux des experts, ce déséquilibre n'est pas suffisant pour justifier une poursuite de la hausse des cours.

« *Il n'y aura pas d'explosion durable des cours de l'or, qui peuvent se maintenir entre 395 et 405 dollars l'once, c'est tout* », estime Mme Rosier. « *On peut tout juste parler d'une petite tendance de reprise* », ajoute Veronika Schlachenmayr-Schlick, qui gère la sicav Premior du Crédit du Nord.

L'acquisition de pièces ou de lingots reste en tout cas un placement très aléatoire. En plus, la taxe à la revente en France de 7,5 % sur l'or physique, qui passera à 8 % le 1er février, n'est pas de nature à encourager les investisseurs. L'achat, en petite proportion, d'un portefeuille d'actions de mines d'or ou de parts de sicav spécialisées peut se justifier à la condition que l'inflation réapparaisse, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. « *Non seulement, il faut de l'inflation, mais il faut aussi que les taux réels (hors inflation) soient suffisamment faibles pour ne pas offrir une véritable protection contre la hausse des prix* », explique M. Martini. Une situation qui existait à la fin des années 70, mais qui est à l'opposé de notre environnement financier, fait de déflation et de taux réels élevés.

L'or, sauf mouvement de panique lié à une catastrophe politique ou économique de grande ampleur, devrait rester un placement médiocre. Mais il ne sera jamais une matière première ou même un métal précieux comme les autres. C'est l'héritage de son passé, de son image symbolique, qui en fait toujours une partie des réserves des banques centrales.

Dominique Gallois et Eric Leser

Taxe à la vente et anonymat

« On estime en moyenne que chaque Français détient 10 napoléons. Chaque pièce pesant 5,80 grammes, cela représente 3 190 tonnes d'or, soit au cours actuel une valeur de l'ordre de 210 milliards de francs », **estime Francis Samuel de CPR Or. Le stock est considérable, mais les transactions en fait très faibles. La faute à la taxation à la vente de 7,5 %, et bientôt de 8 % (RDS oblige), qui paralyse les transactions. Les professionnels militent pour une taxation sur les plus-values plutôt que sur le capital, quitte à abandonner en contrepartie le fameux anonymat. Un anonymat relatif, car il s'applique aux transactions jusqu'à 150 000 francs, l'équivalent d'un peu plus de deux lingots. Au-delà de ce montant, un particulier ne peut plus régler en liquide, mais doit le faire obligatoirement par chèque. De plus, dans le cadre de la loi Tracfin pour lutter contre le blanchiment, la banque, si elle a un doute, peut prendre l'identité de l'acquéreur dès que la transaction dépasse 50 000 francs.**

Waterloo pour un acheteur de napoléons

M. Durand achète dans une banque 100 pièces napoléons au cours de 380 francs, soit un montant total de 38 000 francs. La banque lui fait supporter une commission d'environ 1,5 %, soit 570 francs. Il paye en espèce 38 570 francs et conserve un total anonymat fiscal, son acquisition étant inférieure à 150 000 francs. Quelques jours plus tard, il cède ses pièces au cours de 385 francs, soit 38 500 francs. Il doit acquitter une taxe de 7,5 % sur le montant du capital (8 % à partir du 1er février), soit 2 887,50 francs, à laquelle s'ajoute la commission bancaire de 1,5 % (577,50 francs). La vente lui rapporte donc tous frais compris 35 035 francs. Bilan des transactions: croyant réaliser un profit de 500 francs, ce particulier perd 3 535 francs... Grâce à l'Europe, M. Durand peut néanmoins mieux s'en tirer, et en toute légalité, en allant céder ses pièces en Allemagne ou en Belgique, deux pays n'appliquant pas de taxe à la vente.

Profiter des sicav monétaires sans payer d'impôt !

Depuis le 1er janvier, la fiscalité des sicav monétaires et obligataires de capitalisation est devenue nettement moins attrayante. Désormais, les plus-values réalisées sont imposées au taux de 19,9 % dès le premier franc. Exemple : un épargnant qui vend en 1996 pour 49 000 francs de sicav monétaires détenues depuis quelques années en réalisant une plus-value de 9 000 francs devra acquitter un impôt de 1 791 francs. L'an dernier, cette même opération aurait été totalement exonérée.

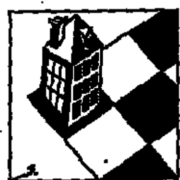

FISCALITÉ

Il est cependant possible d'échapper à toute imposition en 1996. A condition de détenir des sicav monétaires de distribution. Et de se livrer à la pratique – parfaitement légale – du « sauf de coupon ». Objectif : éviter de percevoir le revenu des sicav que l'on détient pour ne pas subir de prélèvement fiscal sur ce coupon. La technique employée est simple. Un épargnant souscrit pour 150 000 F de sicav monétaire de distribution le 18 janvier 1996. Son banquier lui indique que le prochain paiement du revenu aura lieu le 12 décembre de la même année. Après un peu moins d'un an de détention, il revend ses sicav monétaires le 10 décembre pour 157 000 francs. L'ensemble de ses cessions de valeurs mobilières ne dépassant pas 200 000 francs en 1996 (le plafond sera de 100 000 francs en 1997), aucun impôt n'est dû. Immédiatement après la mise en distribution du coupon, il rachète pour 157 000 francs de sicav monétaires de distribution le 13 décembre, pour continuer à faire fructifier ses liquidités.

Laurent Edelmann

Ne pas forcément choisir les villes en expansion

Inutile d'investir dans l'immobilier si le marché locatif ne suit pas. Une évidence qui, en toute logique, devrait amener à s'intéresser aux régions et aux villes qui attirent le plus de population. Une étude récente, réalisée par l'Insee, fait justement le point sur les mouvements migratoires en France entre 1982 et 1990. Constat : la « métropolisation » de la population française se poursuit. Près d'un million de migrants ont quitté, sur la période étudiée, une ville de petite taille pour une agglomération plus importante. Mais il ne faut pas en conclure qu'il faut investir systématiquement dans les villes qui canalisent régulièrement les plus gros apports de populations nouvelles.


IMMOBILIER

Tout d'abord parce que l'investissement qu'il faudra consentir au départ sera beaucoup plus lourd dans une métropole que dans une ville moyenne, ce qui réduira le rendement locatif. Ainsi, un mètre carré acheté 20 000 francs à Paris et loué 1 200 francs à l'année n'offrira qu'un rendement brut de 6 %. Le même mètre carré acheté à Clermont-Ferrand sur la base de 6 000 francs et loué 650 francs par an dégagera lui une rentabilité proche de 11 %. Avant que n'éclate la crise immobilière, la hausse des prix compensait un moindre rendement locatif. Depuis, tout a changé. Autre inconvénient : faute de moyens, nombre d'investisseurs qui désirent investir dans une métropole en viennent à acquérir un bien de qualité inférieure. Or, sur le long terme, c'est la qualité de la construction et de l'emplacement d'un logement qui constituent ses meilleurs chances de valorisation. Dernier facteur, plus psychologique celui-là : acheter un logement et le mettre en location alors que l'on habite à l'autre bout de la France revient à perdre tout contrôle effectif sur sa gestion.

Arnaud de Fréminville

DÉPÊCHES

■ **AFER : le taux de rendement net des produits d'assurance-vie de l'AFER** (Association française d'épargne et de retraite) s'est établi à 7,44 % en 1995, en baisse sur l'année précédente. En 1994, ce taux s'était établi à 7,72 %, contre 9,30 % en 1993. La baisse du rendement des produits de l'AFER est liée à la baisse des taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire. La poursuite de la baisse des taux en 1996 devrait prolonger le repli de ce rendement. L'AFER regroupe plus de 450 000 adhérents et gère près de 100 milliards de francs d'épargne. Pour les compagnies d'assurances, le rendement de l'AFER est important car il leur sert de référence pour l'établissement des contrats.

■ **LIVRET A : la collecte a été positive en 1995,** pour la deuxième année consécutive, alors que l'éventualité d'une baisse de la rémunération du livret A se précise. Les épargnants ont déposé 13 milliards de francs sur ce produit financier, a indiqué la Caisse des dépôts et consignations. La collecte enregistrée en 1995 est supérieure à celle de 1994 (10,1 milliards), selon les premières estimations disponibles, ce qui confirme que le livret A retrouve les faveurs du public après environ dix ans de déprime entre 1984 et 1993.

■ **PRÉVISIONS : les placements en actions seront les plus attrayants en 1996,** selon les prévisions publiées mercredi 24 janvier par la Compagnie financière Edmond de Rothschild. La récession économique dans les grands pays industrialisés sera évitée cette année grâce à une politique monétaire de plus en plus souple. Les marchés d'actions vont bénéficier à la fois des taux d'intérêt faibles, d'une croissance prévisible de 1 % à 2 % dans les pays industrialisés, de la restructuration et des gains de productivité des entreprises qui présagent de bénéfices en hausse.

REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	26-01-96	Diff.
Bongrain	2845	[illegible]
Danone	793	[illegible]
Eridania Beghin	869	[illegible]
Fromageries Bel	4697	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1131	[illegible]
Pernod-Ricard	306	[illegible]
Remy Cointreau	155	[illegible]
Saint-Louis	1460	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

ASSURANCES	26-01-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	144,70	[illegible]
Axa	326	[illegible]
GAN	161	[illegible]
SCOR/SA	163	[illegible]
UAP	116,80	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

BATIMENT ET MATÉRIAUX	26-01-96	Diff.
Bouygues	520	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	189	[illegible]
Colas	869	[illegible]
Eiffage	774	[illegible]
Eurotunnel	6,30	[illegible]
GTM-Entrepose	314	[illegible]
Imetal	663	[illegible]
Jean Lefebvre	295	[illegible]
Lafarge	324	[illegible]
Poliet	436,10	[illegible]
Saint-Gobain	606	[illegible]
SGE	107,50	[illegible]
	—	[illegible]

CHIMIE	26-01-96	Diff.
Air Liquide	885	[illegible]
Gascogne (B)	463,50	[illegible]
Michelin	211,90	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	369	[illegible]
Rhone Poulenc A	108,20	[illegible]
Roussel Uclaf	894	[illegible]
Sanofi	335,70	[illegible]
Synthelabo	329,60	[illegible]
	—	[illegible]

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	26-01-96	Diff.
Bertrand Faure	148,70	[illegible]
BIC	541	[illegible]
Chargeurs	1071	[illegible]
Christian Dior	570	[illegible]
Clarins	490	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	223,90	[illegible]
Essilor Intl	1091	[illegible]
Groupe Andre S.A.	363	[illegible]
L'Oreal	1390	[illegible]
Moulinex	85,25	[illegible]
Salomon (Ly)	3019	[illegible]
S.E.B.	668	[illegible]
Skis Rossignol	1603	[illegible]
Sommer-Allibert	1470	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	886	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

CRÉDIT ET BANQUES	26-01-96	Diff.
Bancaire (Cie)	491,80	[illegible]
B.N.P.	200,70	[illegible]
C.C.F.	238,90	[illegible]
Cetelem	987	[illegible]
Comptoir Entrep.1	14,40	[illegible]
CPR	411,50	[illegible]
Cred.Fon.France	65,50	[illegible]
Credit Local Fce	428,80	[illegible]
Credit Lyonnais CI	238,80	[illegible]
Credit National	349	[illegible]
Societe Gale A	585	[illegible]
UFB Locabail	437	[illegible]
UIC	62	[illegible]
Via Banque	148	[illegible]
	—	[illegible]

Ramassages sur Rossignol et Valeo

SEMAINE en deux temps à la Bourse de Paris, où une reprise, notamment vendredi, succédant aux prises de bénéfice initiales, a permis aux valeurs françaises de terminer à l'équilibre. L'indice CAC 40 s'est finalement apprécié d'un petit 0,12 %, à 1 966,73 points.

VALEURS

En dépit de ce quasi-surplace, les mouvements d'un certain nombre de valeurs ont été d'ampleur. Le titre Sligos a abandonné 9,80 %, à 394 F, son plus bas niveau de l'année. Mais il n'aura pas fallu cinq séances pour chuter. Pour la seule séance de vendredi, le titre de la filiale informatique à 56,8 % du Crédit lyonnais a perdu 6,1 %. Ce recul est consécutif à la décision du Consortium de réalisation (CDR), structure chargée de céder certains actifs du Crédit lyonnais, de différer la vente de Sligos pour une durée d'au moins deux ans. En décidant de suspendre la vente, le CDR prive le marché de ce qu'il aime par-dessus tout : une belle valeur opéable ou spéculative. Cette décision a été prise après que le président de la Sligos, Henri Pascaud, eut convaincu le CDR que l'entreprise disposait d'un *« réel potentiel de valorisation »*.

Skis Rossignol a également été très entouré et, a priori, ce n'est pas son aspect valeur de saison qui séduit les intervenants. Les résultats semestriels ne seraient pas, si l'on en croit les rumeurs de marché, la seule raison propre à susciter de l'intérêt. Il y a huit jours, l'action gagnait 12,3 % et elle termine cette fois la semaine en hausse de 9,66 %, à 1 600 F. Le 29 décembre, l'action s'échangeait à 1 342 F. La question reste posée : retour de confiance ou ramassage spéculatif ? Pour être complet, il faut aussi signaler que Détroyat vient d'intégrer la société dans sa liste de valeurs recommandées.

De la spéculation, il en a été de nouveau question avec Valeo, qui termine la semaine en hausse de 4,55 %, à 259,5 F. Le titre profite toujours d'achats, liés à des rumeurs « récurrentes » sur un possible désengagement de Cerus, son actionnaire de référence. Les rumeurs se faisaient cette fois assez précises et évoquaient à la fois la prochaine désignation de deux banques pour la mise en vente et le lancement par Siemens d'une offre publique d'achat (OPA) au cours de 300 F. Reuter rapporte que, interrogé sur ces rumeurs par des investisseurs lors d'une réunion organisée par la société de Bourse Exane, Noël Goutard, PDG de Valeo, aurait répondu : *« Adressez-vous à M. De Benedetti. »*

Du côté des financières, le Comptoir des entrepreneurs (CDE) a connu une semaine superbe : 27,19 % de hausse. Malheureusement, dans les faits, le cours ne passe que de 11,40 F à 14,50 F. L'institution financière spécialisée a bénéficié de l'approbation, mercredi 24 janvier, par la Commission européenne de son plan de redressement. La nouvelle organisation structurée en pôles d'activités est désormais opérationnelle, et l'année 1996 devrait traduire une première étape dans le redressement financier de l'entreprise.

Aux services, Accor a perdu 2,11 % cette semaine, à 648 F. Les rumeurs se sont multipliées sur une possible candidature de l'hôtelier français pour le rachat de la chaine Méridien à Granada depuis la victoire de ce dernier dans l'OPA qui l'opposait au groupe Forte. Au-delà du pied de nez aux autorités – si une telle éventualité se concrétisait après que le gouvernement eut donné sa préférence à Forte lorsque Air France vendait Méridien –, la fusion avec Sofitel permettrait à Accor de créer un ensemble ayant une taille critique pour l'hôtellerie de luxe. Mais, pour l'instant, les priorités d'Accor sont la réduction de l'endettement et le doublement du bénéfice net d'ici à l'an 2000.

Enfin, la Lyonnaise des eaux a perdu 1,47 %, à 462 F. Son émission d'obligations convertibles pour 3 milliards de francs s'est très bien passée, les conditions, notamment le rendement, ayant été jugées intéressantes par les investisseurs.

François Bostnavaron

DISTRIBUTION	26-01-96	Diff.
Carrefour	3251	[illegible]
Casino Guichard	158	[illegible]
Castorama Dl (Li)	883	[illegible]
Comptoir Moder.	1715	[illegible]
Damart	3950	[illegible]
Docks France	850	[illegible]
Galeries Lafayette	1170	[illegible]
Guilbert	635	[illegible]
Guyenne Gascogne	1469	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1122	[illegible]
Primagaz	428	[illegible]
Promodes	1315	[illegible]
Rexel	985	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	26-01-96	Diff.
Alcatel Alsthom	440,10	[illegible]
Alcatel Cable	368,50	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	219,50	[illegible]
Intertechnique 1	459	[illegible]
Labinal	612	[illegible]
Legrand	837	[illegible]
Matra-Hachette	108,40	[illegible]
Radiotechnique	—	[illegible]
Sagem SA	2985	+4
Schneider SA	184,90	-2,37
Thomson-CSF	118,50	+2,86
	—	
	—	

IMMOBILIER ET FONCIER	26-01-96	Diff.
G.F.C.	380	-1,29
Rue Imperiale(Ly)	3671	+0,85
Sefimeg	331	-0,60
Simco	462	-1,70
UIF	444	-3,47
Lucia	—	—
Olipar	—	—
Silic	715	+2,87
Sogeparc (Fin)	604	-1,62
	—	
	—	

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	26-01-96	Diff.
Bollore Techno.	471	+10,56
Cerus Europ.Reun	76,80	+9,40
CGIP	1069	+3,48
Eurafrance	1685	+1,78
Gaz et Eaux	1800	+0,59
Lagardere (MMB)	105,80	-1,12
Marine Wendel	368,50	-0,40
Navigation Mixte	673	-0,59
Nord-Est	124,50	+0,97
Paribas	261,30	-3,61
Suez	185,70	-3,58
Worms & Cie	249,90	+1,58
Parfinance	192,20	+1,58
Montaignes P.Gest.	510	+12,33
	—	—
	—	—

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	26-01-96	Diff.
Carnaudmetalbox	217	-3,16
Dassault-Aviation	375	+11,37
De Dietrich	263	+1,54
Fives-Lille	436	-3,11
Legris Indust.	174	+3,57
Metaleurop	44,45	+1,21
Pechiney CIP	195	+3,72
Pechiney Intl	89,80	+3,51
Peugeot	696	-0,99
Renault	149,40	+3,92
Strafor Facom	300	+0,16
Valeo	258,20	+3,90
Vallourec	218	+5,51

MINES D'OR, DIAMANT	26-01-96	Diff.
Anglo American	393,60	+11,50
Buffelsfontein	22,15	+14,76
De Beers	172,20	+3,17
Driefontein	73,60	+5,51
Gencor Limited	21,30	+5,44
Harmony Gold	55,60	+10,09
Randfontein	43,85	+22,82
Saint-Helena	38,50	+13,90
Western Deep	245	+19,80
	—	—

PÉTROLE	26-01-96	Diff.
Elf Aquitaine	369,60	-2,27
Esso	600	+2,56
Geophysique	193,70	+4,59
Total	340,70	-2,82
BP France	132	+8,30
Erap-Elf CPet.	331	-4,05
	—	—

SICOMI OU EX-SICOMI	26-01-96	Diff.
Bail Investis.	831	-2,30
Interbail	262,90	+0,38
Klepierre	610	-0,81
Locindus	831	+0,84
Selectibanque	97,10	-1,42
Unibail	507	-1,36
Genefim	99,90	-0,10
Immobail	105	-0,56
	—	—

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	26-01-96	Diff.
Accor	647	-1,67
BIS	449	+2,98
Canal +	1019	+3,24
Cap Gemini Sogeti	150	+10,86
CEP Communication	453	+1,49
Club Mediterranee	437	+0,45
Eaux (Gle des)	538	+3,06
Ecco	889	+3,25
Euro Disney	12,80	+10,34
Filipacchi Medias	840	-6,19
Havas	399	-1,48
Lyonnaise Eaux	461	-1,43
Publicis	328	-1,20
S.I.T.A	930	-0,42
Sligos	393	-10,04
Sodexho	1563	+0,83
Technip	385	+4,05
Scac Delmas(SVD)	—	—
Dauphin OTA	188	-6
OGF Omn Gest.Fin.	900	—
TF1-1	513	+5,44
	—	—

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ	26-01-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,70	-0,26
EDF-GDF 3%	7650	+0,65
CNB TMO 82-97 (S)	101,30	-0,29
CNB Parib.97TMO(S)	—	+0,08
CNB Suez 97 TMO(S)	—	—
CNI TMO 1/82-97(S)	101,60	—

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

FININFO

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 19 janvier

ACTIONS FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 6,92 %, sur 5 ans : 39,57 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
INVESCO ACTIONS FRANCAISES	INVESCO	1	[illegible]	4	[illegible]	156,77
PARFRANCE (C)	PARIBAS	2	[illegible]	5	[illegible]	795,30
PARFRANCE (D)	PARIBAS	3	[illegible]	6	[illegible]	776,96
ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE (C)	CCBP	4	[illegible]	25	[illegible]	1343,43
ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE (D)	CCBP	5	[illegible]	24	[illegible]	1275,54
PARIBAS FRANCE EMERGENCE (C)	PARIBAS	6	[illegible]	—	[illegible]	1617,15
PARIBAS FRANCE EMERGENCE (D)	PARIBAS	7	[illegible]	—	[illegible]	1614,86
SLIVAFRANCE	CL	8	[illegible]	7	[illegible]	825,08
SICAV 5000	CL	9	[illegible]	8	[illegible]	518,56
MERCURE ACTIONS FRANCE	CCR	10	[illegible]	—	[illegible]	1141,34
UNI-HOCHE (D)	SANPAOLO	11	[illegible]	36	[illegible]	313,76
UNI-HOCHE (C)	SANPAOLO	12	[illegible]	35	[illegible]	333,72
INDOSUEZ CROISSANCE FRANCE	INDOSUEZ	13	[illegible]	—	[illegible]	560,57
FRANCE ENTREPRISES (C)	NSM	14	[illegible]	21	[illegible]	1143,58
FRANCE ENTREPRISES (D)	NSM	15	[illegible]	22	[illegible]	1036,08
FRANCE AVENIR	BRED	16	[illegible]	9	[illegible]	136,57
MARIANNE	BGP	17	[illegible]	12	[illegible]	347,13
OPTIMAVALOR	CDT NORD	18	[illegible]	14	[illegible]	269,24
NATIO VALEURS	BNP	19	[illegible]	13	[illegible]	954,10
FRANCE CROISSANCE	CDC GEST	20	[illegible]	—	[illegible]	904,65
UNION FRANCE	CIC BUE	21	[illegible]	—	[illegible]	1222,15
INDICIA	CA	22	[illegible]	—	[illegible]	1146,06
ZURICH ACTIONS PLUS	ZURICH	23	[illegible]	—	[illegible]	1199,15
OBJECTIF FRANCE 2000	LAZARD	24	[illegible]	—	[illegible]	11534,12
PARTNER FRANCE	LA MONDI	25	[illegible]	—	[illegible]	978,72
MDM FRANCE	MDMASSUR	26	[illegible]	11	[illegible]	158,18
ECUREUIL ACTIONS FUTUR	ECUREUIL	27	[illegible]	—	[illegible]	196,45
FRANCE GAN	GAN	28	[illegible]	1	[illegible]	13398,46
FONCIER VALEURS	CFF	29	[illegible]	53	[illegible]	464,64
INDOSUEZ VALEURS FRANC. (C)	INDOSUEZ	30	[illegible]	52	[illegible]	849,92
INDOSUEZ VALEURS FRANC. (D)	INDOSUEZ	31	[illegible]	51	[illegible]	753,29
HAUSSMANN FRANCE (D)	WORMS	32	[illegible]	31	[illegible]	1188,54
HAUSSMANN FRANCE (C)	WORMS	33	[illegible]	32	[illegible]	1228
ECUREUIL INVESTISSEMENTS	ECUREUIL	34	[illegible]	17	[illegible]	162,71
ELAN INDEX FRANCE	ROTHSCHI	35	[illegible]	50	[illegible]	14797,95
AGF OPTI INDEX	AGF	36	[illegible]	—	[illegible]	1170,62
HAUSSMANN INDEX FRANCE	WORMS	37	[illegible]	54	[illegible]	11594,26
FRANCIC	CIC PARI	38	[illegible]	27	[illegible]	496,28
FRANCIC REGIONS	CIC PARI	39	[illegible]	26	[illegible]	1443,07
OFIMA MIDCAP	OFIVALMO	40	[illegible]	68	[illegible]	15543,57
EFINDEX FRANCE	CCCC	41	[illegible]	58	[illegible]	9561,02
CARDINAL	CARDIF	78	[illegible]	29	[illegible]	355,59
GENERALI PERFORMANCE	GENERALI	79	[illegible]	—	[illegible]	9161,62
UAP ACTIONS FRANCE	UAP	80	[illegible]	33	[illegible]	586,02
AXA EPARGNE FRANCE	AXA	81	[illegible]	30	[illegible]	752,63
FRUCTIFRANCE (D)	CCBP	82	[illegible]	18	[illegible]	199,95
FRUCTIFRANCE (C)	CCBP	83	[illegible]	19	[illegible]	215,19
DROUOT FRANCE	AXA	84	[illegible]	28	[illegible]	922,83
LAFFITTE FRANCE (C)	BARCLAYS	85	[illegible]	62	[illegible]	316,81
LAFFITTE FRANCE (D)	BARCLAYS	86	[illegible]	63	[illegible]	309,13
OFIMACTION	OFIVALMO	87	[illegible]	41	[illegible]	11564,41
CM EPARGNE INDUSTRIE (D)	CDT MUTU	88	[illegible]	66	[illegible]	90,53
CM EPARGNE INDUSTRIE (C)	CDT MUTU	89	[illegible]	67	[illegible]	93,49
NATIO PERSPECTIVES	BNP	90	[illegible]	—	[illegible]	1130,55
SG FRANCE OPPORTUNITES (C)	SG	91	2,77	—	[illegible]	1421,64
SG FRANCE OPPORTUNITES (D)	SG	92	2,77	—	[illegible]	1388,68
STATE STREET ACTIONS FRA. (C)	STATE ST	93	[illegible]	—	[illegible]	11104,91
STATE STREET ACTIONS FRA. (D)	STATE ST	94	[illegible]	—	[illegible]	10961,14
NATIO OPPORTUNITES	BNP	95	1,93	—	[illegible]	136,39
GROUPAMA CROISSANCE	GROUPAMA	96	1,77	23	[illegible]	755,83
ING FRANCE	CPRGESTI	97	[illegible]	—	[illegible]	815,09
STATE STREET SPINNAKER 2	STATE ST	98	1,36	—	[illegible]	1176,45
OBJECTIF DYNAMIQUE	LAZARD	99	0,96	20	[illegible]	15590,79
PROVENCE FRANCE II (D)	HOTTINGU	100	0,82	—	[illegible]	251,86
PROVENCE FRANCE II (C)	HOTTINGU	101	0,86	—	[illegible]	256,68
SELECTION AVENIR	CCF	102	0,55	40	[illegible]	1907,05
ACTIGEST (C)	BBL FRAN	103	0,23	61	[illegible]	404,42
ACTIGEST (D)	BBL FRAN	104	0,23	60	[illegible]	396,45
HERVET FRANCE	HERVET	105	0,01	69	[illegible]	3869,78
SAINT-HONORE PME	CF ROTHS	106	-0,01	49	[illegible]	597,85
PYRAMIDES OPPORTUNITES (C)	VERNES	107	-1,13	57	[illegible]	727,17
PYRAMIDES OPPORTUNITES (D)	VERNES	108	-1,13	56	[illegible]	697,92
MOBI-CROISSANCE	CPRGESTI	109	-2,05	—	[illegible]	9660,67
UNI-REGIONS	CA	110	-3,57	65	[illegible]	1332,25
COLBERT FRANCE	NATWEST	111	-3,78	—	[illegible]	70,81
REGECROISSANCE	FIMAGEST	112	-4,82	—	[illegible]	11999,44

ACTIONS EUROPE

Performance moyenne sur 1 an : 9,58 %, sur 5 ans : 38,64 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
RENAISSANCE EUROPE	COMGEST	1	[illegible]	—	[illegible]	1550,12
EUROPE MID-CAP	PARIBAS	2	[illegible]	—	[illegible]	1063,40
AXA EUROPE ACTIONS	AXA	3	[illegible]	1	[illegible]	240,48
CROISSANCE BRITANNIA	EPARGNE	4	[illegible]	2	[illegible]	990,77
INDOSUEZ EUROPE (C)	INDOSUEZ	5	[illegible]	13	[illegible]	109,05
INDOSUEZ EUROPE (D)	INDOSUEZ	6	[illegible]	14	[illegible]	106,02
EURO-GAN	GAN	7	[illegible]	4	[illegible]	8489,38
MDM EUROPE	MDMASSUR	8	[illegible]	3	[illegible]	151,73
EURODYN	CA	9	[illegible]	8	[illegible]	1555,99
EURASUD	CDC GEST	31	[illegible]	21	[illegible]	1115,31
VALCOMEX ACTIONS EUROPE	BFCE	32	[illegible]	16	[illegible]	1077,02
NORDEN	VERNES	33	[illegible]	—	[illegible]	5195,70
SELECTION EURAVENIR	CCF	34	[illegible]	—	[illegible]	1171,22
SANPAOLO MEDITERRANEA	SANPAOLO	35	[illegible]	18	[illegible]	1211,57
LAFFITTE EUROPE	BARCLAYS	36	[illegible]	23	[illegible]	268,58
OFIMAVALEUROPE	OFIVALMO	37	[illegible]	27	[illegible]	402,50
JUPITER	BGP	38	[illegible]	26	[illegible]	1355,48
MOBI-EUROPE	CPRGESTI	39	[illegible]	—	[illegible]	1245,89

ACTIONS AMÉRIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 12,87 %, sur 5 ans : 60,26 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
PHENIX USA	PHENIX	1	[illegible]	2	[illegible]	5542,91
QUANTAMERICA	PARIBAS	2	[illegible]	4	[illegible]	262,60
ATOUT AMERIQUE	CA	3	[illegible]	—	[illegible]	120,49
PARTNER ALENA	LA MONDI	4	[illegible]	—	[illegible]	13457,79
LAFFITTE AMERIQUE	BARCLAYS	5	[illegible]	7	[illegible]	252,42
NOUVEAU MONDE	BGP	11	[illegible]	1	[illegible]	847,60
ELAN USA	ROTHSCHI	12	[illegible]	5	[illegible]	1614,24
SELECTION AMERIQUE	CCF	13	[illegible]	8	[illegible]	126,88
CIC AMERIQUE LATINE	BG CIC	14	[illegible]	—	[illegible]	866,39
STATE STREET AMERIQUE LATINE	STATE ST	15	[illegible]	—	[illegible]	686,62

ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 0,11 %, sur 5 ans : 34,26 %

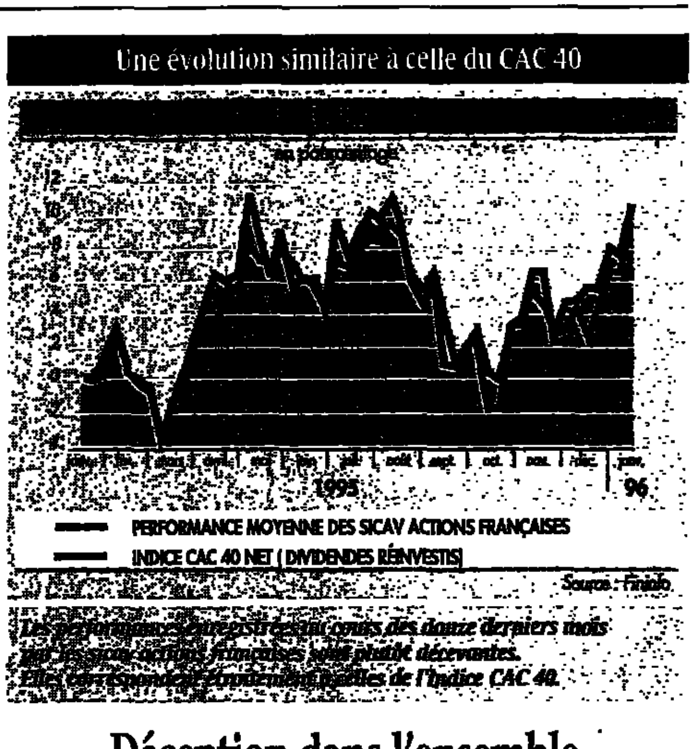
LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
INVESCO ACTIONS ASIE EMERGENT	INVESCO	1	[illegible]	—	[illegible]	113,16
INDOSUEZ ORIENT (D)	INDOSUEZ	2	[illegible]	3	[illegible]	281,90
INDOSUEZ ORIENT (C)	INDOSUEZ	3	[illegible]	2	[illegible]	303,77
STATE STREET ACTIVE ASIE	STATE ST	4	[illegible]	—	[illegible]	1519,77
PLACEMENTS CHINE	NSM	5	[illegible]	—	[illegible]	905,37
EURO-ORIENT	CIC BUE	6	[illegible]	1	[illegible]	1557,98
PARTNER TIGRE	LA MONDI	7	[illegible]	4	[illegible]	17943,07
ASIE 2000	CF ROTHS	8	[illegible]	—	[illegible]	668,17
SOGEPACIFIC	SG	9	[illegible]	—	[illegible]	989,47
PHENIX JAPON	PHENIX	30	[illegible]	14	[illegible]	6024,18
INDOSUEZ UNIJAPON	INDOSUEZ	31	[illegible]	10	[illegible]	1167,28
LAFFITTE TOKYO	BARCLAYS	32	[illegible]	15	[illegible]	246,13
ATLAS CHINE	ATLAS	33	[illegible]	—	[illegible]	8021,34
SOLEIL LEVANT	ROTHSCHI	34	[illegible]	16	[illegible]	985,30
ATLAS TIGRE II (C)	ATLAS	35	[illegible]	—	[illegible]	854,56
ATLAS TIGRE II (D)	ATLAS	35	[illegible]	—	[illegible]	854,56
ASIE INNOVATIONS	IB JAPAN	37	[illegible]	—	[illegible]	1045,23
KOREA DYNAMIC FUND	IFDC LTD	38	[illegible]	—	[illegible]	1822,28

AUTRES SICAV INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 6,65 %, sur 5 ans : 32,38 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
SELECTION SANTE	CCF	1	[illegible]	—	[illegible]	1828,20
AGF ACTIONS	AGF	2	[illegible]	20	[illegible]	992,34
INDOSUEZ ALPHA (C)	INDOSUEZ	3	[illegible]	—	[illegible]	58782,96
UNIVERS-ACTIONS	CA	4	[illegible]	6	[illegible]	1708,86
INDOSUEZ ALPHA (D)	INDOSUEZ	5	[illegible]	—	[illegible]	55250,29
SFI-CNP ASSUR	CDC GEST	6	[illegible]	5	[illegible]	776,47
MDM VALEURS	MDMASSUR	7	[illegible]	7	[illegible]	389,62
EURASSUR	BQ EUROF	8	[illegible]	30	[illegible]	145,39
NATIO EPARGNE CROISSANCE	BNP	9	[illegible]	11	[illegible]	2141,23
SLIVINTER	CL	10	[illegible]	14	[illegible]	548,26
SOLEIL INVESTISSEMENT	GAN	11	[illegible]	2	[illegible]	705,01
INVESCO ACTIONS GLOBALES	INVESCO	12	[illegible]	—	[illegible]	106,96
OBJECTIF CONSOMMATION	LAZARD	13	[illegible]	32	[illegible]	12172,38
SELECTION CROISSANCE	CDT NORD	14	[illegible]	10	[illegible]	709,29
ORBIVAL	CARDIF	39	[illegible]	31	[illegible]	1330,22
ATHENA ACTIONS	ATHENA B	40	[illegible]	—	[illegible]	1398,34
CM EPARGNE MONDE	CDT MUTU	41	[illegible]	34	[illegible]	1102,54
AXA INVESTISSEMENTS	AXA	42	[illegible]	27	[illegible]	107,44
AXA CROISSANCE	AXA	43	[illegible]	24	[illegible]	927,77
SI EST	AXA	44	[illegible]	29	[illegible]	1174,99
SBS EMERGING VALOR	SBS GEST	45	[illegible]	—	[illegible]	867,30
MAGELLAN	COMGEST	46	[illegible]	36	[illegible]	20980,04
STATE STREET EMERGING MARKETS	STATE ST	47	[illegible]	—	[illegible]	1464,10
SELECTION ENVIRONNEMENT	CCF	48	[illegible]	35	[illegible]	91,74
AXA NPI	AXA	49	[illegible]	15	[illegible]	116,22
EXTENTIEL	SG	50	[illegible]	—	[illegible]	1139,26
ATLAS INDE	ATLAS	51	[illegible]	33	[illegible]	7360,75

Une évolution similaire à celle du CAC 40



Les performances enregistrées au cours des douze derniers mois par les sicav actions françaises sont plutôt décevantes. Elles correspondent étroitement à celles de l'indice CAC 40.

Déception dans l'ensemble

■ **SUR UNE ANNÉE GLISSANTE**, la performance moyenne des sicav d'action frôle les 7 % (6,92 %). Notons que cette progression s'est essentiellement effectuée depuis le début de l'année car, de janvier à décembre 1995, ces mêmes sicav ont affiché en moyenne un gain symbolique de 1 %. Seules les sicav d'actions américaines ont réussi à limiter les dégâts devant les européennes, les internationales et les sicav investies en Asie. La progression de Wall Street a, de fait, nettement profité aux sicav d'actions américaines, et les oiseaux de mauvais augure qui pronostiquaient une juste et nécessaire correction au vu de la progression ininterrompue de la Bourse américaine en ont été pour leurs frais. Ne serait-ce qu'au cours de la semaine écoulée, l'indice Dow Jones a battu deux nouveaux records.

■ La meilleure performance des sicav d'actions françaises a été réalisée par Invesco actions françaises (+ 21,87 % en glissement annuel). Pour Jean-Baptiste de Franssu, administrateur, directeur général d'Invesco-France, la recette est simple : une bonne allocation d'actifs, notamment l'absence de valeurs financières et une forte présence du secteur des services, qui, dans le courant de l'année 1995, a, pendant un temps représenté 30 % du portefeuille. Le directeur général d'Invesco reste confiant pour l'année qui commence. Paribas arrive en deuxième position avec Parfrance (+ 19,06 % sur douze mois), géré par Jacqueline Vidé. La stratégie de Parfrance est originale : c'est une sicav pure, c'est-à-dire investie en totalité en actions françaises – le minimum requis est de 60 % de valeurs françaises. Les valeurs retenues sont relativement peu nombreuses : une trentaine. Le choix des titres ne relève pas de l'approche sectorielle mais plutôt du *« stock picking »* (grappillage de valeurs). Certaines valeurs sont très représentées, comme Total (10 %, seuil maximum) et LVMH (9 %), car, comme en convient Jacqueline Vidé, *« quand on aime, on en prend beaucoup... »*.

La performance de Phénix USA, dans la catégorie des sicav d'actions américaines, doit beaucoup à la progression du Standard and Poor's 100, son indice de référence. Celui-ci ayant progressé de 30 % en 1995, la sicav a pratiquement gagné d'autant. Pour les sicav Asie, Invesco est encore à l'honneur avec l'émergence d'Invesco actions Asie. Jean-Baptiste de Franssu attribue la performance à une bonne allocation régionale d'actifs (Hongkong). Le choix s'est porté sur des valeurs bancaires et de la construction sans prises de risque fondamental.

F. Bn

Le franc souffre de la relance du débat sur la monnaie unique

Le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France a laissé inchangés, jeudi 25 janvier, ses taux directeurs. Le billet vert a poursuivi sa remontée

Le dollar a poursuivi sa remontée face à l'ensemble des devises. Il a bénéficié du rééquilibrage des comptes extérieurs américains et japonais. Ce processus devrait lui apporter un soutien durable et prendre le relais des interventions de la Banque du Japon. La monnaie américaine a également tiré profit de l'accélération de la détente monétaire outre-Rhin. La Bundesbank a réduit de 0,1 % le taux de ses prises en pension. Ce mouvement pourrait toutefois se ralentir au cours des prochaines semaines en raison d'une croissance de l'agrégat monétaire M3 plus forte que prévu en Allemagne au mois de décembre. Les marchés obligataires européens ont nettement reculé, vendredi, après la publication de cette statistique. La Banque de France a, pour sa part, opté pour le statu quo, jeudi. Cette vigilance a été motivée par l'accès de faiblesse du franc face au deutschemark, lié aux divisions gouvernementales sur la construction monétaire européenne.

TAUX ET DEVISES

LE REBOND du dollar s'est accéléré cette semaine. Il s'est hissé jusqu'à 1,4920 mark et 107,50 yens, ses cours les plus élevés depuis quatre mois et vingt-trois mois, respectivement, face aux devises allemande et japonaise. Vis-à-vis du franc, le billet vert a atteint un niveau de 5,13 francs.

Cette hausse de la monnaie américaine est conforme aux vœux exprimés par les responsables économiques et monétaires des sept pays les plus industrialisés (G7), qui étaient réunis samedi 20 janvier à Paris. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, et le président de la Bundesbank avaient estimé à cette occasion que *« le dollar dispose d'une marge d'appréciation supplémentaire »*. Une rumeur a même circulé, jeudi, sur les marchés financiers, selon laquelle la banque centrale allemande s'est fixé un objectif de 1 dollar pour 1,60 mark. Même les Etats-Unis, souvent soupçonnés d'utiliser la sous-évaluation de leur monnaie comme arme commerciale, ont réaffirmé, par la voix de leur secrétaire d'Etat au Trésor Robert Rubin, qu'*« un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis »*.

Accélération de la remontée du dollar

LE DOLLAR EN FRANCS

5,10 · 5,05 · 5,00 · 4,95 · 4,90 · 4,85

Décembre 1995 | Janvier 1996

Source : Bloomberg

Le dollar a gagné près de 25 centimes face au franc en un mois et a retrouvé son niveau de septembre.

En dehors de ce soutien politique fort, le billet vert bénéficie du rééquilibrage des comptes extérieurs américains et japonais. Le déficit commercial se réduit outre-Atlantique (8,06 milliards de dollars au mois d'octobre) tandis que l'excédent du Japon se contracte (– 11,4 % en 1995). Vis-à-vis des Etats-Unis, le surplus commercial nippon a également diminué (45,6 milliards de dollars en 1995 après 54,9 milliards en 1994). Le ralentissement de l'économie américaine et le rebond de l'activité japonaise devraient conforter cette tendance. Les experts attendent une croissance de 2,5 % aux Etats-Unis en 1996 (après 3,3 % en 1995) et de 2 % au Japon (après 0,3 % en 1995). En conséquence, les Américains devraient moins consommer – et importer moins – alors que les Japonais adopteraient une attitude inverse. Enfin, le yen est également victime de sa rémunération dérisoire. Les rendements à trois s'établissent à 0,4 % au Japon contre 5,3 % aux Etats-Unis.

Ferme face à la devise asiatique, le dollar l'est également face à la monnaie allemande, pénalisée par l'accélération de la détente monétaire outre-Rhin. La Bundesbank a abaissé, mercredi 24 janvier, le taux de ses prises en pension hebdomadaires (REPO), ramené de 3,65 % à 3,55 %. En deux semaines, le REPO, décisif pour l'évolution des rendements monétaires car les banques allemandes se refinancent essentiellement à ce taux, a ainsi reculé de 0,18 %. Ce rythme est d'une rapidité inhabituelle.

Il devrait toutefois se ralentir au cours des prochaines semaines, selon les déclarations d'Ernst Welteke, membre du conseil de la Bundesbank. La croissance plus forte que prévu de la masse monétaire (+ 2,5 % en décembre après + 1,9 % en novembre), les sombres perspectives gouvernementales en matière de déficit public (3,5 % en 1996, au-delà du critère imposé par le traité de Maastricht), et le repli du deutschemark, favorable aux exportations allemandes, pourraient justifier une telle décélération. Ces anticipations ont d'ailleurs provoqué, vendredi, un vif recul des marchés obligataires européens. Le rendement des emprunts d'Etat à dix ans est remonté à 5,93 % en Allemagne et à 6,45 % en France.

UN DÉBAT STÉRILE

Même si la détente monétaire marque une pause au cours des prochaines semaines outre-Rhin, la Banque de France dispose désormais d'une marge de manœuvre importante. L'écart entre le Repo allemand et le taux des appels d'offres s'établit à 0,65 % alors qu'il pourrait, en théorie, être ramené, selon les experts, à 0,2 %. L'institut d'émission français a toutefois choisi, jeudi, de ne pas puiser dans son stock. Sa prudence a été motivée par l'accès de faiblesse du franc vis-à-vis du deutschemark (3,4380 francs pour un mark vendredi en clôture).

La devise française a souffert de l'appel à une semaine d'actions pour le début du mois de février lancé par la CGT. Les investisseurs étrangers craignent une nouvelle crise sociale. Le franc a également été affecté par les divisions gouvernementales sur le dossier européen. Les déclarations du ministre des affaires étrangères Hervé de Charette, n'excluant pas un assouplissement des critères, celles du ministre de l'industrie Franck Borotra, préférant l'emploi à Maastricht, ont semé le trouble sur les marchés financiers. Il n'a pas été dissipé par les mises au point de Matignon. Aux yeux des investisseurs internationaux, cette cacophonie fragilise la position du premier ministre Alain Juppé.

Les opérateurs de marché considèrent toutefois que le débat actuel est stérile. En raison de la grande souplesse des critères de convergence, notamment en matière de finances publiques, ils sont persuadés que le passage à la monnaie unique relèvera d'une décision purement politique. A cet égard, l'engagement du chancelier allemand Helmut Kohl et du président de la République française Jacques Chirac à lancer l'euro à la date du 1er janvier 1999 compte plus que la remise en cause du traité de Maastricht par tel ou tel ministre.

Pierre-Antoine Delhommais

La dette américaine sous surveillance

L'agence financière Moody's, chargée d'évaluer la solvabilité des emprunteurs, a annoncé, mercredi 24 janvier, qu'elle plaçait sous surveillance, *« afin de l'abaisser éventuellement »*, la note d'une partie de la dette des Etats-Unis. L'absence d'accord sur le budget entre la Maison Blanche et le Congrès a motivé cette décision.

Une dégradation de la signature de l'Etat américain, qui bénéficie aujourd'hui de la meilleure note disponible (AAA), pourrait provoquer de fortes secousses sur les marchés financiers. Les fonds de gestion, qui doivent respecter des critères très stricts de répartition de leurs risques, devraient alors vendre une partie des emprunts d'Etat américains qu'ils détiennent.

Selon les analystes, la menace de Moody's inquiète moins les investisseurs, dans l'immédiat, que d'éventuelles concessions de la part des républicains sur le rythme de réduction des déficits. Le rendement de l'obligation américaine de référence à trente ans est remonté, cette semaine, de 5,97 % à 6,13 %.

Euromarché : les banques se battent pour financer la Sécurité sociale

LES INTERMÉDIAIRES financiers du monde entier rivalisent d'ardeur pour convaincre les autorités françaises chargées du dossier de la Sécurité sociale d'emprunter sur les marchés qu'ils connaissent le mieux. Les choses se précisent maintenant qu'un établissement public, la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale), vient d'être créé, dont une des tâches sera de se procurer un énorme montant en très peu de temps : environ 150 milliards de francs d'ici à la fin du premier semestre. Cette somme est si importante qu'il faudra sans doute lever des fonds non seulement en francs ou en écus, mais également en devises étrangères. Pour les techniciens de la finance, c'est presque une évidence. Mais la décision appartient aux responsables politiques. Plusieurs banques internationales cherchent donc à étoffer leur argumentation et à se placer sur un terrain plus étendu que celui des seules données économiques.

C'est ainsi que certains expliquent les tentatives récentes de quelques banques nippones d'amener une entreprise bénéficiant de la garantie du Japon à s'endetter en francs. Si une telle opération voyait prochainement le jour à Paris, même pour un montant moyen, il serait plus facile de persuader les pouvoirs publics français de contracter un emprunt en yens de dimension bien supérieure.

Précisons à ce sujet que la Banque de développement du Japon dont il est beaucoup question a préféré se tourner vers le marché britannique où elle entend émettre, lundi ou mardi, un emprunt de 200 millions de livres pour une durée de sept ans. NEF, la société de financement de la région du nord-est du Japon, souhaite également solliciter bientôt le marché international, mais elle n'a pas encore fait son choix.

Quoi qu'il en soit, la plupart des spécialistes prévoient qu'une partie des ressources nécessaires à la Sécurité sociale sera de toute façon obtenue sur le marché du dollar. La devise américaine a sur les autres l'avantage d'être vraiment internationale et pour ainsi dire de n'appartenir en propre à aucun pays. Dans ce cas, il sera fait appel aux investisseurs du monde entier, y compris aux Américains, ce qui est possible si on sort du cadre de l'euromarché. Les euro-obligations ne sont en effet pas immédiatement accessibles aux bailleurs de fonds des Etats-Unis. Pour les atteindre il faut soit émettre directement à New York, soit recourir à la solution d'un emprunt de type « planétaire ». Pour un débiteur du gabarit de la Cades, cela ne devrait présenter aucune difficulté. Il suffirait de s'inscrire auprès de la Commission américaine des opérations de Bourse et de se plier à des formalités comptables très simples. L'écu devrait aussi être utilisé, car, pour la France, c'est une seconde monnaie nationale. En outre, la Sécurité sociale pourrait bénéficier sur ce marché d'un atout de taille. Les emprunts du Trésor français libellés en écus sont depuis quelques semaines préférés à ceux des autres pays et même des organisations supranationales, parce que la France a clairement affirmé qu'ils seront remboursés dans la future monnaie européenne, l'euro, dans une proportion de un pour un s'ils viennent à échéance après le début de l'union monétaire. L'Angleterre, par exemple, n'a pas été aussi précise. La Communauté européenne n'a pas encore eu l'occasion de s'engager aussi formellement que la France.

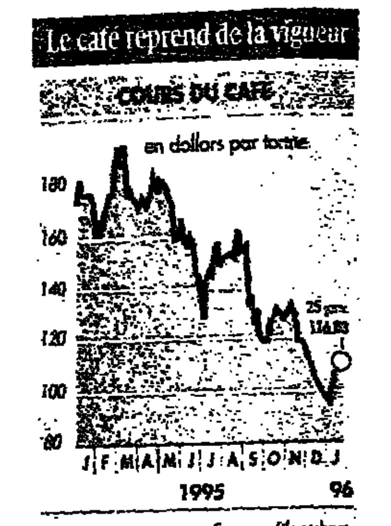
Quant au franc français, tout indique que la formule retenue sera, comme pour le dollar, celle des emprunts planétaires. Le Portugal a préparé la voie l'année dernière. C'est le seul débiteur à avoir lancé une transaction de ce genre en francs, et cela lui a réussi.

Les différents emprunts obligataires de la Cades pourraient au total atteindre entre 60 et 70 milliards de francs. Cinquante milliards devraient être fournis par le biais de crédits bancaires à moyen terme, le reste par des effets à court terme.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café reprend de la vigueur



En chute libre depuis un an, le café se redresse depuis quelques jours à la suite d'achats de négociants et d'investisseurs.

LES FONDAMENTAUX – offre, demande, niveau des stocks – militent depuis longtemps en faveur d'une hausse des cours des cafés, ce qui a fini par se produire au cours des derniers jours. Ainsi, le Brésil, premier fournisseur mondial, a essuyé deux gelées successives puis une sécheresse. La production mondiale plafonne depuis des lustres au point que le café amorce sa quatrième année déficitaire, les stocks se dégonflant progressivement.

Mais ce contexte pour le moins porteur n'a pas empêché les prix de s'effriter tout au long de l'année 1995. Pourquoi ? Parce que les analystes du secteur manquent de confiance. Et les négociants aussi. Ils n'ont aucune foi dans l'avenir du café. De l'avis de nombre d'experts, cette denrée est en manque de consommateurs. « *La consommation des pays producteurs ne concerne qu'un quart de l'offre mondiale,* affirme l'un d'entre eux, *le reste est donc destiné aux Etats-Unis, à l'Union européenne et au Japon, puissances dont le potentiel d'accroissement de la demande est proche de zéro.* » Les négociants ne manifestent pas plus de confiance à l'égard des plans de rétention que mettent régulièrement en place les pays producteurs.

Si la confiance est loin d'être revenue, le rebond des cours cette semaine est riche d'enseignements. Les industriels ont été pris à revers. *« Ils s'attendaient à une offre quasi gratuite*, s'exclame un opérateur de Tardivat International, maison de négoce de café et de cacao, *et les négociants sont à cours de marchandises.* » Les stocks sont tout simplement épuisés. Du coup, les torréfacteurs *« s'approvisionnent à la petite semaine »*. Achats de panique. Le prix de l'arabica sur le marché de Londres est monté à 1 950 dollars la tonne. Ce défaut de marchandise encourage en tout cas les fonds d'investissement qui ont flairé le bon coup.

Marie de Varney

Wall Street, Francfort et Londres ont atteint de nouveaux sommets

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↗ + 1,46%	↗ + 1,68%	↗ + 0,12%	↘ – 0,37%	↗ + 1,35%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LES PLACES BOURSIÈRES continuent dans l'ensemble à avoir le vent en poupe. La détente monétaire toujours à l'ordre du jour des deux côtés de l'Atlantique et la poursuite de la remontée du dollar ont permis cette semaine à Wall Street, à Francfort et à Londres de battre à nouveau des records. Tokyo était également bien orientée. Seule Milan, pour des raisons politiques, et Paris, dans une moindre mesure, se sont tenues en retrait.

Les valeurs françaises ont fait quasiment du surplace d'un vendredi à l'autre avec une petite progression de 0,12 % de l'indice CAC 40. La Bourse de Paris été victime à la fois de prises de bénéfice et du retour du débat sur l'union monétaire, qui a affecté le franc et le marché obligataire. Depuis le début de l'année, le CAC 40 affiche tout de même une progression de 5 % et la liquidation de janvier s'est traduite par une hausse de 6 %.

Si Paris doute à nouveau, ce n'est pas le cas de Wall Street. Après avoir subi un coup d'arrêt au début de l'année, la grande Bourse américaine a renoué avec les records cette semaine. L'indice Dow Jones a atteint un sommet historique lundi, un autre mercredi et un dernier vendredi, à 5 271,75 points. Sur la semaine, le Dow Jones gagne 1,68 %.

Le ralentissement de la croissance, les conséquences pour la compétitivité des entreprises américaines de la hausse du dollar et la persistance d'une impasse budgétaire entre la Maison Blanche et le Congrès n'ont pas vraiment affecté Wall Street. Les investisseurs préfèrent plutôt parier sur une prochaine baisse de ses taux directeurs par la Réserve fédérale, dont le comité de politique monétaire se réunit les 30 et 31 janvier. En outre, au lieu de peser sur les résultats, comme le craignaient les investisseurs au début de l'année, le ralentissement de croissance aux Etats-Unis n'a apparemment encore aucun impact sur les comptes des entreprises. La plupart des résultats annoncés au cours des derniers jours sont supérieurs aux prévisions.

CROISSANCE DE M3

« *Le mouvement de concentration et les investissements tournés vers la réduction des coûts se poursuivent, ce qui milite en faveur d'un potentiel de hausse des bénéfices* », explique la Caisse des dépôts dans son dernier bulletin de prévisions financières. La Caisse considère que le Dow Jones peut atteindre le niveau des 5 350 points dans les prochains mois.

Francfort aussi a battu une succession de records. Après une baisse lundi et mardi, les investisseurs, notamment étrangers, ont poussé le DAX 30 vers de nouveaux sommets. Il atteignait 2 423,07 points mercredi et 2 443,72 points jeudi à la clôture. Mais ce bel optimisme a été troublé vendredi. La croissance plus forte que prévu de la masse monétaire M3 en décembre (+ 2,5 % selon des données provisoires de la Bundesbank) a jeté un doute sur un nouvel assouplissement de la politique monétaire allemande. L'indice DAX n'en a pas moins encore gagné 1,35 % sur la semaine.

Le schéma a été un peu identique à Tokyo, même si la place japonaise reste très loin de ses niveaux records. En tout cas, après un début de semaine hésitant, marqué notamment par le difficile débat parlementaire sur la liquidation des *jusen* (banques spécialisées dans le financement de l'immobilier), la Bourse de Tokyo a fini par se reprendre, soutenue par la hausse du dollar face au yen. D'un vendredi à l'autre, l'indice Nikkei a finalement gagné 298,08 points (1,46 %), pour finir à 20 663,84 points.

Londres a battu un nouveau record mercredi, à 3 758,2 points, pour l'indice FT 100, mais a souffert ensuite de prises de bénéfice après l'euphorie soulevée par la réussite de l'OPA de Granada sur Forte. Au final, le FT 100 abandonne même 0,37 % d'un vendredi à l'autre. Enfin, Milan a terminé la semaine sur un net recul de 0,86 % en raison de la prolongation de la crise politique, qui dure depuis seize jours.

Eric Leser

AUJOURD'HUI

SCIENCES

TÉLÉMATIQUE Alors que le potentiel considérable d'Internet reste méconnu du public, plusieurs affaires en France et en Allemagne lèvent un coin du voile. ● LA PUBLICATION ÉLECTRONIQUE sur ce réseau des réseaux, par un cybercafé de Besançon, du *Grand Secret*, le livre interdit à la vente du docteur Gubler sur la maladie de François Mitterrand, met la police française en difficulté. En incarcérant le gérant du café, Pascal Barbraud, pour une autre affaire, elle révèle son impuissance. ● EN ALLEMAGNE, la censure s'attaque à la pornographie et à la propagation d'idées néo-nazies en s'adressant aux prestataires de services en ligne pour qu'ils interdisent l'accès aux sites incriminés. ● LES PROBLÈMES TECHNIQUES engendrés démontrent à quel point les autorités ignorent les mécanismes de fonctionnement d'Internet. D'où l'urgence d'une réflexion sur ce sujet.

Le débat sur le contrôle d'Internet est relancé

La diffusion d'un livre interdit en France et la censure qui sévit en Allemagne témoignent du malaise des autorités face aux problèmes posés par le réseau des réseaux

SI LA LIBERTÉ extrême qui règne sur Internet n'a pas réussi, jusqu'à présent, à populariser le réseau des réseaux, la censure lui fait une publicité nettement plus efficace. L'ensemble des médias écrits et audiovisuels ont relaté avec force détails le coup d'éclat du cybercafé Le Web de Besançon qui, le 23 janvier, a diffusé sur Internet *Le Grand Secret*, le livre interdit à la vente du docteur Gubler sur la maladie de François Mitterrand (*Le Monde* du 25 janvier).

En contournant la censure imposée par la justice aux éditions Plon, Pascal Barbraud, le patron du cybercafé bisontin, ne s'est pas seulement rendu célèbre. Il a aussi prodigué un véritable cours d'initiation sur le potentiel d'Internet. Des millions de Français ont appris qu'un numériseur suffisait pour rendre électronique le contenu d'un ouvrage imprimé et qu'un ordinateur relié au réseau Internet pouvait diffuser cette information à l'attention du monde entier. De quoi surprendre la justice française, qui ne s'est jamais penchée sérieusement sur ce sujet. Aveu de son impuissance, sa seule réaction a été d'emprisonner Pascal Barbraud pour une autre affaire, datant de plusieurs mois.

RÉTICENCES HEXAGONALES

Pendant ce temps, le débat s'installe. Soudain Internet existe. Le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud (RPR), estime qu'il faut *« préparer une adaptation du droit national et international en entreprenant dès maintenant les études, les recherches et les concertations qui doivent y conduire »*. De son côté, Philippe-Olivier Rousseau, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), confie au *Figaro* qu'il souhaite, à titre personnel, que les compétences du CSA soient étendues aux services en ligne et à Internet. Aussitôt, le Syndicat national de la télématique (SNT) réagit en jugeant qu'Internet *« doit rester hors du contrôle du CSA »* et en qualifiant le souhait de Pierre Mazeaud de *« prétention insensée »*. Le SNT en profite pour se déclarer plus compétent que le CSA pour apporter *« une contribution à la solution du problème international de la régulation des services »*.

Etonnante éruption d'une question qui, pourtant, ne date pas d'hier. De 35 à 45 millions de personnes utilisent Internet dans le monde. Le nombre d'ordinateurs connectés au réseau est passé de 4,8 millions à 6,6 millions entre janvier et juillet 1995. Mais, dans cette explosion de la technologie, la France fait piètre figure. Si l'on estime souvent à environ 200 000 le nombre de Français connectés à Internet, il s'agit essentiellement d'universitaires et de chercheurs. Le grand public, pourtant habitué depuis quinze ans à la télématique grâce au Minitel, demeure réfractaire. Une étude récente de l'institut GFK montre que seulement 9 % des utilisateurs de micro-ordinateurs domestiques sont connectés à un service en ligne (*Le Monde* du 27 janvier). Et moins de 10 % de ceux qui ne sont pas branchés déclarent qu'ils ont l'intention de s'abonner. Quand on sait, par ailleurs, que pas plus de 15 % des foyers français disposent d'un ordinateur à la maison, on comprend à quel point Internet reste très marginal dans l'Hexagone.

Ce n'est pas le cas en Allemagne, où 25 % des foyers sont informatisés. Le premier fournisseur de services en ligne, T-Online, filiale de Deutsche Telekom, dispose d'environ un million d'abonnés tandis que le second, l'américain CompuServe, en revendique environ deux cent vingt mille. Pour autant, nos voisins d'outre-Rhin ne sont pas mieux lotis que nous en matière de législation sur la communication sur les réseaux informatiques. Mais cela ne les empêche pas d'agir. La justice allemande s'est d'abord attaquée à la pornographie.

Le 28 décembre, un procureur de Munich a contraint CompuServe à bloquer 200 forums de discussion (*newsgroups*) jugés *« illégaux au yeux de la loi allemande »* (*Le Monde* du 31 décembre et 1er janvier). Pris de court par une mesure sans précédent, CompuServe n'a pu circonscrire l'interdiction à ses seuls deux cent vingt mille abonnés germaniques et l'a étendue aux quatre millions de souscripteurs répartis dans cent quarante pays. Le 25 janvier, c'est le parquet de Mannheim qui ouvre une enquête à l'encontre de T-Online et de CompuServe, *décidément sur la sellette*. Cette fois, le motif de la censure concerne la diffusion d'idées négationnistes et de propagande néo-nazie.

DOCUMENTS ANTISÉMITES

Le parquet a identifié un site de la Toile d'Internet (le *World Wide Web*) sur lequel un extrémiste d'origine allemande vivant à Toronto, au Canada, Ernst Zuendel, publie des documents antisémites sous des titres explicites : *« Auschwitz : mythes et réalités »*, *« L'Holocauste : écoutons les deux camps »* ou encore : *« Y a-t-il réellement eu six millions de morts ? »* Le site en question est hébergé par un serveur américain, Webcom, géré par Web *Communications* à Santa Cruz, en Californie. Cet ordinateur accueille pas moins de 1 491 sites Internet qui couvrent toute une gamme de domaines, des informations immobilières aux services financiers de la Deutsche Bank Securities en passant par *« Santa Claus Online »*, c'est-à-dire le Père Noël en ligne...

De nouveau, cette action induit des problèmes techniques délicats. Josef Dietl, porte-parole de CompuServe en Allemagne, déclare qu'il est *« extrêmement difficile »* d'obtempérer. *« Nous ne sommes qu'un point d'entrée »*, poursuit-il. Et de conclure que l'action de la justice allemande *« démontre qu'il ne connaît pas grand-chose à Internet »*. Hubert Jobski, le procureur de Mannheim, confirme ce jugement. Il déclare n'avoir contacté que T-Online et CompuServe *« parce* [qu'il] *ne connaissait que ces deux fournisseurs d'accès »*. Or il en existe plus de 300 en Allemagne sans compter les centaines d'entreprises, de services gouvernementaux, d'universités et d'écoles qui offrent une connexion à leurs employés, chercheurs et étudiants...

T-Online, de son côté, a déclaré avoir bloqué tout accès aux quelque 1 500 sites de Webcom. Déjà, les *netsurfeurs* s'émeuvent de cette réaction, jugée *« excessive »*. A Los Angeles, le Centre Simon-Wiesenthal a identifié 70 sites comparables à celui d'Ernst Zuendel. Si chacun d'entre eux est hébergé sur un serveur de la taille de Webcom, le *nombre de sites rendus inaccessibles* par les actions judiciaires pourrait augmenter dans des proportions absurdes. *« Nous ne sommes pas des fournisseurs de contenu, mais seulement d'accès »*, rappelle Josef Dietl pour défendre CompuServe. Une censure efficace sur Internet devrait donc s'appliquer aux centres serveurs. Mais, pour ce faire, un minimum de connaissances sur le fonctionnement d'Internet semble indispensable.

Michel Alberganti

Le cybercafé bisontin ne désemplit pas

BESANÇON
de notre envoyé spécial

L'internaute libertaire a été arrêté. Vendredi 26 janvier, Pascal Barbraud, le responsable du cybercafé Le Web, à Besançon, qui avait défrayé la chronique en diffusant sur Internet une copie du livre sur la maladie de François Mitterrand après son interdiction par la justice, a été incarcéré pour abandon de famille et conduit à la maison d'arrêt de la capitale franc-comtoise.

Marie, sa nouvelle femme, qui continue à superviser l'activité Internet du bar-café-crêperie bisontin, se dit persuadée que cette arrestation est consécutive à la mise sur le réseau du *Grand Secret*. *« Je ne dis pas que le jugement de septembre 1994* [concernant l'abandon de famille] *soit infondé, mais je constate que, depuis lors, nous ne nous sommes jamais cachés de la police, et que la justice aurait pu intervenir. »* Pour elle, c'est parce que la diffusion électronique du livre n'entrait dans aucune forme juridique d'interdiction que la justice s'est souvenue du passé de son mari.

Me Gonzales de Gaspard, son conseil, se demande lui aussi si cette arrestation ne constitue pas une *« atteinte à la loyauté des poursuites »*. *« Elle tombe au trop bon moment »*, estime-t-il en annonçant qu'il va déposer une requête en semi-liberté pour son client. Au sujet des poursuites qui pourraient être intentées tant par l'éditeur que par l'auteur du livre et par la famille de François Mitterrand, l'avocat reste *« en état d'alerte »*.

Tout comme le cybercafé Le Web, qui, outre un afflux de visiteurs, continue à enregistrer les demandes d'utilisateurs d'Internet, frustrés de ne pouvoir visionner et copier à distance les pages censurées. Au total, 120 000 d'entre eux auraient réussi à voir *« au moins une page »*. Bien plus nombreux sont ceux qui n'ont pas pu se connecter, en raison de la saturation des lignes (jusqu'à 192 tentatives de liaison par seconde). Des internautes, en majorité francophones, assaillent de questions et de conseils les tenanciers du Web.

« ÉTHIQUE BAFOUÉE »

Certains vont jusqu'à proposer de servir de « miroir » – de relais – afin de désengorger le serveur trop poussif ou de le remplacer en cas d'interdiction. Un plaisantin demande l'adresse du docteur Gubler, tandis que d'autres correspondants soutiennent que la « netiquette », l'éthique d'Internet, a été bafouée par cette publication pirate.

Sur place, le cybercafé ne désemplit pas. Devant les six consoles, on croise les habitués, qui, un verre à la main, une souris dans l'autre, viennent échanger des messages électroniques (e-mail) ou se documenter. Eux ne souhaitent pas parler de l'initiative de Pascal Barbraud.

Quelques non-initiés, attirés par la « publicité », ont voulu voir ce qu'était un cybercafé et sont venus s'aventurer sur le réseau, pour quelques dizaines de francs. C'est le cas de Thomas et Julien, deux étudiants enthousiasmés par cette approche, même s'ils pressentent qu'en raison des « abus » auxquels peut donner lieu Internet, *« tout comme autrefois le Minitel rose »*, la censure sera *« inévitable »*.

A quelques encablures en amont du Doubs, Le Web a un concurrent, Le Garage, un grill qui fournit des connexions à Internet. Son responsable, Samy, craint que cette affaire n'ajoute à la mauvaise réputation du réseau des réseaux. *« Internet n'est médiatisé qu'à travers ses côtés négatifs : recettes pour fabriquer des bombes, propagande pour le Djihad islamique ou pornographie*, note-t-il. *Il faudrait souligner qu'il permet d'accéder à des bibliothèques, aux archives du KGB ou encore aux musées. »*

Hervé Morin

■ **Le quotidien financier *The Wall Street Journal Europe*** a relaté, dans son édition du 25 janvier, l'affaire du cybercafé de Besançon dans la prestigieuse quatrième colonne de sa première page. Non sans une certaine ironie, le journaliste raconte sa tentative de lecture du *Grand Secret* à partir du cybercafé du Virgin Megastore des Champs-Elysées, à Paris. Il lui a fallu patienter pendant trois heures et demie, pour ne voir apparaître sur l'écran, en place des 190 pages de texte, que le haut de la tête de François Mitterrand... Et d'en conclure que *« la valeur d'Internet est fonction de la puissance des ordinateurs utilisés et de la capacité des lignes du réseau »*. Le cybercafé de Besançon n'a guère brillé par ses performances techniques dans ce domaine.

SPORTS

Monica Seles demeure invaincue aux Internationaux d'Australie

L'Américaine a battu, samedi 27 janvier, l'Allemande Anke Huber (6-4, 6-1)

MELBOURNE
de notre envoyée spéciale

Avec métier, elle a pris la coupe et l'a câlinée, elle l'a portée à bout de bras, l'offrant au public. Elle a dit, entre deux larmes, son bonheur d'être de retour : *« J'étais partie d'Australie avec tellement de bons souvenirs. »* Ici, elle avait gagné son dernier tournoi du Grand Chelem avant d'être poignardée au tournoi de Hambourg, en avril 1993. Elle y restait invaincue, forte de ses trois titres entre 1991 et 1993. Elle y reste invincible.

Tête de série numéro un, elle a triomphé sans discussion au cours d'une finale trop courte. Deux sets puissants d'un tennis bourré d'intelligence et de cette exceptionnelle volonté. Anke Huber, huitième joueuse mondiale, aurait voulu faire mieux que de rendre le premier set intéressant. Mais que faire contre l'obstination ? Malgré une blessure à l'épaule, une bonne poignée de kilos en trop, Monica Seles reste Monica Seles : tenace et rebelle à la défaite. Elle n'a perdu que deux des onze finales de tournoi du Grand Chelem : à Wimbledon, en 1992, et aux Internationaux des Etats-Unis, en 1995. Elle n'y fut battue que par une seule femme, Steffi Graf. Mais celle-ci était forfait à Melbourne.

Depuis son tonitruant retour en 1995, sa victoire au Canada et sa finale à New York, l'Américaine a peu joué : le genou, d'abord, a fait des siennes, et puis une cheville, avant qu'un virus, en décembre, ne déclenche une grosse fatigue. Sans elle, Steffi Graf a gagné la finale du circuit et les Etats-Unis ont perdu la Coupe de la Fédération à Valence. Mais revenue à Sydney, une semaine avant les Internationaux d'Australie, elle a été phénoménale.

Blessée à la cuisse, en finale, contre l'Américaine Lindsay Davenport, Monica Seles a sauvé une balle de match avant de remporter le tournoi en trois sets. A Melbourne, Monica a balayé ses adversaires jusqu'à cette brillante demi-finale contre Chanda Rubin. Menée cinq jeux partout dans le troisième set, elle trouve la force de se hisser en finale. Elle dit seulement : *« Quand je suis menée, je me dis toujours que je peux gagner et je me surprends à aller encore plus loin dans mon énergie. Je creuse de plus en plus profond en moi-même, et je gagne. »*

LA PEUR TOUJOURS PRÉSENTE

Qui pouvait l'arrêter en l'absence de Steffi Graf ? Une blessure ? Même pas. A Melbourne, elle a joué avec une inflammation à l'épaule gauche, ce qui ne l'a pas aidée pour ses mises en jeu. Elle apparaît moins véloce ? Elle comble le handicap en déployant un coup droit à une main qui, s'il n'a pas la force de sa prise à deux mains, est très efficace. Certains se sont inquiétés des rondeurs de sa taille, qui freinent son jeu de jambes, elle a répondu en gagnant. La balance l'inquiète : *« Oui, j'ai pris des kilos pendant ma convalescence et ils sont difficiles à perdre. J'ai vu trop de copines anorexiques pour être obsédée par mon poids. »*

Interrogée sur mille et une choses, elle a répondu en professionnelle. *« Oui, le tennis féminin va mieux. Oui, mes adversaires ont été remarquables. Oui, les jeunes me battront bientôt. »* Elle espère le retour de l'autre disparue du circuit féminin, Jennifer Capriati, absente des courts depuis plus de trois ans : *« Il faut qu'elle décide elle-même de revenir. Il ne faut pas qu'elle se sente obligée par quiconque. »* L'absence de Steffi Graf ? *« Elle a gagné beaucoup de Grands Chelems quand je n'étais pas là. »*

Au fil des jours et de ses victoires, Monica Seles est apparue grandie, ce qu'elle n'avait pas laissé apercevoir dans les flonflons du retour new-yorkais. Elle a parlé de son agression, chose encore impossible en septembre : *« Ma résistance mentale est sortie renforcée de l'attaque et de ses suites. Quand je suis revenue, je me suis promis de faire les mêmes choses qu'avant : frapper dans la balle, rester concentrée. Parfois, je m'égare, je pense encore à certaines choses, mais cela ne dure jamais très longtemps. »*

Livrant son programme de la saison, Monica Seles n'a pas pu terminer, bouleversée, la conférence de presse : *« Non, je ne pense pas que je retournerai en Allemagne*, a-t-elle dit. *Après ce qui est arrivé devant huit mille personnes, je ne me sentirais pas en sécurité. Ce qui m'est arrivé n'était pas juste »*, a-t-elle lâché. Elle a retenu ses larmes puis s'en est allée. A vingt-deux ans, Monica Seles ne semble pas séparée de sa peur. Invincible en Australie, elle s'envolait dimanche pour le tournoi de Tokyo avant de disputer les trois épreuves d'Indian Wells, de Key Biscayne et de Hilton Head aux Etats-Unis, en mars et avril. Mais Monica Seles envisage son retour en Europe avec appréhension.

Bénédicte Mathieu

■ **BASKET-BALL : Magic Johnson pourrait revenir à la compétition rapidement.** L'équipe des Los Angeles Lakers est prête à accueillir le joueur de trente-six ans, retiré de la compétition depuis l'annonce de sa séropositivité en 1991, s'il se décide à rejouer dans le championnat professionnel américain (NBA).

■ **SKI : la Suissesse Sonja Nef a remporté le slalom de Sestrières**, comptant pour la Coupe du monde, vendredi 26 janvier. Sa compatriote Marlies Oester est deuxième, et la Suédoise Pernilla Wiberg troisième.

■ **PATINAGE ARTISTIQUE : l'épreuve de danse des Championnats d'Europe de Sofia a été** remportée, vendredi 26 janvier, par le couple Russe Gritschuk-Platov. Les Français Anissina-Peizerat se sont classés quatrièmes.

La longue vie des pivoines

Dans les vieux jardins abandonnés poussent encore ces fleurs que les mauvaises herbes, les ronces et les orties ne parviennent à phagocyter

LA PIVOINE a la vie dure, aussi longue que celle d'un arbre vénérable. Chaque printemps la voit refleurir de plus en plus belle et opulente. La pivoine est une reine qui aime tant le petit peuple des jardiniers qu'elle a décidé depuis longtemps de vivre et de mourir dans les endroits les plus simples auxquels elle apporte la luxuriance de son feuillage profondément découpé, les rondeurs émouvantes du décolleté de ses fleurs à demi épanouies, son parfum capiteux et frais à la fois et la franchise carnée de ses couleurs.

Fanée, la pivoine est encore une souveraine. Ses pétales d'abord commencent par tomber, ils se répandent sur le feuillage puis sur le sol alentour, ne laissant plus apparaître que trois petites capsules allongées et rougeâtres qu'entourent une collerette jaune doré qui finira par se dessécher.

Dans les jardins poussent les pivoines herbacées et les pivoines arbustives. Si leurs fleurs sont semblables, leur aspect est différent au cours des saisons. Les premières sortent de terre au printemps, poussent vite, atteignent leur hauteur et leur largeur en quelques semaines, se dessèchent à l'approche de l'automne pour disparaître totalement pendant l'hiver. Les secondes forment des buissons aux branches droites, marron, au bout desquelles des bourgeons pointus éclatent au printemps. La pivoine arbustive est souvent appelée « pivoine en arbre ». Son feuillage est plus pâle que celui de la pivoine herbacée. La pivoine est une renonculacée, comme le bouton d'or contre lequel il faut sans cesse lutter pour qu'il n'envahisse pas tout le jardin.

Toutes les espèces de pivoines sauvages – botaniques – poussent à l'état spontané dans l'hémisphère nord, dont la célèbre pivoine officinale qui orne les jardins français depuis des siècles. Les autres viennent généralement de Chine et du Japon. La pivoine fascine l'homme depuis des temps immémoriaux. Homère raconte que Paeon, le médecin des dieux, soigna Pluton qu'Hercule avait blessé, avec un onguent préparé à partir des racines d'une pivoine. Paeon donna *Paeonia*, qui devint pivoine en français.

BONNE FILLE

Les pivoines vivent si longtemps, beaucoup plus longtemps qu'un être humain, que les jardiniers ignorent le nom de la majorité de celles qui poussent dans leurs plates-bandes, voire de la totalité de celles qui y sont. Il sait qu'il y en a des simples, des doubles, des parfumées, d'autres qui ne le sont pas. Certaines ont un feuillage très vert et profondément découpé ; d'autres plus pâle. Les premières sortent de terre très tôt, leurs tiges sont alors rouge foncé et très cassantes, et leurs boutons ne se distinguent pas encore ; les secondes sont plus trapues dès qu'elles pointent, leurs boutons sont plus ronds et plus gros dès leur prime jeunesse.

La pivoine réussit partout où on la plante ; elle fleurit même privée de soleil. Ce n'est pas une raison pour la planter en plein nord. Elle préfère le soleil, le grand air plutôt que la réverbération d'un mur plein sud. Avec cela, elle est aussi sophistiquée que bonne fille. En pleine floraison tous les regards se tournent vers elle, mais elle a la gentillesse de ne pas écraser les sujets qui l'entourent : l'iris (il est vrai royal puisque en fait de lys la fleur des rois de France était un iris), mais aussi les pensées, les myosotis et autres désespoirs du peintre.

De nombreux jardiniers hésitent à planter des pivoines. Sa faculté de vivre longtemps joue contre elle. La pivoine se développerait désespérément lentement. Ce n'est pas si vrai. Il faut simplement planter cette merveille en pensant qu'elle va pouvoir rester au même endroit des dizaines d'années. Il faut donc creuser un trou de trente centimètres au carré, en extraire la terre, n'en garder que la moitié que l'on mélangera avec du terreau, de la poudre d'os, du sang séché et un engrais organique à diffusion lente. Le jeune pied de pivoine sera planté au beau milieu de cette terre meuble et enrichie. Les racines de la pivoine ressemblent à des griffes. Elles sont aussi charnues que cassantes, on prendra garde à ne pas trop les abîmer et surtout à ne pas les enterrer trop profondément.

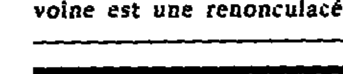
Chaque automne, il sera possible d'enfouir par griffage un engrais complet autour de la souche des pivoines qui ne s'en porteront que mieux. Une légende veut que les pivoines déplacées mettent des années à refleurir. C'est faux. Les pivoines peuvent être changées de place sans aucune difficulté et refleurir l'année suivante. Il vaut mieux cependant ne pas arracher un pied qui est en place depuis vingt ou trente ans pour le replanter ailleurs, encore que cela soit possible. Il vaut toujours mieux en prendre une partie que l'on sépare du pied-mère d'un bon coup de pelle-bêche. Les jardiniers de Giverny les arrachent mêmes chaque année pour les replanter immédiatement à la même place.

Quand planter ? Les pivoines du commerce seront plantées pendant le repos végétatif. Celles qui seront prélevées dans un jardin peuvent l'être quasiment à n'importe quel moment de l'année, pour peu que l'on soit soigneux. Pour les voir refleurir, mieux vaut cependant les diviser juste après la floraison, il faudra alors prendre soin de les arroser pendant l'été. Les pivoine arbustives demandent les mêmes soins que les pivoines herbacées, mais elles redoutent plus que tout d'être plantées plein est dans les régions où il risque de geler au printemps. En une nuit, leurs fleurs peuvent être détruites. Il faudrait alors attendre. Le seul défaut de la pivoine est de ne fleurir qu'une fois par an.

Alain Lompech

★ *Le Monde fabuleux des pivoines*, de Michel Rivière, Ed. Ulmer, 192 p., 138 photographies en couleurs, 25 aquarelles et 51 dessins. *Ecrit par l'héritier d'une dynastie au service de la pivoine depuis 1849, ce livre semble indispensable à celui qui voudrait choisir sérieusement les pivoines de son jardin et tout savoir sur elles.* Nombreux conseils de culture.

DESSINS AURORE DE LA MORINERIE



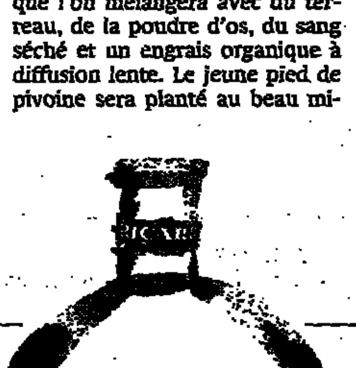
Une carafe venue du Sud

L'été sera chaud. La preuve : les cafetiers s'arrachent la nouvelle carafe Ricard. A la contempler, on oublie que ces jours-ci sont davantage au grog fumant qu'au petit jaune siroté en terrasse à petites lampées.

Diffusée, si l'on ose dire, au compte-gouttes depuis juin, la fiole interpelle les habitués et fait tomber les branchés en pâmoison. Pour la digne maison marseillaise, qui vend chaque année en France l'équivalent d'un litre de son breuvage anisé par habitant, il ne s'agit que de la quatrième génération de carafe depuis 1932. L'objet se devait donc d'être à la hauteur de l'événement. Il l'est. La petite princesse des zincs tient du flacon. Ou plutôt de la fiasque.

Harmonieuse, fonctionnelle et résolument contemporaine, cette gourde de verre extra-blanc expédie au panthéon des bistrots sa devancière un peu anguleuse, dont l'un des flancs était incliné. Les collectionneurs n'avaient pas attendu ses adieux officiels pour lui faire honneur.

Sculpté par les designers Elisabeth Garouste et Mattia Bonetti, qui l'ont voulu *« simple, pratique, généreux »*, ce carafon profilé porte tel un blason un soleil gravé en relief sur ses deux faces. Paré de la bague Ricard jaune et bleu, son goulot bien centré et légèrement évasé laisse monter un glou-glou discret mais chantant. Certes robuste, l'objet ne souffre-t-il pas de ne contenir que de l'eau, cinquante centilitres précisément ? Sûrement pas, puisqu'il s'agit de se fondre dans un breuvage composé principalement de badiane, aromate qu'il faut aller quérir en Chine, et de réglisse venue des rives syriennes de l'Euphrate.



La carafe ne constitue pourtant pas le seul moyen de rendre hommage au *« meilleur ami de l'eau »*. Oublions vite la casquette et le bob Ricard, saluons le cendrier et posons le dilemme : le broc de couleur pain brulé, dessiné en 1935 par Paul, le fondateur, se pose lui aussi en Graal du « pastaga ». Avec un argument de poids : son bec pincé retient les glaçons qui – dure réalité – « cassent » le pastis. Alors ? A chacun son intime conviction. L'essentiel reste le respect du dogme : un volume de Ricard pour cinq volumes d'eau.

Jean-Michel Normand

Le Belge qui habillait les hommes en couleurs

Walter Van Beirendonck dit non au gris classique et au noir sinistre

DANS LA NUIT GELÉE, un chapiteau rouge et blanc dresse ses oreilles en plein milieu de l'hippodrome d'Auteuil. A la frontière du cybermonde, voici les héros du prochain pays des merveilles, champêtre mais connecté. Un « wonderland » fluo et techno, où sous les bottes de sept lieues en plastique le podium miroir devient plaine virtuelle : ils sont tous là, envahisseurs en tee-shirt interactif, avec puce électronique qui lance *« I love you »* lorsqu'on appuie dessus, tintins de la galaxie Apple, aux pulls tricotés dans les couleurs digitales, trappeurs nounours qui, dans leur cabane multimédia, conversent sur Internet.

Jeudi 25 janvier, Walter Van Beirendonck, le pape de la mode techno, véritable mascotte du « dancewear », a donné à sa manière le coup d'envoi des collections de prêt-à-porter (masculin) de l'hiver 1996-97. Outre les Français (de José Levy à Jean-Paul Gaultier, qui présente son « homme couture »), plus de trente-neuf créateurs, venus de Grande-Bretagne (Paul Smith), du Japon (Comme des garçons, Issey Miyake, Yohji Yamamoto), d'Italie, de Corée (JinTéok), défilent à Paris, alors que s'ouvre, à la porte de Versailles, le Salon international de l'habillement masculin (jusqu'au lundi 29 janvier).

Dans une exigence de plus en plus grande de confort, une grande tendance se confirme : l'arrivée des tissus biextensibles chez les plus classiques, qui a fait l'événement du Salon Pitti Uomo de Florence. Adieu le déstructuré des années 80. Grâce à la fibre Lycra, les tissus extensibles permettent, tout en respectant les conventions du costume, d'apporter une nouvelle souplesse. Mais la grande révolution, c'est bien sûr le « streetwear », qui fait triompher les nouveaux tissus synthétiques, aux surfaces glacées, gommeuses, glissantes, dans une sorte de hip-hop sécuritaire. Blousons aux bandes réfléchissantes et treillis fluo constituent la panoplie de la cybergénération. Un an après son lancement, le mini-Salon « Streetwaves » de la porte de Versailles a doublé son nombre d'exposants, réunis sur 2 000 mètres carrés.

Créateur belge, sorti en 1981 de la célèbre Académie d'Anvers, Walter Van Beirendonck a été l'un des premiers à faire sortir la mode masculine de sa grisaille, en défendant en plein raz de marée misérabiliste des couleurs de bande dessinée et surtout une véritable recherche de tissus. *« Ma chance, c'est d'avoir été en dehors du circuit des stylistes. Au moment où tout le monde parlait du noir, j'ai eu la possibilité d'aller plus loin, parce que j'y croyais. Pendant huit ans, je me suis autofinancé. Les fabricants me traitaient de fou. Mustang a été le premier à comprendre. C'est devenu de la mode. Ce n'était pas prévu... »*

Pour l'été 1996, vingt mille pièces ont été vendues en France. Le voici distribué à travers cinq cents magasins dans le monde. Bousculant les tabous de la mode, Walter Van Beirendonck n'hésite pas, après avoir lancé son premier CD-ROM « W & L.T. » en 1995, non seulement à présenter sa collection de l'hiver 1996 sur Internet, mais aussi à proposer des « préviews » aux surfers, à créer un véritable fan-club interactif.

Sa cour de récréation électronique de l'hiver 1996-97 réunit des femmes, des hommes et des enfants tous familiers du World Wide Web, et dont les verts, les orange, les roses éclatent, dans un extraordinaire mélange de naturel et de technologie : doudounes poids plume et treillis aux imprimés charentaises, tee-shirt « buste poilu » ou « panorama rustique » en trompe-l'œil. *« Retrouver un imaginaire sans tomber dans la niaiserie »*, dit-il à propos de son « conte de fées réaliste », où l'on retrouve, ici et là, des anges un peu punks et des diablotins de Néoprène, assortis à toute une galerie de vêtements-personnages : doudounes à ailerons de requin, pulls aux grands yeux, cagoules à oreilles, blouson à tétons gonflables, réveillant chez chacun les rêves et les peurs de l'enfance, les contes cruels d'une humanité où chacun est un loup pour l'autre.

Alors que le futurisme devient chez beaucoup un procédé justifiant une vision de plus en plus anonyme et réductrice de l'univers, Walter Van Beirendonck ajoute une note d'humour, faisant défiler par exemple une vingtaine de sosies charpentés comme des bûcherons du Grand Nord, nounours géants accompagnés de cyberpoupons. En cette fin de siècle, il retrouve l'utopie communautaire des années 70, adaptée à la quatrième dimension. Sur le thème « Kiss the future », il est d'abord l'artisan d'un monde meilleur, plutôt qu'un froid concepteur du meilleur des mondes.

Laurence Benaïm

★ Diffusion intégrale du défilé de Beirendonck samedi 27 janvier à 20 h 30 sur la chaîne câblée Paris Première.

LIEU

Les rendez-vous du Zébra

LONGTEMPS, il y eut des palissades. Plus longtemps qu'ailleurs. Un lieu à problème, un non lieu, aux abords de la Maison de la radio. Pour l'administration parisienne, c'était « l'îlot Gros-Boulainvilliers », du nom des voies qui le bordent. La Ville y a construit du « social » façon seizième arrondissement, le démarquant du bourgeois résidentiel environnant par des façades en carrelages gris ponctuées de détails peints en rouge. Pas confondre. Mais, à la pointe du triangle, le mystère durait.

Le voile s'est levé il y a quelques mois. Maintenant, c'est un curieux immeuble de trois étages ; un triangle à coins arrondis, massif et ondulé ; un bloc de granit poli qui fait marbre, d'un vert soutenu et plutôt sévère. Façade griffée d'un nom : Zébra Square. Et, dès la porte poussée, un lieu d'accueil vaste et vibrant. Un abri de ville. Le rendez-vous, les tables, le service vif que le quartier désespérait de posséder un jour.

Carrefour de dénouement des voies qui bordent la ronde maison, le croisement compliqué, au débouché du pont du Garigliano, à l'entrée de l'avenue de Versailles, où sont calés « le » café et « la » station de taxis, a reçu le nom de « place Clément-Ader », l'un des pères de l'aviation. Un qui aurait su prendre le large. Car il n'y avait là aucune raison de s'attarder. En trente ans, la présence de cette Babel des ondes, les allées et venues des quatre mille personnes qui y officient – pour Radio-France, RFI et FR3 – et de leurs invités, et aussi du public convié à des concerts ou des émissions, n'avaient pas suscité de changements alentour. Juste des en-cas, des haltes de secours. Pas d'animation particulière. Pas de piazza, pas de boulevard. Ni Beaubourg ni Montparnasse.

TOUCHE EXOTIQUE

L'ouverture du Zébra Square change la donne. Dans le style brasserie, on y sert en continu du matin à la nuit des plats de qualité. C'est une grande salle à l'ambiance immédiatement confortable. Celui qui entre sait déjà que le brouhaha protégera la discrétion de sa propre conversation, qu'il ne sera pas écrasé par des plafonds trop bas ou un entassement de promiscuité. L'animation le rassure, l'espace le libère. Aucun détail ne l'encombre : ici, pas de concession au kitsch dominant, pas de mélange agressif des couleurs ou des matériaux. L'option choisie, style paquebot et touche exotique, se décline en grandes unités de ton, dans une atmosphère et une ambiance assez joliment réglées.

Sur la double hauteur du mur, derrière le bar, la cave s'expose comme une bibliothèque de bouteilles. Le thème du zèbre est présent, avec un peu d'Afrique, des poignées en bronze doré, de grandes jarres en terre, le motif des nappes, et un tapis de mosaïque au sol strié de noir et blanc.

Des luminaires en gouttes d'eau – comme les Italiens en dessinaient dans les années 50, avant qu'on parle de design – tombent du plafond. La clarté de la rue est tamisée au plus précis par le jeu des persiennes, positionnées une fois pour toutes. Dans l'avant-poste, en contrebas, des miroirs – toujours zébrés de stores vénitiens – jouent avec les images abstraites de la rue, des feux, des néons du dehors.

Dans le curriculum du créateur du Zébra Square et de son décor, on trouve L'Amanguier, les cafés Ô Poivrier et le Bermuda Onion. Ici, sous le restaurant, Patrick Derderian a aussi aménagé un *lounge bar* capitonné de bleu nuit Chesterfield haut en couleur, qui préfigure l'ouverture, dans quelques mois, dans les étages, d'un hôtel de 22 chambres. L'architecture de l'immeuble a été conçue par Roger Taillibert, avec Patrick Derderian, qui tenait à ce granit indien taillé dans les marbreries de Carrare, en Italie.

Michèle Champenois

★ Zébra Square, 3, place Clément-Ader, 75016 Paris. Tél. : 44-14-91-91. Tous les jours de 8 heures à 1 heure du matin.

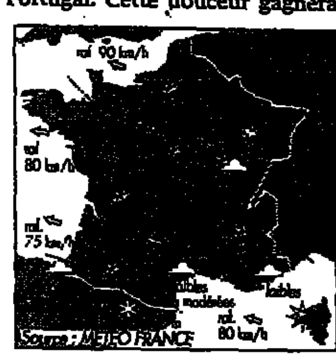
هكذا من الأصل

Fraîcheur persistante au Nord

LA SITUATION restera très contrastée sur la France en limite de deux masses d'air bien distinctes. La moitié nord sera toujours sous l'influence d'un courant d'est froid, engendré par un puissant anticyclone centré au nord des îles britanniques. Les régions situées sur la moitié sud seront, à l'inverse, concernées par des remontées d'air doux et humide, générées par une profonde dépression remontant au large du Portugal. Cette douceur gagnera un peu de terrain vers le nord en cours de journée mais l'air froid résistera encore entre la Seine et la frontière belge.

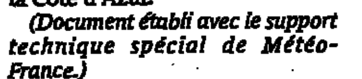
Dimanche, il fera encore bien froid le matin de la Normandie au Nord - Pas-de-Calais et à l'Ile-de-France. Cette fraîcheur persistera souvent jusqu'au soir et sera renforcée par un vent d'est glacial. La grisaille restera souvent tenace même si on peut espérer l'apparition de timides éclaircies. Ces conditions hivernales se maintiendront également de la Lorraine à l'Alsace et en Champagne. Les nombreux nuages bas ou bancs de brouillards auront, en effet, beaucoup de mal à se *dissiper. De la Bretagne aux Alpes* du Nord en passant par le nord du Massif central, le temps sera beaucoup plus clément. Il fera nettement moins froid et la matinée sera le plus souvent ensoleillée. Des nuages d'altitude envahiront progressivement le ciel au fil des heures, poussés par un vent de sud-est de plus en plus soutenu. Les rafales maximales atteindront 60 à 80 km/h sur les côtes atlantiques dès la matinée. Plus au sud, des Charentes à la côte basque et au Limousin, les nuages s'épaissiront en cours de matinée pour donner quelques pluies faibles l'après-midi. Les régions situées au pied des Pyrénées bénéficieront de belles éclaircies le matin grâce à un effet de foehn. Les pluies n'arriveront qu'en cours d'après-midi du Béarn au Midi toulousain où soufflera un vent d'autan soutenu. Un temps doux et maussade régnera tout autour de la Méditerranée. Le vent marin d'est à sud-est se renforcera nettement, les rafales atteindront parfois plus de 80 km/h. Il ramènera des nuages et des pluies dès le matin du Languedoc-Roussillon à la Côte d'Azur.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

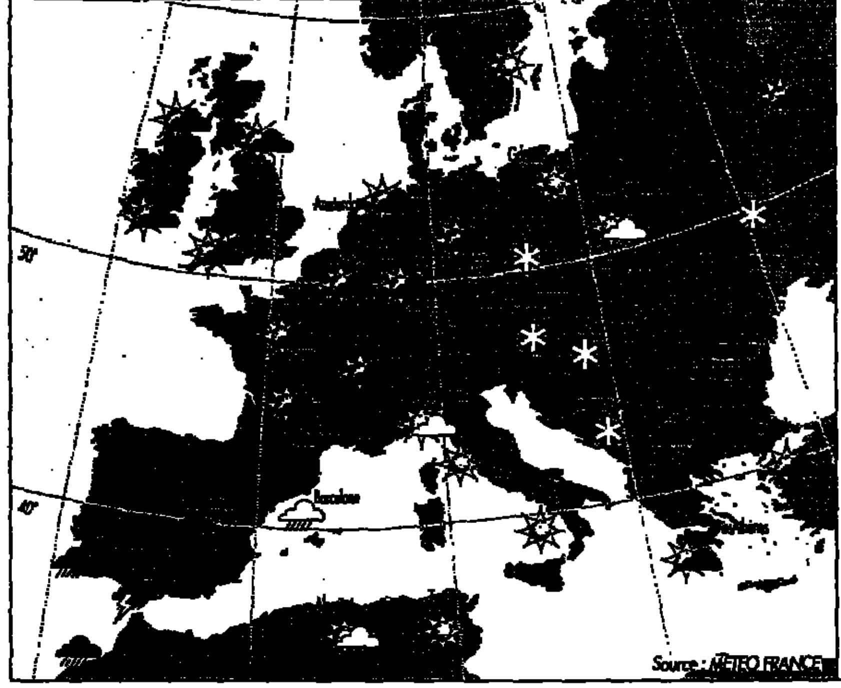


Prévisions pour le 28 janvier vers 12h00

La qualité de l'air



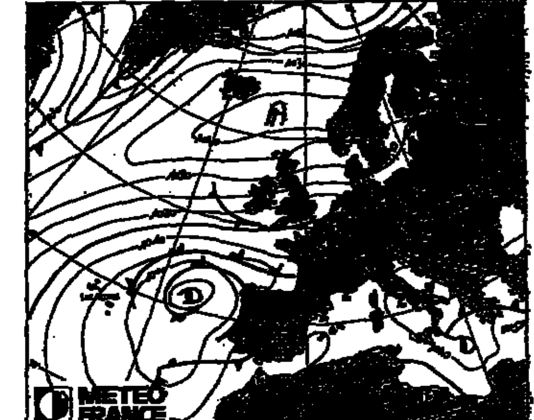
Tendance pour le 27 janvier : assez bon



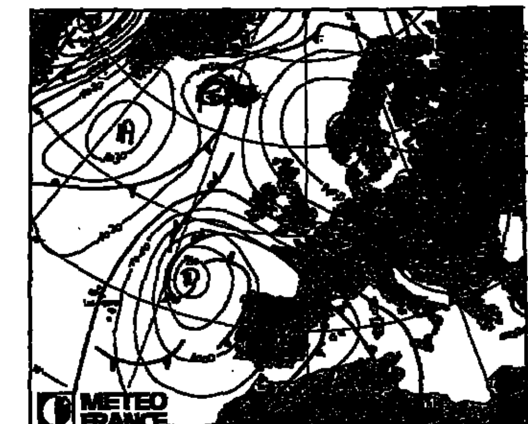


TEMPÉRATURES du 26 janvier maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	15/5
BIARRITZ	16/11
BORDEAUX	13/5
BOURGES	2/1
BREST	2/0
CAEN	-1/-4
CHERBOURG	1/-4
CLERMONT-F.	11/1
DIJON	3/2
FORT-DE-FR.	30/16
GRENOBLE	6/-2
LILLE	-6/-8
LIMOGES	9/5
LYON	11/3
MARSEILLE	13/5
NANCY	-2/-2
NANTES	1/-2
NICE	14/6
PARIS	-2/-5
PAU	14/3
PERPIGNAN	14/4
POINTE-À-PIT.	28/18
RENNES	0/-2
ST-DENIS-RÉUNION	30/23
ST-ÉTIENNE	11/0
STRASBOURG	-2/-2
TOULOUSE	13/4
TOURS	-2/-4
ÉTRANGER	
ALGER	17/6
AMSTERDAM	-9/-9
ATHÈNES	16/12
BANGKOK	36/23
BARCELONE	13/6
BELGRADE	3/-1
BERLIN	-9/-12
BOMBAY	32/18
BRASILIA	-/-
BRUXELLES	-7/-8
BUCAREST	-5/-6
BUDAPEST	-3/-3
BUENOS-AIRES	30/21
CARACAS	28/22
CHICAGO	-1/-1
COPENHAGUE	-3/-4
DAKAR	23/16
DJAKARTA	30/25
DUBAI	22/12
DUBLIN	2/-1
FRANCFORT	-2/-4
GENÈVE	4/3
HANOÏ	13/10
HELSINKI	-15/-20
HONGKONG	16/11
ISTANBUL	11/7
JÉRUSALEM	10/5
KIEV	-9/-10
KINSHASA	25/19
LE CAIRE	23/12
LIMA	24/19
LISBONNE	16/9
LONDRES	-1/-5
LOS ANGELES	15/7
LUXEMBOURG	-6/-6
MADRID	7/4
MARRAKECH	16/7
MEXICO	26/9
MILAN	5/3
MONTRÉAL	-12/-12
MOSCOU	-10/-10
MUNICH	-6/-7
NAIROBI	27/15
NEW DELHI	20/7
NEW YORK	4/-4
PALMA DE MAL.	16/5
PÉKIN	6/-4
PRAGUE	-9/-9
PRETORIA	23/19
RABAT	15/9
RIO DE JAN.	31/27
ROME	17/7
SAN FRANC.	1/4
SANTIAGO	27/14
SÉVILLE	15/9
ST-PETERS.	-10/-14
STOCKHOLM	-4/-10
SYDNEY	30/18
TENERIFE	21/16
TOKYO	6/1
TUNIS	17/8
VARSOVIE	-11/-16
VENISE	9/5
VIENNE	-4/-6



Situation le 27 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 29 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Paris sans voix

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, les journaux n'ont pas paru du samedi 26 au jeudi 31 janvier 1946. L'article ci-dessous a été publié dans le premier journal de l'après-grève.

QUELQUES travailleurs manuels ayant interrompu leur tâche rotative, les idées cessèrent de s'accrocher aux coins des alphabets de plomb, et les carrefours du matin, les métros du soir se dépouillèrent de leurs feuilles. Il se fit dans Paris un grand silence.

Ephémères qui naissent et meurent avec le jour, dessins sur le sable, écrits sur de l'eau, les pages fugitives *« toujours recommencées »* ne distribuaient plus événements et nouvelles, comme un moment figé du monde, avec des titres pour donner à la vie une mesure. Des esprits inquiets se demandaient perplexes ce qu'ils pensaient du problème de l'Irak. Des fonctionnaires éprouvaient soudain l'ennui des heures et du nombre ; faute de mieux, ils reprenaient les feuilles anciennes mais ne trouvaient aucun goût à ces journaux refroidis.

Dans le métro, chacun arborait une lassitude de première ou de seconde classe et le souterrain parcours semblait interminable : les hommes ne s'abritant plus derrière un prétexte déployé, toutes les femmes étaient assises.

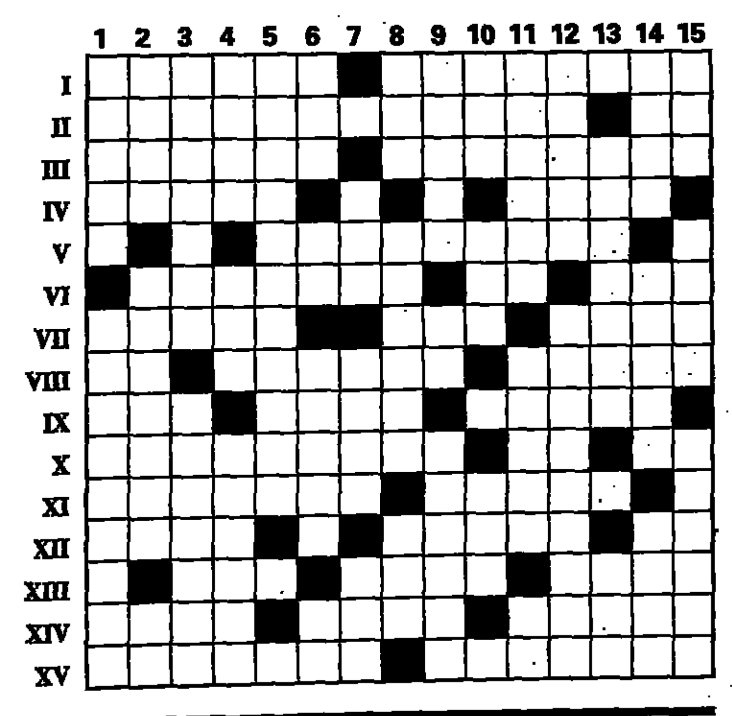
Ecrivant pour eux-mêmes, les journalistes ne craignaient plus l'inattention fatale qui les menace d'aller, au fil de l'édition, comme les pèlerins de jadis, en vêtements ornés de coquilles. Et puisque, selon un auteur, une page d'écriture résulte toujours un peu d'une bataille, pleine de mots écrasés, d'adverbes sacrifiés, de phrases mortes, avant de retrouver les premières lignes, ils goûtaient la quiétude de ceux que n'assaillent pas, à l'aube, les nouvelles en colonnes.

René Puissesseau

(2 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6744



HORIZONTALEMENT

I. Quand il devient foufou, on peut dire que c'est une bonne pâte. Faire comme là où il n'y a rien à voir. – II. Peut faire craindre une explosion. Dans le passif. – III. Examinées comme des oeufs. Fortement frappé. – IV. Utile pour le parfumeur. Nom donné à un nuage. – V. A plus de deux yeux. – VI. Un grave défaut. En France. Doit être fraîche pour un amoureux. – VII. Le point image. Pas déclarée. Couleur de côte. – VIII. Etait mis en pièces. Un col. Lamartine s'asseyait tristement à son ombre. – IX. Pas en forme. En Asie. Ceignait le front d'un pontife. – X. Dans les terres rares. Préposition. Chef d'entreprise. – XI. Un pontife venu d'Auvergne. Endroit où l'on se fait vraiment suer. – XII. Chef de tribu. Sert de frontière en Asie. Pris. – XIII. Devient cassant quand il est sec. Pas précieux. Est mis sur la voie. – XIV. Circule au Pérou. Qui ne couvre pas tout. Se fait en passant. – XV. Peuvent encore dévorer des yeux. Font mauvais effet.

VERTICALEMENT

1. Parfois pris pour recommencer. Est interdite dans les pays où l'on n'admet que le parti unique. – 2. Est à côté de l'atlas. Aujourd'hui il y en a dans l'air. Symbole. – 3. Emplacement pour les pénitents. Ne doit pas être oubliée quand on fait une fugue. – 4. Homme de parole. Apparus. Un maire redoutable. – 5. Qui sert de couverde. – 6. Démonstratif. Evoque un très bon coeur. Peut être un élément de rideau. Tranche de melon. – 7. Evoque l'an neuf. Est pris à la gorge. Entre pas à pas. – 8. Bon, en Tunisie. Réservé. Sort du Jura. – 9. Questions pour le psychologue. En Russie. Pour un boeuf, il n'avait rien d'enchanteur. – 10. Montre qu'il a compris. On peut avoir sa patte sur la figure. On peut y taper. – 11. Cités dans les mines. Forment une voûte. N'est pas un nombre rond. – 12. Jack, pour les Britanniques. Un homme aux moyens limités. – 13. Permet de frapper fort. Etendue sur le sol. – 14. Un acte royal. N'est pas fleur bleue. Peut être voulu par un ami anonyme. – 15. Peut fournir des scènes pittoresques. Etoffe. Pièce de charpente.

SOLUTION DU N° 6743

HORIZONTALEMENT

I. Détrempe. – II. Tapeuses. – III. Yvain. Têt. – IV. Perle. Rue. – V. Fl. Lod. – VI. Aède. Ou. – VII. Lémuriens. – VIII. Opéra. Lys. – IX. Gan. Paume. – X. Irène. Dé. – XI. Esses. Est.

VERTICALEMENT

1. Typtologie. – 2. Davel. Epars. – 3. Epar. Amènes. – 4. Teilleur. Né. – 5. Rune. Drapes. – 6. Es. Lei. – 7. Métro. Eludé. – 8. Pseudonymes. – 9. Té. Ussé.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Lundi 29 janvier

■ **L'ÉGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS** et son quartier (50 F), 10 h 30, 99, rue Saint-Antoine (Odyssée).

■ **MUSÉE GUIMET** : la porcelaine chinoise des Song aux Ts'ing (50 F + prix d'entrée), 10 h 30 (Pierre-Yves Jaslet) ; exposition « Chine, des chevaux et des hommes » (24 F + prix d'entrée), 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs italiens et le *Quattrocento*, 11 h 30 ; les objets d'art du Moyen Age, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE VAL-DE-GRÂCE** (carte d'identité, 50 F + prix d'entrée), 14 h 15, 74, boulevard de Port-Royal (Institut culturel de Paris).

■ **L'ARSENAL** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland côté boulevard Henri-IV (Elisabeth Romann).

■ **LA BUTTE AUX CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Odyssée).

■ **DE LA GRANGE-BATELIÈRE** aux Folies-Bergère (50 F), 14 h 30, sortie du métro Le Peletier (Emilie de Langlade).

■ **DU « COMMERCE » DE GRENELLE** à la Croix-Nivert (60 F), 14 h 30, sortie du métro Emile-Zola (Vincent de Langlade).

■ **L'HÔTEL DE CHIMAY** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, 14, rue Bonaparte (Isabelle Hauller).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MARAIS** : synagogues et quartier juif (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : histoire de la franc-maçonnerie (50 F), 14 h 30, 16, rue Cadet (Pierre-Yves Jaslet).

■ **PASSAGES DU XIX[e] SIÈCLE** (37 F), 14 h 30, angle de la rue Jean-Jacques Rousseau et de la rue Saint-Honoré (Monuments historiques).

■ **QUATRE GRANDES VERRIÈRES**, dont celle du Grand Hôtel (45 F), 14 h 30, 12, boulevard des Capucines (S. Rojon-Kern).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE PALAIS D'IÉNA**, siège du Conseil économique et social (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 9, place d'Iéna (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE MAILLOL** (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 61, rue de Grenelle (Tourisme culturel).

Mardi 30 janvier

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** et son quartier (50 F), 10 h 30, parvis de Saint-Sulpice (Odyssée).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** et l'île de la Cité au Moyen Age (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Cité (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET** (37 F), 14 h 30, parvis de l'église (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MONTPARNASSE** : évocation des artistes des Années folles (50 F), 14 h 30, sortie du métro Raspail (Emilie de Langlade).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : le Louvre et les Tuileries (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE MARMOTTAN** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par thème, les impressionnistes (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DE-CHARONNE** (37 F), 14 h 30, devant l'entrée de l'église (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DES TERNES** (60 F), 14 h 30, angle de la place Pereire et de la rue Ampère (Vincent de Langlade).

■ ***VILLA LA ROCHE***, *siège de la* Fondation Le Corbusier (60 F), 14 h 30, 10, *square du Docteur-*Blanche (Christine Merle).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE-VIETNAM.** Les liaisons ferroviaires entre le Vietnam et la Chine, interrompues pendant la guerre frontalière en 1979, reprendront le 12 février. Ce jour-là, un train quittera Hanoï pour Pékin et franchira la frontière le lendemain. Simultanément, un autre train quittera Pékin pour Hanoï et atteindra la frontière une quarantaine d'heures plus tard. Les deux trains passeront par la ville de Dong Dang, située à la frontière entre les provinces vietnamienne de Lang Son et chinoise de Guangxi. – *(Reuter.)*

■ **PHILIPPINES.** Le gouvernement philippin a mis fin au monopole de Philippine Airlines en autorisant une deuxième compagnie, Grand Air Philippines, à travailler sur les lignes internationales. Dès le mois prochain, Grand Air desservira Bangkok et Hongkong au départ de Manille. – *(AFP.)*

■ ***FRANCE.*** *Air Liberté a l'intention* d'ouvrir, avant la fin de l'année, deux *nouvelles lignes* : Nice-Tel-Aviv et Nice-Toulouse. – *(Reuter.)*

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

MODE Les défilés de haute couture printemps-été 1996 se sont achevés le jeudi 25 janvier par la présentation de la collection de Christian Lacroix au Grand Hôtel, à Paris. Ce fut le deuxième point fort de la semaine, après les premiers pas de l'Anglais John Galliano chez Givenchy. ● LE COUTURIER FRANÇAIS a de nouveau imposé son style d'illusionniste joyeux et sensible. Son succès a conclu une série de défilés marqués par la volonté exprimée par quelques grands couturiers – parmi lesquels Olivier Lapidus et Bertrand Maréchal – de redéfinir l'esprit du luxe en affirmant leur différence par rapport aux vieux standards du genre. ● AU-DELÀ DES PROUESSES FORMELLES, une absence de parti pris est sensible partout ailleurs, révélatrice d'un manque de vision du monde, que les créateurs de prêt-à-porter, en revanche, savent mieux saisir.

Christian Lacroix conclut dans la joie les défilés de haute couture

Dans un monde trop figé dans les références classiques, rares ont été les couturiers qui ont su adapter leur art à l'image de leur époque

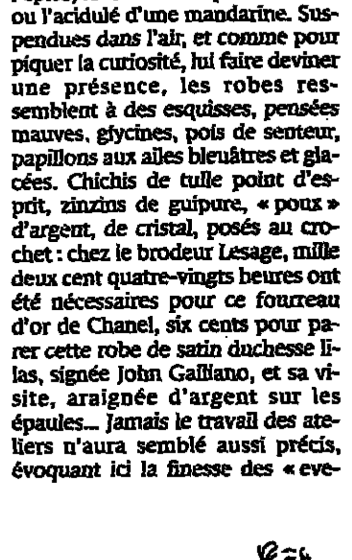
ON ATTENDAIT John Galliano et ce fut Christian Lacroix... Sa collection, présentée au Grand Hôtel le jeudi 25 janvier, a conclu avec panache la semaine des collections de haute couture printemps-été 1996. Cinquante-quatre modèles pour un tourbillon de lumière et de couleurs saisies en plein vol, rosées de tulle, orchidées de soie, électrisées par les notes acides des turquoise, vert Chartreuse, orange flamme, donnant à ces robes de lune l'éclat d'un crépuscule en Technicolor.

En mélangeant les fluo aux poudrés, en jouant comme un enfant avec l'organza, la cigaline des jupes « tourmentées » ou les tissus changeants dont il fait des capes de princesse en fuite, Christian Lacroix s'affirme comme un illusionniste. Le voici créateur de songes, d'apparitions surgies d'un bal fantasque, où Domergue et Boldini croquent dans l'ombre les fées de la nuit. Pour elles, des bijoux de souliers en satin, des chignons géants à papillons bleus, des visages entrevus sous un voile irréel. *« Une robe de haute couture doit être travaillée comme une aquarelle. Chaque geste compte. On ne peut ni effacer ni revenir dessus. Il faut modeler très vite. Sinon elle sèche et se fane. C'est le contraire d'un prêt-à-porter »*, dit Christian Lacroix.

Les bustes fins se drapent de satin duchesse, de faille, pour des silhouettes pareilles à des croquis dans l'espace. L'intensité des mélanges sauve la technique, qui a parfois du mal à suivre les visions d'un dessinateur, ses lignes « coup de vent ». L'appétit du jeu a parfois raison du seyant. Mais la joie est là, qui emplit la salle jusqu'au dernier modèle, ce bouillonné de soie métallique aux reflets laser, au corset brodé de pierreries.

La saison qui s'achève apporte une note de charme dans ce monde de la mode un peu figé par les références, beautés évanescentes soufflées à Jacques Doucet, jolies madames ou Jackie Kennedy en petit manteau à martingale. Mais on sent ici et là, dans les présentations plus intimistes (les « tableaux vivants » de Gattinoni à l'Institut culturel italien), les palettes subtiles de blanc, les dégradés « brume et nuage » (John Galliano chez Givenchy), la volonté de redéfinir l'esprit d'un luxe : comme si sa dernière chance de survie était d'affirmer plus clairement sa différence, au lieu de chercher à reproduire de manière clinquante les standards qui le condamnent.

La haute couture a ceci d'unique qu'avec elle tout est nuance, qu'à force de technique l'image s'efface pour laisser place au rêve. Comme dans l'art du sucré, la magie se féconde au millimètre et au gramme. Chez Lacroix, bouillonnés à reflets guimauve, satin pistache, mariée de sucre brodée de roses confiseur et taffetas « meringués », à l'aube du dixième anniversaire de la maison créée en 1987. Ainsi qu'en pâtisserie, la tendance est aux arômes de couleur, à l'art de la succulence, là ou le dessert comme la robe est une jouissance. On retrouve, dans les shantungs rose ou vanille, les zibelines pistache, le croustillant d'un macaron (Lapidus), et dans les couleurs l'amer, l'épicé, le fruité de la pomme verte ou l'acidulé d'une mandarine. Suspendues *dans* l'air, et comme pour piquer la curiosité, lui faire deviner une présence, les robes ressemblent à des esquisses, pensées mauves, glycines, pois de senteur, papillons aux ailes bleuâtres et glacées. Chichis de tulle point d'esprit, zinzins de guipure, « poux » d'argent, de cristal, posés au crochet : chez le brodeur Lesage, mille deux cent quatre-vingts heures ont été nécessaires pour ce fourreau d'or de Chanel, six cents pour parer cette robe de satin duchesse lilas, signée John Galliano, et sa visite, araignée d'argent sur les épaules... Jamais le travail des ateliers n'aura semblé aussi précis, évoquant ici la finesse des « evening gowns » dont raffolent les Américaines, comme chez Emmanuel Ungaro, avec ses liqueurs de satin, ses mousselines dégradées, chahutées de marabout, pour nuits de Chine aux couleurs de Nintendo. Chez Guy Laroche (Michel Klein), dans un salon transformé en aquarium noir, les invités ont pu découvrir quinze modèles immaculés, robe de Georgette gypsophile, déshabillé de crêpe céleste, fourreau butterfly en mousseline brodée comme un mouchoir, kimono d'organza.



L'ESCABEAU DE LA CÉLÉBRITÉ

Louis Féraud et sa collection dessinée par sa fille Kiki, mais qui semble avoir été formatée à *Düsseldorf*, arrivent comme des boute-en-train dans une ville d'eau. Chez lui, les *pretty women* cachent leur passé sous les faux plis. Rien ne lui fait peur : ni les robes-cages avec perroquet cache-sexe, ni les brocarts en veux-tu en voilà. Que d'or, que de verroterie ! Il y a quelque chose d'émouvant et de pathétique à le voir se débattre au milieu de tant de paillettes, de manches soufflées et de toques de Grande Catherine, dont il semble avoir surveillé l'essayage, sur l'escabeau de la célébrité.

L'Amérique, qui concentre la plus grande partie de la clientèle de la haute couture, impose une nouvelle fois ses modèles : le propre, le beige, l'irréprochable. Sans compter l'arrivée des nouvelles clientes asiatiques, dont la maison Hanae Mori a su capter les désirs avec de beaux tailleurs pour rendez-vous climatisés dans un palace de Hongkong. Après les effets chocs des années 80, la tendance est aux collections à l'identique, recréant, en version allégée, les photos d'une époque : années 30 pour Chanel, années 40 pour Yves *Saint Laurent* (d'après sa vision de 1971), années 50 pour Balmain... Le couturier maison Oscar de La Renta, reconduit dans ses fonctions et félicité comme un bon élève sur le podium par son PDG, a offert une collection *historically correct,* jubilé oblige. Ses soixante sept numéros-patrimoines réconcilient Paris et la Ve Avenue : de la très belle série de manteaux « double face » à la robe de bal en faille anis brodée de bouquets de violettes, on a l'impression de suivre une Américaine richissime... On imagine son mari, son gendre, encore plus *wasp*, sa fille au bal « April in Paris »

Tout ce qu'on croyait disparu revient à grande allure. D'une manière générale, les maquillages sont transparents, les lèvres à peine rosées, de Nadja Auermann, aux cheveux oxygénés, à Amber Valletta, amaigrie, vidée de sa chair, la maigreur « couture » redevient un style. Les robes sont tellement fines qu'elles semblent prêtes à s'évanouir si l'on souffle dessus. Le record étant détenu par Adeline André et sa présentation 0 % : maille « fleur de thym » et fin « pleurotte » pour anciennes beautés en cure. Gianfranco Ferré, chez Dior, souligne sans forcer l'esprit *maison*, qu'il *magnifie* dans ses tailleurs *al dente*, « pure lumière » en laine blanche et gazar, « matin de main » ou « cieux délirants » à chevrons gris d'orage. Les couleurs, estompent en douceur le trait, qu'animent, dans la soie chinée et le taffetas eau de rose, les grands soirs de bal. Quelque chose manque pourtant à ce florilège de beautés. Et si c'était tout simplement la vie ?

L. B.



COMMENTAIRE

SAVOIR HABILLER LES DÉSIRS

Raréfaction du nombre des clientes ? Inadaptation de la couture aux modes de vie ? On a de plus en plus l'impression que la technique prend le relais du désir et de l'imagination, d'un manque de parti pris. Il est dommage que *ce savoir-faire ne soit pas exploité* d'une manière plus contemporaine. Bien sûr, en haute couture, il y a ceux qui luttent, comme Olivier Lapidus, le gendre idéal de la modernité, avec sa *collection* sans fil ni aiguille, ses grands soirs en fibre de carbone. Mais l'élan est ailleurs. En France, ce sont les créateurs de prêt-à-porter qui offrent à travers leurs *collections* une vision du monde : Azzedine Alaïa, Jean-Paul Gaultier, Thierry Mugler. Et les autres ? Qu'attendent les financiers des années 90 pour investir *dans* leur époque ? Au-delà des prouesses formelles, l'élégance pourrait se concilier avec une vraie recherche. Ainsi, Marc Audibet, le premier à mettre au point des vêtements bi-extensibles (en 1985...) est *sans doute* celui *qui a su* adapter le mieux l'élégance d'hier aux gestes d'aujourd'hui, à l'influence de la vitesse et du sport. Dans la nuit noire, Bertrand Maréchal, *lui, retrouve* l'aura des divines, leur sens du danger, dont il fait des robes à fleur de peau, toutes de grâce et d'impudeur. En révélant des caractères, en habillant des attitudes, des désirs, ceux-là retrouvent à la source l'âme d'un métier. Et prouvent que les hommes ont parfois raison des systèmes, aussi anachroniques soient-ils.

Laurence Benaïm

Les péronistes ne veulent pas de Madonna en Evita

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« Vive Evita ! Madonna dehors ! » Des graffitis en grosses lettres noires peintes sur les murs de Buenos Aires et de sa grande banlieue ouvrière ont accueilli, le 20 janvier, la diva américaine venue en Argentine pour le tournage controversé du dernier film d'Alan Parker consacré à la vie d'Eva Peron. Madonna doit être protégée de la passion de ses fans mais aussi de la colère des péronistes orthodoxes, qui brandissent la menace d'une *« guerre civile »* pour empêcher le tournage. Le choix de Madonna (trente-sept ans) pour incarner Evita a entraîné une polémique enflammée qui alimente des pages entières de la presse locale.

Protectrice des pauvres et des opprimés, Eva Duarte, la seconde épouse du général Peron, morte en 1952 d'une leucémie, à trente-trois ans, est un mythe intouchable de l'histoire argentine, aux côtés de Carlos Gardel ou de Che Guevara. Une députée péroniste (le parti au pouvoir) a déposé un projet de motion au Parlement déclarant Madonna *persona non grata*. *« Je suis favorable à la liberté d'expression*, a déclaré Marta Rivadera, *mais pas au mensonge qui humilie la figure de notre sainte, Evita. »* Le chef d'une organisation péroniste de droite, Alberto Brito Lima, a dénoncé une *« provocation des Anglais »*. Selon lui, le réalisateur britannique, Alan Parker, qui a inscrit son film dans la suite de l'opéra rock à grand succès d'Andrew Lloyd Webber et Tim Rice, eux aussi Britanniques, *« blasphème Evita en la présentant comme une femme ambitieuse et opportuniste. Les Argentins aiment Eva Peron comme ils aiment les Malouines et nous allons défendre Evita comme si c'était les Malouines »*.

« C'est une vraie malchance qu'elle ait été choisie pour ce rôle », a déclaré le président Menem. Quand Madonna est venue pour la première fois en tournée à Buenos Aires, en 1993, les rumeurs selon lesquelles elle serait reçue par le chef de l'Etat avaient provoqué le courroux de la toute-puissante Eglise catholique argentine. M. Menem, qui aime rencontrer les vedettes internationales de passage à Buenos Aires, avait renoncé à connaître la provocante chanteuse.

Cheveux blonds tirés en arrière à la façon d'Evita, la chanteuse de rock a confessé que ce rôle était *« le grand rêve de sa vie »*. La diva affirme avoir lu une vingtaine d'ouvrages sur l'héroïne argentine qui, comme elle, était d'origine pauvre et fut actrice avant d'épouser Peron. Depuis son arrivée, Madonna a consacré son temps à des entretiens avec des témoins de la vie d'Evita. De son côté, Alan Parker a précisé qu'il s'agissait d'un *« opéra cinématographique avec très peu de dialogues et sans intention politique »*. Le cinéaste avait été reçu en novembre dernier par le président Menem, qui lui avait promis de lui faciliter l'accès au balcon historique de la Casa Rosada, le palais présidentiel, d'où Evita haranguait les foules. La distribution de cette superproduction de 56 millions de dollars comprend l'Espagnol Antonio Banderas, dans la rôle de Che Guevara, et Jonathan Pryce dans celui de Peron. Le cachet de Madonna est, dit-on, de 8 millions de dollars.

Jour et nuit, une centaine de fans assiègent l'hôtel le plus luxueux de la capitale argentine. A grands cris, ils réclament qu'apparaisse au balcon leur « Evita-Madonna ».

Christine Legrand

Claude Picasso a créé sa propre entreprise pour mieux gérer les droits d'auteur du peintre de « Guernica »

Le chiffre d'affaires de la société « Picasso administration » approcherait 12 millions de francs par an

La Spadem (Société de la propriété artistique des dessins et modèles) a été placée, vendredi 26 janvier, en redressement judiciaire. La plus ancienne société d'auteurs pour les arts visuels avait dû déposer son bilan le 1er décembre 1995 (*Le Monde* du 5 décembre 1995). Claude Picasso, un des héritiers du peintre, a quitté la Spadem, dont il conteste la gestion, pour créer sa propre société et mieux gérer les importants droits d'auteur du peintre disparu en 1973.

LA SPADEM vient d'être placée en redressement judiciaire et la décision de Claude Picasso, qui a fait grand bruit dans le monde de l'art, y a contribué : le fils du peintre a en effet quitté cette société d'auteurs pour créer, à l'automne 1995, sa propre société de recouvrement de droits, intitulée Picasso administration. Comme l'avaient fait avant lui, en 1987, les ayants droit de Matisse.

Les enjeux financiers sont d'importance. Le nom de Picasso représentait, selon des spécialistes, près de 40 % des 25 à 27 millions de francs de chiffre d'affaires de la Spadem. C'est donc autour de 12 millions de francs que les héritiers de Picasso devraient pouvoir se répartir aujourd'hui, sans laisser un pourcentage important à une société chargée de recouvrer les droits multiples. Ces héritiers sont au nombre de cinq : les trois enfants du peintre – Claude, sa sœur Paloma (enfants de Françoise Gilot) et Maya (fille de Marie-Thérèse Walter) – et deux petits-enfants, Marina et Bernard, fils de Paulo, né du mariage du peintre avec Olga Khoklova. Une décision de justice de 1989 a confié à Claude Picasso l'administration de l'indivision.

Quand il était représenté par la Spadem, l'auteur de *Guernica* était le peintre le plus « rémunérateur », loin devant Chagall, Magritte ou Miro. Les revenus sont de trois ordres : le droit de reproduction des milliers d'œuvres du peintre (livres, journaux, cartes postales, posters, mais aussi T. shirt, montres et autres produits dérivés) ; le droit de suite, qui rapporte 3 % sur les ventes aux enchères en France, et les droits venant de l'audiovisuel (cassettes vidéo).

Pour sa part, Claude Picasso évoque des rentrées moyennes de 5 millions de francs par an à répartir entre les ayants droit mais reconnaît que le chiffre d'affaires est bien plus important. Il affirme que les prélèvements intermédiaires sont élevés et qu'il doit engloutir 5 millions de francs chaque année en procédure. Il n'empêche, *Les Noces de Pierrette* a été vendu 300 millions de francs en 1989. Droits pour les héritiers : 9 millions de francs.

Le fils du peintre insiste sur ses difficultés à récupérer ce fameux droit de suite quand les ventes aux enchères ont lieu dans des pays étrangers. En Allemagne et en Italie notamment, où, dit-il, *« on ne voit rien venir »*. De plus, l'essentiel des ventes Picasso se font à New York et à Londres, donc sans retombée pour les héritiers. Sur une centaine de ventes de peintures répertoriées par *Artcote* ces deux dernières années, cinq seulement ont eu lieu à Paris : en octobre 1995, *Les Blondes chevelures* ou *La Ronde des fillettes* ont été adjugées 20,7 millions de francs et, en novembre, *Portrait de Mme H. P.* est parti à 18,8 millions de francs.

CONTRADICTIONS

Picasso administration existe depuis le 25 octobre 1995, date symbolique qui coïncide avec l'anniversaire de la naissance du peintre. L'entreprise est installée dans des bureaux de la place Vendôme, auparavant occupés par Cartier, qui tient boutique à l'entrée. Une rencontre *« de hasard »* avec cette maison de luxe, mais qui correspond à l'image que Picasso administration souhaite promouvoir.

Claude Picasso a associé à l'entreprise son neveu Olivier (fils de Maya), spécialiste de droit fiscal, et c'est en chef d'entreprise qu'il entend valoriser le fonds. *« Nous faisons comme mon père, nous regardons demain, pas hier. Et nous avons toute la famille derrière. »* Au-delà des droits traditionnels provenant des images reproduites en carte postale ou dans les catalogues, Claude Picasso s'intéresse vivement aux produits dérivés dont il entend contrôler jusqu'à l'emballage. Il donne son aval ou refuse les dizaines d'objets – vases, cravates, tapis, éventails – estampillés Picasso. C'est l'occasion pour lui de *« créer un marché avec une pensée plus cohérente et plus agressive, de gérer dans sa globalité un environnement Picasso au lieu de le faire au coup par coup »*.

S'il songe à des objets haut-de-gamme – *« nous n'avons pas besoin de Swatch pour faire une montre »* –, il ne refusera pas le crayon avec une simple signature Picasso, projette de réaliser un CDRom avec l'éditeur multimedia Grolier et, à plus longue échéance, une banque de données sur Internet. En revanche, l'exercice du droit moral l'a conduit à refuser la reproduction d'œuvres de Picasso dans le prochain film de James Ivory (*« un très mauvais sujet »*) inspiré de la vie du peintre.

Pourquoi Claude Picasso a-t-il quitté la Spadem ? Et pourquoi ne pas avoir rejoint une autre société de droit d'auteur, sans doute mieux à même de contrôler les multiples reproductions d'images de Picasso dans le monde faites en toute illégalité ? *« Pour des raisons personnelles »*, répond le fils du peintre, qui avoue aussi être attaché à cette notion de *« modernité »* qu'il trouve insuffisamment présente à la Spadem. Il décrit en mots très durs les dernières assemblées générales de la société où *« des gens qui ne se connaissaient pas se sont rapidement mobilisés ensemble »*.

Mais il rappelle que les Picasso ont toujours été partisans des sociétés d'auteurs. *« Mon père avait rejoint ce système dès 1923. A sa mort, en 1973, on a reconduit les choses »*, raconte son fils, qui était à l'époque photographe et cinéaste. Lui-même a plongé très tôt dans le « bain » des gestions de droits puisqu'il fut élu président de la Spadem en 1976, à vingt-neuf ans. Il entendait alors travailler à la *« modernisation »* de la société et à la création d'homologues à l'étranger. Son nom lui ouvre les portes à Washington, à Londres – sans suites tangibles.

Non sans contradictions, Claude Picasso aimerait que l'on interprète son départ de la Spadem comme un appel au ressaisissement de cette société, tant il se dit attaché au principe d'une gestion collective, mieux à même de soutenir les peintres moins connus et ceux qui ont de petits revenus. *« Je n'ai pas couru le monde au nom de cette idée pour faire un trait là-dessus »*, s'exclame-t-il. Le système serait bon. Simplement, lorsque son coût de fonctionnement devient trop élevé, *« il faut y mettre de la rationalisation »*. Surtout, il trouve les sociétés d'auteurs trop passives dans la recherche d'interlocuteurs. En fondant Picasso administration, Claude estime pouvoir *« créer une dynamique de groupe »* qui lui permettra de mieux défendre, *« dans le respect de l'œuvre et des couleurs »*, la marque Picasso, déposée, *« comme Cartier et Chanel »*.

Jean-Louis Perrier

La Spadem en règlement judiciaire

Le tribunal de grande instance de Paris a prononcé, vendredi 26 janvier, le redressement judiciaire de la Spadem (Société de la propriété artistique des dessins et modèles), la plus ancienne société d'auteurs pour les arts visuels. Le tribunal a désigné Michel Chavaux en qualité d'administrateur judiciaire et Jean-Claude Pierrel comme représentant des créanciers. Le tribunal a par ailleurs affirmé que l'insuffisance d'actifs disponibles au 22 décembre s'élevait à 1,3 million de francs. Le jugement ne mentionne pas Martine Dauvergne, la directrice gérante, qui se trouve dessaisie, et qui était dans la ligne de mire du comité de défense pour les intérêts des associés de la Spadem (Cdias). Cette association, qui critiquait la gestion de la société d'auteurs, avait assigné Martine Dauvergne en référé pour obtenir un audit. Il appartiendra à Michel Chavaux, désormais maître de la gestion, d'apprécier la situation financière de la société et ses possibilités de redressement.

■ **ART : deux dessins de Picasso et Henry Moore** ont été découverts dans une collection privée, vingt-huit ans après avoir été volés lors d'une exposition au collège Delta, près de Saginaw (Michigan). *Figure assise*, de Moore, et *Scène d'une fenêtre*, de Picasso, étaient estimés à 100 000 dollars chacun.

■ **Six statuettes de Rodin, Maillol et Claudel**, volées au Musée Sainte-Croix de Poitiers en 1993, lui ont été restituées jeudi 25 janvier, après avoir été retrouvées en Hongrie en septembre 1995.

■ **THÉÂTRE : « Cassandre », nouveau mensuel**, sera lancé en février. Edité par l'association Paroles de théâtre, présidée par l'ancien directeur national du théâtre, Robert Abirached, cette publication comprendra huit rubriques : entretiens, « une ville - un théâtre », « dialogues croisés », la vie des institutions, un dossier, un portrait, des critiques et des petites annonces professionnelles (25 francs).

■ **INDUSTRIES MUSICALES : Olivier Montfort, trente-huit ans**, a été nommé, le 18 janvier, directeur général adjoint de Sony Music France, tout en conservant la direction de Columbia et du service « Exploitation internationale » de Sony. Il prend également la direction de la stratégie médias et publicité du groupe.

■ **CINÉMA : le réalisateur-producteur Claude Berri**, qui a commencé à Lyon le tournage de *Lucie Aubrac*, risque de se séparer de l'actrice Juliette Binoche, choisie pour incarner la célèbre résistante, a annoncé, vendredi 26 janvier, *Le Parisien*. Juliette Binoche souhaiterait mettre l'accent sur l'héroïne de la Résistance, tandis que Claude Berri veut mettre en avant l'histoire d'amour entre Lucie et Raymond Aubrac, sur fond de Résistance.

■ **MUSIQUES : Le compositeur et chef d'orchestre Pierre Boulez** et le sénateur et maire (PCF) d'Aubervilliers Jack Ralite, initiateur des Etats généraux de la culture, ont été nommés au conseil d'administration de la Cité de la musique de La Villette, à Paris.

CARNET

DISPARITIONS

■ **SANDOR IHAROS**, l'un des plus grands spécialistes de demi-fond de l'histoire de l'athlétisme, est mort à Budapest à l'âge de soixante-cinq ans. Entre mai 1955 et juillet 1956, le coureur a battu onze records du monde, dont ceux du 1 500 m, du 5 000 m et du 10 000 m. Il avait été très affecté par l'invasion soviétique en Hongrie, au point de renoncer aux Jeux olympiques de 1956 à Melbourne.

■ **JEAN-CLAUDE HÉRAUT**, président du Stade de Reims Champagne, est mort jeudi 25 janvier, à l'âge de cinquante-quatre ans. Très impliqué dans la vie économique marnaise, ce PDG d'une concession automobile avait repris le club après un dépôt de bilan en 1992. Avec lui, le glorieux club a progressé de plusieurs divisions mais a raté de peu, en 1995, la montée en National 2.

NOMINATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Georges Larrouy, directeur du laboratoire de parasitologie et d'écologie humaine à la faculté de médecine de Toulouse-Purpan, a été élu, mercredi 24 janvier, président de l'université scientifique Paul-Sabatier (Toulouse-III), en remplacement de Jean-Claude Martin, dont le mandat s'achève le 1er février.

[Né le 24 août 1932 à Toulouse (Haute-Garonne), Georges Larrouy, docteur en médecine en 1958, débute sa carrière comme assistant au laboratoire de parasitologie de la faculté de Toulouse en 1961. En 1964, il devient sous-directeur du centre d'hémotypologie, créé par le CNRS, et dont il assumera la direction de 1977 à 1987. Ce poste le conduit à de nombreuses missions de coopération en Amérique du Sud, en Afrique et au Népal. En 1970, il est nommé professeur des universités et prend la direction du laboratoire de parasitologie, qui s'adjoint une spécialité d'écologie humaine. Depuis 1983, il était élu au conseil d'administration de l'université, dont il était vice-président chargé des études.]

Jean du Bois de Gaudusson a été élu, jeudi 11 janvier, président de la nouvelle université Montesquieu (Bordeaux-IV), née de la scission d'avec l'université scientifique Bordeaux-I.

[Né le 2 septembre 1942 à Sorges (Dordogne), Jean du Bois de Gaudusson est docteur en droit (1967), agrégé de droit public et sciences politiques (1970). Nommé professeur, il enseigne successivement dans les universités de Madagascar jusqu'en 1974, à Poitiers, et, depuis 1979, à Bordeaux-I. Doyen de la faculté de droit, il était vice-président de l'université. En 1991, il a été élu président de la section de droit public au conseil national des universités.]

ARIANESPACE

Francis Avanzi a été nommé, jeudi 25 janvier, directeur général d'Arianespace, par le conseil d'administration de cette société qui commercialise les fusées Ariane. Il secondera Charles Bigot, PDG de la société, auprès duquel il fait figure de dauphin.

[Né le 1er janvier 1953 à Antony (Hauts-de-Seine), Francis Avanzi est diplômé de l'Ecole centrale de Paris (1975), option sciences et finances. Entré en 1976 au sein du groupe Snecma, il a dirigé de 1988 à 1991 la production des composants moteurs, regroupant les usines de Corbeil et de Villaroche. Il a occupé ensuite le poste de PDG de CFM International (filiale de General Electric et de la Snecma), leader mondial des moteurs d'avions de plus de cent places, avant de rejoindre Arianespace en novembre 1995.]

DISTINCTION

PRIX ISRAËL

Le Père Marcel Dubois, dominicain français, a reçu, mercredi 24 janvier à Jérusalem, le prix Israël, la plus haute distinction décernée à des écrivains, notamment pour sa contribution au dialogue judéo-chrétien.

[Né en 1920 à Tourcoing (Nord), le Père Marcel Dubois est l'une des personnalités chrétiennes et françaises les plus connues et estimées en Israël, où il réside depuis près de trente-cinq ans et dont il a acquis, en 1973, la nationalité. Depuis 1968, il enseigne à l'université hébraïque de Jérusalem, dont il fut le doyen de la faculté de philosophie (1980-1985). Supérieur de la maison dominicaine Saint-Isaïe à Jérusalem, il est aussi consulteur de la commission du Vatican pour les relations avec le judaïsme. Il avait déjà reçu le prix de l'Amitié judéo-chrétienne de France en 1988. Parmi de nombreux ouvrages, Marcel Dubois a écrit notamment : *Paradoxes et mystères d'Israël* ; *Rencontres avec le judaïsme en Israël* ; *L'Exil et la Demeure*, etc.]

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Christian Hubert,
son mari,
Stéphane Hubert et Jean-Claude Polack,
ses enfants,
Fabien et Joachim,
ses petits-enfants,
Danièle Sivadon et Joan Olivar,
leurs mères,
Moussy,
sa nièce,
Serge, son neveu, et Catherine,
ont la douleur d'annoncer le décès de

BETTY,

survenu le mardi 23 janvier 1996, à l'âge de quatre-vingts ans.

La levée du corps aura lieu, lundi 29 janvier, à l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif, à 14 h 15 ; l'enterrement au cimetière de Grez-sur-Loing, à 16 heures.

– Sylvie Vermont-Bédier,
sa fille,
Jean-Michel Bédier,
son gendre,
Stéphanie et Philippe Cepolowicz,
ses petits-enfants,
David,
son arrière-petit-fils,
Les familles Zito et Letouzey,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond LETOUZEY,
née Mathilde ZITO,

survenu le 20 janvier 1996, dans sa soixante-douzième année, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale.

– Mme Anne Faure,
sa compagne,
Mme Huguette Meusnier-Paquet,
Siegfried et Ingrid Paquet,
leurs enfants,
Leurs familles,
Ses collaboratrices et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Gill PAQUET,

survenu le 26 janvier 1996, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 janvier, à 10 heures, en l'église Notre-Dame du Travail, 59, rue Vercingétorix, par la place de Catalogne, à Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, place de Séoul,
75014 Paris.
14, rue Clément-Marot,
75008 Paris.

« Le Seigneur est ma lumière et mon salut, de qui aurais-je crainte. »
Psaume 26.

Jean QUENEAU,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,

est entré dans la Paix et dans la Joie du Seigneur, le jeudi 25 janvier 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Saint-Etienne.

De la part de ses enfants,
Le professeur et Mme Patrice Queneau,
M. et Mme René Ducottet,
Mlle Agnès Queneau,
M. et Mme Gilles Monnot,

de ses petits-enfants,
Pierre-Edouard et Rémy Queneau,
Matthieu, Delphine et Anne-Sophie Ducottet,
Damien, Priscille, Axelle et Anne-Laure Monnot,

de sa famille,
Le docteur et Mme Pierre Queneau,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Haubtmann
Et des familles Thuvien, Hardy, Lepicard, Lauer, Lesur, Glück, Edon, du Crêtu.

Ils rappellent à votre prière

Marie-Jeanne QUENEAU,
née THUASNE,

son épouse.

Ils vous invitent à participer ou à vous unir par la prière à la messe de funérailles qui sera célébrée le lundi 29 janvier, en l'église Notre-Dame-de-la-Paix (Solaure), à 11 heures, à Saint-Etienne.

Une bénédiction et l'inhumation auront lieu au cimetière du Montparnasse (Paris), le mardi 30 janvier, à 10 heures. Réunion à la porte du cimetière.

11, rue Le Châtelier,
42100 Saint-Etienne.
52, boulevard Vital-Bouhot,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. et Mme Jean-Pierre Varaine,
M. et Mme Claude Varaine,
ses enfants,
Valérie, Sophie, Karine, Pascal, Laurent,
ses petits-enfants,
Pauline et Camille,
ses arrière-petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pauline VARAINE,
née BACHER,

survenu le 24 janvier 1996.

L'inhumation aura lieu le 29 janvier, à 11 heures, au cimetière sud de Compiègne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Varaine,
32, avenue de Royallieu,
60200 Compiègne.

– Le docteur Maurice Weksler,
son époux,
Michel et Nathalie Weksler,
ses enfants,
M. et Mme Maurice Ekhaiser et Isabelle,
ses frère, belle-sœur et nièce,
Mme Malka Weksler,
sa belle-sœur,
Toute sa famille,
Ses compagnes de déportation à Auschwitz-Birkenau,
Les anciens de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE),
Et tous ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Hélène WEKSLER,
née EKHAISER,

survenu le 25 janvier 1996.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 janvier 1996.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

15, rue Daru,
75008 Paris.

Anniversaires de décès

– Pour le onzième anniversaire de la disparition de

M. Icek KORN,

le 28 janvier 1985,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

« Tant que ceux que nous aimons restent présents dans nos mémoires, il n'y a pas de mort. La mort, c'est l'oubli. »

– Pour le Xe et le IXe anniversaire de la disparition de

Véronique et Michel BAROIN,

une messe sera célébrée en leur mémoire, le lundi 5 février 1996, à 19 h 30, en *l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue* Brémontier, 75017 Paris.

– *28 janvier 1993,*
mort de l'ambassadeur de France,

Philippe BERNARD,

à Kinshasa (Zaïre).

Si quelques personnes ne se souviennent plus de cette brutale disparition jusqu'ici inexpliquée, nombreux sont ceux qui n'oublieront jamais !

Que tous s'associent à nos pensées, et ô *combien douloureuses* pensées, en ce jour.

Mme Philippe Bernard,
Anne,
Luc.

– Il y a un an, le 27 janvier 1995, nous quittait

Béate Angéla COVO

Son époux, Patrice Covo.

Souvenirs.

– *Une pensée pour*

Pierre MIFSUD,
professeur université Jean-Monnet,
Saint-Etienne,

qui nous a quittés le 29 janvier 1992.

Merci à tous ceux qui gardent sa mémoire vivante.

– Le 29 janvier 1993,

Jacques MONNIER

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Le *27 janvier 1995*, disparaissait l'écrivain

Jean TARDIEU.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

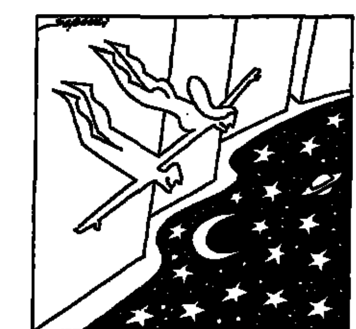
Conférences

– Le groupe Iscam du CNRS (J. Chénieux-Gendron et D. Lefort) organise des conférences-débats « Résonances autour d'André Breton », avec Yves Bonnefoy, H. Matsuura, F. de Szyszlo et Mario Vargas Llosa. Mercredi 31 janvier, 14 heures-18 heures, Cité universitaire, 19, boulevard Jourdan, 75014 Paris, entrée libre.



Recherche Ella, désespérément

Douze ans plus tard, Marief Guittier reprend le rôle de la femme perdue



ELLA n'existe pas. Ou plutôt, elle *n'existe plus*. Elle est devenue Max. Max Gericke, du nom de son mari, pour qui elle se fait passer depuis qu'il est mort. C'est une question de survie. Dans l'Allemagne des années 20 rongée par le chômage, masquer la mort lui permet de conserver l'emploi de grutier de son mari, qui les faisait vivre. Femme niée, perdue, Ella-Max deviendra SA sous le régime nazi. La guerre finie, elle tentera de redevenir femme. En vain.

Max Gericke ou Pareille au même, première pièce du metteur en scène Manfred Karge, a été créée en France en 1984, par Marief Guittier, sous la direction de Michel Raskine, qui signait sa première mise en scène. Ce fut un grand succès, et un choc. Choc de la rencontre d'une comédienne avec un rôle rude, terrible, sans pitié. Depuis, Michel Raskine et Marief Guittier ont poursuivi leur chemin. L'amitié qui les lie leur a donné envie de reprendre *Max Gericke*. Avec raison : la recherche d'Ella traverse l'Histoire, et le temps de l'Europe blessée.

★ Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mo Bastille. 19 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, dimanche. Tél. : 43-57-42-14. Jusqu'au 2 mars. 70 F et 100 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Wispelwey joue Bach
Depuis que Pieter Wispelwey a sorti son premier disque (chez Channel Classics), la presse tout entière semble s'être entichée de lui. C'était en 1990 et c'était – déjà – les *Suites pour violoncelle seul* de Bach. Entre-temps, le succès ne s'est pas démenti, et chacun des enregistrements du jeune prodige hollandais a été salué par une pluie de récompenses hautement méritées. Car c'est peu dire que Wispelwey maîtrise son sujet : du haut de sa petite trentaine, cet élève d'Anner Bylsma domine les *Suites* de Bach avec un aplomb, une sûreté d'archet et une noble éloquence qu'on croit ordinairement réservés aux plus « grands ». Et l'homme ne s'embarrasse pas de barrières : il joue Brahms, Carter et Ligeti avec la même liberté, troquant simplement son violoncelle baroque contre un instrument moderne.
Théâtre Grévin, 10, bd Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 11 heures, le 28. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F. A l'abbaye de Fontevraud, les 17 et 18 février.

Chœur de chambre Accentus
On n'a pas trop souvent l'occasion de saluer un programme de musique anglaise aussi passionnant : de Britten au très secret Peter Warlock, en passant par les pièces les plus récentes de John Tavener, le chœur Accentus de Laurence Equilbey (nominé aux prochaines Victoires de la musique classique) nous offre un véritable petit précis de musique chorale britannique – c'est-à-dire à peu près ce que l'Angleterre a produit de meilleur.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-Les Halles. 16 heures, le 28 ; 20 h 30, le 29. Tél. : 42-36-13-90. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Le Minotaure Jazz Orchestra et Carmen Linares - Rabih Abou Khalil Quintet
Hommage à Garcia Lorca, tombé en 1936 sous les balles du franquisme, avec la voix de Carmen Linares, grande figure du flamenco et le très cuivré Minotaure Jazz Orchestra, dirigé par le saxophoniste Jean-Marc Padovani. En deuxième partie du programme, les vagabondages raffinés entre musique orientale et jazz du joueur d'*oud* (luth) libanais Rabih Abou Khalil.
Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende. Mo Créteil-Préfecture. 20 h 30, le 27. Tél. : 45-13-19-19. De 55 F à 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DENISE AU TÉLÉPHONE
Film américain de Hal Salwen, avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson (1 h 20).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23); UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73; 36-68-41-45); Le Balzac, 8e (45-61-10-60); UGC Opéra, 9e (36-68-21-24); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); Escurial, 13e (36-68-48-24; réservation: 40-30-20-10).

LES ENFANTS DU SOLEIL
Film français de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère (3 h 20).
Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88; réservation: 40-30-20-10).

LES LIENS DU SOUVENIR
Film américain de Diane Keaton, avec Andie MacDowell, John Turturro, Michael Richards, Maury Chaykin, Nathan Watt, Kendra Krull (1 h 32).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27); Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56; réservation: 40-30-20-10).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10).

MA FEMME ME QUITTE
Film français de Didier Kaminka, avec Miou-Miou, Michel Boujenah, Thierry Lhermitte, Line Renaud, Daniel Russo, Darry Cowl (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37; réservation: 40-30-20-10); UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation: 40-30-20-10); UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; 36-65-71-33; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33); UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27); Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, 17e (36-68-31-34); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44; réservation: 40-30-20-10).

PAR-DELÀ LES NUAGES
Film italien de Michelangelo Antonioni, avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli (1 h 44).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40; 36-65-70-63); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77; 36-65-70-43); UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73; 36-68-41-45); Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); La Bastille, 11e (43-07-48-60); Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15; réservation: 40-30-20-10).
VF: Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10).

SOUVIENS-TOI DE MOI
Film franco-algérien de Zaïda Ghorab-Volta, avec Zahra Benaïssa, Salah Teskouk, Zaïda Ghorab-Volta, Thierry Lorent (56).
VO: Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

WITTGENSTEIN
Film britannique de Derek Jarman, avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay (1 h 15).
VO: Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

XY
Film français de Jean-Paul Lilienfeld, avec Clémentine Célarié, Patrick Braoudé, Chantal Lauby, Jean-Paul Comart, Patricia Malvoisin, Jean-Paul Lilienfeld (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62); UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; 36-68-81-09; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31); UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44; réservation: 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

A CHACUN SA GUERRE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
A LA VIE, A LA MORT! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'AMÉRIQUE DES AUTRES (Fr.-Brit.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'AMOUR MEURTRI (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE ET DESCENDIT UNE MONTAGNE (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LES APPRENTIS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
LE BALLON BLANC (iranien, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
BUTTERFLY KISS (**) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
LA CÉRÉMONIE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LA CHANTEUSE DE PANSORI (coréen, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
CONFIDENCES A UN INCONNU (Fr.-russe, v.o.) : L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
DEAD MAN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).
LE DIABLE EN ROBE BLEUE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
DON'T LOOK BACK (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
EN AVOIR OU PAS (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
L'ENFANT DES NEIGES (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE (russe, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
ERMO (Chin., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA FILLE SEULE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA FLEUR DE MON SECRET (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LE GARÇU (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GOLDENEYE (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
HARAMUYA (Fr.-Burkinabé, v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
L'INDIEN DU PLACARD (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
LISBONNE STORY (All.-Por., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
MADADAYO (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS (Fr.) : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
MARTHA (All., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
MONEY TRAIN (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**) (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).
NO SEX LAST NIGHT (Fr., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE REGARD D'ULYSSE (Gr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SMOKE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LES TROIS FRÈRES (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
UNDERGROUND (européen, v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
VISIBLEMENT, JE VOUS AIME (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
WALLENBERG (Su., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10).
FANTÔME A VENDRE (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10).
PASSION FATALE (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).
LE PORT DE LA DROGUE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
LA VIE CRIMINELLE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FESTIVALS

ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Rio Bravo, sam. 19 h, 21 h 30 ; La Charge héroïque, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Vallée de la peur, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Homme qui tua Liberty Valance, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
CENT UN FILMS, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). Cris des cœurs, rengaines des rues, sam. 18 h ; Le Pèlerin de l'enfer, sam. 20 h 30, dim. 15 h ; Hiver Go, dim. 18 h ; Femme entre chien et loup, dim. 20 h 30, mar. 15 h ; Soldats en uniforme, mar. 18 h ; Forçats d'honneur, mar. 20 h 30.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (36-68-48-24). La Femme d'à côté, dim. 11 h.
CINÉ-LIBRE, Grand Action, 5e (43-29-44-40). Lancelot du Lac, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Zabriskie Point, lun. 12 h ; Blow-up, mar. 12 h.
COURTS DENFERT, Denfert, 14e (43-21-41-01). Ménage, mar. 20 h 40.
ÉGYPTE: CENT ANS DE CINÉMA (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Mendiants et Orgueilleux, sam. 17 h ; Alexandrie pourquoi?, dim. 14 h 30 ; Alexandrie encore et toujours, dim. 17 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Journal intime, dim. 12 h 05 ; Bianca, lun. 12 h 05.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Cantique des pierres, lun. 20 h 30.
LOUIS JOUVET, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Les Bas-Fonds, sam. 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 15 ; Miquette et sa mère, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Lady Paname, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Hôtel du Nord, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe ou comment vivre sa folie aujourd'hui, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
LE NAPLES DE MARIO MARTONE (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Mort d'un mathématicien napolitain, dim. 22 h, lun. 14 h, mar. 20 h ; L'Amour meurtri, dim. 20 h, lun. 16 h, mar. 22 h.
LA NUIT DES SAMOURAÏS, YAKUSA ET MONSTRES JAPONAIS (v.o.), Racine Odéon, 6e (43-26-19-68). L'Ame d'un père, le cœur d'un fils, sam. 0 h ; Mothra contre Godzilla, sam. 1 h 30 ; Le Vagabond de Tokyo, sam. 3 h.
PANORAMA DU CINÉMA IRANIEN (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Travellers, sam. 22 h 30, 0 h 15, dim. 18 h 45 ; Le Cycliste, mar. 15 h 55, 22 h 40 ; Le Voyage, dim. 16 h 50, 22 h 20, mar. 12 h 20, 20 h 50 ; Le Foulard bleu, sam. 20 h 35, lun. 13 h, 22 h 20 ; Sara, dim. 14 h 45, lun. 16 h 35, 20 h 20 ; Programme de courts métrages, mar. 14 h 10, 19 h 05 ; Les Premiers, mar. 17 h 25 ; La Vache, sam. 18 h 35 ; La Contrainte, dim. 13 h, 20 h 35, lun. 14 h 50, 18 h 35.
QUATRE FILMS DE MIKE NEWELL (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Force du silence, lun. 18 h ; Le Cheval venu de la mer, mar. 14 h ; Avril enchanté, lun. 14 h, mar. 18 h ; 4 mariages et 1 enterrement, dim. 14 h.
VIVA JAMES BOND (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Octopussy, sam. 19 h 50, 22 h 05 ; Casino Royale, dim. 13 h 40, 15 h 50, 19 h 50, 22 h 05 ; Opération Tonnerre, lun. 13 h 40, 15 h 50, 19 h 50, 22 h 05 ; L'Espion qui m'aimait, mar. 13 h 30, 15 h 45, 19 h 50, 22 h 05.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 17 h 40.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Paris, Texas, sam. 18 h 40 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; L'Ami américain, lun. 21 h 10.
WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Prends l'oseille et tire-toi, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Tombe les filles et tais-toi, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Comédie érotique d'une nuit d'été, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; La Rose pourpre du Caire, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT(47-04-24-24)
DIMANCHE
Indomania : Andaz (1949, v.o. traduction simultanée), de Mehboob Kahn, 16 h 30 ; Trishna (v.o. traduction simultanée), d'Anil Gangooli, 19 h ; Saagar (1985, v.o. traduction simultanée), de Ramesh Sippy, 21 h 30.
LUNDI
La Cinémathèque de la danse : Carte blanche à Nicole et Norbert Corsino, 20 h 30.
MARDI
Conférence de Jacqueline Nacache, 18 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE(47-04-24-24)
DIMANCHE
Enfermement : Pixote, la loi du plus faible (1980, v.o. s.t.f.), d'Hector Babenco, 17 h ; Bad Boys (1982, v.o. s.t.f.), de Rick Rosenthal, 19 h 30 ; Au nom du père (1971, v.o. s.t.f.), de Marco Bellocchio, 21 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE(42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma suisse : Jenatsch (1987), de Daniel Schmid, 14 h 30 ; Le Journal de Lady M (1993), d'Alain Tanner, 17 h 30 ; La Pomme (1968), de Michel Soutter, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma suisse : L'Ile d'amour (1990), de Robert Bouvier ; Notre Dame de la Croisette (1981), de Daniel Schmid, 14 h 30 ; Le Fusilier Wipf (1938, v.o. s.t.f.), de Hermann Haller et Leopold Lindtberg, 17 h 30 ; La Route de Krieger (1981, v.o. s.t.f.), de Christian Schocher, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Fipa : Salle 300 : Fit to be Tied (1995), de Sara Diamond ; The Bloody Tricolour (1995), de David Harrison, 14 h 30 ; Cuba 111 (1995), de Dirk Vandersypen ; The Yardies (1995), de Kimi Zeblhyan, 16 h 30 ; The Heidi Chronicles (1995), de Paul Bogart, 19 h ; Besos y Abrazos (1995), d'Antonio Maria Garate, 21 h ; Salle 100 : Al Moudarres (1995), d'Omar Amiralay, Mohammed Maïas, Oussama Mohammad ; Les Amis du plaisir (1961), de Luc de Heusch, 14 h 30 ; L'Echo de la montagne (1995), de Ban Ma Du Jie, 16 h 30 ; En attendant le führer russe (1995), de Heikki Arekallio, 19 h ; Hiroshima (1995), de Roger Spottiswoode et Koreyoshi Kurahara, 21 h.
LUNDI
Fipa : Salle 300 : The Homecoming (1995), d'Archie Baron, 14 h ; L'Histoire du mandat (1995), de Jean Baronnet, 16 h 30 ; Socorro Nobre (1995), de W. Salles ; Neighbours or Foes (1995), de Nissim Mossek, 19 h ; La Comète (1995), de Claude Santelli, 21 h ; Christophe Coin, Le musicien (1995), d'Hugo Santiago, 14 h 30 ; Satie and Suzanne (1995), de Tim Southam ; Falling Down Stairs (1995), de Barbara Willis Sweete, 16 h 30 ; Smert V Zaimy (1995), de Serguei Keshishev ; Experimentum Crucis (1995), de Taras Popov et Vladimir Tulkin, 19 h ; Des enfants comme les autres (1995), de Pjer Zalica ; The Dead Are Alive: Rwanda an Eyewitness (1995), d'Anna Van der Wee, 21 h.
MARDI
Fipa : Salle 300 : Rendez-vous dans les avis de décès (1995), de Janko Baljak ; Voix venues du chœur (1995), de D. Baranov, 14 h 30 ; Alain Cavalier, 7 chapitres, 5 jours (1995), de J. A. Fieschi ; Albert Cohen par Albert Cohen (1995), de William Karel et Glenio Bonder, 16 h 30 ; Salle 100 : Le Village dans la grotte (1995), de Yaojun Hao ; Fado, ombre et lumière (1995), d'Yves Billon, 14 h 30 ; Torero, Antonio Canales (1995), de Carlos Usillos, 16 h 30 ; Oé Kenzaburo (1995), de Kensuke Miyauchi ; Non parlo più (1995), de Vittorio Nevano, 19 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Rabindranath Tagore (1961, v.o.), de Satyajit Ray, 16 h 30.

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 27 JANVIER

TF 1

20.45

LES ANNÉES TUBES
Divertissement (125 min). 782486
Jean-Pierre Foucault reçoit de nombreux artistes qui vont interpréter leurs plus grands tubes.

22.50

CIA, NOM DE CODE ALEXA
Téléfilm de Joseph Merhi (100 min). 8313718
Alexa est une femme au service d'un des plus dangereux gansters des Etats-Unis. Un as de la CIA arrive à s'en faire une alliée, ce qui déclenche la colère du malfaiteur...

0.30 Formule foot. (35 min). 3711553
1.05 Journal, Météo.

1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). Magazine. 1.35 TF 1 nuit. 1.45 La Facture. Théâtre. Pièce de Françoise Dorin avec Serge Lama, Agnès Soral. 3.50 Les Défis de l'océan.

France 2

20.45

LA FUREUR DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Arthur. Equipe féminine : Hélène Rolles, Michèle Bernier, Vanessa Demouy, Carla Bruni, Lio, Alexandra Kazan, Mlle Agnès. Equipe masculine : Alain Gossuin, José Garcia, Elie Semoun, Elie Kakou, Martin Lamotte, Pascal Légitimus, Bruno Solo (130 min). 781758
Devant l'énorme succès remporté par Arthur et son émission « La fureur du 31 » pour le réveillon de la Saint-Sylvestre, le karaoké s'installe de manière bimestrielle sur France 2 en alternance avec le « Bêtisier du samedi soir ».

22.55 Les Enfants de la télé. Magazine présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Cendrine Dominguez, Pierre Sled, Philippe Vandel, Dick Rivers (85 min). 2604379.
0.20 Journal, Météo.
1.00 La 25e Heure. Une école en marge, de Rachel Kah et Luc Riolon (95 min). 7071078

France 3

20.50

DOCTEUR SYLVESTRE
Série. Silence... hôpital (90 min). 345689
Un enfant souffrant de méningite meurt à l'hôpital malgré son admission demandée par le docteur Sylvestre.

22.20

LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Le second front, la guerre d'Algérie en France (1954-1962). Avec les témoignages d'Ali Haroun, Raymond Muelle, Robert Davezies, Adolfo Kaminsky (55 min). 8122089
Ce magazine retrace la guerre sans merci que les « services » livrèrent en métropole aux partisans du FLN.

23.15 Journal, météo.
23.40 Musique et compagnie. Les grands amateurs de piano.

0.40 Musique Graffiti. *Valse nº 7* et *Nocturne nº 3* de Chopin, par Elisabeth Léonskaja, piano (20 min).

Arte

20.45

DU ROUGE À LÈVRES SUR TON COL
Série de Dennis Potter. [4/6] (60 min). 4985737

21.45 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Sous l'industrie, la culture ; Que lisez-vous en ce moment ? Coup de cœur/coup de colère : Les 50 ans de *Die Zeit* (60 min). 4592805

22.45

MUSIC PLANET
Pop Galerie. The Scorpions, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (60 min). 8249027

23.45 Un amour d'été. Téléfilm de Iris Gusner (90 min). 1039563
Sur une île de la Baltique, une artiste héberge la fille de son amie en peine d'amour. Peu de temps après son arrivée elle s'éprend d'un étudiant de passage...
1.10 Cartoon Factory. [2/10] Dessin animé. Farmer and his Cat (1922) ; Battling Bosco (1932) ; You're Too Careless With Your Kisses (1933) ; Dick Whittington's Cat (1936) (rediff.).
1.40 7e art bis. Court métrage. [5/8] Pays-Bas et Canada.
2.05 Maestro (rediff.). Magazine. Sergiu Celibidache dirige Debussy et Ravel.

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
L'Ange déchu (50 min). 4085178
Espace (50 min). 9215466
Renaissance (50 min). 670992
Dans L'Ange déchu, *Scully et Mulder enquêtent sur le crash d'un engin spatial.* Espace *les met sur la piste du saboteur de la navette spatial.* Renaissance *leur fait croiser la route d'une fillette télékynésiste.*

23.15 A l'ouest d'Edern. Magazine présenté par Jean-Edern Hallier (80 min). 8755060
0.30 Dance Machine Club.
1.00 Hit machine.
1.30 Clips dance.

2.50 Fréquenstar. 3.45 Frank Sinatra. 4.35 Fanzine. 5.00 Boulevard des clips.

Canal +

20.35

▶ L'ÉTERNEL VOYAGEUR
Téléfilm de Desmond Davis (89 min). 352824

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot (45 min). 6390824

23.00

MISTER JONES ■
Film américain de Mike Figgis (1993, 109 min). 2829404

0.55 Oliver Twist ■ ■ Film britannique de David Lean (1945, N., v.o., 110 min). 65178080
2.50 Monsieur Butterfly ■ ■ Film américain de David Cronenberg (1993, v. o., 97 min). 63918602
4.25 Lamerica ■ Film italien de Gianni Amelio (1994, 110 min). 37277027
6.20 Le Perroquet des neiges. Documentaire de Rod Morris (48 min). 2958350

Radio

France-Culture

20.45 Nouveau répertoire dramatique. Le Gardien du fleuve, d'Arthur Lefebvre.
22.35 Musique : L'Air du temps. Passion Beatles : d'hier ou d'aujourd'hui.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Un long sommeil ; La Fuite, extraits du Temps mort 1, de René Belletto. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Opéra. Donné le 19 janvier, au Théâtre des Champs-Elysées : Le Roi Roger, opéra en trois actes de Szymanowski, livret du compositeur et de Jaroslav Iwaszkievicz (création française), par la Maîtrise et le Chœur de Radio-France, l'Orchestre National de France, dir. Charles Dutoit, Wojcieh Drabowich (Le roi Roger), Zofia Kilanowicz (La reine Roxane).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 25 novembre 1995, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Bruno Ferrandis : L'Exercice de l'amour, opéra-lumière sur un texte de Bernard Noël, d'Essyad (création mondiale).

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Sergiu Celibidache. Concerto pour piano nº 1, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache, Daniel Barenboïm, piano ; Symphonie nº 9 Du Nouveau Monde, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache.

22.30 Da Capo. Arturo Benedetti Michelangeli. Gaspard de la nuit, de Ravel (enregistré en 1987) ; Danse macabre, de Liszt, par l'Orchestre de la RAI de Rome, dir. Gavazzeni (enregistré en 1962) ; Andante Spianato et Grande Polonaise brillante op. 22, de Chopin (enregistré en 1987) ; Concerto nº 13 K 415, de Mozart, par l'Orchestre Scarlatti, dir. Caracciolo (enregistré en 1953) ; Sonate en ut Majeur, de Galuppi (enregistré en 1968). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF, en direct). 20.00 Birmanie : *Le Pays sans péché.* Téléfilm d'Yves Boisset. 21.30 *Télécinéma.* 22.05 Journal (France 2, édition de 20 heures). 22.35 Perdu de vue (Rediff. de TF1 du 8/1). 0.30 Journal (France 3, édition Soir 3). 1.00 Journal (TSR, en direct). 1.30 Visions d'Amérique.

Planète

19.40 Ils ont marché sur la Lune. 20.35 La Route Hô Chi Minh. Dans la collection Kilomètre zéro. 21.30 Ballade en sol mineur. 21.50 L'Epopée de la Croix-Rouge. Dans la paix comme dans la guerre. 22.45 ▶ Louis Sclavis comme clarinette. 23.35 Les Enregistrements du Dr Peter. 0.25 Retour au Kham (55 min).

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 (et 0.40) ▶ Paris modes. Spécial hommes.
21.25 Pet Shop Boys. Concert enregistré au Metropolitan de Rio de Janeiro (Brésil).

22.20 Paris dernière. 23.15 Caetano Veloso (60 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. 22.05 Anthologie du cinéma italien. [4/7].
23.00 Un mort récalcitrant ■ Film de George Marshall (1959, N., v.o., 100 min). 20393379
0.40 Le Septième Sceau ■ ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1956, N., v.o., 95 min). 73401645

Ciné Cinémas

20.30 Si Dieu le veut. Téléfilm de Piers Haggard.

22.05 Demi Moore. 22.30 Michael Douglas. Les films que j'aime.
23.00 Fucking Fernand. Film de Gérard Mordillat (1987, 85 min). 4852486
0.25 Extases spatiales. Téléfilm classé X (80 min).

Série Club

19.55 Miami Vice. La dernière aventure. 20.45 Schimanski. Coupable ou innocent. 23.10 Au-delà du réel, l'aventure continue. Un sénateur venu d'ailleurs. 23.50 Le Comte Yoster. Avec l'argent d'autrui. 0.45 La Milliardaire. Téléfilm de Jacques Ertaud [3/3].

Canal Jimmy

21.00 Angela, quinze ans. La vie de Brian. 21.50 Le Frelon vert. Echéance : mort. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Liquid Television. 22.45 Nonante. 23.45 Road Test. 0.10 Seinfeld. L'étiqueteuse. 0.35 Route 66. Paradis artificiel. 1.30 Dream On. Bess, tu n'es pas ma femme (25 min).

RTL 9

20.30 Les Cinq Dernières Minutes : Sang à l'heure. Téléfilm français de Nicole André (1989). 22.00 Notre Imogène. Téléfilm de Sylvain Madigan (1990), avec Dominique Lavanant. 23.40 Télé-achat. 0.40 Compil RTL9. Clips 1.05 Classique. Œuvres interprétées par le Grand Orchestre de RTL.

TMC

20.10 L'Album Warner. 22.10 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. Les grandes curiosités naturelles de l'Europe [2/2]. 23.05 David Lansky. Le gang des limousines. 0.25 La Dernière Science (50 min).

Eurosport

19.00 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations 96. Quart de finale. Vainqueur du groupe B contre le 2e du groupe A (120 min). 335350

21.00 Ski. En différé. 21.30 Basket-ball. En différé. Strasbourg IG-Pau-Orthez 23.00 Golf. En différé. 0.00 Football. Coupe d'Afrique des Nations.
1.30 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie. Finale messieurs, à Melbourne (450 min). 27633799

DIMANCHE 28 JANVIER

TF 1

13.00 Journal.
13.20 Walker Texas Ranger. Série.
14.15 Arabesque. Série.
15.10 Le Rebelle. Série.
15.55 Les Dessous de Palm Beach. Série.
16.55 Disney Parade. Le Mystère de la montagne ensorcelée (1re partie) ; Cousin de campagne.
17.50 Patinage artistique. Championnats d'Europe à Sofia (Bulgarie). Gala de clôture.
19.00 7 sur 7. Invités : Raymond Barre, Catherine Clément (*La Putain du diable*) (60 min). 2480
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45

LA FÊTE DES PÈRES
Film français de Joy Fleury (1989, 88 min). 289003
Un couple d'homosexuels décide d'adopter un enfant.

22.15 Ciné dimanche.

22.25

THE CRYING GAME ■ ■
Film britannique de Neil Jordan (1992, 120 min). 2587521
Cette chronique sociale, construite sur des événements politiques, vire au drame psychologique : amour, racisme et sexualité. Film troublant et fascinant.

0.25 Journal, météo.

0.35 Carmen. Concert. De Bizet, par l'Orchestre polonais. 1.25 Requiem. Concert. De Fauré ; Symphonie nº 44, de Haydn. Par l'Académie de l'Ile Saint-Louis et la Schola Cantorum d'Oxford. 2.35 et 3.35, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 2.45 et 5.05 Histoires naturelles. 3.45 *Côté cœur.* 4.20 Intrigues. 4.55 Musique.

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.25 Dimanche Martin. Le monde est à vous, avec Guy Béart.
15.10 Cousteau. Le Vol du pingouin.
16.05 Dimanche Martin. L'Ecole des fans, avec C. Jérôme ; Ainsi font, font, font.
17.50 et 5.05 Stade 2. Disciplines olympiques : ski, Coupe du monde ; Basket-ball : guirlande des plus beaux paniers ; Athlétisme : master de Grenoble ; Ski de fond et saut à ski ; Rugby : huit jours avant la rencontre Ecosse-France ; Football : les plus beaux buts, la filière africaine ; Tennis : Internationaux d'Australie ; Images et résultats.
18.45 Déjà dimanche.
19.25 Déjà le retour.
19.59 Journal, Météo.

20.50

L'ADDITION ■
Film français de Denis Amar (1983, 90 min), avec Richard Berry, Richard Bohringer, Victoria Abril. 286916
L'atmosphère glaciale et glauque de l'univers carcéral.

22.20

▶ TARATATA
Variétés présentées par Nagui. Avec David Bowie, Gail Ann Dorsay, les Samshin Pumpkins (75 min). 4109119

23.35 Journal, Météo.
23.45 Musiques au cœur. La dernière nuit des proms [2/2] au Royal Albert Hall de Londres, par le BBC Symphony Orchestra, dir. Andrew Davis. Œuvres de Berlioz, Williams, Zemlinsky, Mahler, Dukas, Berio, Elgar, Wood (75 min). 9091596

1.00 Tatort. 3.15 Savoir plus santé (rediff.). 4.10 Les Gens du fleuve. 5.55 Dessin animé.

France 3

13.05 Journal.
13.05 Ski. Coupe du monde de ski alpin : slalom hommes à Saint-Gervais.
14.05 New York District. L'amour d'une mère. Série.
14.55 Sports dimanche. Tiercé en direct de Vincennes, Prix d'Amérique ; 15.45, Escrime : Challenge international de Paris ; 16.25, Automobile sur glace à Serre-Chevalier.
17.05 Magnum. Série.
17.55 Lignes de mire. Magazine présenté par Jacques Chancel.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional. Invité : Bernard Kouchner.
20.10 Débat. Divertissement.
20.15 Benny Hill. Divertissement.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série. Le crime est dans l'escalier, avec Horst Tappert (65 min). 461515
Un couple découvre le cadavre d'une femme dans la cage d'escalier d'un immeuble.

21.55

UN CAS POUR DEUX
Série. Tiré comme un lapin, avec Rainer Hunold (60 min).
Un homme abat un cambrioleur qui s'était introduit dans sa maison malgré le système d'alarme.

22.55 Dimanche soir. Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc ; A la une sur la trois, avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.40 Journal, Météo.
0.00 La Bandera ■ ■ Film de Julien Duvivier (1935, N., 96 min). 2768867
1.40 Musique Graffiti. *Sommolence, Crépuscule*, sol. Kiri Te Kanawa, soprano, dir. sir Georg Solti (20 min).

La Cinquième

12.00 Tango argentin, les soupirs du bandonéon. 13.00 Détours de France. Barcelonnette. 13.30 Fête des bébés ! 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Christophe Dechavanne. 15.00 Teva. A la lueur des étoiles. 16.00 Sans famille. Feuilleton [4/6]. 17.00 Le Sens de l'Histoire. 18.30 Va savoir (rediff.). Les pêcheurs de goémons ; Des voiles du tonnerre.

Arte

19.00 Cartoon Factory. [3/10] Dessin animé. Comicalamities (1928) ; Fiddlin'Fun (1934) ; Spanish Twist (1932) ; Time for Love (1935).
19.30 Maestro. Hommage à Astor Piazzolla. Cinq tangos modernes et le Concerto pour bandonéon, guitare et orchestre, avec le Quintette d'Astor Piazzolla (60 min). 8393
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique : La Maison Tunisie. Soirée proposée et présentée par Frédéric Mitterrand.

20.46

BEZNESS ■
Film franco-tunisien de Nouri Bouzid (1991, v. o., 100 min). 100926206
A Tunis, un photographe français fait un reportage sur le tourisme sexuel. Il se lie d'amitié avec un jeune « bezness » dont il rencontre la fiancée.

22.25

NUIT DE NOCES À TUNIS
Documentaire de Kalthoum Bornaz (30 min). 558770
Dans la nuit de Tunis, Amel, danseuse orientale, va d'un mariage à l'autre...

22.50 Tunis chante et danse. Documentaire de Frédéric Mitterrand (80 min). 705461
0.10 Philippe Soupault à Tunis. Documentaire de Frédéric Mitterrand (25 min). 34119
Écrivain et poète surréaliste, Philippe Soupault fut aussi journaliste et fondateur de Radio Tunis.
0.35 Albert Samama Chikli. Documentaire de Mahmoud ben Mahmoud (35 min). 4456111
1.05 Bibliographie.

1.15 Métropolis (rediff.). 2.15 Les Boulingrin. (rediff.).

M 6

12.55 Docteur Quinn, femme médecin.
14.45 et 3.25 Fréquenstar. Clémentine Célarié.
15.40 Le Joker. Série.
16.45 Mode 6 (rediff.).
17.15 RSVP. Téléfilm de Paulo Barzman (89 min). 3104751
Un jeune avocat et une artiste-peintre envoient, par jeu, un faire-part au pape pour annoncer leur mariage.
19.00 Mission impossible, vingt ans après. La connexion grecque. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Spécial 5e anniversaire et 100e numéro. Quand la science s'amuse.
20.35 et 0.50 Sport 6.

20.45

CAPITAL
Présenté par Emmanuel Chain. Artistes, de l'or au bout des doigts. Reportages : reproduction interdite ; Picasso business ; Chefs-d'œuvre au rabais ; Adjugé vendu ! ; Le Prix d'un artiste (120 min). 104848

22.45 et 4.20 Culture pub. Spécial Pays-Bas. (35 min). 1829664

23.20

MALOMBRA
Film italien de Bruno Gaburro (1983, 86 min), avec Paola Senatore, Maurice Poli. 4732770
Sous le titre d'un chef-d'œuvre poético-fantastique de Mario Soldati (1942), un très mauvais film érotique qui n'appelle aucun commentaire.

1.00 Clips nouveautés.

2.30 Les Girls de Paris. 4.45 Boulevard des clips.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.25 Flash d'information.
12.30 Télés dimanche.
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 La vérité est un vilain défaut. Téléfilm de Jean-Paul Salomé (95 min). 4127436
15.40 Echidnés pour durer. Documentaire de Jim Roberts (26 min). 9390645
▶ En clair jusqu'à 18.00
16.10 Décode pas Bunny.
17.10 Les Superstars du catch.
18.00 La Bonne Année ■ ■ Film français de Claude Lelouch (1973, 110 min). 831472
▶ En clair jusqu'à 20.35.
19.50 Flash d'information.

20.05

FOOTBALL
Saint-Etienne-Nantes. 25e Journée de D1 (145 min). 5550913
Nantes entend bien ramener un bon résultat du célèbre chaudron vert qui ne bout plus comme.antan.

22.30 Flash d'information.
22.35 L'Equipe du dimanche.

0.00

▶ FOOTBALL AMÉRICAIN
Superbowl : la finale du championnat professionnel (NFL), en direct de Tempe (Arizona) opposant les Cowboys de Dallas aux Steelers de Pittsburgh. Avec des portraits des stars, des sujets, des explications sur les règles du jeu et les chocs les plus spectaculaires (240 min). 82208409

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. Emmanuel Kant : dernières, par René Farabet.
22.25 Poésie sur parole. Francis Ponge (6).
22.35 Musique : Le Concert. Transcontinentales : Quartet de Hal Singer.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : quatre Russes à Paris, par Lorrain-Eloi Royer ; Rub a dub dub ; Rémanences : Bouquet d'ortolans ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Sava. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

18.30 Il était une fois... Tristan et Isolde (acte I, scène 5), de Wagner.
20.05 Voix souvenirs. Le Roi d'Ys (actes I et extrait de l'acte II), de Lalo, par le Chœur Félix-Raugel et l'Orchestre national, dir. D.E. Inghelbrecht, Gaston Micheletti (Mylio), Germaine Cernay (Margared) (enregistré en 1943).
21.00 Capitale Prague. Ou la mémoire des pierres.
22.30 Transversales. 1. Déclic : Pleins feux sur la saxophoniste Nelly Pouget, avec Noah Rosen, James Lewis et Makoto Sato ; 2. Les Magiciens de la Terre : La Réunion ; Nubie ; Inde du Nord ; 3. Déclic : Front de Libération de la Contrebasse et des Gros volumes : Bernard Abeille ; 4. Le jazz, probablement : Steve Coleman.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

16.30 Concert. Enregistré le 16 novembre 1995 au musée d'Orsay, par Natalia Gutman, violoncelle, Eduard Brunner, clarinette, Vassili Lobanov, piano. 18.00 Sinfonia.
20.00 Soirée lyrique. Le Chevalier à la rose, de R. Strauss (enregistré en 1956), par le Chœur d'enfants de Loughton School et de Bancroft's School, le Chœur et l'Orchestre Philharmonia, dir. Herbert von Karajan, sol. Elisabeth Schwarzkopf (La maréchale), Otto Edelmann (Le baron Ochs), Christa Ludwig (Octavian), Eberhard Wächter (Faninal), Teresa Stich Randall (Sophie), Ljuba Welitsch (Marianne), Paul Kuen (Valzacchi), Kerstin Meyer (Annina), Nicolaï Gedda (Le chanteur italien).

0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF, en direct). 20.00 7 sur 7. 21.00 Temps présent. 22.05 Journal (France 2, édition de 20 heures).
22.35 Blanche et Marie ■ ■ Film de Jacques Renard (1984, 90 min). 58329835

0.05 Kaléidoscope. 0.30 (France 3, édition Soir 3). 1.00 Journal (TSR, en direct) 1.30 Visions d'Amérique.

Planète

20.35 Retour au Kham. 21.30 Les Nouveaux Explorateurs. Avant qu'il ne soit trop tard. 21.55 La Saison du guépard. 22.50 Histoire de la marine. L'aventure de la voile. 23.40 Compagnons et compagnes. 0.30 Rachid X (50 min).

Paris Première

21.00 Bob Roberts ■ ■ Film de Tim Robbins (1992, v.o., 105 min). 68760157
22.45 Marcus Miller. Concert enregistré au festival Jazz à Vienne, en 1994.

0.20 Eco, écu et quoi ? 0.45 Le Canal du savoir.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Septième Sceau ■ ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1956, N., v.o., 95 min). 5684503
22.05 L'Appel de la forêt ■ ■ Film de William Wellman (1935, N., 80 min). 47546003
23.25 Les Dernières Vacances ■ ■ Film de Roger Leenhardt (1947, N., 95 min). 81620799
1.00 Boys in Brown ■ Film de Montgomery Tully (1949, N., v.o., 80 min). 19069875

Ciné Cinémas

20.40 Nestor Burma, détective de choc. Film de Jean-Luc Miesch (1981, 90 min). 1369751
22.10 Evil Dead 2. Film de Sam Raimi (1987, v.o., 90 min). 4940190
23.40 Doc Hollywood. Film de Michael Caton-Jones (1991, v.o., 105 min). 95435428
1.25 La Belle Noiseuse ■ ■ ■ Film de Jacques Rivette (1991, 125 min). 65148894

Série Club

20.35 Le Club. 20.45 Au plaisir de Dieu. Téléfilm français de Robert Mazoyer [1/6] (1977, 95 min). 23.10 Au-delà du réel, l'aventure continue. La voix de la raison. 23.50 Le Comte Yoster. Lettre provenant de l'obscurité. *0.45* Schimanski. Coupable ou innocent.

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. L'étiqueteuse. 20.25 Dream On. Bess, tu n'es pas ma femme. 20.55 Country box. 21.25 Bottom. Carnival. 21.55 Chronique New Age. 22.00 La Semaine sur Jimmy. 22.10 New York Police Blues. 23.00 Destination séries. 23.30 Les Envahisseurs. Panique. 0.25 Elvis in Hollywood, the Fifties. De Frank Martin. 1.20 Elvis Presley His '68 Special Come Back. Concert enregistré à Los Angeles en 1968 (80 min).

RTL 9

20.30 Train d'enfer. Film de Roger Hanin (1984, 90 min), avec Roger Hanin. *Policier.* 22.00 Psychose 2. Film de Richard Franklin (1982, 120 min), Anthony Perkins. *Policier.* 0.00 Télé-achat. 0.15 Histoire de chanter. Film de Gilles Grangier (1946, N., 85 min), avec Luis Mariano. *Opérette.*

TMC

19.25 Flash Eurosud.
19.35 Gabriel Bird : Professeur enquêteur. Le monde à l'envers.
20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Le Concours. Film de Joel Oliansky (1980, 125 min), avec Richard Dreyfuss. *Comédie dramatique.* 22.40 Tour de chauffe. 23.40 Exploits et challenges. 0.00 La Dernière Science (50 min).

Eurosport

13.45 Patinage artistique. En direct. Championnats d'Europe. Gala exhibition, à Sofia (Bulgarie) (135 min). 1124995
19.00 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations 96. Quart de finale. Vainqueur du groupe C contre le 2e du groupe D (120 min). 203751

21.00 Patinage artistique. 22.00 Tennis. Résumé. 23.00 Golf. Rediff. 0.00 Football. En différé.

Rendez-vous

18.00 Europe 1
Le Club de la presse.
Jean-Claude Gaudin.

18.30 RTL
« Grand Jury RTL-*Le Monde* »,
Gilles de Robien.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 28 - LUNDI 29 JANVIER 1996

Le vase déborde

par Alain Rollat

NOUS N'Y COUPERONS PAS. Il y a eu le tricentenaire de la mort de Jean de La Fontaine, le centenaire du trépas de Louis Pasteur, le vingt-cinquième anniversaire du retrait final de Charles de Gaulle, le sacre posthume de François Mitterrand, Il y aura le quinzième centenaire du baptême de Clovis. Il y en aura même, pendant un an, pour tous les goûts : colloques, spectacles, expositions, concerts, conférences, grands-messes, etc. Le clou du programme sera, le 22 septembre, la venue du pape en la cathédrale de Reims. Car le calendrier de cette commémoration liturgique s'étendra jusqu'à la Noël.

Par l'une de ces coïncidences symboliques que l'Histoire adore mettre en scène quand elle a le temps de les bricoler – et à laquelle, en l'occurrence, un évêque champenois plein d'astuce, Remi (qui ne figurait pas encore dans l'annuaire des saints), prêta volontiers la main –, c'est, en effet, un matin de Nativité, le 25 décembre de l'an 496, que ce cher Clovis naquit officiellement au christianisme pour faire de son royaume temporel le fils aîné de l'Eglise.

La nouvelle bataille de France aura donc lieu. Jacques Chirac rendra hommage au fédérateur des Francs dans le droit-fil des références mitterrandiennes à Vercingétorix. Il sera contredit par Lionel Jospin, qui verra en Clovis, rassembleur des Armoricains, des Burgondes et des Wisigoths, l'ancêtre du peuple de gauche. Valéry Giscard d'Estaing sèmera le trouble hors des frontières en rappelant la souveraineté des Francs sur le Benelux et l'Allemagne occidentale. Les Ostrogoths nostalgiques du Front national annexeront le vainqueur des envahisseurs Alamans en criant : *« Gaulois, à vos francisques ! »*

Les femmes dociles diront « oui » à Clovis en votant pour Clotilde ; les autres lui diront « zut » en souvenir des Mérovingiennes exclues du pouvoir par la loi salique. Les électeurs méridionaux préféreront s'abstenir par solidarité avec les adeptes de l'arianisme, qui n'étaient autres que les précurseurs du catharisme et furent victimes du zèle destructeur des nouveaux baptisés. Les libres penseurs s'insurgent déjà contre la perspective d'une nouvelle intrusion papale dans la laïcité républicaine. Et d'ici que Mgr Gaillot ne s'en mêle pour réclamer la convocation d'un concile des Gaules, comme en 511... La coupe des Français débordera.

Il est même à craindre que l'image de Clovis ne sorte écornée de ce déballage historique. Il y aura bien un juge pour le soupçonner d'enrichissement personnel dans l'affaire du vase de Soissons qu'il ne voulut pas partager. Il se trouvera bien un historien pour suspecter l'évêque Grégoire de Tours d'avoir enjolivé, à des fins médiatiques, la scène de sa conversion, enregistrée en pleine bataille de Tolbiac. Il ne manquera pas de journalistes pour prouver que ce Franc-là péchait parfois par manque de franchise avant son baptême opportuniste.

Ne serait-il pas plus raisonnable de laisser les morts en paix et d'honorer avant tout les vivants ?

Sept cents cheminots quittent la CFDT pour rejoindre le syndicat SUD

Ils accusent Mme Notat de les avoir « trahis » pendant la crise sociale

FALLAIT-IL livrer combat à l'intérieur de la CFDT ou faire sécession ? Les membres du « syndicat régional CFDT des travailleurs du rail de Paris-Sud-Est » ont choisi la seconde solution. Réunis en congrès extraordinaire à Créteil, vendredi 26 janvier, ces employés de la SNCF, qui travaillent, pour la plupart, à la gare de Lyon ou dans le Val-de-Marne, ont voté leur départ de la CFDT par cent vingt mandats sur cent vingt-huit exprimés. Quelque sept cents personnes quittent ainsi la confédération pour rejoindre le syndicat SUD (Solidaires, unitaires, démocratiques). Ce dernier, exclusivement présent à France Télécom et à La Poste, a été fondé, en 1989, par des dissidents de la CFDT.

C'est sans états d'âme que les « sortants » ont pris leur décision. Fer de lance du mouvement social de novembre et décembre, ils ont le sentiment d'avoir été *« trahis »* par la secrétaire générale, Nicole Notat. *« Soutenir sans faille Juppé, proposer en pleine grève une négociation sur le service minimum dans les transports, puis prendre des mesures répressives à l'encontre du SGEN-Paris »*, c'était leur donner autant de *« coups de poignard »*, se sont indignés plusieurs militants.

« Ceux qui pensent qu'on peut changer la CFDT de l'intérieur se mettent le doigt dans l'œil », a déclaré Henri Célié, l'un des responsables du syndicat, aiguilleur à la SNCF. La demande de congrès extraordinaire, destinée à mettre en cause les orientations de Mme Notat et formulée par la Fédération générale des transports et de l'équipement (FGTE), a été rejetée par plus de 82 % des voix, au conseil national confédéral, le 24 janvier (*Le Monde* du 27 janvier).

« LUTTE AUTOGESTIONNAIRE »

« Est-ce que cela veut dire que moins d'un adhérent sur cinq réclamait ce congrès extraordinaire ? Non ! Les fédérations et les unions régionales, qui font office de grands électeurs, ont été à l'encontre de la base », ont protesté des militants, ajoutant : *« L'appareil confédéral est verrouillé. Nous ne pouvons plus rester dans une organisation dont la tête est si différente de ses membres. »*

Les scissionnistes affirment se sentir plus proches des pratiques syndicales de SUD que de celles de la CFDT, qu'ils qualifient de *« bureaucratiques »*. S'indignant du fait qu'il puisse y avoir des *« permanents à vie, déconnectés des préoccupations du terrain »*, ils ont prévu que leurs représentants ne pourraient pas solliciter plus de trois mandats de deux ans. Par politesse, ils ont écouté Michel Pernet, représentant de la FGTE, venu leur demander de rester à la CFDT et de s'y battre.

Ils ont regretté que Bruno Dalberto, secrétaire général de la branche cheminots, ne se soit pas déplacé ; ils ont rejeté les arguments qu'il développait dans une lettre du 19 janvier où il déplorait, notamment, que les partants abandonnent à leur sort *« tous les camarades du secteur privé qui contestent l'orientation confédérale mais qui ne peuvent pas s'offrir le luxe de construire un syndicat autonome d'entreprise, parce qu'ils ne peuvent pas se passer d'une solidarité interprofessionnelle »*.

Les intéressés se défendent de tout corporatisme. Dénonçant le *« syndicalisme d'accompagnement de la CFDT »*, M. Célié a promis un *« syndicalisme de lutte autogestionnaire »*, porteur d'un *« projet de société »* fondé sur *« le droit pour tous à l'emploi et au logement »*. *« Profitons de la dynamique des grèves pour construire autre chose ! »*, a-t-il lancé, en admettant que le chemin sera ardu, le premier obstacle devant se présenter avec les élections professionnelles du mois de mars.

Rafaële Rivais

Le 23e Festival de la BD d'Angoulême couronne André Juillard

ANGOULÊME
de notre envoyé spécial

On attendait de la cérémonie de remise des Alph'arts – les prix de la bande dessinée –, vendredi 26 janvier, qu'elle porte l'empreinte provocatrice de Philippe Vuillemin, président du jury du 23e Festival international de la BD d'Angoulême. Il n'en fut rien : toute de sobriété, la manifestation, animée par Jean-Marc Thévenet, ancien rédacteur en chef de *Pilote*, scénariste à ses heures, tranchait sur les précédentes, où la cohue l'avait souvent disputé à des prestations souvent ratées.

On attendait du jury qu'il étonne par le choix du grand prix, la plus haute récompense du festival. En un certain sens, il a répondu à cette attente en l'attribuant à André Juillard, quarante-sept ans, un des maîtres de la bande dessinée réaliste, auteur du très bel album paru l'an dernier, *Le Cahier bleu*, et de beaucoup d'autres récits de facture historique comme la série des *Sept Vies de l'épervier*, conçue avec le scénariste Patrick Cothias, ou encore l'aventure d'Arno, avec Jacques Martin (le père d'Alix et de Guy Lefranc).

On attendait du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, qu'il fasse à Angoulême une simple visite de politesse, comme le fit son prédécesseur socialiste, Jack Lang, ou encore l'ancien président de la République François Mitterrand en 1985. Mais M. Douste-Blazy a tenu à visiter l'ensemble des stands des éditeurs et à assister à la remise des Alph'arts, ce qui ne s'était jamais vu. Il a annoncé à cette occasion qu'il augmenterait la subvention accordée à Angoulême et, surtout, qu'il allait créer une mission concernant la bande dessinée, destinée à sensibiliser les écoles à cet art, à épauler les festivals et les éditeurs et aider les scénaristes et les dessinateurs grâce à des bourses. Cette mission a été confiée à Fred, un des auteurs de bande dessinée les plus respectés du public et de ses pairs.

On s'attendait enfin que la polémique née du refus de certains éditeurs de participer au 23e Festival (Glénat, Vent d'Ouest, Le Lombard et Dupuis) se traduirait dans cette remise des prix. Il n'en fut rien, le jury ayant fait preuve d'impartialité et de sagesse en couronnant les ouvrages de plusieurs des maisons d'édition absentes.

Yves-Marie Labé

Le palmarès

- **Grand prix de la ville d'Angoulême :** André Juillard ;
- **Alph'art du meilleur album francophone :** *L'Autoroute du soleil*, de Baru (Casterman).
- **Meilleur scénario :** *Fils de flingue*, de Bess et Jodorowsky (Les Humanoïdes associés).
- **Alph'art humour :** *Poignées d'amour*, de Willem (Cornelius).
- **Meilleur album étranger :** *Bone, la forêt sans retour*, de Smith (Delcourt).
- **Alph'art coup de cœur** (décerné à un auteur n'ayant pas publié plus de trois albums) : *L'Œil du chat*, de Fabio (Seuil).
- **Alph'art du public :** *Thorgal*, tome 21, *La Couronne d'Ogotaï*, de Rosinski et Van Hamme (Le Lombard).
- **Alph'art jeunesse sept-huit ans :** *Toupoil*, tome 2, *Le Pic de l'ours*, de Serge Monfort (Keit Vimp Bev).
- **Alph'art jeunesse neuf-douze ans :** *Titeuf*, tome IV, *C'est pô juste !* (Glénat).
- **Alph'art communication :** agence Peter Pen (groupe Accor).
- **Prix René Goscinny :** Sylvain Chomet, pour *Léon Lacame* (Casterman).
- **Prix des libraires spécialisés :** *L'Autouroute du soleil*, de Baru (Casterman).

La photo d'Alain Juppé pour les enfants des écoles

BORDEAUX
correspondance

Selon son cabinet à la mairie de Bordeaux, c'est parce qu'on réclamait son portrait *« à cor et à cri »* dans toutes les résidences de personnes âgées de la ville qu'Alain Juppé aurait vaincu sa réserve naturelle et accepté de poser pour le photographe attitré de la municipalité. Toujours est-il que le sous-verre de 50 × 35 cm, représentant le maire de Bordeaux dans une attitude quasi présidentielle, a soulevé un beau tollé dans sa ville.

Non pas que les personnes âgées, qui contemplaient le portrait de Jacques Chaban-Delmas depuis quarante-sept ans, aient soudainement pris conscience de l'ampleur du changement municipal. Les protestations ne sont pas venues de cette classe d'âge, mais des écoles primaires et maternelles de la ville où des employés municipaux se sont présentés, jeudi 25 janvier, portrait, marteau et clous en main, pour coller l'image du maire sur les murs. *« Où vous l'accroche-t-on ? »*, ont demandé bravement les agents territoriaux à des directeurs d'école médusés qui officient dans l'un des quartiers les moins à droite de la ville.

Aveuglés par leur zèle, les technocrates bordelais du cabinet d'Alain Juppé avaient jugé bon de vendre leur patron aux écoles de la ville. Mais ils ont commis l'imprudence de commencer cette distribution d'images pieuses par le canton de la cité bordelaise qui était le moins disposé à l'accueillir.

UN SILENCE GÊNÉ

Les réactions syndicales et politiques ont été immédiates. L'inspection académique a observé un silence gêné, et Alain Juppé, qui n'en demandait pas tant, a aussitôt fait arrêter le jeu de massacre. *« La tradition républicaine veut que le maire distribue son portrait, y compris dans les écoles, où cela peut servir à l'appui de cours d'instruction civique. En aucun cas il n'était dans nos intentions d'imposer l'affichage des portraits »*, a-t-on précisé au cabinet du maire. – *(Intérim.)*

Sept responsables de l'AFP souhaitent l'élection rapide d'un PDG

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Agence France-Presse (AFP), qui n'a pas réussi à élire un nouveau PDG lors d'un premier tour de scrutin, doit procéder à un vote lundi 29 janvier. Aux deux candidatures internes, dont celle de l'actuel président, pourraient être opposés des personnalités extérieures (*Le Monde* du 26 janvier). Inquiets, sept responsables de l'Agence ont écrit, jeudi 25 janvier, au président du conseil d'administration pour exiger une solution rapide. Yvan Chemla, directeur de l'information, Yves de Saint-Jacob, rédacteur en chef central, Philippe Gustin, secrétaire général de la rédaction, Denis Brulet, Gilbert Grellet, Pierre Lesourd et Jean-François Le Mounier, directeurs régionaux, demandent *« aux administrateurs de l'AFP de mettre un terme, dès le lundi 29 janvier, à cette incertitude aux effets paralysants pour le fonctionnement et catastrophique pour l'image mondiale de l'Agence France-Presse »*. Selon eux, *« la quête frénétique et tardive de candidats, d'où qu'elle vienne, est une démarche irresponsable (...) dont le motif n'est pas de préserver les intérêts de l'AFP, mais simplement de barrer la route au président sortant »*.

■ **INCENDIE :** un feu s'est déclaré, vendredi 26 janvier au soir, dans une ferme de la commune de Crenans à 2 kilomètres de Moirans-en-Montagne (Jura), où une mystérieuse série d'incendies fait l'objet d'expertises approfondies. En effet, le quartier de la rue des Cares à Moirans a été frappé par onze feux depuis novembre 1995.

■ **VIOLENCES :** l'inspecteur d'académie du Val-d'Oise a décidé, vendredi 26 janvier, la fermeture jusqu'au lundi 29 du collège Robespierre de Goussainville, à la suite d'incidents violents survenus dans l'établissement. Une classe a été saccagée, vendredi matin, par plusieurs jeunes, dont l'un au moins était étranger au collège, tandis que la principale de l'établissement était insultée et bousculée.

Tirage du Monde daté samedi 27 janvier 1996 : 479 381 exemplaires 1

Dix-sept Français pris en otage au Yémen

DIX-SEPT Français ont été enlevés, jeudi 25 janvier, dans le nord-est du Yémen, par une tribu qui veut obtenir des autorités de Sanaa la libération de l'un de ses membres. Ils ont été enlevés dans la région de Mareb, où se trouvent des ruines pré-islamiques, à 180 kilomètres à l'est de Sanaa.

Selon l'ambassade de France, les touristes ont été aperçus dans le village d'Aïn, dans la province de Chabwa, à environ 300 kilomètres au sud-est de Sanaa. Le gouverneur de la région, Abdel Wali Al Chamiri, a affirmé que *« les autorités veulent laisser une chance aux ravisseurs pour un règlement pacifique, avant d'envisager le recours à la force »*.

« Des notables tribaux de la région, qui mènent actuellement une médiation, ont vu vendredi [les touristes] *se promener dans les vergers du village,* a indiqué le gouverneur, *et ils sont tous en bonne santé. Ils sont logés dans les maisons du village, sont bien nourris et ne sont pas forcés d'observer le jeûne du ramadan »*, a-t-il ajouté, avant de préciser que les ravisseurs sont des membres de la tribu des Al Aslam, qui veulent obtenir la libération de l'un des leurs emprisonné à Sanaa après avoir enlevé brièvement, en 1995, un Américain auquel l'opposait un différend financier. – *(AFP.)*

Bernard Kouchner annonce son adhésion à Radical

A L'OCCASION de leur congrès, samedi 27 et dimanche 28 janvier à Paris, les anciens radicaux de gauche devraient, de nouveau, faire parler d'eux, après la longue période de deuil vécue par leur parti, Radical, depuis l'échec de la candidature de Jean-François Hory à l'élection présidentielle.

Depuis la démission de M. Hory en octobre 1995, une direction provisoire composée de trois parlementaires européens, Catherine Lalumière, Bernard Castagnède et Michel Dary, était en place jusqu'à la convocation du congrès. Ce dernier devait entériner sans difficulté, samedi, la candidature de Jean-Michel Baylet, sénateur du Tarn-et-Garonne, à la présidence du mouvement, qu'il avait déjà exercée en 1983 et 1984. Son adversaire, Bernard Frau, conseiller régional de Haute-Normandie, ne paraissait pas en mesure de l'inquiéter.

Aux divisions entre les anciens radicaux de gauche, qui s'étaient opposés à Jean-François Hory et Bernard Tapie, et les nouveaux adhérents de Radical, séduits par la personnalité de Bernard Tapie, est venue s'ajouter une situation financière désastreuse. Avec un déficit de 10 millions de francs, le parti est contraint d'abandonner ses locaux de la rue de la Boétie, dans le 8e arrondissement de Paris. Face à ces difficultés, la candidature de M. Baylet est rassurante surtout pour les élus et les notabilités. M. Baylet affirme qu'il a obtenu des parlementaires de Radical un accord *« de principe »* pour le versement d'une obole au mouvement. Le patron de *La Dépêche du Midi* attend beaucoup de l'arrivée d'un nouveau membre, Bernard Kouchner. L'ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire devrait, en effet, annoncer dimanche son adhésion à Radical et la signature d'un contrat d'association entre ce mouvement et celui qu'il anime, Réunir. M. Kouchner pourrait intégrer l'équipe de direction avec le titre de président délégué à... l'*« innovation politique »*.

RENFORT

Un des objectifs immédiats de l'après-congrès sera la préparation des élections législatives. Si M. Baylet ne nourrit pas vis-à-vis du Parti socialiste la même acrimonie que son prédécesseur, M. Hory, il envisage toutefois, s'il est élu, de *« maintenir l'indépendance à gauche »* de Radical. Du renfort, en termes de notoriété et de popularité, de M. Kouchner, il espère une traduction en gains de sièges à l'Assemblée nationale en 1998, permettant au parti de constituer un groupe parlementaire autonome, avec les subsides importants qui en découleraient.

Dimanche, le congrès pourrait connaître quelques rebondissements puisque M. Tapie, exclu de la vie politique en raison de ses démêlés judiciaires, aurait l'intention de faire une apparition. M. Baylet ne cache pas ses appréhensions face au *« mélange détonant »* que pourrait représenter la rivalité médiatique des deux Bernard.

Pascale Robert-Diard